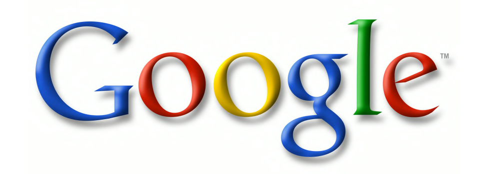



UC-NRLF
$B 281 622


IN MEMORIAM
Marius Joseph Spinello
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



4.50
+70


L. BONNEFON-CRAPONNE
L'ITALIE
AU
TRAVAIL

L'ITALIE
AU TRAVAIL

“ Les Pays Modernes ”

CHAQUE VOLUME IN-8 ÉCU, BROCHÉ . . . . 4 fr. »

La France au Travail. — I. *Lyon, Saint-Étienne, Dijon, Grenoble*, par Victor CAMBON, ingénieur E. C. P., 20 planches hors texte et 1 carte; II. *En suivant les côtes : de Dunkerque à Saint-Nazaire*, par M.-A. HÉRUBEL, docteur ès sciences, 20 pl. hors texte et 1 carte; III. *Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice*, par Victor CAMBON, ing. E. C. P., 22 photogr. et 1 carte.

La Belgique au Travail, par J. IZART, ingénieur civil, 20 photogravures hors texte (4e *édition*).

La Russie et ses richesses, par Étienne TARIS, ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique, 24 photogravures hors texte et 1 carte (4e *édition*).

Aux Pays balkaniques après les guerres de 1912-1913, par A. MUZET, ingénieur civil, 26 photograv. hors texte, 1 carte. (*Nouv. édit.* 1914.)

L'Allemagne au Travail, par Victor CAMBON, Ingénieur E. C. P., 20 photogravures hors texte (11e *édition* revue et augmentée).

Les derniers progrès de l'Allemagne, par V. CAMBON, ing. E. C. P., 21 photogr. hors texte, graphique et plans (8e *édit.*).

Le Canada : *Empire des blés et des bois*, par A.-G. BRADLEY, traduit par G. FEUILLOY, 20 photogr. h. texte et 1 carte (5e *édit.*).

L'Amérique au Travail, par J. FOSTER FRASER, traduit par M. SAVILLE, 32 photogravures (12e *édit.*).

Le Mexique moderne, par BIGOT, ingénieur A. M., 26 photogravures hors texte (3e *édition*).

Panama : L'œuvre gigantesque, par J. FOSTER FRASER, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY, 20 photogr. h. texte et 1 carte (2e *édit.*).

Les Cinq Républiques de l'Amérique centrale, par le comte M. de PÉRIGNY, 26 gravures hors texte, 1 carte. (*Epuisé.*)

L'Argentine moderne, par W. H. KOEBEL, traduit de l'anglais par M. SAVILLE et G. FEUILLOY, 24 grav. hors texte (6e *édition*).

Aux Pays de l'or et des diamants, par H. H. FYFE, *Cap, Natal, Orange, Transvaal, Rhodésie*, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY, 22 photogravures hors texte et 1 carte (4e *édition*).

L'Australie : Comment se fait une nation, par J. FOSTER FRASER, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY, 20 gravures hors texte, 1 carte (4e *édition*).

La Chine Moderne, par Edmond ROTTACH, 26 gravures hors texte, 1 carte (4e *édition*).

A travers la Hollande, par LÉON GÉRARD, 48 illustrations à la plume par J.-B. HEUKELOM. 1 volume in-8 carré. Broché . . . . 3 fr. 50



On combat les maladies des mûriers.



Condition de Milan. — Un arrivage de cocons.

« LES PAYS MODERNES »

L'ITALIE AU TRAVAIL

PAR

L. BONNEFON-CRAPONNE

CONSEILLER DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE D'ITALIE

26 PHOTOGRAVURES HORS TEXTE
ET UNE CARTE

PARIS

PIERRE ROGER ET Cie, ÉDITEURS

54, RUE JACOB, 54

PARIS

IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

Avant-propos

Cet ouvrage a été écrit avant la guerre.

Je m'étais décidé à collaborer à la collection des « Pays Modernes » en désirant donner aux lecteurs de l'Italie au Travail *une œuvre vraie. Je la jugeais alors utile aux rapports des deux nations, qui avaient intérêt à mieux se connaître et à mieux s'apprécier.*

Souvent, en ces dernières années, les nuages de la défiance, de la jalousie, sous la poussée d'une mauvaise presse, se sont amoncelés des deux côtés des Alpes. Il était du devoir des amis sincères des deux pays de s'efforcer, dans la mesure du possible et de leurs moyens, de dissiper une menace pour un avenir même éloigné.

J'étais convaincu avant la tourmente qui bouleverse l'Europe, que la première cause du refroidissement indéniable des rapports franco-italiens devait être recherchée au delà des incidents politiques immédiats, grossis par les exposants d'intérêts qui nous étaient hostiles — dans l'imparfaite connaissance que les deux peuples avaient l'un de l'autre.

Pour la majorité des Italiens, la France de 1914 *était le type raffiné de la nation en pleine décadence. C'était la terre du luxe, de la jouissance. La défaite avait cruellement blessé ce pays : il employait ses ressources inépuisables d'énergie à masquer le crépuscule magnifique d'une suprématie déjà abdiquée. Incapable de reprendre son ancienne place, c'était la nation qui jalousait les nouvelles forces montantes.*

Pour de nombreux Français, l'Italie de 1914 *était*

encore un pays qui ne comptait guère. Ce n'était plus « l'expression géographique » évidemment, mais c'était encore et surtout le pays du far niente, *celui des* voyages de noces, *le berceau très ancien de la littérature et des arts, la terre romantique du moyen âge et* des amoureux.

La guerre a déjà fait justice d'une partie de ces erreurs. L'Italie a tressailli d'admiration devant l'effort magnifique de la France, opposant toute sa vitalité merveilleuse à l'agression barbare imprévue, de la France décidée à lutter jusqu'au bout pour le triomphe du droit et de la justice. La France a vibré d'une joie profonde en apprenant que l'Italie refusait, en août 1914, *de se ranger au côté du plus fort, son cœur a bondi d'allégresse en voyant, en mai* 1915, *sa sœur latine venir prendre place, avec résolution, parmi les alliés.*

Il reste néanmoins à parfaire cette communion pour l'avenir : l'Italie et la France destinées à marcher la main dans la main, dans une longue suite de paix et de travail, ont plus que jamais besoin de se mieux connaître.

Cet ouvrage paraît comme il avait été composé immédiatement avant la Guerre, avec toutes ses appréciations atténuées sur l'œuvre que nos ennemis avaient su entreprendre dans un pays que nous avions eu le tort de vouloir ignorer. Ce qui était un avertissement peut-être tardif est devenu un exemple salutaire : les chemins qui nous paraissaient à jamais fermés, s'ouvrent largement à nouveau. Il nous appartient de recommencer la lutte... un peuple jeune et persévérant dont les forces se développent en un essor magnifique, nous tend la main avec une loyale affection.

Il nous aime, nous comprend, nous admire.

Et je tiens à reproduire les lignes que j'écrivais en tête de cet ouvrage il y a près de deux ans :

Contre les idées fausses de ses compatriotes, s'est élevé

dernièrement M. Prezzolini, un Italien qui a écrit un livre courageux : La Francia ed i francesi del XX secolo osservati da un Italiano.

Ce n'est pas un éloge outré de notre patrie. Certaines appréciations sont fort discutables, plusieurs pages du volume peuvent blesser une susceptibilité nationale un peu aiguisée. La vérité est souvent difficile à écrire et encore plus difficile à lire.

L'Italie au Travail *procédera à peu près de la même méthode : le but sera en tout cas le même : ouvrir les yeux à ceux qui ne veulent ou ne savent pas voir et ceci avant qu'il ne soit trop tard.*

Sous la poussée de son renouvellement économique et de son progrès politique et moral, l'Italie a vu se développer en ces dernières années un sentiment national, nationaliste même, qui lui faisait complètement défaut.

Ce réveil est naturel même dans sa tardiveté. *Il ne suffisait pas de proclamer l'unité italienne pour fondre en un tout homogène les éléments divers et souvent disparates qui composaient le nouveau royaume. — L'âme italienne était encore à créer, après avoir pétri le corps de la nation dans la boue sanglante des champs de bataille.*

L'Italie est faite, faisons maintenant les Italiens! *Cette phrase historique de l'un des plus grands artisans de l'indépendance italienne prouve qu'il se rendait compte que son œuvre n'était qu'ébauchée. La volonté tenace d'un peuple, les ressources d'un pays assez favorisé par la nature, les circonstances propices réalisent depuis cinquante ans, par un travail lent et peu perceptible, les desseins de Massimo d'Azeglio.*

La conscience nationale ne s'est éveillée que lentement. Les éléments qui formaient le tout assez hétérogène de la jeune nation commencèrent à se souder en cette mentalité personnelle de peuple qui en France, par exemple, a été lentement élaborée par les générations

dans le creuset des luttes pour la transformation et l'affirmation du sentiment de patrie.

Il fallait une occasion pour révéler le travail accompli.

Et voici que l'occasion s'est présentée. Il n'y a guère plus de deux ans que l'Italie a l'épiderme délicat. La guerre de Tripolitaine a eu l'heureuse influence, au point de vue italien, de réveiller un patriotisme latent, qui n'avait pu se manifester.

Il faut bien avouer qu'en 1912 *et en* 1913 *l'Italie n'a pas eu bonne presse à l'étranger. Les journaux allemands, français, autrichiens, anglais ont, à l'envi, accablé de leurs conseils remplis d'une pitié moqueuse, le peuple qui, pour la première fois depuis l'aventure d'Adua, se lançait dans une entreprise hasardeuse.*

Fouetté par l'hostilité presque générale, dominé par une campagne de presse très bien menée, qui sut transformer en grandes batailles les modestes escarmouches d'une lutte coloniale, grisé par le succès final, l'orgueil de la nation s'est cabré, s'est fait jour, parfois avec violence, terrassant l'indifférence nonchalante qui avait caractérisé jusqu'alors la masse populaire italienne.

L'Italie sait maintenant qu'elle a droit à des égards. Elle ne tolère plus ce qu'elle supportait sans protester, il y a quelques années à peine. Après avoir, pendant trop longtemps, accepté passivement son rôle de nation de second ordre, elle croit en un avenir, peut-être trop rapide, de grandeur, de puissance incontestable et incontestée.

Ayant confiance en son étoile, se rendant enfin compte de son progrès incessant, elle exige le respect des autres.

Ne devons-nous pas comprendre et apprécier ce sentiment, nous, Français, qui, plus que tout autre peuple, avons l'orgueil de notre pays et de notre race, nous qui, moins que tout autre, ne tolérons ce qui nous blesse dans ce que nous avons de plus cher, la patrie?

Les Italiens savent que leur pays nous intéresse. Ils

savent aussi que nous admirons leur « passé ». Ils savent que nous répétons que l'Italie, bénie par la nature et par les dieux, détient des trésors de souvenirs des vieux âges, qu'il faut la visiter, l'étudier pour se sentir pénétré par les enseignements et le charme d'un « passé » glorieux. Ils savent que nous nous inclinons avec respect devant l'Italie de Dante, de Pétrarque, de Raphaël, de Léonard de Vinci. Ils le savent et se sentent disposés à nous faire un grief de cette admiration, de cette affection, car elles ne s'adressent qu'à l'Italie du « Passé », à celle dont ils sont, à juste titre, fiers et orgueilleux, mais qui ne leur suffit plus.

Ils veulent que l'on reconnaisse qu'il existe maintenant une autre Italie, une Italie vivante, une Italie qui travaille, qui produit, qui, tout en honorant son histoire, se rend compte de son présent et songe à son avenir.

Ils veulent, à côté des gloires de la Rome des Césars, à côté du rayonnement des génies de la Renaissance, se parer d'un titre plus moderne et, à leur avis, non moins brillant. C'est celui qui est formé par la puissance de leur industrie, le progrès de leur agriculture, la sûreté de leur crédit, la solidité de leurs finances.

En un mot, ils réclament la place que l'Italie moderne s'est faite au vingtième siècle, sa place de nation qui compte et avec qui il faut compter.

C'est cette Italie au travail que la France doit apprendre à connaître : c'est elle que je me proposais de laisser entrevoir à mes lecteurs dans cette étude limitée à quelques exemples et fort incomplète. La guerre aura une profonde influence sur l'avenir économique de la Péninsule. Les problèmes qui se posaient en 1914 seront peut-être modifiés par les événements tragiques qui se déroulent. Ils n'en subsistent pas moins, intéressants pour les deux pays qui doivent s'appliquer à retirer tous les avantages de leur fraternité heureusement rétablie.

BIBLIOGRAPHIE

Cinquanta anni di vita italiana. 3 vol. publiés par la Regia Accademia dei Lincei. (Hoepli, Milan.)

Mezzo secolo di vita Italiana. 1 vol. (Ant. Vallardi, Milan.)

Michele SANTORO. *L'Italia dal* 1860 *al* 1910. 1 vol.

Atti della Commissione d'inchiesta sulle condizioni dei Contadini nell' Italia meridionale. 10 vol. (Ministère d'A. I. C.)

Atti della Commissione d'inchiesta per l'industria serica. 5 vol. (Ministère d'A. I. C.)

Francesco NITTI. *Nord e Sud.* 1 vol.

La Riforma sociale. Collection, années 1908-1914. 6 vol. (Sten, Turin.)

Edoardo GIRETTI. — *Déceptions du protectionnisme.* (Guillaumin, Paris.)

— *I trivellatori dello Stato.*

A. BEAUQUIS. — *Histoire économique de la soie.*

Atti della Commissione per lo studio della produzione e del commercio delle lane. 1 vol. (Ministère d'A. I. C.)

Henry JOLY. — *L'Italie contemporaine.* 1 vol. (Bloud et C[ie], Paris.)

E. LEMONON. — *L'Italie économique et sociale.* 1 vol. (F. Alcan, Paris.)

A. DAUZAT. — *L'Expansion italienne.* 1 vol. (E. Fasquelle, Paris.)

R. BAGOT. — *My Italian year.* 1 vol.

Prince Giovanni BORGHESE. — *L'Italie moderne.* (E. Flammarion, Paris.)

A. CABIATI. — *L'Instituto cotoniero e la crisi.* (Sten, Turin.)

R. BACHI. — *L'Italia economica nel* 1911, 1912, 1913. 3 vol. (id.)

Annuario statistico italiano, années 1911, 1912. 2 vol. (Bertero, Rome.)

Bulletin de la Chambre de commerce française de Milan, 1908-1914. 6 vol.

Sebastiano LISSONE. — *I vini d'Ilalia.* (R. Streglio, Turin.)



L'Italie au Travail

CHAPITRE PREMIER

Un peu d'histoire économique de l'Italie moderne

La crise douanière de 1887. — L'essor industriel. — Initiatives et capitaux allemands. — L'ouvrier italien. — Les conditions actuelles de l'industrie jugées par les Italiens. — La raréfaction de l'argent. — Psychologie de l'industriel italien.

Nous rendons-nous, en France, un compte exact des progrès accomplis par l'Italie en ces dernières années ? Je ne le crois pas. Il ne faut pas en accuser un vieux fond de chauvinisme, venant troubler notre jugement, mais plutôt la difficulté que nous éprouvons à modifier une conviction ayant une base logique.

L'Italie — nous avons été habitués à l'entendre répéter à satiété — est essentiellement une nation agricole. — Privée de fer et de charbon, elle ne pouvait prétendre à un avenir industriel réellement prospère. La nature, qui lui avait prodigué les trésors de son soleil et les terres fertiles, paraissait s'être vengée en opposant son veto à toute aspiration manufacturière.

Le développement agricole de la Péninsule avait été sérieusement compromis par la politique douanière inaugurée en 1887. Nous le savions et cette constatation n'était pas désagréable à notre amour-propre

national. Nous avions prévu la crise intense provoquée au delà des Alpes par la rupture des rapports commerciaux avec la France. Le marché italien, avant 1887, était une sorte de succursale du marché français : il dépendait presque exclusivement de lui. L'acte d'indépendance, de rébellion imprévue, nous avait étonnés, secrètement froissés.

L'Italie, toute jeune encore, ne pouvait alors compter que sur des ressources financières fort limitées : c'était un pays notoirement pauvre malgré son activité, malgré ses premiers progrès.

Lorsque nous exercions sur elle une sorte de tutelle, nous admettions la possibilité d'une importante et rapide évolution agricole : la brouille douanière assénait, à notre avis, à l'agriculture italienne, un coup de matraque formidable qui devait paralyser, pendant de longues années, peut-être pour toujours, une prospérité que nous aurions aimé voir se développer sous notre paternelle direction.

Nous en sommes souvent restés à cette conception égoïste. Hypnotisés par notre conviction, nous avons voulu fermer les yeux et nier l'évidence. D'autres peuples profitaient, en attendant, de notre aveuglement et de la réalité des choses.

Je lisais, il n'y a pas bien longtemps, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article où l'auteur brodait sur ce thème :

« La dénonciation du traité de commerce avec la France a été désastreuse pour la Péninsule : la guerre économique contre nous a tué son industrie naissante, paralysé son commerce, ruiné son agriculture.

Si, depuis quelque temps, un réveil peut être constaté, c'est grâce à l'argent français. C'est par lui que l'industrie italienne peut se développer, l'agriculture se relever, les finances de l'État retrouver l'ère des excédents et des amortissements. »

Nous n'aimons guère les vérités douloureuses : fidèle à la tâche que je me suis imposée, je tiens, dès le début de cette modeste étude, à détruire cette

double légende. La vérité n'est pas faite pour flatter notre amour-propre : la voici cependant :

La rupture des rapports commerciaux avec la France n'a pas marqué la ruine de l'industrie italienne. Elle a été, au contraire, le point de départ de son véritable essor, de son développement. Le capital français n'a eu qu'une part minime, disons même insignifiante, dans les progrès merveilleux réalisés par l'industrie de l'Italie.

Un peu d'histoire et quelques chiffres nous donneront avec éloquence la mesure de l'effort accompli.

Au lendemain de la proclamation de son unité politique, la nouvelle nation s'était facilement rendu compte qu'elle devait s'imposer une longue période de recueillement. Ses propres forces ne pouvaient lui suffire : pendant un certain temps celles des amis étaient nécessaires au développement normal de la vie économique. La France avait prouvé à la nation sœur ses sentiments sur les champs de bataille de la guerre d'indépendance : après avoir été l'alliée elle était devenue le meilleur client.

Non seulement l'Italie s'adressait de préférence à notre production pour l'approvisionnement de son marché (l'Angleterre et l'Autriche suivaient à distance), mais nous absorbions environ 50 p. 100 de ses exportations.

L'agriculture — la plus grande richesse nationale — exigeait des frontières largement ouvertes : l'industrie de la soie, la seule ayant à cette époque une réelle importance, était étroitement liée aux marchés de Lyon et de Londres.

Ce fut pendant une quinzaine d'années le règne du libre-échange. Quelques symptômes de réaction contre le régime établi commencèrent néanmoins à se manifester. Les grands propriétaires fonciers, les représentants de quelques industries qui s'essayaient à leurs premiers pas, donnèrent le signal des murmures.

A l'étranger, en Autriche, en Allemagne, en France le mouvement protectionniste se dessinait nettement.

Il devait avoir un écho en Italie, où les intéressés ne tardèrent pas à affirmer, avec moins de retenue, que l'industrie ne pourrait s'installer d'une manière stable et définitive dans la Péninsule que lorsque l'on élèverait autour du pays une barrière suffisant à modérer la concurrence étrangère.

L'exemple des aînés n'était-il pas bon à suivre ?

Le traité de commerce, signé en 1881 avec la France, donna une première satisfaction aux tendances nouvelles. Quelques-uns de nos produits manufacturés étaient durement taxés à leur entrée en Italie. Nous avions, du reste, riposté en établissant des droits élevés sur les vins et les bestiaux italiens.

C'était le début d'un différend qui ne devait s'atténuer qu'en 1898, après avoir subi sa crise plus aiguë en 1887.

La conséquence naturelle des premières mesures protectionnistes de l'Italie fut l'augmentation sensible de ses importations de matières premières nécessaires à l'industrie.

Les importations de fers et aciers passèrent de 1232000 quintaux — chiffre de 1879 — à 2 514 000 quintaux en 1882 pour toucher 3 000 000 de quintaux en 1887. — Les charbons, importés en Italie, montent de 1 737 000 tonnes à 3 583 000 tonnes. Les importations de coton en flocons ou en masse triplent, celles des laines doublent.

A cette augmentation des chiffres des importations de matières premières, correspondait une diminution des objets manufacturés.

L'agriculture se rendit assez vite compte qu'elle faisait les plus grands frais de l'essai protectionniste : les grands propriétaires, surpris par la baisse du prix des blés, pouvaient élever les protestations gênantes : on les fit taire en établissant un droit d'entrée sur les blés étrangers. Quelques consommateurs essayèrent de se plaindre ? On fit la sourde oreille. Les intérêts de l'industrie naissante devenaient de jour en jour plus importants.

Ils étaient surtout bruyants et le développement qui se dessinait répondait aux désirs de la nation et flattait son jeune amour-propre.

D'autre part, l'Italie orientait déjà nettement sa politique du côté de l'Allemagne. — Malgré les incidents de Tunis et d'Aigues-Mortes, on n'envisageait pas la possibilité d'une guerre fratricide avec la France, mais on supportait moins facilement sa tutelle économique, on souhaitait une émancipation de liens qui paraissaient trop lourds et qui, à l'occasion, auraient pu être singulièrement gênants. De tous côtés on répétait — peut-être pour mieux s'en convaincre — que le pays devait se mettre en mesure de créer, par ses propres moyens, l'armée et la flotte que ses devoirs d'allié lui imposaient.

En 1887, la crise douanière éclata avec violence. Les négociations pour le renouvellement du traité de 1881 avec la France furent rompues. M. Bonaldo Stringher, l'un des commissaires de l'époque, a dernièrement avoué, avec une sincérité qui lui fait honneur, que la rupture avait été voulue par l'Italie.

J'avais souvent entendu affirmer le contraire.

Le plongeon dans le protectionnisme ne pouvait être plus complet. Un changement aussi brusque aurait pu briser l'organisme peu développé de la jeune Italie. La secousse fut brutale : en une année les exportations diminuèrent de 430 millions, les importations de 110 millions.

La France, qui occupait la première place dans le chiffre des achats faits en Italie par l'étranger, recula brusquement à la quatrième, se laissant devancer par la Suisse, par l'Allemagne et par l'Autriche. Nous faisions payer chèrement à la Péninsule son changement d'attitude... mais nous perdions en même temps le premier rang dans le commerce d'importation en cédant le pas à l'Angleterre.

En Italie la tourmente fut longue et douloureuse. Je ne rappellerai pas les épisodes de cette triste période. le émeutes, la misère. Les récriminations

étaient inutiles : on ne regrettait du reste rien. Le plan avait été nettement tracé : l'exécution devait en être poursuivie sans défaillances, avec une vigueur d'action qui se préoccupait du but à atteindre et non de l'effet immédiat.

Les chiffres des matières premières importées continuèrent à marquer un mouvement de progression ininterrompue. Les importations de houille passent rapidement à 450 000 tonnes, celles des débris de fers et d'aciers à 1 500 000 quintaux. C'est la naissance de l'industrie sidérurgique dont les hauts fourneaux se dressent en jetant un défi orgueilleux à la nature. Les importations de cotons en flocons, qui étaient de 786 000 quintaux, montent en 1889 à 1 300 000 quintaux. C'est la brillante industrie cotonnière qui s'affirme, qui multiplie chaque année le nombre de ses broches et de ses métiers.

Dans la serre chaude, la jeune plante industrielle commence à pousser vigoureusement. On l'entoure avec amour, on la soigne : ses fruits vont bientôt suffire à la consommation nationale. C'est le but atteint, celui que l'on rêvait. Qu'importent les sacrifices et les sacrifiés !

Ils étaient cependant nombreux : toute la nation subissait le contre-coup du renchérissement des produits qu'elle avait eu l'orgueil de vouloir fabriquer. La période fort critique traversée par l'Italie de 1888 à 1898 a fait l'objet de nombreux articles et d'études importantes. Je ne reviendrai pas sur les désillusions de l'agriculture, sur la crise financière, la hausse du change, les agitations ouvrières, sur l'accroissement des chiffres de l'émigration, sur la dépopulation des campagnes.

Ce qui m'intéresse surtout, c'est de montrer ici comment l'Italie moderne a su traverser cette mauvaise passe sans y succomber, comment elle a pu assurer l'essor industriel que non seulement elle avait voulu, mais dont elle avait osé escompter le succès.

En effet, malgré la dépression économique géné-



CÔNI. — **Un coin du marché aux cocons.**

rale qui aurait pu étouffer l'élan, les progrès continuent : après 1898, sous l'influence de circonstances plus favorables, le mouvement gagne encore en ampleur, la marche en avant se précipite, une véritable fièvre industrielle envahit la nation. Jusqu'en 1907 c'est une période sans exemple de prospérité industrielle et commerciale : l'Italie rayonnante voit les prévisions les plus optimistes dépassées.

Voici quelques chiffres pour les amateurs de statistique :

Les importations de houille que nous avons laissées à 4 500 000 tonnes dépassent, en 1912 et 1913, 10 000 000 de tonnes; celles des fers et aciers qui étaient de 1 310 000 quintaux en 1897 atteignent 4 000 000 de quintaux.

La valeur totale de la production minière qui ne représentait, en 1860, que 28 millions de lires, dépasse aujourd'hui 78 millions de lires.

L'industrie métallurgique révèle une impulsion considérable : son rendement qui était évalué à 36 millions de lires, il y a cinquante ans, représente maintenant 500 millions.

La grande industrie chimique n'existait pas il y a un demi-siècle : sa production atteint 140 millions. On fabriquait, il y a vingt ans, en Italie un peu moins de 600 000 quintaux d'acide sulfurique, valant 2 millions et demi de lires. En 1913, la production a dépassé le chiffre de 6 millions et demi de quintaux, pour une valeur de 23 millions.

La fabrication des engrais artificiels a passé de 720 000 quintaux à 10 500 000 quintaux.

La soie, la plus grande industrie italienne, celle qui a considérablement souffert de la crise douanière de 1887, celle qui, après s'être vu fermer les marchés de France, de Russie et d'Amérique, a dû se créer des débouchés nouveaux, la soie qui a été la dupe de toutes les autres industries protégées, est elle-même entraînée par le courant irrésistible de l'accroissement général. Sous la poussée énergique des indus-

triels qui renouvellent leur outillage et ne se laissent pas abattre par l'adversité, son exportation qui était, en 1887-1889, de 47 000 quintaux, passe à 80 000 quintaux en 1911-1913.

La même renaissance favorise les soieries dont l'exportation augmente de 288 000 kilogrammes à 1 400 000 kilogrammmes.

Les importations des cotons en flocons atteignent 2 000 000 de quintaux, celles des laines, 250 000 quintaux.

Mais à quoi bon continuer une énumération fastidieuse de chiffres?

Le dernier recensement a établi qu'il existait en Italie, au 10 juin 1911, 243 985 entreprises industrielles occupant 2 305 698 ouvriers et utilisant une force motrice de 1 573 774 chevaux.

Voilà la nation qui ne pouvait aspirer à un avenir industriel! Voilà les conséquences désastreuses de la rupture commerciale de 1887! J'étudierai dans une autre partie de ce volume les progrès de l'agriculture italienne : ils sont moins frappants que ceux de l'industrie. La Péninsule paraît avoir voulu ménager son effort en le dirigeant spécialement sur l'avenir et la prospérité de ses manufactures. On ne peut qu'en admirer la puissance due essentiellement à la volonté tenace d'un peuple qui n'avait ni les qualités ni les moyens des nations préparées par un long passé de labeur à l'évolution des sociétés contemporaines.

La France — il faut, hélas, le constater — n'a joué qu'un rôle très effacé dans ce développement.

Si l'Italie politique a une dette de reconnaissance vis à vis de sa sœur latine, l'Italie économique ne lui doit pas grand'chose.

Nous n'avons jamais su, nous n'avons peut-être jamais voulu reconquérir la place que nous occupions avant la rupture de 1887.

Malgré l'accord commercial de 1898, qui a rétabli des rapports moins tendus avec la France, nous ne nous sommes guère inquiétés de supplanter sur le

marché italien les clients qui rapidement nous avaient remplacés.

Le chiffre de nos importations, qui était de 311 millions en 1886 après être tombé à 155 millions en 1888 et à 116 millions en 1898, a été lentement ramené à 332 millions en 1910 et n'a, depuis lors, subi que des variations insignifiantes.

Que faisait l'Allemagne dans cette même période?

Elle n'exportait en Italie que pour 125 millions en 1886 : elle a atteint, l'année dernière, 550 millions et continue à augmenter son chiffre d'affaires qui sera bientôt le double de celui de la France.

L'Angleterre suit l'Allemagne de près avec 500 millions.

L'Italie exporte pour plus de 300 millions en Allemagne et pour 260 millions aux Etats-Unis. La France dispute la troisième place à l'Angleterre avec 220 millions environ.

Il y a trente ans, nous arrivions bons premiers en achetant à l'Italie pour 445 millions sur un total général de 1 milliard.

Avons-nous, du moins, cherché à intéresser le capital français aux initiatives industrielles italiennes en profitant ainsi de leur réussite?

Les grandes banques qui se sont constituées en Italie dans ce dernier quart de siècle et qui ont fortement appuyé la création des nouvelles organisations industrielles, sont des banques qui ont leur origine en Allemagne et en Suisse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leurs conseils d'administration actuels pour s'en convaincre.

Ce sont les représentants de la Dresdner Bank, de la Disconto-Gesellschaft, de la Deutsche Bank, de la Berliner Handels-Gesellschaft qui dominent à côté de ceux du Bankverein de Bâle et du Crédit Suisse de Zurich.

Nos grands établissements de crédit ont cependant reçu assez souvent des sollicitations pressantes. M. Luigi Luzzatti, le ministre italien, ce bon ami de

la France, a essayé à différentes reprises de les décider à venir s'installer en Italie. Il a toujours échoué.

Pendant de longues années, il y a eu un prétexte au refus opposé.

La loi italienne taxait les sociétés étrangères établies en Italie, sur le montant total de leur capital et non sur celui engagé dans les affaires de la Péninsule. Le prétexte aurait dû valoir aussi pour les banquiers suisses et allemands. Ils ont simplement tourné la difficulté en constituant des sociétés italiennes, des institutions de crédit indépendantes, du moins légalement, mais qui n'étaient effectivement que l'émanation directe des banques créatrices.

Si les banques françaises ne sont pas venues en Italie, c'est qu'elles n'avaient aucune confiance en l'avenir de ce pays. La prospérité croissante qu'elles ne pouvaient nier, leur paraissait, malgré tout, factice, peu sûre, incapable de résister à un choc imprévu, à une perturbation grave du marché international. La difficulté sur laquelle on a basé leur refus, n'existe du reste plus actuellement. Une nouvelle loi de 1911, due à l'initiative de M. Luzzatti, a établi que désormais les sociétés étrangères qui veulent établir des succursales en Italie, n'acquitteront plus les droits de timbre et d'enregistrement sur le montant total de leur capital, mais uniquement sur la partie de leurs fonds employée dans les opérations faites dans la Péninsule.

Ces nouvelles dispositions suffiront-elles à décider nos grands établissements de crédit à venir s'établir en Italie ? Le moment ne serait peut-être pas mal choisi. Par suite de l'absorption de l'épargne nationale de la part de l'Etat qui doit couvrir les frais de la guerre en Tripolitaine et ceux de nombreux travaux publics, l'industrie italienne a plus que jamais besoin d'argent.

De la même manière et très probablement pour les mêmes raisons qui ont conseillé la prudence à la

banque française, nos industriels, nos commerçants, n'ont pas cru devoir profiter des circonstances pour prendre une part active prépondérante à la création et au développement de l'industrie italienne.

On évalue à 150 millions environ, sur le milliard et demi de capital étranger placé dans les entreprises de la Péninsule, la participation française. C'est bien peu de chose.

Si les maisons françaises sont rares en Italie, les succursales des firmes suisses et allemandes pullulent et prospèrent.

On a suivi pour elles le système des banques en constituant des sociétés autonomes italiennes. Souvent on n'a pas voulu renoncer à la raison sociale et, quoique indépendantes, ces filiales affichent avec orgueil des noms bien connus sur le marché international.

Nous avons ainsi la Société italienne Thomson Houston, la Société italienne Siemens et Halske, la Société italienne Oerlikon, la Société italienne de Fries, la Société italienne Meister, Lucius Brunning et cent autres encore.

L'initiative individuelle a aussi eu sa large part.

Il est impossible, quand on fréquente le monde industriel italien, de ne pas être frappé par la quantité de noms, aux désinences peu latines, que l'on y rencontre.

Dans les soies, dans les cotons, dans les industries mécaniques ou électriques, partout en somme, les Keller, les Hofmann, les Hirsch, les Krauss, les Winter, les Baumann, les Meyer, prouvent la puissante infiltration de l'élément germano-helvétique dans les plaines lombardes et piémontaises.

La nouvelle génération a peut-être déjà renoncé, en partie, à la nationalité des premiers envahisseurs : le nom de ceux qui ont fondé les organisations et qui ont généralement bien réussi, reste et marque d'un sceau indélébile la pacifique conquête.

Je ne puis m'empêcher de déplorer notre abstention.

Les autres ont compris tout le parti qu'il y avait à tirer de l'exploitation de ce terrain vierge, de ces forces jeunes qui ne demandaient qu'à être mises en valeur. Tandis que nous renoncions à la lutte, ils s'y jetaient sans hésitation et leur collaboration était accueillie avec enthousiasme : ils apportaient non seulement le capital, mais l'expérience.

Les premières moissons furent belles pour ceux qui osèrent.

J'aurai encore l'occasion de parler de la place qu'a su conquérir en Italie le commerce germanique. Les querelles franco-italiennes n'ont certainement pas nui à son succès. Les concessions qu'il a su faire aux habitudes de la Péninsule, même aux mauvaises, ont assuré son progrès rapide soit dans le monde industriel, soit dans le monde commercial.

Les initiatives ont trouvé à leur service un outil merveilleux : l'ouvrier italien.

C'était, au début, un outil peu perfectionné, assez primitif, je le veux bien, mais singulièrement souple et bon marché.

Il y a quarante ans, dans les filatures de coton, les ouvriers gagnaient de 1 fr. 07 à 1 fr. 50 par jour. Les salaires des tisseurs variaient entre 98 centimes et 1 fr. 53.

Dans les filatures de laine les ouvrières touchaient de 1 fr. 20 à 1 fr. 50, dans les tissages de 1 fr. 20 à 1 fr. 35.

Les papeteries payaient encore moins leur main-d'œuvre : de 85 centimes à 1 fr. 20.

La soie détenait le record des salaires de misère. La journée de une lire représentait un maximum, presque une exception pour les fileuses les plus habiles.

L'ouvrier italien est intelligent : il apprend rapidement un nouveau métier.

L'industrie de l'automobile offre un exemple typique de la facilité avec laquelle la main-d'œuvre de ce pays réussit à être formée. J'aurai l'occasion de décrire le

développement de cette branche de l'industrie mécanique à laquelle les circonstances ont imposé une organisation précipitée. Il me suffit de dire ici qu'à Turin, le centre important, les usines se sont trouvées dans la nécessité d'embaucher, en peu de temps, près de six mille ouvriers. On commença par s'adresser au personnel des ateliers métallurgiques de la ville. La dernière venue faisait étalage de richesse : elle pouvait se permettre le luxe de salaires plus élevés qui décidèrent les meilleurs éléments à abandonner les fonderies, les établissements de construction de machines, pour le travail plus rémunérateur qui leur était offert.

Mais cela ne pouvait durer longtemps. Les industriels, exposés à voir la partie la plus habile de leur main-d'œuvre déserter leurs usines, se décidèrent rapidement à élever leurs salaires au niveau de ceux que la Fiat, l'Itala, et les autres fabriques d'automobiles continuaient à offrir.

Cette lutte aurait pu amener la ruine des deux concurrents. L'industrie automobile se décida, sagement, à se créer un nouveau personnel. Les inscriptions furent ouvertes à tout venant. Ce fut une ruée formidable d'ouvriers de toute sorte, des métiers les plus divers. Menuisiers, maçons, simples manœuvres se mirent à l'apprentissage et en peu de mois se baptisèrent mécaniciens. Leur travail fut probablement fort imparfait au début : il dut satisfaire par la suite les directions techniques, puisqu'ils n'ont que rarement abandonné leurs nouvelles occupations.

L'ouvrier italien n'est pas seulement intelligent et habile : il est sobre. L'absinthe est inconnue en Italie. Pas de petit verre le matin avant le travail, pas de « perroquet » à midi, aucune station, le soir, chez le marchand de vin. L'alcool fait peu de ravages dans la péninsule.

Certes, le dimanche, il arrive souvent de rencontrer des ouvriers qui ont trop généreusement sacrifié à Bacchus. Quelques verres de vin suffisent à troubler

les cerveaux et les estomacs. Le travail du lundi matin se ressent généralement de la fête de la veille... c'est l'effet du vin, du bon gros vin italien, bien lourd, bien épais, pas bien méchant.

Quand l'ouvrier ne chôme pas, il déserte le cabaret. Il ne quitte l'usine que pour rentrer chez lui et ignore les arrêts fréquents chez les mastroquets où la bourse et la santé sont mis à dure épreuve. Le soir, il se couche tôt... ceux qui veulent réussir fréquentent les nombreuses écoles municipales, les ateliers de perfectionnement qui sont organisés dans toutes les grandes villes.

J'ai dit que l'ouvrier italien était intelligent, j'ajouterai — et cela pourra paraître extraordinaire à ceux qui le connaissent peu — qu'il est souvent instruit. Plus que les choses apprises à l'école, il sait par ses nombreuses lectures, par ce qu'il retient de ce qu'il entend dire. Sa nature méridionale lui a donné un esprit ouvert, une compréhension rapide, une faculté d'assimilation prompte et facile.

J'ai eu souvent l'occasion de discuter avec des ouvriers lorsque j'étais président de la Ligue industrielle de Turin, organisation de défense patronale. Les commissions, envoyées par les grévistes pour traiter avec les patrons, étaient naturellement formées par les meilleurs éléments. Elles permettaient néanmoins de juger la masse. Je puis avouer maintenant toute l'admiration que j'ai éprouvée devant ces hommes qui, après une journée de rude labeur, savaient non seulement défendre avec une ténacité et une vivacité inlassables les intérêts de leurs camarades, mais étaient capables de disserter sur les arguments les plus ardus que leur opposaient les industriels.

Il ne s'agissait pas toujours de questions techniques, de simples demandes d'augmentation de salaires. On traitait des problèmes de distribution, d'organisation scientifique du travail. Il n'était pas rare d'entendre les ouvriers développer avec logique, avec éloquence même, des théories d'une précision nette, d'une force

de raisonnement souvent difficiles à combattre. S'il arrivait aux patrons de citer une thèse nouvelle, un article, une brochure d'économie sociale récemment parus, parmi les membres de la commission ouvrière il s'en trouvait toujours au moins un qui, les connaissant, les ayant lus, était à même de répondre. Leur vocabulaire était simple : pas de phrases de rhétorique inutile, pas d'imprécations contre le capital, contre l'exploitation du prolétariat. Ils avaient rapidement compris que leur intérêt conseillait de remiser tout l'arsenal de l'éloquence creuse des réunions publiques. Une discussion sereine se développait avec politesse, avec cordialité.

Même en cas de rupture, on se séparait en adversaires dignes les uns des autres en se serrant la main, après avoir loyalement essayé de s'entendre. Je conserverai toujours le meilleur souvenir de ces réunions d'un intérêt spuvent passionnant, quelquefois même angoissant, car d'elles dépendait l'avenir immédiat de toute une industrie. Elles m'ont, en outre, permis de mieux connaître l'ouvrier italien, de mieux l'apprécier.

Il est cependant loin d'être parfait. Ses défauts, sous l'influence des doctrines nouvelles, ne font, malheureusement, que s'accentuer. L'ouvrier italien a une productivité, une puissance de rendement, en tant qu'instrument de travail, inférieure à celle de ses camarades allemands, anglais ou français.

Cette infériorité n'a pas une cause physique. Il serait inexact d'affirmer que l'ouvrier italien a une constitution moins forte que celle de l'ouvrier anglo-saxon par exemple. Sa carrure est peut-être moins puissante, mais ses nerfs de Latin le douent d'une énergie tenace. Sa nature méridionale plus lente, instinctivement plus paresseuse, reprend trop souvent le dessus, n'étant pas en quelque sorte freinée par la spécialisation. Il s'applique aux différentes opérations de son métier, il réussit même facilement à être un médiocre charpentier en même temps qu'un assez bon

forgeron, mais il ne se donne que rarement la peine de se perfectionner d'une manière absolue dans une branche spéciale de travail. Ce défaut est souvent indépendant de sa bonne volonté.

La classe ouvrière italienne est jeune en tant que classe : elle n'a pas derrière elle le passé séculaire qui affine la main-d'œuvre des nations industrielles : obligée de se former rapidement à des métiers nouveaux, elle subit les conséquences de l'évolution précipitée. Une bonne partie des ouvriers actuels est constituée par des paysans qui, attirés par les salaires des usines, sont venus à la grande ville en y apportant leur atavisme de lourdeur campagnarde.

A l'étranger, où le maçon, le terrassier, le manœuvre italien émigrent, on admire le rendement que fournissent ces travailleurs qui se soumettent aux labeurs les plus durs, aux travaux les plus pénibles. C'est naturel. Ils ne font que continuer l'effort auquel ils étaient habitués chez eux. Il le fournissent instinctivement, mécaniquement.

Devant un métier de tissage, devant une machine-outil, la force brutale perd ses droits, l'hérédité de la main industrielle fait défaut. Le ressort moral de l'habitude, le long apprentissage de plusieurs générations vient à manquer; il constitue, cependant, une seconde nature qui rend possible le nouvel effort d'attention continue, effort qui devient aussi mécanique que l'autre sans mettre en jeu la volonté.

L'influence des théories socialistes a développé cette fâcheuse disposition. J'ai trop entendu répéter par les meneurs la douloureuse thèse du « cacanny » pour ne pas y faire allusion. L'importance des syndicats ouvriers italiens ne peut être comparée à celle des organisations ouvrières des autres nations industrielles. Le syndicat ne devient une force en Italie, d'une manière générale, qu'à la veille d'une grève : l'ouvrier s'en détache dans les périodes de calme. Il suit, néanmoins, quoique désorganisé, les conseils de certains mauvais bergers. Les idées qui flattent sa

nature, ses passions, ont une prise facile sur son intelligence ouverte mais primitive.

Il est fermement convaincu que la productivité individuelle trop intense nuit à la collectivité. Si un ouvrier a un rendement de travail supérieur à celui de la moyenne normale, il condamne volontairement un camarade au chômage et trahit ainsi son devoir de solidarité.

Il n'est pas rare de voir dans les usines métallurgiques, dans les typographies, dans les tissages, un ouvrier boycotté par ses camarades qui lui reprochent de trop produire. Il devra se résigner à réduire son effort, ou il sera obligé de quitter la fabrique où la vie lui serait vite rendue impossible.

L'infériorité de rendement de l'ouvrier italien était compensée autrefois par celle des salaires. Cet équilibre n'existe plus aujourd'hui.

Les ouvriers habiles sont presque aussi bien payés actuellement en Italie qu'en France ou qu'en Allemagne. Les fileuses de soie touchent 1 fr. 75 dans les Cévennes, elles ont 1 fr. 50 et 1 fr. 60 en Piémont. Les bons mécaniciens se font des journées de 9 et de 10 lires, les fileuses de coton gagnent de 3 à 4 lires, les tisseurs de lainages, 4 à 5 lires par jour.

Et cette plus-value des salaires ne donne pas la mesure exacte du renchérissement de la main-d'œuvre. Il faut y ajouter celle déterminée par la diminution de la durée journalière du travail. La moyenne des horaires des usines italiennes dépassait onze heures il y a une vingtaine d'années. Quand une commande pressait, quand les affaires marchaient, l'ouvrier était tenu de fournir des heures supplémentaires qui lui étaient payées au même tarif que son travail normal.

Sous l'influence des lois sociales, sous la poussée de grèves répétées, la journée de dix heures est devenue la règle générale. Certaines industries ont déjà dû aborder le maximum de neuf heures, d'autres la nouvelle réduction constituée par la semaine anglaise. Les heures supplémentaires sont payées

avec une majoration de 25 et de 50 p. 100, quelquefois même de 100 p. 100.

De ce qui précède il est facile de conclure que les conditions exceptionnelles qui existaient en Italie et qui contribuèrent au développement rapide de son industrie, ont subi de profonds changements.

Quelles sont les conditions actuelles de l'industrie italienne ?

Cette question a été posée par un journal de Milan, *la Perseveranza*, à la veille des élections générales de 1913, à quelques-unes des personnalités les plus éminentes du monde économique de la Péninsule. Je céderai ici la parole aux Italiens, en glanant parmi leurs réponses celles qui touchent aux problèmes essentiels, celles qui mettent le doigt sur les plaies vives.

Ne nous attendons pas à un chant de triomphe. Toutes les réponses commencent par une même constatation. Les conditions présentes sont mauvaises : les industries traversent une période de crise intense, de dépression.

L'essor a subi un arrêt imprévu : le progrès économique est paralysé. Quelles sont les causes de cet état dont les esprits clairvoyants s'inquiètent pour l'avenir de la nation?

M. Conti, vice-président de l'Association des entreprises électriques italiennes, les énumère, non sans amertume :

« Nous sommes, dit-il, pris dans un étau dont les mâchoires sont constituées d'un côté par la pression fiscale de l'Etat et de l'autre par les agitations ouvrières sans cesse renouvelées. Mais cela ne suffit pas : nous escomptons les erreurs d'autrefois; erreurs commises lors de nos débuts, quand nous avons constitué des organisations qui ne répondaient pas à des nécessités réelles ou qui naissaient avec des bases financières insuffisantes; erreurs commises par les banques qui ont encouragé ces initiatives puis les ont étouffé brutalement quand elles se sont rendu

compte, trop tard, de la réalité des choses ; erreurs provoquées par l'incapacité des hommes qui se sont trouvés à la tête des affaires sans préparation suffisante. Nous souffrons en outre de l'absorption de l'épargne privée par l'Etat au détriment de l'industrie, de l'organisation défectueuse de nos exportations, de la lutte acharnée et sans merci que nous fait la concurrence étrangère, du manque de solidarité dans notre classe industrielle. »

La pression fiscale! Les impôts trop lourds! Voilà une affirmation qui est unanime.

M. Gnecchi, président de la Société pour la filature de la schappe à Novare, écrit à ce sujet, ces lignes que je livre aux commentaires français :

« Il n'y a pas de nation où l'industrie soit écrasée par les impôts comme en Italie. J'ai examiné les bilans de deux sociétés similaires ayant chacune un capital d'environ dix millions. L'une a son siège en France, l'autre en Italie. Les impôts payés par la société italienne sont à peu près deux fois plus élevés que ceux qui grèvent la société française. Ils seraient certainement encore bien supérieurs à ce qu'ils sont si le bilan italien était vrai, exact, comme celui français. Nos lois rendent impossible la sincérité des bilans. Dans le bilan présenté par la société française on a noté régulièrement les réserves mises de côté chaque année : elles ne sont pas soumises à l'impôt qui est payé exclusivement sur le dividende distribué aux actionnaires. En Italie, pas de traces de réserves : elles seraient taxées comme bénéfices. Il est plus simple de les faire disparaître : le bilan ne répond pas à la situation exacte et les actionnaires ne peuvent se rendre compte de la véritable valeur des titres qu'ils possèdent. »

Même son de cloche de la part de M. Geisser, conseiller municipal de la ville de Turin et économiste distingué.

« Notre système tributaire, écrit-il, détruit tout esprit d'initiative : les capitalistes plus intelligents

cherchent des placements à l'étranger, tandis que le capital étranger hésite à venir en Italie. »

Le président de l'Association métallurgique italienne, M. Falck, se demande, à son tour, si le moment n'est pas venu de constater que l'on a eu trop de confiance dans la puissance de rendement de la nation, si, en tout cas, il n'est pas urgent de s'arrêter sur une pente qui devient dangereuse pour l'avenir économique du pays. L'Etat, s'écrie-t-il, veut faire peser sur l'industrie et le commerce la préparation militaire, la réorganisation des services publics, celle des chemins de fer, la conquête de la Libye... C'est vraiment excessif!

Les industriels italiens ne se bornent pas à reprocher à leur gouvernement de compter exclusivement sur eux pour remplir les caisses du Trésor. Ils croient avoir le droit de dénoncer son attitude hostile, sa défiance soupçonneuse.

Nous ne rencontrons en Italie aucune trace de l'enthousiasme justifié qu'affichent les Allemands pour leur seigneur et maître. Guillaume II ne manque pas une occasion de proclamer et de prouver qu'avant toute chose il tient à favoriser la plus grande force de l'empire, son industrie. Il ne dédaigne pas de mettre le prestige de son impériale personne au service des intérêts commerciaux de son peuple et ce n'est pas sans raison qu'il a été appelé le premier commis voyageur de l'Allemagne.

En Italie... mais je cède la parole encore une fois aux Italiens. Ecoutez le réquisitoire du professeur Pantaleoni, de l'Université de Rome :

« Le Gouvernement, le Parlement, la Bureaucratie, la Presse considèrent l'industriel et le commerçant comme des fieffés coquins (*sic*) qui doivent être surveillés comme des canailles et être tenus à l'écart comme des lépreux(!). L'Italie devrait, d'après eux, vivre en commentant les œuvres de Dante. Elle ne devrait s'occuper que de chansonnettes napolitaines et de partitions néo-wagnériennes, de très profondes et de très byzantines discussions juridiques, de graves ques-

tions de justice dans les avancements, du droit de représentation, de réunion, d'organisation des classes d'employés et des privilèges à accorder à ces messieurs qui, seuls au monde, ne peuvent être des ânes, puisqu'ils sont fonctionnaires! L'action du Gouvernement et du Parlement a consisté, avec l'assentiment de la presse, depuis quinze années, à persécuter les capitalistes industriels et commerçants. Le peu que l'on a fait a été fait malgré le gouvernement dont la bêtise est un énorme poids mort que l'industrie et le commerce doivent supporter sur leurs épaules. »

J'ai traduit littéralement. Avouons qu'en Italie on a son franc-parler!

L'avis exprimé par M. Pantaleoni avec tant d'humour et... de sévérité, est partagé par bon nombre des personnalités qui ont répondu au questionnaire de *la Perseveranza*. Je retrouve la même note, sur un ton plus discret, en mineur, dans l'article pondéré du président de la Chambre de commerce de Turin, M. Bocca; dans celui du député Danco. Tous se plaignent de l'hostilité de Rome, de la froideur presque méprisante avec laquelle sont accueillies toutes les initiatives du commerce et de l'industrie. Tous dénoncent comme une plaie de l'Italie moderne la bureaucratie, le fonctionnarisme des ministères.

Est-ce bien une maladie spéciale à la Péninsule et ne connaissons-nous pas d'autres pays où les mêmes griefs sont formulés?

Passons à une autre cause de dépression économique, de crise. Elle est constituée par ce que l'on a défini un vice d'origine, une erreur des débuts. C'est probablement l'une des plus graves au point de vue de l'avenir, c'est la conséquence naturelle d'une croissance trop rapide, l'étiolement de la plante née dans la forcerie et qu'il faut bien abandonner à elle-même un jour, hors de la serre trop chaude, dans un terrain mal préparé. Les sénateurs Gavazzi et Salmoiraghi, le député Candiani, insistent spécialement sur les con-

ditions des industries qui manquent en Italie d'une base sérieuse, qui souffrent d'un excès de production ou d'un défaut de crédit, de la spéculation qui a été quelquefois la seule raison de naître pour plusieurs d'entre elles. Ce sont des industries qui n'ont jamais eu les éléments d'une vitalité naturelle et prospère.

J'aurai l'occasion d'en étudier quelques-unes. Les lecteurs les reconnaîtront facilement au passage. C'est ce défaut généralisé qui a permis à M. Joly, sur l'affirmation du député Longinotti, de déclarer dans son Enquête sur l'Italie contemporaine, que l'industrie de ce pays avait en elle quelque chose de factice, qui permettait de douter de son avenir.

C'est à ce défaut que se rattachent toutes les discussions sur le régime douanier italien, toutes les luttes du libre-échange contre le protectionnisme. L'encre coule avec abondance sur ce sujet en Italie. L'échéance des traités de commerce en 1917 et les études qui la précèdent ont mis en branle les disciples de Cobden et de Bastiat. Par l'organe puissant des Einaudi, des Viti de Marco, des Prato, des Giretti, l'école libre-échangiste monte à l'assaut de la forteresse qui semblait hier encore imprenable. On croit y avoir remarqué quelques lézardes. Les déclarations de M. Nitti, ministre du Commerce du dernier cabinet Giolitti, qui a osé comparer certaines industries à ces statues antiques que les sculpteurs croyaient nécessaire de munir de soutiens en marbre et dont les membres tiennent malgré la suppression de cet étayement inutile, a laissé entrevoir la possibilité de battre en brèche un système que l'on pouvait supposer immuable.

Je tiens encore à insister sur l'une des causes les plus graves de la crise actuelle. C'est la raréfaction de l'argent, la disette de capital circulant dont souffre cruellement toute l'industrie italienne. Elle est d'autant plus triste que l'Italie n'est plus la nation pauvre d'autrefois. Les caisses d'épargne, les banques coopératives, les dépôts aux caisses postales qui en



ASCOLI PICENO. — **Institut Mari. Placement des cocons dans les cellules.**

50 ans ont passé de 2 millions et demi à plus de 5 milliards et demi donnent la mesure de l'augmentation de la richesse. Le bas de laine n'est plus rare dans la Péninsule, il est même souvent assez bien rempli. C'est un des phénomènes économiques, les plus saillants des temps nouveaux. Le tableau ci-après montre d'une manière saisissante, l'énorme réserve d'argent déposé dans les diverses caisses :

ÉPARGNE ITALIENNE AU 30 JUIN 1913

	Lires.
Caisses d'épargne	2 649 623 283
Caisses postales	1 984 998 268
Banques populaires et coopératives	1 172 966 384
Institutions de crédits ordinaires	1 010 943 101
Monts-de-piété et caisses rurales	301 519 331
Banques d'émission	100 325 676
TOTAL	7 220 376 043

Si l'Italien est devenu économe, si, tout en accroissant son bien-être il a su se ménager des réserves, il prouve qu'il n'a pas grande confiance dans les entreprises industrielles et commerciales de son pays.

Depuis 1908 on lui a probablement trop parlé de crises, de marasme. Il s'est épouvanté de quelques débâcles bruyantes, de quelques déconfitures sensationnelles. Echaudé par les spéculations manquées des grandes entreprises de construction à Rome, par les ruines de l'industrie automobile à Turin et à Milan, par les faillites de l'industrie cotonnière un peu partout, il craint l'eau froide et préfère placer son argent en compte courant chez les banquiers, ou acheter des fonds d'État. Les sollicitations de ce côté ne lui manquent pas.

On a pu s'étonner de la facilité avec laquelle les 1200 millions de lires de bons du Trésor, à 4 p. 100, émis en ces dernières années, avaient été absorbés par le marché italien. On peut affirmer qu'ils l'ont été au détriment du commerce et de l'industrie nationale.

Nous avons vu que les industriels italiens reprochaient au gouvernement son hostilité, sa défiance. Hélas! c'est un reproche qu'ils devraient généraliser à la grande masse de leurs compatriotes. N'est-ce pas la conséquence de l'emballement, le revirement trop brusque mais naturel au tempérament méridional porté à l'exagération presque par instinct?

La personnalité un peu trop effacée de l'industriel italien n'a pas été cependant étrangère, pendant longtemps, à sa mise en quarantaine de la part du gros public.

La psychologie de l'industriel, comme celle de l'ouvrier, se ressent encore en Italie de son origine récente. On retrouve, chez les deux, bon nombre des mêmes défauts qui ont du reste les mêmes causes et qui dépendent essentiellement de l'absence d'un passé de tradition et d'instruction.

La génération qui s'est trouvée à la tête des affaires au moment du réveil économique de l'Italie, manquait, il faut bien l'avouer, d'une bonne partie des qualités qui lui auraient été indispensables. Elle devait surtout se ressentir de son manque de préparation et de la limitation de sa culture.

Encore, à l'heure actuelle, on se plaint, en Italie, de l'encombrement des carrières libérales : tout le monde y est ou avocat ou ingénieur; non seulement les familles aristocratiques, mais les bourgeois continuent, par vanité, à pousser leurs enfants vers les études universitaires. Le commerce et l'industrie doivent être réservés, d'après eux, aux intelligences inférieures, aux ratés, aux mal doués.

La classe industrielle italienne n'a été dans ses débuts constituée en réalité que par des anciens ouvriers, plus entreprenants, plus intelligents, plus économes que les autres, qui, jouant des coudes dans la mêlée, avaient su profiter de l'heure et des circonstances. Les exemples sont nombreux encore de ces individus qui, passant du rôle de salarié à celui de patron, se sont installés, modestement au début, puis

par leur travail, leur capacité, leur tenace volonté, ont su développer leur initiative et se trouvent à la tête de formidables entreprises. Ils sont naturellement admirables et l'on ne peut que s'incliner devant les représentants d'une jeune industrie qui n'ont pas seulement le mérite d'avoir doté la nation d'une force incontestable, mais qui ont su le faire en triomphant des difficultés sans nombre qui s'opposaient à leur effort, difficultés matérielles et intellectuelles inconnues à la grande majorité de leurs collègues des autres pays. Leur réussite est toute à leur honneur.

La classe industrielle s'est néanmoins ressentie, en tant que classe, de ce défaut d'origine. Il lui a manqué non seulement l'éclat qui lui aurait été utile pour s'imposer mais la base de connaissances que ne peut remplacer la pratique et qui est devenue toujours plus indispensable à la solution des nombreux problèmes économiques et scientifiques qui assaillent l'industriel moderne.

L'industriel italien a, pendant de trop nombreuses années, limité son activité à l'exploitation matérielle de son usine. Souvent les inventions nouvelles, les progrès de la science, les transformations des méthodes ne lui sont parvenus à travers les murailles de son atelier, où il aimait à se cloîtrer, qu'en retard, affaiblis, comme par un écho atténué et déformé. Les perfectionnements techniques étaient appliqués par lui lorsqu'ils étaient le résultat de son expérience, ils n'étaient acceptés qu'avec difficulté et lenteur lorsqu'ils dépendaient de celle des autres.

Sa mentalité commerciale, et je m'efforcerai de le prouver, a surtout souffert de son isolement presque volontaire et de son défaut de préparation à la rapide compréhension de l'évolution qui a bouleversé les marchés internationaux du monde moderne. Fier à juste titre des connaissances qu'il avait péniblement acquises par son travail pratique et personnel, il est devenu facilement la proie de la routine et son esprit, insuffisamment cultivé, accueillait sans enthousiasme

les modifications aux systèmes qu'il avait appris à appliquer et qu'il n'aurait jamais songé à perfectionner.

Les grandes qualités de l'industriel italien, son activité laborieuse, tenace, inlassable, son esprit d'économie, son intelligence, ont, pendant de nombreuses années, neutralisé l'influence de ses défauts. Le jour est cependant venu où il s'est trouvé oublié, et où il s'est rendu compte de son isolement dans la société de son pays, qui avait marché à pas gigantesques dans la voie tracée par le progrès et par les idées nouvelles. Il s'est trouvé isolé au point de vue financier. Quand le développement de son organisation l'a obligé d'avoir recours au crédit, il s'est rendu compte que le public l'ignorait ou le connaissait mal.

Il s'est trouvé isolé au point de vue social. Je parlerai, dans un autre chapitre, des conflits ouvriers, de l'organisation de la main-d'œuvre et des nombreuses lois que l'Italie a cru devoir appliquer pour donner une satisfaction aux réclamations trop bruyantes de son prolétariat.

L'industriel italien, brusquement mis en présence de tout ce mouvement, s'est senti non seulement désarmé, mais mal préparé et très mal soutenu par le reste de ses concitoyens. La coalition de l'élément ouvrier contre ses intérêts l'a affolé.

Habitué par son ancienne expérience au régime familial de l'atelier, il aimait à se croire le père de ses ouvriers : il les traitait avec bienveillance, se souvenant de son origine, mais il exigeait le respect, l'obéissance passive aux ordres du patron. L'organisation ouvrière fut considérée par lui comme un acte de révolte, presque de trahison. Des luttes, des défaites répétées furent nécessaires pour lui faire courber la tête en acceptant le fait accompli. Il ne consentit à traiter avec les syndicats ouvriers qu'avec une sourde rancœur, après une période trop longue de résistance obstinée, où il s'était entêté dans une position purement négative qui le rendit encore moins sympathique et populaire.

Sa personnalité effacée l'avait, d'autre part, tenu éloigné pendant trop longtemps de la vie publique, de la politique et son influence avait été nulle dans l'élaboration d'une législation dont il était le principal intéressé. L'élément industriel est encore fort peu représenté à la Chambre italienne : l'on peut affirmer qu'il y était presque ignoré il y a vingt ans. Les lois financières, fiscales, sociales ont été préparées, discutées et approuvées sans sa collaboration et souvent elles compromettent sérieusement des intérêts qui n'ont pas eu de défenseurs.

La classe industrielle a compris en ces dernières années le devoir qui s'imposait à elle, devoir qui, du reste, se réduit à la sauvegarde non seulement de sa responsabilité sociale, mais de son existence.

L'Italie contemporaine assiste à une sérieuse réaction contre l'attitude passive des industriels d'autrefois. Les écoles commerciales se développent en même temps que l'enseignement technique. L'université Bocconi de Milan, les écoles supérieures de Venise, de Turin, de Gênes forment une nouvelle génération qui descend dans l'arène solidement armée pour le combat économique. Après une période de tâtonnements inévitables, les programmes de ces institutions, fort fréquentées, se sont modelés sur ceux des meilleures écoles de France et d'Allemagne.

Les industriels se sont aussi persuadés de la nécessité qu'il y avait pour eux de briser le cercle d'isolement où ils s'étaient confinés. En face des ligues d'amélioration ouvrières se sont constituées des ligues de défense patronales. Elles n'ont pas le but exclusif de s'opposer aux revendications prolétariennes, mais le rôle bien plus noble de conciliation et d'études. On s'efforce d'éviter les conflits, on y discute les projets de lois, les réglementations du travail. L'industriel prend enfin une part active à la vie nationale, il se fait connaître et apprécier.

Des qualités presque ignorées se révèlent, des énergies latentes se développent et s'affirment. Il y a

dans ce mouvement toute la belle vitalité méridionale, tout l'enthousiasme des natures promptes. On se heurte encore à des crises de découragement, à des périodes de marasme où la classe industrielle paraît retomber dans son apathie d'autrefois. Elles ne peuvent être que passagères, car l'industriel italien a certainement compris qu'il a le droit d'avoir confiance en lui-même, qu'il a le devoir de s'imposer à la nation, car l'avenir est pour lui généralement rempli de belles promesses.

CHAPITRE II

La Sériciculture

Le plus grand marché de cocons de l'Italie. — Ce que représente la soie pour l'Italie. — La décadence de la sériciculture. — L'espoir d'un réveil de l'Italie méridionale. — Une visite à la station séricicole de Padoue. — Ascoli et l'industrie du grainage.

Si jamais vous avez l'occasion de vous trouver en Piémont dans la première semaine du mois de juillet, allez à Coni assister à un marché de cocons. Le spectacle est curieux, caractéristique.

Il faudra vous lever de bon matin : à cinq heures, on ouvre le marché et vers sept heures, même quand il y a eu 200 000 kilogrammes sur la place, tout est terminé.

Bien avant le jour, par toutes les routes de la province qui convergent sur le chef-lieu, les paysans arrivent avec leur récolte. Une longue théorie de charrettes, aux attelages variés, se développe lentement dans la nuit claire. Les lanternes, au bruit cadencé des sonnailles, montent sans interruption, en file indienne, à la ville où se tient le plus grand marché de cocons de l'Italie.

Sur les chars les familles sont installées : les femmes et les enfants sommeillent, accroupis sur de grands paniers cylindriques, tressés en jonc — les gorboni — qui contiennent la précieuse marchandise. Le père, le mari, conduit par la bride l'âne ou le cheval.

Des lignes à la craie ont été tracées sur le sol de la place. Les paniers sont rangés, à leur arrivée, d'après ce plan régulier. Derrière eux, les vendeurs s'installent. Ils attendront ainsi silencieusement, avec patience, que le drapeau, hissé au pavillon du poids public, à cinq heures précises, donne le signal du début des opérations.

Les gorboni sont recouverts par des linges très blancs : l'acheteur ne peut faire, à l'avance, le choix des lots de meilleure qualité. Défense absolue de soulever la serviette ou le drap, défense de toucher, sous peine d'amende.

Pour mieux résister à la tentation, dans un coin de la place, sous les arcades, le bataillon des acheteurs est groupé. On discute avec animation les prix du marché de la veille, on évalue l'importance de celui de la journée.

Dans la première lueur du jour naissant, les chars continuent à arriver, les paniers à s'aligner.

Là-bas, dans le lointain, les cimes des Alpes se dorent aux rayons du soleil qui se lève, les brumes légères qui estompaient l'horizon se dissipent : le cadre de la grande place s'anime dans l'air frais du matin.

Les paysans ont endossé leurs habits du dimanche, les femmes ont noué sur leur tête le foulard aux couleurs les plus éclatantes. Un détail du costume, une coiffe, une jupe bordée de rouge, dénonce celles qui sont venues de loin, de la montagne, du côté de la frontière. Les vieilles sont assises par terre à côté d'un petit panier qui représente leur part personnelle, celle qu'il est d'usage de leur abandonner et qui leur permettra, tout à l'heure, après la vente, quelque achat dans les boutiques de Coni. Ce n'est pas, du reste, la plus belle partie du lot. La dîme traditionnelle de la femme est généralement constituée par ce que l'on appelle « l'hôpital », ramassis des cocons produits par des vers malades ou paresseux, cocons faibles ou tachés.

La place est maintenant presque pleine : à gauche, les paniers et leurs propriétaires ; à droite, la forêt des brancards, des attelages vides. Il fait grand jour, il fait beau.

L'horloge de la mairie a sonné lentement les cinq coups attendus : le drapeau tricolore claque dans le ciel pur, le marché est ouvert. Un frémissement houle la masse : les paniers sont découverts. Et l'ennemi avance. L'ennemi, c'est l'acheteur. Quoique les cours du marché de la veille soient affichés, les paysans — ne sont-ils pas pareils dans tous les pays ? — ont la conviction que l'on essayera de les tromper. Rarement le premier amateur réussit à s'entendre avec le vendeur.

Les cocons font sur le brun uniforme des paniers des taches éclatantes et diverses. Il y a toute la gamme des jaunes. C'est la couleur pâle, rosée, des races pures du Piémont ; l'or brutal des croisés de Chine ; le safran, à reflets verdâtres, des croisés du Japon. Quelques gorboni, de plus en plus rares, de cocons blancs, plaquent leur note immaculée sur la masse dorée qui coule entre les doigts experts des acheteurs.

Dès l'ouverture du marché, les discussions battent leur plein. Un bourdonnement confus, un bruissement sans éclats de voix emplit la place. A chaque partie, — c'est ainsi que l'on nomme le lot composé de deux, trois, dix, vingt paniers, — il y a un acheteur. Le carnet à souche à la main, le crayon sur l'oreille, il essaye de convaincre le paysan.

L'acheteur parle beaucoup : le vendeur écoute et surveille du coin de l'œil son voisin. Il accepte difficilement le prix qui lui est offert avant de s'être rendu compte de celui que l'on propose à côté de lui.

Son incertitude oblige l'acheteur à l'abandonner. Il passe à un autre lot, non sans se retourner plusieurs fois pour surprendre, si possible, un geste de rappel, de consentement. Il est immédiatement remplacé devant les paniers par un concurrent qui guettait son départ. Et les palabres recommencent.

Quelques affaires sont enfin conclues : des paniers se recouvrent des mêmes linges blancs qui les protégeaient à leur arrivée. Comme tout à l'heure, on ne peut y toucher.

Les ventes se succèdent, se pressent. Les discussions sont moins longues : elles deviennent plus animées, le diapason des voix monte rapidement. Les femmes s'en mêlent. Quelques-unes engagent le mari à céder, d'autres prennent à partie l'acheteur. Il n'est pas raisonnable; la veille on a payé 1/2 lire de plus un lot bien moins beau, le voisin a obtenu une fraction de lire au-dessus de l'ultimatum offert.

Et peu à peu les vides augmentent. Emportés sur les chars, les paniers se dirigent vers les magasins des filateurs ou du côté du poids public. Les derniers groupes se forment autour des lots qui restent. Ils se dissipent à leur tour.

A sept heures, la place, inondée de soleil, a repris son aspect monotone de place trop grande d'une petite ville de province : quelques gamins cherchent les cocons tombés par mégarde, les balayeurs font disparaître les papiers, la paille qui traînent.

C'est fini jusqu'au lendemain matin.

On traite ainsi à Coni, en l'espace de quinze jours environ, dans les années de récolte normale, de 800 000 à 1 200 000 kilos de cocons. Cela représente une valeur moyenne de 3 millions et demi de francs.

Les mêmes ventes se répètent du 15 juin au 10 juillet dans tous les centres ayant quelque importance du Piémont, de la Toscane, de la Vénétie, de la Romagne. En Lombardie, où la production séricicole est cependant plus intense, les marchés sont moins nombreux et moins importants. Les filateurs ont pris l'habitude, dans cette région, de s'assurer à l'avance les lots des grands propriétaires fonciers. Les prix ne sont pas fixés au moment de l'achat, mais sur des moyennes auxquelles viennent s'ajouter des primes correspondant non seulement à la qualité des cocons, mais à certaines conditions de vente et de livraison.

En l'espace d'un peu moins d'un mois on vendait ainsi en Italie, il y a quelques années à peine, plus de 55 millions de kilos de cocons, représentant, suivant les cours, de 200 à 250 millions de lires. Les récoltes diminuent chaque année et l'on n'atteint plus, depuis trois ans, 50 millions de kilos.

C'est encore une quantité énorme : elle est cependant insuffisante à la consommation des bassines de la filature italienne. Les industriels doivent importer plus de 20 millions de kilos de cocons, ce qui équivaut à une soixantaine de millions de lires.

Il serait donc naturel, à première vue, de croire au développement prospère de la sériciculture italienne.

La réalité est cependant tout autre. Dans de nombreuses régions, dans les provinces de Turin, d'Alexandrie, de Coni, par exemple, en Toscane, en Calabre, chaque année accuse une nouvelle réduction. Les filateurs se demandent s'ils seront obligés, dans un avenir plus ou moins rapproché, de limiter leur production, faute de matière première.

La question n'est pas seulement intéressante au point de vue de l'industrie de la soie : elle représente un problème très grave, peut-être vital, pour l'économie de toute la nation.

Il ne faut pas oublier, en effet, ce qu'est la soie pour l'Italie. Dans le chiffre total de 2 milliards environ que représentent ses exportations, la soie figure pour 600 millions, soit pour plus d'un tiers.

C'est de beaucoup la première des exportations italiennes, celle qui distance facilement toutes les autres. Dans la classification douanière le chiffre le plus important, après la soie, est fourni par la seizième classe qui comprend les céréales, les farines, les pâtes alimentaires, le riz, les légumes, raisins, fruits, conserves, etc., et, avec tout cet ensemble de produits agricoles variés, ne réussit pas à atteindre 300 millions, c'est-à-dire la moitié de celui de la soie.

Que deviendrait le budget du royaume si cette

exportation venait à disparaître ou à diminuer considérablement?

Il est étonnant de constater, en présence de cette royale suprématie, que le gouvernement italien n'ait, jusqu'en ces dernières années, témoigné que de l'indifférence pour les intérêts de la sériciculture. Il s'est préoccupé, nous le verrons par la suite, de créer en Italie, et d'y faire vivre, un certain nombre d'industries artificielles, ne dépendant en aucune sorte de l'agriculture ou des richesses naturelles. Par contre, il a affecté de se désintéresser de la prospérité, de l'avenir de celle qui était peut-être la seule, la grande industrie nationale.

Les seules fois où l'on a songé à la soie, c'est au moment des traités de commerce et pour la sacrifier.

Les mauvaises langues prétendent que les éducations des vers à soie et toutes les opérations manufacturières de la transformation du précieux textile n'occupant que des femmes ont une influence électorale absolument nulle. Le féminisme n'ayant pas encore conquis en Italie le droit de vote, la voix des *soyeux* serait trop faible pour se faire entendre à Rome.

Quoi qu'il en soit, il faut avouer que l'attitude des ministères qui se sont succédé jusqu'en 1912 a été pour le moins étrange, surtout quand on la compare aux efforts accomplis par tous les pays du monde dans le seul but de conserver ou de développer cette même production.

En France, une prime de 0 fr. 60 par kilo de cocons est accordée par l'Etat à l'agriculteur. J'aurai l'occasion de rappeler dans un autre chapitre les primes françaises à la filature et la protection douanière consentie au moulinage de la soie.

L'Autriche a imité notre système de primes : elle prépare l'instruction séricicole dans les classes des écoles primaires. La station de Trente, organisation parfaite de recherches scientifiques et de vulgarisation pratique, contrôle les graines distribuées par les soins

de l'Etat aux paysans : des inspecteurs surveillent les éducations, en assurent la bonne réussite.

La Hongrie a élevé la sériciculture à une véritable fonction de l'Etat. Le gouvernement produit et distribue les graines, surveille les éducations, a le monopole de l'achat et de la vente des cocons.

Que sont encore ces preuves de bienveillante sollicitude en comparaison de l'œuvre gigantesque accomplie en dix ans par le gouvernement du plus formidable concurrent de l'Italie, le Japon?

En 1872, l'Empire du Soleil Levant exportait en Europe et en Amérique 720000 kilos de soie. Ce chiffre a passé à 11 millions de kilogrammes. C'est le résultat d'un programme parfaitement établi et merveilleusement réalisé que je ne puis analyser ici. Qu'il me suffise de rappeler, à titre d'exemple, que pour la seule instruction séricicole le Japon dépense plus d'un million et demi par an.

L'Italie occupait, il n'y a pas bien longtemps encore, la première place dans le monde comme production soyeuse : le Japon l'a détrônée.

Devrait-elle, après avoir perdu sa suprématie, envisager la possibilité de se voir un jour rayée de la carte séricicole?

Je ne le crois pas; mais je ne puis m'empêcher de douter aussi de l'efficacité d'une intervention directe de l'Etat. L'exemple de la France est frappant. Malgré les primes, la production des cocons n'a pas augmenté depuis vingt ans : chaque année marque, au contraire, une nouvelle diminution. Les 0 fr. 60 qui viennent s'ajouter pour les cultivateurs au prix payé par les filateurs servent à l'équilibrer, à assurer à l'agriculture un modeste bénéfice dans les années assez nombreuses où les cours des soies ne pourraient permettre des limites rémunératrices.

Les éducations des vers à soie n'en demeurent pas moins l'une des cultures les moins prospères, celle que l'on remplace sans regret toutes les fois que l'occasion se présente. La prime n'a fait que mettre le frein

à la dégringolade rapide de la sériciculture française : c'est l'oxygène que l'on donne à un malade dont l'état est déjà fort grave lorsque l'on n'a presque plus l'espoir de le sauver.

Il aurait été, du reste, impossible à l'Italie d'adopter le système des primes dans une mesure efficace. Où aurait-elle pris les 25 à 30 millions nécessaires? La production italienne est au moins sept fois supérieure à celle de la France et le budget de la Péninsule n'a jamais présenté de larges disponibilités permettant un tel luxe de protection directe.

Les sériciculteurs italiens n'ont jamais osé demander à l'Etat de leur venir en aide.

Ils fondent leurs espoirs sur le développement dans l'Italie méridionale de la production de la matière première qui leur fait défaut.

La Calabre, les Abruzzes, la Campanie, la Sicile, les Pouilles pourraient devenir rapidement, à leur avis, les meilleurs centres d'approvisionnement de leurs usines. On limiterait ainsi les importations sans cesse croissantes des cocons du Levant et l'on comblerait éventuellement le déficit que provoquerait une nouvelle diminution des récoltes de l'Italie septentrionale.

Les souvenirs du passé justifient cet espoir. Si les Pouilles et la Basilicate n'ont fait autrefois que de timides essais séricicoles, les Calabres, la Campanie une partie des Abruzzes, et la côte orientale de la Sicile eurent, jusque vers la moitié du dix-neuvième siècle, une place assez importante dans cette production.

Sur les 69 millions de ducats qui représentaient le chiffre de l'exportation générale du royaume des Deux-Siciles, la soie se réclamait d'un bon quart. Cette production locale de 15 millions de kilos de cocons est actuellement réduite à moins de 3 millions de kilos.

J'ai eu l'honneur de faire partie d'une commission qui, nommée en 1907 par le gouvernement, a étudié le problème séricicole italien.

Nous avons essayé de nous rendre compte des

causes de cette rapide décadence dans des régions où le mûrier est plus qu'ailleurs prospère et où les conditions économiques, fort peu brillantes, ne légitiment pas l'abandon d'une ressource peut-être modeste, mais non méprisable.

Nous nous sommes convaincus que l'industrie méridionale de la soie — celle de la Calabre avait une certaine renommée — ne prospérait autrefois que grâce à un régime de protection et de privilèges. Quand il vint à lui faire défaut, elle se trouva trop faible pour la lutte contre la concurrence. Vaincue d'avance par la production manufacturière moderne, cette industrie aux traditions et à l'organisation vieillottes se replia sur elle-même et se laissa mourir. Les métiers cessèrent de battre : la production locale des filatures et des cocons, désemparée, éloignée de tout centre de consommation, essaya péniblement de se créer de nouveaux débouchés.

La pébrine et les maladies des vers à soie survinrent pour donner le coup de grâce à la sériciculture méridionale, déjà fort affaiblie. Elle ne se donna pas la peine de réagir : les découvertes de Pasteur et de Cornaglia ne pouvaient avoir de prise sur un organisme qui dépérissait depuis longtemps.

Le mirage des cultures plus rémunératrices, l'engouement pour la viticulture correspondant à la crise du phylloxéra en France, détournèrent les paysans et les propriétaires des éducations des vers à soie. C'était cependant la récolte la plus sûre, celle qui demandait le moindre effort, celle qui répondait le mieux aux conditions naturelles et sociales de ces régions peu fortunées.

La loi de 1912 qui fut, le résultat pratique de nos travaux, a mis à la disposition des intérêts de la soie en Italie une somme annuelle d'environ 1 million de lires. Elle marque un réel progrès : le budget italien ne disposait, avant la promulgation de cette loi, que de 9 000 lires en faveur de la plus grande production nationale!

Une bonne partie du million dernièrement accordé servira, sans doute, à tenter le réveil séricicole de l'Italie méridionale. On se propose d'y créer des pépinières de mûriers qui seront distribués gratuitement aux agriculteurs. Des étouffoirs pour les cocons seront installés en Calabre, en Campanie, dans les Pouilles. Ils permettront aux agriculteurs, réunis en coopératives, de résister aux rares acheteurs qui exploitaient leur désorganisation et leur éloignement de tout centre industriel. L'instruction séricicole sera développée dans les écoles primaires, des éducations modèles instituées par les chaires ambulantes d'agriculture. C'est un beau programme : ce sera certainement de la bonne semence pour l'avenir.

En attendant la moisson méridionale, que deviendra la sériciculture dans les régions qui, actuellement, alimentent la filature en Piémont, en Lombardie, en Vénétie? J'ai constaté tout à l'heure la tendance prononcée au fléchissement des chiffres de la production. A quelles causes peut-on attribuer cette décadence en dehors de celles auxquelles j'ai déjà fait allusion?

Un député socialiste, M. Samoggia, a déclaré à la Chambre, il y a quelques années, qu'il fallait s'opposer à tout essai de sauvetage d'une production que tout bon Italien devait plutôt souhaiter de voir rapidement disparaître de son pays.

L'industrie de la soie, s'est-il écrié, est l'industrie des peuples pauvres!

Cette boutade a soulevé les protestations indignées des intéressés : j'ai probablement fait chorus avec eux.

Et cependant, est-ce que M. Samoggia avait réellement tort? Lorsque je parlerai de la filature et du moulinage de la soie en Italie, tout en en constatant les progrès, je serai obligé de reconnaître que c'est la seule industrie de la Péninsule qui ait conservé le triste privilège des salaires de misère. N'en est-il pas de même en France?

L'agriculture n'est pas mieux partagée. La concurrence asiatique, la démocratisation de la soie, ont eu

pour conséquence la diminution presque constante du prix de ce textile. Si l'on consomme deux fois plus de soie qu'il y a quarante ans, on la vend aussi la moitié moins cher. Cette dépréciation qui s'est naturellement reportée sur la matière première a durement éprouvé le paysan.

On évaluait autrefois en Italie le bénéfice de l'agriculteur s'adonnant à l'éducation des vers à soie, à 1 fr. 50 par journée de travail, pour une once de graines. Malgré les progrès réalisés par l'application des méthodes scientifiques, ce bénéfice est actuellement réduit de 30 p. 100. Il peut être encore intéressant pour le budget familial quand ce sont les femmes et les enfants qui s'occupent des éducations : il est insuffisant pour toute exploitation devant avoir recours à de la main-d'œuvre salariée.

La cueillette de la feuille du mûrier représente souvent des frais que le prix de vente du cocon ne permet pas de supporter. Je connais, en Piémont, de nombreux propriétaires qui, après avoir laissé pendant plusieurs années la feuille sur leurs mûriers, ne trouvant pas à la vendre à une limite qui compensait le coût de l'effeuillage, se sont décidé à couper les arbres qui gênaient les labours et les autres cultures.

En Vénétie et en Frioul on a essayé par un nouveau procédé d'éducations d'éliminer en partie cet obstacle.

Sans entrer dans des détails techniques, il me suffira de dire que cette méthode consiste essentiellement à remplacer les claies sur lesquelles en Piémont et en Lombardie, comme en France, on dispose les vers, par des plans inclinés reliés entre eux de manière à former de longs chevalets. Les branches de mûrier, non effeuillées, sont placées contre ces chevalets. C'est un retour à la nature, au système primitif des régions où la chenille du bombyx cherche sa nourriture elle-même sur les arbres.

On évite par ce procédé non seulement la dépense de la cueillette, mais aussi celle du délitage, opération qui consiste à enlever les déchets de feuilles qui

restent sous les vers. L'économie réalisée est évaluée à 61 lires par once de graines mises à l'éclosion.

A Portici, près de Naples, le professeur Leonardi est arrivé aux mêmes résultats par l'essai des éducations en plein air sous des cabanons constitués par des toits de chaume soutenus par de simples montants en bois. C'est la reproduction des « tilimbars » employés en Perse et dans le Turkestan. La feuille est aussi donnée dans ce cas aux vers directement sur les branches du mûrier.

La sériciculture italienne s'efforce ainsi de réduire le coût de sa production ayant renoncé à tout espoir d'augmentation des prix de vente des cocons. N'est-ce pas une confirmation de la thèse exposée par M. Samoggia ? La France, d'autre part, ne lui donne-t-elle pas raison par la décadence de cette culture qui ne trouve plus sa raison d'exister dans un pays plus riche que l'Italie ? Les progrès formidables du Japon ne peuvent-ils être expliqués par le défaut d'autres ressources industrielles plus rémunératrices, par la supériorité qui lui donnent des salaires de moitié inférieurs à ceux de l'Italie ? Si pendant deux années nous avons assisté à un arrêt imprévu de la progression jusqu'alors constante de la production japonaise, peut-on s'empêcher de rapprocher ce fait de la constatation d'une amélioration générale des conditions économiques de l'Empire asiatique ?

Les progrès de l'Italie moderne constituent la cause plus certaine du déclin de sa prospérité séricicole.

Une maladie des mûriers, encore peu connue en France, la *diaspis pentagona*, menace aussi sérieusement l'avenir de la sériciculture. La *diaspis* est un insecte, un parasite importé du Japon, paraît-il. Les branches des arbres malades sont recouvertes d'une sorte de farine blanche formée par des follicules qui entourent le mâle, peu nuisible sinon en sa qualité de reproducteur. Les femelles, qui s'abritent sous un bouclier, sorte de carapace très dure, de la grosseur

d'une tête d'épingle, se fixent par un aiguillon dans le bois et épuisent la plante en se nourrissant de sève.

Le terrible insecte ne limite pas ses ravages aux mûriers : on le retrouve sur les arbres fruitiers, sur les plantes légumineuses, sur la vigne. Une loi spéciale a été votée par les Chambres italiennes contre la *diapis*. Les propriétaires des zones infestées sont tenus, sous peine d'amendes, à faire subir aux arbres des raclages avec des brosses spéciales et à les soumettre ensuite à des aspersions de liquides à base d'huiles lourdes de goudron. Les paysans trouvent que le jeu ne vaut pas la chandelle. Les régions où les autres cultures prospèrent, appliquent le remède radical : on coupe les mûriers et l'on ne parle plus de vers à soie.

Depuis deux ans on essaye d'acclimater en Italie la *prospaltella*, autre insecte venant aussi du Japon et qui se nourrit exclusivement de *diaspis* : le parasite du parasite. Les expériences paraissent concluantes.

Je me demande, me disait M. le sénateur Gavazzi, l'un des plus distingués « soyeux » de la Lombardie, comment la sériciculture italienne a trouvé la force de résister à la coalition des éléments divers qui conspirent contre elle. Nature, vie sociale, gouvernement, tout paraît avoir juré sa perte !

Il faut chercher la réponse à la question de M. Gavazzi dans les progrès des méthodes scientifiques réalisés et appliqués par la sériciculture italienne, dans le développement de l'instruction et dans l'amélioration du grainage.

Le paysan italien ne suit certainement pas encore toutes les règles des méthodes scientifiques. Malgré la bonne croisade des chaires ambulantes d'agriculture, la routine triomphe souvent et l'on croit encore dans les provinces les moins arriérées que la précieuse chenille est soumise à des influences occultes qui en assurent la réussite ou en consomment la perte. On ne se déciderait pas, en Piémont, à placer les graines à l'incubation avant de les avoir promené en procession et les avoir fait bénir le jour de la Saint-Marc.

Il est encore difficile de décider les campagnardes à ne pas faire éclore les petits vers dans leur corsage ou sous la paillasse de leur lit.

Que de progrès ont été néanmoins réalisés sur les procédés empiriques d'il y a une trentaine d'années ! Si dans les magnaneries les thermomètres et les hygromètres sont encore rares, on y a enfin compris que la meilleure prophylaxie contre les maladies était la propreté.

Le paysan craint encore le tonnerre qui fait « tomber » l'éducation, mais il a appris à désinfecter les chambrées, à y laisser largement pénétrer l'air et la lumière.

Le nombre des éducateurs de vers à soie a peut-être diminué en Italie, depuis quelques années, dans une proportion beaucoup plus inquiétante qu'on ne le suppose. L'augmentation du rendement des graines mises à l'éclosion compense heureusement, en le masquant, une bonne partie du déficit.

Les progrès des sériciculteurs et les meilleurs résultats qu'ils obtiennent sont dûs à l'œuvre patiente d'enseignement des titulaires des chaires ambulantes d'agriculture et des observatoires séricicoles. Leur travail de pénétration a été fait timidement, presque à l'insu des intéressés, sans grands frais pour l'État, sans la collaboration de l'industrie. Les preuves de l'efficacité de leurs efforts sont évidentes : en France une once de graines donne en moyenne 39 kilos de cocons : dans l'Italie du Nord ce rendement dépasse depuis trois ans 50 kilogrammes.

La station séricicole de Padoue et l'industrie du grainage ont droit spécialement à la reconnaissance de l'agriculture et de la filature italiennes.

Je suis allé rendre visite à M. le professeur Verson qui depuis 1871 dirige la station de Padoue.

La vieille ville, où l'herbe pousse dans les rues silencieuses, a la paisible tranquillité chère aux savants, aux penseurs. La fièvre de notre époque avide de luttes et de jouissance paraît l'avoir épar-

gnée; elle s'abandonne, heureuse, à sa paix solitaire.

Les frais pour l'entretien des locaux très modestes occupés par la grande station séricicole italienne n'ont jamais dû grever lourdement le budget de l'État. On a loué une maison à l'aspect fort bourgeois et on a transformé, très économiquement, les appartements en salles d'étude, en laboratoires, en musée. Contre les parois blanchies, il y a longtemps, les vitrines les plus disparates de style et de forme s'alignent... la salle des expériences a un petit air de cuisine assez modeste. On sent partout, dans l'outillage, dans les meubles, l'effort économe et lorsque l'on songe à l'œuvre accomplie, un sentiment de tristesse pèse sur l'admiration que l'on éprouve pour ces hommes qui, tout en consacrant leur vie à une mission profondément nationale, ont dû souvent la sentir entravée par la plus mesquine question d'argent.

M. Verson est un savant et un modeste. Il est heureux lorsque l'on vient le voir; il est ravi de trouver quelqu'un s'intéressant à ses travaux.

Les visites ont cependant l'air de l'étonner : elles ne doivent pas être fréquentes, il s'est habitué à vivre ignoré. Il a trop longtemps végété dans l'ombre sans que l'on parût vouloir se douter de son labeur patient et utile.

Je me souviens de l'avoir vu à Rome, aux séances de la Commission d'enquête séricicole. Il paraissait inquiet, troublé d'avoir été arraché à ses études. Son bon regard clair s'affolait derrière les verres de ses lunettes quand on lui demandait un avis, un conseil. Sa physionomie s'illuminait lorsqu'il pouvait pressentir que l'on allait enfin s'occuper sérieusement de la station de Padoue, de cette institution que seule son énergie inlassable a empêché depuis si longtemps de sombrer dans la disette.

Depuis la promulgation de la loi de 1912 il a rajeuni : c'est un autre homme qui voit l'avenir rempli de promesses, qui bâtit de grands projets,

— Voyez, me dit-il, nous avons vécu depuis 1871 au jour le jour, sans espoirs en le lendemain. On nous avait alloué, au début, une somme annuelle de 15000 lire qui devait nous suffire non seulement à rétribuer le personnel d'enseignement de la station, mais à en constituer le matériel scientifique, celui des laboratoires, celui des écoles. Ne vous étonnez donc pas de la simplicité qui a présidé à notre installation. Notre bonne volonté n'a toujours pas suffi à combler les lacunes d'un outillage imparfait.

C'est le refrain de M. Verson en me servant de guide à travers les locaux de la station de Padoue.

— Nous ne pouvions mieux faire, s'excuse-t-il. La jeunesse, la certitude que nous avions de poursuivre une œuvre bonne, patriotique, nous a soutenu, le sentiment du devoir nous a permis de surmonter de nombreuses difficultés matérielles.

Je lui demande quelques détails sur cette œuvre de quarante années de recherches et de vulgarisation.

— La station de Padoue, me dit-il, devait, dans ma pensée, représenter un centre d'activité purement expérimentale et scientifique. Nous devions, après les avoir établis, populariser dans la masse des éducateurs de vers à soie les résultats pratiques de nos travaux. L'avenir appartient à ceux qui savent appliquer au travail les données de la science, à ceux qui savent faire produire à leur travail le plus d'effet possible. Tout mon programme se résume dans cette vérité essentielle.

Les observatoires séricicoles ont permis la diffusion en Italie des méthodes rationnelles d'éducation, de la prophylaxie contre les maladies des vers. Ces excellents collaborateurs, généralement anciens élèves de notre école, se sont multipliés rapidement. Nous sommes arrivés à en compter soixante-dix.

M. Verson a ouvert une porte qui donne sur une salle bien illuminée, assez vaste. Une vingtaine d'auditeurs se pressent autour de grandes tables. Le professeur Quajat développe une leçon sur l'évolution

du tube intestinal du ver à soie. Les préparations anatomiques passent sous les microscopes et l'attention des élèves n'est pas troublée par notre brève apparition. Ils observent, commentent, tandis que le maître expose sa théorie avec la cadence chantante que donne l'accent vénitien.

— Nous possédons plus de soixante-dix mille préparations microscopiques, avoue, avec une sorte de fierté, mon aimable guide, et il me montre cette collection unique où tous les organes du ver à soie, dans toutes les phases de sa métamorphose, de l'embryon à la larve, de la chrysalide au papillon, sont morcelés, sectionnés presque à l'infini.

Je ne puis m'empêcher de regarder avec une admiration respectueuse ces deux hommes qui seuls, malgré tout, malgré tous, ont su et voulu fournir un effort aussi intense.

On surprend mon regard et la modestie s'effarouche.

— Nous avons reçu des dons importants, rectifie M. Verson. Voyez notre musée.

Il m'entraîne dans les salles où dans des vitrines s'alignent des bocaux contenant des cocons de toutes les provenances : dans des cadres sont piqués les papillons de toutes les races connues. Plus loin, des modèles en plâtre reproduisent les organes des vers à soie, démontrent les ravages de la pébrine, de la muscardine, de la flacherie, de la grasserie.

Ce monstre devant lequel je m'arrête curieusement, n'est que le *sprectococcus pastorianus* agrandi. C'est le microbe découvert par Pasteur. M. Verson m'explique les derniers travaux de Saivamura, un savant japonais, qui a continué les recherches du grand Français.

Dans une chambre que l'on entr'ouvre, une surprise m'attend. Quoique nous soyons à la fin d'octobre, sur des claies, une éducation de vers, fort prospères, dévore des feuilles de mûrier.

Le directeur qui s'amuse de mon étonnement me

dit comment il peut obtenir ces résultats hors saison. La station possède une pépinière de mûriers qui couvre deux hectares. Toutes les espèces de l'arbre à soie y sont cultivées et l'on réussit à avoir de la feuille jusqu'à la fin de l'automne. L'éclosion des graines est obtenue en les soumettant à un courant électrique.

Nous causons longuement du passé et surtout de l'avenir.

M. Verson m'avoue que pendant un certain nombre d'années, son collaborateur et ami Quajat a été détaché de la station de Padoue pour aller prêcher la croisade de la sériciculture dans l'Italie méridionale. Ce n'était pas dans le programme et Padoue a souffert de ces absences répétées : des travaux utiles ont été retardés, quelquefois même abandonnés.

— Nous ne pouvions refuser : c'était une question trop importante pour l'industrie, pour l'avenir de la soie en Italie. Les résultats obtenus étaient satisfaisants. Nous avons réussi à décider de nombreux paysans des Pouilles, de la Campanie à essayer la nouvelle culture. Le ministère mettait à notre disposition le matériel nécessaire aux éducations. Actuellement, dans de nombreuses écoles, chaque année, les instituteurs continuent à prêcher par l'exemple. On apprend aux enfants à se familiariser avec les méthodes scientifiques de l'élevage : on leur prouve que la sériciculture, surtout dans ces régions peu favorisées, peut donner des bénéfices d'une réalisation rapide et facile. La curiosité attire au début de nombreux visiteurs, ils s'intéressent à la précieuse chenille et les éducations modèles, placées sous les yeux des paysans, à leur portée immédiate, valent bien mieux que les plus éloquentes conférences.

Notre œuvre dans l'Italie méridionale a été à peine ébauchée : il s'agit de la continuer, de la parfaire. La loi de 1912 a prévu l'organisation à Ascoli d'une nouvelle station séricicole qui devra s'occuper spécialement de cette mission.

— Est-ce qu'elle ne constituera pas une sorte de concurrence à Padoue ?

— Oh non, répond vivement M. Verson, Padoue va être rendue à son but essentiel, au programme scientifique et expérimental, en vue duquel avait été créée la station et que nous avons été obligés de négliger involontairement.

Il y a cependant dans le regard du savant une nuance de regrets : est-ce le serrement de cœur instinctif, jaloux, de l'homme d'action qui sent lui échapper une forme de son activité ? N'est-ce pas plutôt la pensée qu'on enlèvera à Padoue le collaborateur fidèle, l'ami des mauvais jours, qui sera certainement désigné pour présider à l'organisation de la nouvelle institution ?

M. Quajat ne se trouvera pas à Ascoli en pays inconnu, dans un milieu hostile à la sériciculture. La jolie petite ville des Marches qu'un vol et la générosité de Pierpont Morgan ont rendu célèbre, est fort connue dans le monde des sériciculteurs. C'est le centre le plus important de l'industrie du grainage. Plus de quatre mille ouvrières sont occupées, au moment de la récolte, aux éducations des vers, aux triages, à l'examen et à la sélection des graines, puis, au printemps, à leur expédition dans les différentes régions de l'Italie et de l'étranger. Plus de 370 000 onces de graine sont produites chaque année dans la province d'Ascoli : il y a quatre ou cinq ans, on arrivait à 500 000 onces. Le chiffre actuel représente la moitié de la consommation italienne, le reste est importé de France.

Nous demandons à M. Mari, le propriétaire de l'un des plus importants établissements de grainage, quelles sont les causes de la concentration à Ascoli de cette branche de l'activité séricicole. Il y a bien en Piémont et en Vénétie des graineurs qui ont su acquérir une renommée méritée, il n'en est pas moins exact que les Marches défendent avec succès cette prépondérance dans une industrie qui a constitué, pendant

de longues années, pour cette région, un véritable monopole.

— Il y a cinquante ans, nous répond-il, nous avons échappé, presque miraculeusement, à l'épidémie de pébrine qui sévissait en France et en Italie. Cette immunité, probablement due à des conditions spéciales et très favorables de climat et aux systèmes de culture employés dans les Marches, a développé rapidement ici l'industrie du grainage alors que l'on était obligé de chercher en Asie des races non atteintes par le terrible fléau. Nos industriels avaient compris de suite tout le parti qu'ils pouvaient tirer de cette situation privilégiée et, en adoptant les découvertes de Pasteur, ils ont organisé rapidement à Ascoli la sélection cellulaire, alors que les autres centres séricicoles perdaient un temps précieux à en discuter l'efficacité.

Nous avons ainsi pris de l'avance et depuis lors nous luttons pour ne pas nous laisser distancer.

Le système Pasteur a pour base deux règles essentielles : sélectionner les chambrées de vers à soie, afin d'opérer l'exclusion des éducations atteintes de flacherie et sélectionner les papillons pour éliminer les pontes des sujets corpusculeux.

En appliquant le premier de ces principes les graineurs d'Ascoli font des éducations spéciales de vers. L'une des magnaneries de l' « Istituto Bacologico E. Mari » est située au sommet d'une colline qui domine la jolie vallée du Tronto. Nous y montons. La course est charmante, le paysage ravissant. Tout autour de nous les oliviers moutonnent : la monotonie de leur feuillage triste est, çà et là, rompue par des champs de mûriers. On y développe la culture en arbustes, à souche, d'après le système japonais. Au fond, dans le lointain, la ligne verte de l'Adriatique se confond avec les brumes du ciel.

La magnanerie est organisée de façon à pouvoir isoler les chambrées les unes des autres : la nourriture des vers est particulièrement soignée. Une obser-

vation attentive permet de relever tous les cas de muscardine, de flacherie, de pébrine qui pourraient se présenter.

La production locale de cocons ne suffit pas à la consommation des graineurs d'Ascoli : les industriels sont obligés de faire des achats importants dans les provinces d'Ancone, de Teramo, de Macerata. La partie des cocons destinée à la reproduction est soumise à toute une série d'investigations et d'analyses microscopiques, dans le but de séparer les sujets sains des sujets malsains ou seulement douteux. Les cocons triés sont alors mis en chapelets ou « fitanes » et portés aux établissements d'Ascoli dans des pièces bien aérées, fraîches et inodores.

Dans la cour de l'Institut séricicole Mari, lorsque nous y pénétrons, une cinquantaine d'ouvrières travaillent en plein air. Assises à l'ombre d'un ormeau séculaire, elles disposent dans des cadres, formés de cellules, les cocons.

Ce sont ceux dont la métamorphose de chrysalide en papillon est imminente. En voyant le jour, le papillon se trouvera isolé, dans l'impossibilité de communiquer avec ses semblables. Il lui est défendu de choisir le compagnon de sa brève existence. L'accouplement sera tel que le voudra le graineur qui obtient par le choix des sujets et le croisement des races, les résultats que nous avons constatés en parlant de la supériorité des rendements des éducations italiennes.

Nous assistons à la sortie d'un papillon : à l'intérieur du cocon la chrysalide a rejeté sa dépouille. Mouillés par un liquide alcalin, secrété par l'insecte, les fils de la prison s'écartent peu à peu sans se rompre. On aperçoit bientôt la tête et le thorax qui s'engagent dans l'orifice qui s'est ouvert : encore quelques efforts et le papillon aux ailes froissées, meurtries, sort lentement de la coque. Il ne s'envolera pas : lourd, marchant avec peine, il bat désespérément le sol de ses ailes inutiles qui n'ont pas la force de

l'enlever. Il est saisi par une ouvrière qui procède à l'accouplement.

Le mystère de la fécondation s'accomplit dans des cellules où mâles et femelles sont isolés. Ce gynécée est constitué par des carrés de toile montés sur des cadres assez éloignés les uns des autres pour éviter toute tentative d'émancipation de la part de quelque papillon à l'humeur indépendante.

Après deux ou trois heures on sépare les couples. Le mâle a fini sa courte existence, sa raison d'être. La femelle est enfermée dans un sachet de tarlatane fine où elle effectuera la ponte et mourra de sa belle mort à côté de ses œufs, de la graine. Quand il s'agit de graines destinées à la reproduction des races, le mâle est épinglé à côté de sa compagne.

Quel est le but de toutes ces précautions? Nous allons nous en rendre compte en suivant M. Mari dans les salles d'examen microscopique. Faisant face à de larges baies vitrées, les ouvrières sont assises devant de longues tables. Chaque femme dispose d'un microscope donnant des grossissements de quatre à cinq cent diamètres.

Les papillons, sortis de leurs cellules, sont pilés dans des mortiers en porcelaine — un mortier pour chaque papillon — au moyen d'une machine inventée par le fondateur de l'établissement. Un peu d'eau distillée est placée dans chaque mortier. Deux ou trois coups des minuscules pilons suffisent à transformer le corps de l'insecte en bouillie aqueuse.

L'ouvrière prend au bout d'une baguette de verre une goutte de cette bouillie, la place sur une lame de verre en la recouvrant d'une seconde lamelle très mince et l'examine au microscope. Elle note immédiatement sur une feuille épinglée à chaque sac, le résultat de son investigation. Mais on ne s'en tient pas là. Une seconde catégorie d'expérimentateurs, plus habiles, contrôle l'examen et les premiers opérateurs féminins sont obligés de recommencer leur besogne chaque fois que la surveillance constate des

différences entre leurs appréciations et celles données par les contrôleuses.

Lorsque les résultats de ce double examen sont suspects, lorsque le microscope dénonce la présence des corpuscules, source de contagion, la graine du sachet de l'animal vérifié est écartée. Celle qui est reconnue saine est conservée, après de nombreux et méticuleux lavages, dans des chambres frigorifiques jusqu'au printemps suivant. Malgré la complication, la minutieuse précision du grainage cellulaire, on examine dans l'établissement Mari plusieurs millions de cellules sans compromettre la rigueur de la méthode. Une division rationnelle du travail, une surveillance étroite et constante, assurent la bonne exécution et la sûreté de ces manipulations délicates et multiples.

Ascoli n'est pas seulement le fournisseur du marché italien : de 20 à 25 000 onces de graines sont expédiées chaque année en Autriche-Hongrie, en Espagne et dans le Levant.

CHAPITRE III

La Soie

Une visite à la Condition de Milan. — Une filature moderne en Lombardie. — Les progrès d'une industrie qui ne prospère pas. — L'industrie du moulinage. — Côme et les soieries italiennes.

Pour avoir une idée de ce que représentent pour l'Italie le commerce et l'industrie de la soie, il faut aller faire une visite à la Condition de Milan.

C'est l'établissement où l'on essaye, où l'on titre la soie, celui où l'on détermine officiellement le poids commercial du précieux textile.

Milan a deux conditions; celle de la rue Moscowa, la Société anonyme coopérative, est de beaucoup la plus importante.

Dès le matin, de bonne heure, l'affluence commence : elle ne cesse que le soir, très tard. De tous les côtés de la grande ville des ballots de grèges et d'ouvrées y sont amenés : les camions du chemin de fer y transportent les balles énormes de cocons de toute provenance.

Dans la salle de réception des marchandises où le directeur, M. Corti, nous accueille aimablement, dans l'immense cour vitrée, l'animation est comparable à celle d'un marché, d'une bourse.

La première impression est un peu celle d'un grand désordre, d'un affolement général. Parmi les *saches* de toile grise qui laissent entrevoir l'or vif et brillant

des soies italiennes, bousculant les paillassons éventrés qui livrent la blancheur nacrée des grèges de Chine et du Japon, une nuée d'employés va, vient, s'agite, s'affaire.

On pèse, on examine, on enlève des échantillons, on déplie des flottes, on coud, on corde des balles. L'on se demande comment on s'y reconnaîtra quand il faudra rendre les soies à leurs légitimes propriétaires !

Le désordre n'est cependant qu'apparent. Chaque opération est vérifiée, étiquetée, numérotée. La subdivision du travail assure la précision, le contrôle. Rien n'est fait au hasard, tout est réglé d'après un système parfaitement établi et coordonné.

Acceptons de suivre M. Corti dans une visite rapide de l'immense établissement. Il nous donnera quelques détails, quelques indications qui pourront intéresser même les profanes.

Et puisque nous sommes dans la cour encombrée par un arrivage de cocons, arrêtons-nous un instant.

Marseille avait, il n'y a pas bien longtemps encore, l'exclusivité presque absolue des entrepôts de la matière première que se disputent les filateurs.

Milan a su l'attirer après s'être assuré la première place parmi les marchés de la soie du monde entier.

Ces balles que l'on décharge et que des ascenseurs montent aux deux étages qui entourent le hall, viennent d'Andrinople, de Brousse, de Syrie, de Salonique, de Perse, du Turkestan, du Caucase.

En 1912, nous dit M. Corti, la Condition en a reçu et pesé 3 658 000 kilogrammes. Cela représente une cinquantaine de millions de lires.

Une bonne partie de ces cocons reste dans les magasins de la Via Moscowa pendant plusieurs mois. Depuis 1900, la coopérative est autorisée à émettre des warrants sur les cocons, les soies et les déchets dont elle accepte le dépôt.

Le mouvement général de ces magasins a été, en 1912, de 14 700 000 kilogrammes environ. La valeur

moyenne des dépôts correspond à une trentaine de millions de lires.

Les cocons arrivent généralement à la Condition en contenant une proportion d'écarts, de tachés, de doubles, qui les rendrait difficilement vendables. Une armée de jeunes ouvrières procède, dans des salles spéciales, aux triages.

Devant des tables immenses sur lesquelles sont vidés les sacs de cocons, les trieuses sont installées. Chaque cocon est saisi, tourné, secoué, retourné puis lancé à droite dans le gros tas des premières qualités, ou à gauche dans celui des seconds choix. La rapidité avec laquelle ces femmes opèrent est extraordinaire.

Quelques propriétaires surveillent eux-mêmes l'opération fort délicate. Je remarque un petit homme à l'air satisfait, qui dans un jargon où le plus mauvais français se marie à un italien très fantaisiste, presse le mouvement et encourage les travailleuses.

C'est un gros commerçant d'Andrinople.

Nous causons et il me fait admirer ses cocons — des vrais Souffli, m'assure-t-il. Je m'étonne qu'ils aient pu être expédiés malgré les événements qui se déroulaient là-bas, au moment de la récolte. Nous parlons de son pays. Il a été, en l'espace de quelques semaines, turc, puis bulgare. Le voilà redevenu turc.

La « guierra », nous explique-t-il, m'a fait gagner beaucoup d'argent, car on m'a laissé tout seul pour acheter les cocons. Les autres avaient peur et j'ai gagné beaucoup, beaucoup!...

Il rit, se frotte les mains d'un air satisfait, puis nous quitte brusquement. Il a aperçu là bas, dans le fond, une ouvrière qui a levé le nez et il court la rappeler à l'ordre.

Nous nous étonnons avec M. Corti de la quantité de cocons qui s'entassent de tous les côtés, des piles de balles qui montent jusqu'au toit. Il nous avoue — il y a une nuance de regret dans sa voix — que la Caisse d'épargne de Milan, la concurrence, a des magasins presque aussi importants. L'année dernière on y a



La Condition de Milan. — Dévidage des Soies.

La Condition de Milan. — Salle de conditionnement.

reçu, en effet, plus de 2 700 000 kilos de cocons et plus de 800 000 kilos de soie.

Dès qu'un lot a été vendu, la Condition se charge d'en déterminer le rendement. Le prix des cocons est proportionné à la quantité de soie que l'on peut en retirer et elle est fort variable suivant les qualités et les provenances. Des échantillons sont envoyés à des filateurs désignés par le sort : ils transmettent à la Condition les résultats obtenus. Celle-ci les contrôle, en certains cas en filant elle-même un type du lot en question.

Nous voici dans la filature où l'on procède à cette opération importante. Les bassines sont du dernier modèle, les fileuses choisies parmi les plus habiles de la région. On file dans cette petite salle de 10 à 12 000 échantillons par an.

Une batterie de sept fours d'étouffage permet à la Condition, au moment de la récolte, de répondre aux nombreuses demandes des agriculteurs que les prix offerts par la consommation ne tentent pas. Ils peuvent, en évitant ainsi la transformation de la chrysalide en papillon et en stérilisant les chrysalides mortes, attendre que les fluctuations des cours leur permettent de réaliser un bénéfice plus important.

Nous montons à la salle des essais de dévidage.

Quoique l'heure soit avancée, il y fait grand jour. La galerie immense est inondée par une lumière très douce.

Les globes électriques qui l'éclairent sont munis à à leur partie inférieure de réflecteurs qui projettent la lumière au plafond. Pas d'ombres avec cette clarté diffuse : les ouvrières peuvent, sans fatigue, surveiller les tavelles légères sur lesquelles ont été disposées les flottes soyeuses aux reflets d'or ou d'argent.

De temps en temps la flotte s'arrête : le fil est cassé. Avant de renouer les deux bouts, l'ouvrière marque la rupture sur une feuille. Les bonnes grèges ne doivent pas casser plus de cinq ou six fois dans une heure de dévidage.

A côté, l'on procède aux titrages. Des flottillons de 500 mètres de longueur sont pris sur les flottes; la mesure exacte est assurée par un arrêt automatique du dévidoir et par le signal d'un timbre.

Ils sont pesés sur des balances de précision. Voici une de ces flottes minuscules, un écheveau de poupée. Il pèse, paraît-il, 10 deniers.

Le denier est l'unité de mesure et équivaut à 0 gr. 0531.

Un kilogramme de cette soie aura donc la longueur formidable d'environ un million de mètres!

La Condition de Milan essaye en moyenne 140 000 échantillons de soie par an. Chaque essai est composé de 20 à 30 flottillons : c'est un total de pesées variant entre 3 et 4 millions.

J'admire la perfection de l'outillage et cherche à en découvrir la provenance. M. Corti sourit :

Tous nos appareils, me dit-il, sont construits ici, dans nos ateliers. Nous avons l'honneur d'être les fournisseurs des autres Conditions du monde. Nous nous sommes créé cette spécialité.

— Il n'ajoute pas, par modestie, qu'il est l'inventeur des nombreux perfectionnements apportés à la plupart de ces instruments, aux séricimètres, dynamomètres, compteurs d'apprêts, dévidoirs, balances de précision, guindres à arrêt automatique électro-magnétique.

Notre guide nous entraîne dans la salle du conditionnement. C'est là que l'on détermine, chaque année, le poids commercial de plus de 7 millions de kilogrammes de soie. L'appareil dans lequel le textile est porté à un état de dessiccation complète est d'un système nouveau, dû encore au directeur de la Condition de Milan.

Le brevet Corti, qui a marqué un progrès important, aussi bien au point de vue technique qu'à celui économique, sur l'ancien système Talabot, a été adopté par les Conditions de Lyon, de Saint-Etienne, de Crefeld, d'Elberfeld, de Bâle, de Zurich, de Turin, de Côme, de New-York.

L'heure passe. Nous traversons rapidement les bureaux où les nombreuses dactylographes établissent les bulletins officiels de poids et d'essais, les salles où l'on procède aux opérations de contrôle des apprêts (torsions) des soies ouvrées, où l'on mesure l'élasticité, la tenacité du fil au dynamomètre et nous entrons dans le laboratoire des expériences.

C'est le bijou de l'établissement : la section à laquelle on tient le plus, probablement parce que c'est celle qui n'a aucun but commercial, qui a un caractère exclusivement scientifique. Des chimistes distingués y sont attachés.

Leurs études, publiées chaque année, prouvent l'intérêt de leurs recherches patientes sur la nature des soies, des soieries, sur la composition chimique des eaux de filature, sur leurs corrections artificielles. C'est ici que l'on dévoile les secrets de la teinture, les fraudes des industriels qui essayent d'incorporer à la soie des matières susceptibles d'en augmenter le poids, les charges des étoffes. Les avis du laboratoire de Milan sont précieux : souvent la filature italienne a recours à lui : elle lui doit une partie des progrès réalisés en ces dernières années.

En prenant congé de M. Corti, nous lui demandons quelques détails sur le personnel qu'il emploie.

— Nous avons actuellement, nous est-il répondu, 90 commis et 350 ouvriers. Ce nombre est souvent insuffisant et il nous arrive d'avoir à occuper 130 employés et 400 ouvrières. Tout notre personnel est intéressé sur les bénéfices de la Société. Son avenir est assuré par une caisse de prévoyance et par des inscriptions à la Caisse nationale des retraites.

Nous sortons : devant la grande porte le mouvement est aussi intense qu'il y a deux heures : il se presse, car la nuit est tombée. Bon nombre des balles amenées devront attendre à demain leur tour d'opérations.

Par toutes les rues qui amènent au centre, les charrettes transportent les ballots pesés et plombés par la Condition. Du côté de la gare, les camions des grandes

entreprises d'expéditions se hâtent, se succèdent. Dans quelques heures toute cette soie partira pour Lyon, pour Zurich, pour Gênes : c'est elle qui fera battre les mille et mille métiers de France, de Suisse, d'Allemagne, d'Amérique.

C'est une exportation qui représente un demi-milliard de lires !

Après avoir été pendant de longues années le premier marché du monde de la soie, Lyon a dû céder le rang à Milan. La rupture douanière de 1887 a marqué le commencement de sa déchéance.

Nous avions fermé la porte, par un droit prohibitif de trois francs par kilo, non seulement aux soies ouvrées italiennes, mais à toutes celles qui, venant de l'Asie, étaient moulinées dans les usines du Piémont et de la Lombardie. De nombreuses maisons françaises, au lieu de recevoir à Lyon les soies qu'elles importaient du Levant ou de l'Extrême Orient, se décidèrent à les diriger directement sur Milan, où se centralisa avec rapidité tout le commerce pour l'Italie, la Suisse et l'Allemagne.

Est-ce que l'activité fiévreuse que l'on y constate est symptôme de richesse, de prospérité ?

Hélas ! non. Comme en France, l'industrie de la soie n'a pas en Italie une existence brillante. Quoique chaque année marque une nouvelle augmentation de la production — elle a doublé en trente ans — la filature et le moulinage y traînent une vie presque misérable, sans grands bénéfices. Ils vivent péniblement, espérant des jours meilleurs qui tardent à poindre, luttant héroïquement pour ne pas faiblir d'une façon définitive.

J'ai rappelé, en parlant de la sériciculture, les causes de cette situation commune aux deux nations européennes qui ont la plus glorieuse tradition de cette noble industrie. Il y a cependant entre elles une grande différence.

La filature française ne se soutient qu'artificiellement, grâce à un système de primes qui représente

pour l'industriel des Cévennes un avantage d'environ 5 francs par kilo de soie produite sur son collègue italien.

La filature italienne n'a pu continuer à vivre que grâce à ses propres ressources, à son intelligente transformation.

Elle se trouvait cependant dans des conditions tout à fait analogues aux nôtres. Elle avait vu sa matière première décimée pendant longtemps par les maladies des vers à soie : les récoltes de la péninsule avaient diminué dans des proportions fantastiques. Elle se trouvait, à peine sortie de cette crise, isolée dans un pays au début de sa renaissance économique, obligée de subir la hausse imprévue des salaires, privée d'une bonne partie de sa main-d'œuvre entraînée à la désertion par la prospérité d'industries concurrentes. A cette même époque — comme si toutes les circonstances avaient voulu se conjurer contre son sort — elle se voyait trahie par sa clientèle portée à délaisser les belles soies italiennes, dont la réputation était l'égale des belles soies françaises, pour ne consommer que des genres secondaires et à bon marché, ceux que l'Extrême Orient commençait à offrir en quantités sans cesse croissantes.

La démocratisation du « noble textile » entraînait l'augmentation de la consommation, mais était une entrave puissante à la production d'après les anciennes méthodes.

Comment l'Italie a-t-elle pu mieux résister à la crise que la France ? Comment a-t-elle pu sauver la première de ses industries sans avoir recours aux remèdes que l'on n'a pas hésité à appliquer chez nous et qui, nous pouvons bien l'avouer, n'ont pas eu grand succès ?

Nous avons constaté les progrès dus à l'évolution moderne des sériciculteurs de la Péninsule : l'énergie des filateurs ne fut pas moins admirable. Ils étaient cependant les sacrifiés de l'emballement protectionniste, ils auraient eu le droit de se déclarer vaincus par l'hostilité de la nature et par l'injuste abandon

de l'Etat. Ils se trouvaient dans la nécessité de se créer une clientèle nouvelle au moment où la crise sévissait, il fallait recommencer l'œuvre, devenue inutile, de siècles de rapports amicaux avec le grand marché lyonnais qui leur était brusquement interdit. Dans leurs recherches de nouveaux débouchés, ils allaient se heurter contre la concurrence des soies françaises, favorisées par une protection qui, logiquement, aurait dû leur assurer à l'avance la victoire.

L'Italie exportait 2 817 000 kilos de soie en France en 1887 : ce chiffre était tombé à 1 006 000 kilos en 1889. Cela donne la mesure de l'influence désastreuse qu'avaient eu, pour cette industrie, les événements de 1887.

Après une brève période de découragement, on reprit cependant vite le dessus : les chiffres de la production qui avaient faibli sont rapidement ramenés au niveau précédent : on dépasse le total atteint en 1886, on le double !

A quoi faut-il attribuer cette victorieuse combativité ? Les filateurs italiens, au point de vue de la main-d'œuvre, du charbon, des frais généraux, sont-ils placés dans des conditions privilégiées qui puissent expliquer ce fait ? Pas le moins du monde. Les observateurs les plus optimistes évaluent la différence qui peut exister, à qualités égales, entre le prix de revient d'un kilo de soie, filée en France, et d'un kilo de soie, filée en Italie, à 2 francs.

Les cinq francs de prime que l'Etat octroie généreusement au filateur français devraient lui assurer un bénéfice de trois francs quand son collègue d'au delà des Alpes arrive péniblement à joindre les deux bouts.

Les Italiens ont su prendre à temps les dispositions les plus propices à parer au danger qui les menaçait. La lutte se présentait sur le terrain du bon marché et, s'y plaçant avec résolution, ils ont dirigé de ce côté leurs efforts comprenant qu'il était de toute nécessité pour eux de produire à bas prix.

Le coût des cocons était impossible à réduire : toute tentative en ce sens aurait condamné à mort les éducations nationales déjà assez compromises. Les salaires ? ils se voyaient tous les jours obligés de les augmenter pour ne pas perdre toute leur main-d'œuvre. La seule possibilité résidait dans une réforme de l'outillage permettant d'augmenter rapidement le rendement des usines. Sans hésitation, sans faiblesse, au prix de nombreux sacrifices, ils se décidèrent à la transformation.

Et si mon aimable lecteur veut bien me suivre, nous allons nous rendre compte de la situation actuelle en visitant une filature de la Lombardie.

Il faudra nous éloigner des grandes villes, aller la chercher en pleine campagne, dans ces petits villages où les grandes organisations du cocon n'ont pas daigné pénétrer. Nous y retrouverons l'industrie de la soie blottie, presque heureuse d'être ignorée. Les salaires qu'elle peut distribuer ne lui permettent pas de parader orgueilleusement dans les centres importants. Il est rare, par contre, de ne pas la découvrir partout où il y a une agglomération de quelques centaines d'habitants et où font défaut les autres industries.

Aussi il y a 36 000 bassines en Lombardie, 9 500 en Vénétie, 8 700 en Piémont ; ce qui représente, pour ces trois régions, un total de 54 000 bassines sur les 60 000 de l'Italie entière.

Plus de cent mille ouvrières y sont employées.

Dans le premier village de la Brianza que nous traversons, la haute cheminée de la filature — la seule du pays naturellement — nous arrête.

Frappons sans crainte à la grande porte : nous serons bien accueillis : le Lombard est hospitalier et le *soyeux* n'a pas de grands secrets de fabrication à dissimuler.

L'usine ne paye généralement pas de mine. La bâtisse a un âge respectable : elle en porte les traces. Aucune construction moderne, point de luxe, pas de

dépenses inutiles. C'est l'industrie de la sage économie, de l'organisation très pratique.

Un immense bassin occupe la moitié de la cour : de l'eau semble y croupir. C'est l'eau de la filature qui mûrit au soleil. Le directeur, qui est venu aimablement se mettre à notre disposition, nous explique l'influence de la qualité de l'eau sur le bon rendement des opérations. Elle ne doit pas être trop calcaire : le fil obtenu serait cassant : elle doit être de préférence siliceuse et contenir beaucoup d'oxygène en dissolution.

En face de nous, de l'autre côté de la cour, sous un vaste portique, nous apercevons des immenses cubes en maçonnerie munis de vantaux.

Ce sont les fours pour l'étouffage des cocons. Ils ne servent qu'au moment de la récolte, lorsque les arrivages amènent à la filature les provisions de matière première.

Il y a quelques années à peine, on se bornait à tuer les chrysalides en les soumettant pendant quelques heures, dans les fours, à des températures très élevées. Les cocons étaient ensuite étendus sur des claies dans les coconnières. Ils y restaient pendant les deux ou trois mois nécessaires à leur dessiccation complète. Ce séjour prolongé présentait des dangers. Souvent les cocons moisissaient et leur soie ne valait plus grand'chose. On était obligé de les brasser, de les retourner deux ou trois fois par jour, ce qui représentait une dépense de main-d'œuvre assez importante.

Les fours modernes permettent l'étouffage et la dessiccation : les cocons en sortent prêts à être emballés. Voici une première économie réalisée. Nous montons à la filature. L'odeur âcre et caractéristique nous guide. C'est une grande salle d'une soixantaine de mètres de longueur sur dix de large. De chaque côté, près des hautes fenêtres, s'alignent les bancs des fileuses.

Nous allons vite constater les perfectionnements de l'outillage basés sur le grand principe de la division du travail.

En quoi consiste l'opération de la filature ?

Les cocons subissent d'abord une cuisson partielle dans une eau chauffée à 90 degrés : pendant cette cuisson qui a pour but le ramollissement du grès — sorte de gomme qui entoure la fibre soyeuse — on imprime aux cocons, à l'aide d'un petit balai nommé escopette, un mouvement rapide de rotation sur eux-mêmes. L'ouvrière « bat » les cocons pour détacher les couches supérieures qui sont formées d'un fil ayant une contexture imparfaite et qui ont été sécrétées par le ver dès le début de la formation de sa prison future.

L'ouvrière poursuit ce « battage », cette « purge », jusqu'à ce qu'elle juge qu'elle a rencontré un fil assez résistant pour assurer le dévidage des cocons sans crainte de rupture. A ce moment, elle les place dans de l'eau à 60 degrés, et passe dans une filière un nombre de brins proportionné à la grosseur — au titre — du fil commercial à obtenir.

On fait subir à ce fil une croisure qui soude, par le frottement, les divers brins entre eux, il passe sur les crochets ou barbins d'un va-et-vient et on l'attache au dévidoir.

Sous l'influence de la traction exercée par la rotation du dévidoir, le fil s'enroule et forme la flotte.

Autrefois en Italie, et il a y cinq ou six ans à peine en France, les opérations de battage, de purge et de filature étaient faites par une seule ouvrière, dans une même bassine. On perdait ainsi un temps précieux et la fileuse éprouvait de très grandes difficultés pour alimenter soigneusement ses « bouts », c'est-à-dire les différents groupes de cocons constituant un fil.

Dans la filature que nous visitons, comme d'ailleurs dans toutes les filatures italiennes, le travail a été divisé.

Chaque bassine fileuse a en face d'elle une bassine batteuse. L'escopette manœuvrée à la main a été remplacée par une batteuse mécanique. C'est une brosse circulaire, mobile autour de son axe, ayant environ le même diamètre que celui de la bassine.

L'ouvrière place les cocons dans l'eau, abaisse la brosse et la met en mouvement. Ils sont battus régulièrement : au bout d'un certain nombre de tours, préalablement réglés suivant la qualité des cocons, la brosse s'arrête. On la relève et les cocons, recueillis sur une passoire, sont tendus à la fileuse.

Celle-ci a, au-dessus de sa bassine, de six à huit filières. Elle file donc à six ou huit bouts surveillant de 20 à 40 cocons qui dansent et tournoient dans l'eau chaude. Lorsqu'un brin vient à casser, l'ouvrière éloigne le cocon détaché et le remplace rapidement en « jetant » dans le faisceau des brins, un nouveau brin qui, entraîné, se soude aux autres.

La division du travail de la batteuse et de la fileuse a permis à celle-ci de doubler sa production.

Lorsque le fil casse au-dessus de la filière, il faut le rattacher en arrêtant le dévidoir. En France, la fileuse est chargée de cette opération qui lui fait perdre pas mal de temps. Ici, nous trouvons une nouvelle catégorie d'ouvrières : les noueuses qui, circulant entre les bassines et les dévidoirs, rattachent les fils qui viennent à se rompre.

Malgré la température élevée de l'eau des bassines, il ne fait pas chaud dans la grande salle : aucune buée, aucune trace d'humidité sur le sol cimenté.

Nous nous en étonnons : le directeur nous explique le système d'aspiration installé sur les bancs des fileuses et communiquant avec de puissants ventilateurs.

Le silence le plus complet règne dans la filature où cependant plus de deux cents femmes travaillent. C'est un personnel jeune, robuste, campagnard, de belles filles de quatorze à vingt-cinq ans.

— Dès qu'elles se marient, nous explique notre guide, elles renoncent au métier. Ce sont toutes des filles de paysans, de petits propriétaires, pour lesquelles le salaire assez modeste qu'elles touchent n'est qu'un surplus de bien-être. Elles ne gagnent pas ici leur pain quotidien, mais le « companatico » — ce que l'on mange avec le pain.

— Vous devez être alors obligé de renouveler souvent votre main-d'œuvre?

— C'est une des plus grandes difficultés de notre industrie. Nous avons à peine eu le temps de former une ouvrière habile qu'elle nous quitte.

Attention et dextérité sont les principales qualités d'une bonne fileuse. Ses yeux ne doivent pas quitter un instant les fils et les cocons qu'elle surveille. Quelques secondes de distraction suffisent pour provoquer des erreurs de titre qui causent des dommages importants. La matière est précieuse.

Aussi, défense de parler. De temps en temps, cependant, une voix s'élève :

C'est une ouvrière qui entonne une chanson; les autres reprennent en chœur. Ce sont des complaintes, des litanies religieuses au rythme très lent, grave, triste...

— Que produit par jour une ouvrière? demandons-nous au directeur.

— De 500 à 600 grammes, selon le titre.

C'est la réponse à la question que nous nous posions tout à l'heure, quand nous nous demandions comment l'industriel italien réussissait à lutter avantageusement contre son collègue français et sa prime. En France, dans les vieilles filatures, la moyenne de production ne dépasse pas 300 grammes.

Nous le faisons remarquer à notre guide. Il sourit, hoche mélancoliquement la tête et réplique :

— N'empêche que si cette filature était située sur les bords du Rhône, nous toucherions du gouvernement plus de 60 000 francs par an! le montant des salaires que nous payons!

L'usine où nous sommes entrés ne représente pas encore le dernier mot du perfectionnement. L'emploi des jette-bouts mécaniques, qui augmentent sensiblement la production, se généralise en Lombardie.

Qu'est-ce que le jette-bout?

C'est un appareil destiné à remplacer le travail de la fileuse lorsqu'elle jette le brin d'un cocon, non

encore en dévidage, sur les brins des autres cocons qui se dévident déjà. C'est l'opération qui exige la plus grande adresse : on est arrivé à la faire mécaniquement.

Le jette-bouts a non seulement l'avantage de supprimer les erreurs d'une ouvrière peu habile, mais celui de réduire le temps d'apprentissage des fileuses dont le travail est limité à une sorte de surveillance. On peut, par conséquent, confier à chacune d'elle un nombre plus important de bouts, de filières.

La production d'une bassine munie de jette-bouts atteint de 700 à 800 grammes par jour.

L'installation et la manutention de ces appareils est coûteuse : seuls les fileurs qui ont de graves difficultés à s'approvisionner de main-d'œuvre habile se décident à réformer leur outillage d'après ce système très moderne.

Il est probablement destiné à jouer un rôle important dans l'avenir.

Est-ce que l'augmentation de la production ne nuit pas à la qualité de la soie?

C'est la théorie soutenue par bon nombre de filateurs français. Les Italiens répondent victorieusement que leur expérience prouve le contraire. Les soies du Piémont, celles de Messine, celles d'une bonne partie de la haute Lombardie trouvent preneur à des prix supérieurs à ceux que l'on paye pour les soies filées d'après les anciens systèmes.

Voici, il me semble, la meilleure réponse à ceux qui prêchent la spécialisation avec une production réduite.

La filature italienne a eu tout à gagner en améliorant le rendement de son outillage et en traitant dans des bassines perfectionnées des cocons auxquels des procédés de sériciculture bien entendu ont conservé toutes les qualités qui les distinguent aujourd'hui.

La production des grèges italiennes, fort importante, a pour débouchés principaux l'Amérique et la France. Au marché de Lyon sont spécialement des-

tinées les plus belles qualités du Piémont, de la Toscane, de Messine. Les filatures des provinces de Bergame, de Vicence, de Crémone exportent un article meilleur marché qui va faire concurrence à New-York aux premières qualités de l'importation japonaise.

La soie, telle qu'elle est obtenue à la filature, n'est pas propre à tous les usages industriels auxquels on la destine; la résistance qu'elle offre à la rupture est trop faible. Les caprices de la mode ont poussé, d'autre part, les fabricants à lui faire subir des opérations qui modifient son aspect extérieur et, par suite, l'aspect des étoffes qui sont tissées avec elle.

Ces opérations prennent le nom d'ouvraison ou de moulinage.

Elles consistent essentiellement en doublages ou réunions de deux, trois, quatre fils en un seul, et en torsions.

Les moulinages sont nombreux en Italie : le moulin à tordre a, paraît-il, été inventé par un Lucquois en 1272.

Les usines sont disséminées dans les mêmes régions où se trouvent les filatures. Malgré une production intense, l'Italie exporte de 3 500 000 à 4 000 000 de kilos de soie ouvrée, l'industrie du moulinage est encore moins prospère que celle de la filature. Elle a plus durement souffert de la rupture douanière entre la France et l'Italie. Le droit prohibitif de 3 francs par kilo a fermé définitivement notre marché aux soies ouvrées italiennes. L'Amérique et la Russie ont adopté des mesures aussi fatales aux exportations de la Péninsule.

La crise a beaucoup nuis à l'amélioration nécessaire de l'outillage bien plus coûteux que celui de la filature. De nombreux mouliniers ont préféré, ces derniers temps, fermer leurs usines plutôt que de s'exposer à de nouvelles pertes.

J'ai constaté un exemple impressionnant de cette décadence dans la province de Bergame. En 1885, il y existait 120 moulins disposant de 457 856 broches.

Leur nombre s'est réduit en 1913 à 76 usines avec 317138 broches. C'est en vingt ans la fermeture de 46 fabriques et l'arrêt définitif de 140720 broches.

Les petits industriels, les façonniers, ont été les premières victimes. Ne disposant ni d'un outillage perfectionné ni de capitaux importants, ils n'ont pas su s'adapter à suivre les caprices de la mode qui exige souvent des ouvraisons fort spéciales.

Il s'est opéré une concentration dans un nombre de plus en plus réduit d'établissements importants. Certaines organisations se sont spécialisées dans le moulinage des soies asiatiques, assez difficiles à ouvrer et qui entrent pour plus d'un tiers dans la production actuelle des moulins italiens.

Les deux plus grandes installations dépendent de maisons françaises. Ce sont les usines de Borgomanero appartenant à la Générale Soies et celles de Castelletto Ticino qu'exploite la firme lyonnaise Armandy et Cie. De nombreuses maisons de Lyon ont du reste des intérêts dans l'industrie de la soie en Italie. Parmi les plus importantes, je signalerai Chabrières, Morel et Cie, Veuve Guérin, Terrail et Payen, Louis Payen, Boutet frères, etc.

N'y a-t-il pas une contradiction entre les progrès réalisés par la filature de soie italienne et la situation peu enviable que nous avons constatée? La dépression de cette industrie a des causes générales indépendantes du pays : elle en a cependant de nationales auxquelles il est nécessaire de faire allusion.

Deux grands défauts pèsent sur la première industrie italienne : un manque de concentration d'une part et l'insuffisance de capitaux disponibles de l'autre.

Il y a dans la péninsule une quantité de petits filateurs qui n'ont pas les moyens nécessaires à l'exercice normal de leur installation. Les facilités de crédit que trop généreusement, à l'époque des achats de matière première, les banques leur consentent, permettent de tenter chaque année une véritable spéculation et

non une opération industrielle. Au moment de l'échéance des traites signées à leur banquier, si le marché traverse une période de marasme, si la baisse s'accentue, les industriels trouvent généralement leur bailleur de fonds peu disposé à renouveler les effets : obligés de faire face à leurs engagements, ils vendent, vendent à n'importe quel prix, en provoquant la débacle des cours.

Les avances que les filateurs peuvent obtenir, en déposant leurs soies ou leurs cocons dans les nombreux magasins généraux qui se prêtent à ces opérations, les mettent en mesure de continuer l'exploitation de leurs usines même quand l'argent leur fait absolument défaut. Il en résulte une condition endémique de faiblesse, un état d'anémie de tout le marché qui est incapable de supporter quelques semaines de mévente : la résistance des maisons solides et financièrement bien établies ne suffit toujours pas à endiguer le courant des ventes forcées qui déborde, qui entraîne et ruine les positions les meilleures.

La solution industrielle de la question séricicole italienne est essentiellement financière.

C'est à ces mêmes préoccupations matérielles qu'il faut attribuer la crise qui a sévi, pendant de nombreuses années, sur l'industrie de la soierie, du tissage. Logiquement elle était bien placée pour se développer admirablement dans ce pays qui fournissait à toute l'Europe et à l'Amérique la meilleure matière première, où la main-d'œuvre était habile, nombreuse et peu chère. Les fabricants italiens devaient être mieux placés que leurs concurrents Français, Suisses ou Allemands pour produire à bon compte des étoffes auxquelles le sens artistique traditionnel de la Péninsule assurait un cachet que la consommation ne manquait d'apprécier.

La fabrique de soieries italienne a eu peut-être le tort d'être trop moderne. La transformation des métiers à bras en métiers mécaniques a été affrontée



par elle avec une rapidité audacieuse mais imprudente. Elle ne disposait que de capitaux limités et elle n'hésita pas à les immobiliser dans des organisations coûteuses, en appliquant les perfectionnements réalisés à l'étranger et en se lançant dans des installations très belles... mais dont elle devait, pendant longtemps, supporter le poids trop lourd pour ses épaules. En poursuivant le maximum de rendement possible, l'industriel s'exposa involontairement au danger de la surproduction qui vint malheureusement coïncider avec la crise financière et avec le rétrécissement de la consommation nationale.

La période de défiance et de découragement paraît cependant avoir pris fin.

Les Indes, la Perse, la Chine, marchés qui, il y a quelques années encore, étaient exclusivement tributaires des exportateurs anglais, allemands et hollandais, ont été visités avec patience par les représentants de la fabrique italienne qui n'ont pas tardé à affirmer les noms de leurs maisons par une concurrence victorieuse. Les marchés de l'Amérique latine, le Pérou, le Chili, sont devenus des clients fidèles et importants qui ont comblé les déficits causés par la fermeture des marchés du Canada et des Etats-Unis par des tarifs douaniers prohibitifs.

La guerre de Tripolitaine et les événements turco-balkaniques auraient porté un coup fatal à la soierie italienne si celle-ci n'avait réussi, avant ces graves perturbations qui venaient troubler un centre important de ses débouchés, à consolider, par une œuvre patiente et laborieuse, sa situation compromise par une crise longue et intense.

Les fabricants de Côme — c'est au bord de ce lac enchanteur que s'est concentrée l'industrie — améliorent d'année en année leur position : les bilans des sociétés anonymes donnent la preuve de la solidité des organisations industrielles : les pertes du passé sont amorties, des réserves importantes se constituent, des dividendes sont régulièrement distribués



La Soie. — Une filature moderne.

aux actionnaires. Cette prospérité a été obtenue au prix de sacrifices considérables, silencieux, sans appui du gouvernement qui dans les dernières conventions douanières ne s'est même pas préoccupé de conserver à l'Italie les avantages obtenus par les États concurrents.

Le sénateur Scalini a rappelé dernièrement aux industriels la possibilité d'un nouveau danger qui les menace : celui de la fermeture du marché anglais.

Les fabricants de soieries d'Angleterre n'ont jamais cessé, en effet, de réclamer un régime de protection. Ils n'ont pu y réussir tant que les courants libre-échangistes ont nettement prévalu : les tendances opposées semblent aujourd'hui gagner du terrain. De même que le gouvernement anglais encourage par des primes la culture du coton dans ses colonies pour émanciper les fabriques anglaises de la production américaine, de même, les fabricants de soieries insistent pour obtenir l'exemption de droits sur les matières premières et l'imposition d'une taxe de 5 p. 100 sur les marchandises ayant subi une première ouvraison et de 10 à 15 p. 100 sur les tissus finis. La soierie de Côme serait cruellement frappée, car elle a intensifié son exportation vers l'Angleterre qui constitue l'un des principaux débouchés de ses exportations directes ou indirectes. Sur les 106 millions de lires qui représentent le total de l'exportation italienne en soieries, plus de 40 millions ont été portés en 1913, par exemple, au compte de l'Angleterre.

Le cri d'alarme poussé par M. Scalini est très opportun surtout à la veille de l'échéance des traités de commerce avec l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse. Dans les précédents accords avec ces trois puissances, accords qui datent de 1904, l'Italie a été obligée de faire de nombreuses concessions pour favoriser ses produits agricoles. Trop souvent elle a été obligée de sacrifier les intérêts de l'une de ses plus belles industries.

Les 19000 métiers de la soierie italienne ont droit à plus d'égards : sans réclamer de l'État une protection comparable à celle qu'il a généreusement accordée à des industries moins importantes, les fabricants de soie demandent simplement la possibilité de vivre.

Le passé de la soierie italienne est marqué par des étapes glorieuses. Pendant plus de trois siècles, elle a occupé la première place en Europe, distançant facilement les productions espagnole et allemande qui n'étaient qu'une imitation de son travail et luttant avec avantage contre l'importation des articles orientaux.

L'industrie italienne n'a pas dû uniquement cette supériorité au savoir-faire de ses ouvriers et à l'influence exercée sur l'éducation artistique de ses dessinateurs par les maîtres de la Renaissance, elle en est aussi redevable à l'esprit d'initiative et à l'activité de ses commerçants.

En défendant les intérêts de la plus nationale de leurs industries, les Italiens défendent une noble tradition, une tradition dont ils ont le droit d'être fiers, car elle constitue le lien indissoluble qui rattache leur activité manufacturière moderne aux plus lumineuses manifestations du passé artistique de leur patrie.

CHAPITRE IV

Le Coton et la Laine

Brillant et rapide développement de l'industrie cotonnière en Italie. — Les causes de cet essor et celles de la crise actuelle. — L'Institut cotonnier. — La laine. — Bielle et ses vallées. — Le commerce des laines. — La filature et le tissage.

L'industrie du coton n'a pas, en Italie, la tradition séculaire de celle de la soie. C'est un fruit de la serre chaude du protectionnisme. Les disciples de Cobden, de Bastiat et de Chevalier la considèrent comme une parvenue : ils l'accablent de leurs sarcasmes méprisants en lui reprochant de n'avoir pris rang parmi les productions plus importantes de la Péninsule que grâce à un favoritisme peu honorable au point de vue de leurs théories.

Les « cotonniers » protestent et continuent leur chemin qui, malgré tout, n'est pas exempt de ronces et d'épines.

J'ai déjà parlé de la nette tendance protectionniste de l'Italie moderne. On lui doit de nombreuses initiatives industrielles au développement plus ou moins factice. Je dois ici reconnaître et signaler la croissance rapide de ce jeune fils de l'activité italienne. La filature et le tissage du coton constituent une preuve évidente de la puissance génératrice de la nation dont ils représentent un élément peu négligeable de travail et par conséquent de richesse.

Depuis trente ans la marche ascendante s'est effectuée avec une rapidité vertigineuse.

En 1876, on comptait en Italie 745 000 broches pour la filature du coton ; en 1900 on avait déjà atteint le chiffre respectable de 2 111 000, qui s'élevait à 2 933 935 en 1903 et à 4 582 000 en 1912.

Nous assistons à une progression aussi rapide dans le tissage.

Les métiers qui n'étaient que 26 000 environ en 1876, sont, actuellement, plus de 145 000.

L'industrie du coton utilisait, en 1900, 78 000 chevaux de force : elle en absorbe 225 000. En 1876, 65 000 ouvriers et ouvrières étaient occupés dans les filatures et les tissages : leurs salaires ne dépassaient guère ceux de l'industrie de la soie. Le coton emploie aujourd'hui une armée formidable de 220 000 personnes qui touchent des salaires souvent doubles de ceux que peuvent péniblement consentir les « soyeux ».

Quelles sont les causes de ce progrès incontestable?

A première vue il paraît incompréhensible dans un pays auquel font défaut tous les éléments qui servent de base à cette grande industrie manufacturière : le fer, le charbon, le coton.

Si vous posez la question à M. le député Edoardo Giretti, il vous répondra que, seule, la protection douanière a permis à la filature de coton de devenir ce qu'elle est et ce qu'il regrette qu'elle soit.

— Tout le monde sait, vous dit-il, que les industriels cotonniers italiens ont joué un grand rôle dans le mouvement protectionniste qui a abouti à la réforme douanière de 1887 et à la rupture des anciens traités de commerce.

Grâce à une coalition très habile qui réussit pour un moment, tous les intéressés à un relèvement de tarifs et grâce surtout, il faut bien le dire, à l'état de désorganisation où se trouvait la grande masse des consommateurs et des exportateurs de denrées et autres produits relevant de l'agriculture nationale, il fut alors possible à une minorité très peu nombreuse de manu-

facturiers, les politiciens s'en mêlant, d'obtenir des Chambres législatives tout ce qu'elle voulait.

Les « cotonniers », parmi lesquels, il est juste de l'avouer (c'est presque une concession de la part de M. Giretti), se trouvaient et se trouvent encore quelques personnalités d'une intelligence très haute et très distinguée, purent, sans trop de peine, se faire la part du lion dans les grâces et les faveurs qui allaient être distribuées.

Il suffit de quelques chiffres pour le prouver; en comparant les droits moyens perçus par 100 kilogrammes de marchandise importée en Italie avant et après la réforme du tarif (loi du 14 juillet 1887).

	1886.	1889.
	—	—
	(Lires	italiennes.)
Filés et chaînes de coton	37,59	51
Tissus purs et mélangés	98,31	123,15
Autres articles manufacturés	128,64	209,47

La prospérité de l'industrie cotonnière présenta, à cette époque, un contraste frappant avec la crise où se trouva plongée l'Italie entière à cause du renchérissement général des articles manufacturés et du refoulement de ses exportations agricoles par suite des représailles françaises.

Si l'on remarque que la protection déjà énorme assurée par les droits à la filature et au tissage du coton en Italie, a encore été augmentée d'une manière automatique par la baisse de valeur de la matière première de l'industrie, savoir, le coton brut ou en masse, et par les nouvelles inventions qui ont sensiblement accru la productivité des machines industrielles, on s'explique aisément que les gros bonnets du coton aient pu empocher de très ronds et brillants bénéfices.

Ainsi parlait, en 1897, M. Giretti. Que ne doit-il pas dire aujourd'hui ! Ses collègues en libre-échange font chorus avec lui : ils ont certainement raison, mais ils oublient, volontairement peut-être, plusieurs autres

éléments qui devaient contribuer au succès rapide, presque fatal, de l'industrie du coton en Italie.

Je n'en citerai que deux, les plus importants du reste : la force hydraulique abondante, la houille blanche, d'une part, la modicité des salaires d'une main-d'œuvre déjà dégrossie, presque habile, de l'autre.

Ces facteurs de développement facile ne pouvaient échapper à l'attention des industriels entreprenants, surtout à une époque où l'industrie du coton intensifiait son essor dans tous les pays.

Nous ne devons pas oublier que cette prospérité italienne — si prospérité équivaut à augmentation de production — ne constitue pas un fait isolé. Le même phénomène s'est manifesté, dans les mêmes années, partout où l'industrie du coton avait déjà des racines profondes.

De 1900 à 1908, le nombre des broches augmente en Allemagne de 23 p. 100, en Belgique de 26 p. 100, aux Etats-Unis de 41 p. 100, au Mexique de 55 p. 100. L'Italie détient le record avec une augmentation formidable de 106 p. 100. Sous l'influence du « boom » américain, le monde textile entier a paru être gagné, à cette époque, par la folie de l'accroissement illimité, sans se soucier de le proportionner à la production de la matière première.

En Italie des trésors d'énergie hydraulique étaient à la disposition du premier arrivé, une pépinière d'ouvrières formées par les filatures et les moulinages de soie lombards et piémontais étaient toute prêtes à abandonner une industrie qui se refusait à suivre la hausse générale des salaires, exigée par l'amélioration constante des conditions économiques de la nation et par le renchérissement de la vie. Ces ouvrières gagnaient de 0 l. 60 à 1 lire par jour.

En Angleterre, en Belgique, en France les journées de travail étaient déjà limitées à un maximum de dix heures ou de dix heures et demie. En Italie, on travaillait encore dans les fabriques douze, treize

heures, quelquefois plus. Tout laissait donc prévoir aux installations nouvelles une production d'un coût inférieur à celui de la concurrence. Le terrain était favorable à des semailles abondantes : la récolte devait être bonne, car l'Etat n'hésitait pas à prodiguer les engrais !

Ce furent naturellement les régions où l'industrie de la soie était développée qui subirent l'invasion cotonnière. Les filatures et les tissages de coton poussèrent comme des champignons en Lombardie et en Piémont. Dans les provinces lombardes on compte actuellement 2 200 000 broches et 93 700 métiers, en Piémont 1 250 000 broches et 30 400 métiers.

L'Italie cotonnière est arrivée, en peu d'années, à suffire aux besoins de la consommation nationale qui n'a pas manqué de croître sous la poussée du bien-être progressif. L'abondance de sa production l'a bientôt obligée à chercher des débouchés à l'étranger. Elle s'y est heurtée à la concurrence des cotonnades anglaises, allemandes et françaises, depuis longtemps solidement installées et fort appréciées.

La lutte était impossible sur un bon nombre de marchés : les Italiens surent rapidement découvrir ceux où ils avaient quelques chances de succès. Ils intensifièrent leur effort de ce côté.

— Dans les Balkans, me disait dernièrement un industriel, nous avons, sans trop de difficultés, su acquérir rapidement une situation prépondérante. C'est le marché le plus rapproché de l'Italie. Les transports de marchandises, à cause de la modicité des frets, nous coûtent moins cher qu'à tout autre producteur. Dans la seule Roumanie nous avons exporté en 1912 pour 5 millions de lires : dans la Turquie asiatique pour 7 500 000 lires.

— Et le crédit ? les payements ? objectai-je.

Mon interlocuteur haussa les épaules :

— Nous sommes habitués à la clientèle méridionale : les échéances éloignées, les traites plusieurs fois renouvelées ne sont plus faites pour nous effrayer.

L'essentiel est de vendre, de diminuer les stocks qui s'accumulent.

Les événements turco-balkaniques de 1913, après la guerre italo-turque, ont certainement contribué à aggraver la situation, déjà assez compromise, de l'industrie cotonnière italienne.

En 1900, l'Italie n'exportait que pour 64000000 de filés et de cotonnades, en 1912 elle avait atteint le joli chiffre de 200000000.

Ainsi que le confirmait l'industriel dont je viens de rapporter les théories de vendeur à n'importe quelles conditions, non seulement l'exportation mais la vente au marché intérieur sont faites à une clientèle aux habitudes un peu spéciales. Les payements au comptant ou à trente jours sont ignorés, ceux à trois mois deviennent de plus en plus rares et difficiles.

L'industrie doit, par conséquent, disposer d'un capital qui lui permette non seulement la production intensive mais l'immobilisation d'un long crédit à la clientèle.

Cette nécessité fut une des premières causes de la transformation des entreprises privées en sociétés anonymes. Les industriels qui, nous l'avons vu, avaient réalisé de beaux bénéfices, trouvèrent facilement en 1906-1907 l'appui des banques pour effectuer cette transformation. C'était l'époque où il suffisait, en Italie, de lancer une affaire pour la voir prendre. Le public, séduit par les promesses du passé, que l'on faisait habilement miroiter à ses yeux, ne se faisait guère prier pour répondre aux nombreux appels qui lui étaient adressés.

En 1900, il existait 18 sociétés anonymes avec un capital de 53 millions : elles devenaient 54 en 1906 avec un capital de 200 millions et 210 en 1911 représentant un capital de 400 millions.

Les fabriques modernes de la filature de coton ont eu l'avantage de se créer en Italie avec un outillage très perfectionné. C'est du reste l'un des traits caractéristiques communs à toutes les industries qui se

développent rapidement sous l'influence de forces indépendantes de celles qui en légitimeraient la croissance normale. Cette organisation technique parfaite constitue une supériorité sur celle des installations qui se transforment d'une manière moins homogène sous la simple impulsion de la puissance lentement conquise, mais c'est une supériorité qui coûte cher : Hypnotisés par le désir de bien faire, d'appliquer immédiatement les derniers perfectionnements techniques, de dépasser la concurrence, les industriels cotonniers ont dépensé sans compter, en immobilisant une bonne partie du capital mis à leur disposition par les actionnaires.

Plus que dans tout autre pays, les installations étaient onéreuses en Italie : l'industrie métallurgique nationale ne pouvant répondre à la demande et fournir les machines nécessaires, il avait fallu s'adresser à l'étranger, supporter les droits de douane. Environ 90 p. 100 des machines de la filature italienne est de fabrication anglaise.

Le but de la transformation était donc ainsi manqué. Les conditions de l'industrie avaient simplement été aggravées par l'augmentation énorme du nombre de broches et par la raréfaction du capital disponible. Le manque de régularisation des prix et de la réglementation des débouchés ne furent pas les seules causes du changement survenu dans la situation de l'industrie cotonnière. Les conditions mêmes de la production s'étaient modifiées rapidement. Sous la pression de la demande toujours plus intense la main-d'œuvre avait singulièrement renchéri.

La Ligue industrielle du Piémont a interrogé, en 1909, les principaux manufacturiers de la région pour se rendre compte de la hausse subie par les salaires pendant les trois dernières années. Les données fournies et contrôlées sont intéressantes.

En 1905, les ouvriers (hommes) gagnaient de 2 à 4 lires par jour suivant les catégories : de 2 à 2,20 aux cardes, de 2,80 à 3,10 à la filature, de 2,40 à

4 lires aux métiers. Pour ces mêmes ouvriers en 1908 on obtenait des moyennes de 2,50 à 5,25 soit 2,20 à 3 lires aux cardes, 3,50 à 4,25 à la filature, 3,25 à 4,80 aux métiers.

Le minimum de 1,05 pour les ouvrières employées aux machines à carder montait en trois ans à 1,58 : le salaire moyen des ourdisseuses de 1,75 à 2,40, celui des tisseuses de 1,87 à 2,90.

Avant 1905, il n'y avait pas en Piémont une filature ou un tissage où la durée du travail journalier effectif fût inférieure à onze heures.

On les prolongeait souvent à douze, quelquefois même à treize et à quatorze en cas de commandes pressées ou de retards de livraisons.

En 1908, la majorité des industriels ne pouvait même plus conserver le maximum de onze heures consenti par la loi de 1906 sur le travail des femmes et des enfants et était obligée, par les grèves qui se succédaient, de limiter la journée à dix heures.

Depuis 1908, les choses n'ont fait qu'empirer... au point de vue patronal. De nouvelles augmentations de salaires ont dû être accordées. Le coût de la production a été grevé par les nouvelles charges des lois sociales, assurances contre les accidents, caisse de maternité, etc., etc.

L'accroissement précipité de la production avait eu pour but de remplacer les importations de la concurrence étrangère gênées par la protection douanière : le renchérissement inévitable du prix de vente des produits manufacturés provoqua un rétrécissement de la consommation nationale qui vint surprendre l'industrie cotonnière au moment où elle aurait eu besoin de donner librement tout l'effort dont elle était capable.

L'épouvantail de la surproduction ne tarda pas à être agité.

En 1905, on produisait en Italie 143 millions de kilos de filés de coton, dont 108 millions étaient absorbés par le marché de la Péninsule. Cette proportion se maintient en 1907. Si 189 millions sortent des

filatures, la consommation en achète 154. Mais c'est l'apogée du rendement utile.

A partir de ce moment, sous l'influence des conditions économiques générales du pays, tandis que la production continue sa marche ascendante, la puissance d'absorption nationale se restreint.

En 1909, l'Italie ne consomme plus que 125 millions de kilos sur les 165 qu'elle produit et en 1911, le chiffre de la production restant le même, celui de la consommation tombe à 105 millions.

Les organisations qui avaient les reins moins solides supportèrent mal l'ébranlement de la crise.

Seules les anciennes installations, celles qui avaient pu profiter des bonnes années pour pratiquer de larges et sages amortissements se trouvèrent en mesure de résister au choc. On les découvre facilement en jetant un coup d'œil sur les bilans des sociétés anonymes. Si les dernières venues, et elles constituent, hélas, le plus grand nombre, ne distribuent aucun dividende, les autres, solidement établies, malgré la crise mondiale, ne trahissent pas la confiance qu'avaient placée en elles leurs actionnaires.

Les filatures Cantoni, Cova, de Milan, celle de Busto Arsizio en Lombardie donnent sans faiblir un minimum de 6 à 7 p. 100, le Cotonificio Valli di Susa, de Turin, le 8 p. 100, la manufacture de Rivarolo, celle de Cuorgné en Piémont, le 7 p. 100. Ce ne sont que des exemples.

Les pertes subies par la majorité ont cependant fait craindre pour l'avenir de toute l'industrie.

Les « cotonniers » sont réunis en une forte association qui a son siège à Milan : M. Mylius en est le président distingué.

La nécessité de diminuer les stocks importants constitués par la surproduction, avait imposé, dès 1909, une réduction de travail.

L'Association cotonnière, qui s'était mise à la tête du mouvement, sut recueillir l'adhésion d'industriels représentant deux millions de broches environ. Elle

organisa un essai de short-time qui parut concluant.

En 1910, toujours sous les auspices de la même organisation, la réduction proportionnelle de l'horaire de travail fut étendue à 71 maisons représentant 3 millions de broches, distribuées dans 106 filatures qui occupaient 70000 ouvriers. Pendant soixante-sept jours, dans le cours de dix mois, ces usines chômèrent. Ce fut, pour la main-d'œuvre une perte de 4 millions et demi de salaires.

L'exemple avait été donné à l'Italie par les nations concurrentes. En Angleterre, l'année précédente, le travail avait subi une réduction de 14 p. 100, en Autriche de 20 p. 100, en Allemagne de 10 p. 100. La France, seule, avait adopté plus difficilement cette tactique, s'astreignant à contre-cœur à une diminution volontaire de 4 p. 100.

En Italie, on s'aperçut que le remède était pire que le mal : le short-time augmentait le prix de revient de la production. Or, la consommation nationale avait déjà faibli devant la majoration des prix de vente, la diminution, nous l'avons constaté, s'accentuait rapidement. L'exportation, d'autre part, était gênée par la hausse imposée : la concurrence battait à plate couture les filés et cotonnades de la Péninsule.

Quand on ne sait plus que faire — en Italie comme en France — on s'adresse au gouvernement. L'Etat, dans l'esprit des industriels désemparés, est le sauveteur naturel qui a le devoir de repêcher les affaires qui sont entraînées à la dérive.

Les « cotonniers » s'adressèrent donc à Rome dans le but d'obtenir une augmentation des droits d'entrée sur la matière première. Ce droit est actuellement de 3 lires par quintal. L'Etat n'aurait pas dû, naturellement, profiter de ce supplément : la différence perçue par la douane en plus du rendement actuel aurait été transformée, d'après le projet des industriels, en augmentation du drawback appliqué aux exportations. Ce drawback est de 4 lires par quintal pour les filés et de 4,50 pour les tissus.

Le consommateur national — comme toujours — se contentait d'être le dindon de la farce.

Le gouvernement eut la sagesse ne ne pas accepter les propositions de l'industrie : il discuta longuement, puis finit par répondre par une question préjudicielle : l'organisation définitive des intéressés.

Prévoyant les luttes, les oppositions, les récriminations, il dit en substance aux industriels cotonniers : Prouvez-moi, par une solide entente, que la grande majorité de vos collègues est d'accord pour régler la production en la proportionnant à la consommation et nous reprendrons nos conversations.

On a souvent reproché l'individualisme aux classes industrielles latines.

La réponse du ministre du commerce italien allait permettre de se rendre compte si seules les races anglo-saxonnes ont en elles les forces de renoncement et de discipline indispensables à l'abdication de l'individu mis en présence des nécessités de la collectivité.

Les « cotonniers » affrontèrent le problème avec résolution. Dès le début des études que le sénateur Ponti, le baron Cantoni et M. Mylius poursuivirent avec une ténacité inlassable, on se rendit compte des difficultés qui devraient être surmontées. On discuta, on accepta des transactions, on finit par se mettre d'accord.

L'Institut cotonnier fut fondé en 1913.

Qu'est-il ? Un trust ? Certainement non. Un kartell dans le genre de ceux que l'Allemagne industrielle affectionne ? Pas tout à fait. Ce n'est qu'un syndicat qui aurait pu, dans l'idée de ses promoteurs, néanmoins se transformer rapidement en une de ces formes de concentration industrielle dont il contenait tous les germes.

J'en exposerai les bases fondamentales : l'avenir dira bientôt si elles sont pratiques et suffisantes pour répondre à son but.

L'institut cotonnier se propose d'après ses statuts :

1° D'obtenir du gouvernement, des institutions de crédit, un appui efficace permettant de développer et d'améliorer les conditions de l'industrie cotonnière;

2° D'assurer d'une manière permanente la connaissance exacte de l'état de l'industrie par des statistiques établies d'une manière précise. D'après les règles établies par la direction, les industriels doivent transmettre au secrétariat toutes les données qui peuvent leur être demandées. Le secrétariat, qui ne peut communiquer à personne (on sent ici la crainte légitime du fisc) les renseignements reçus, établira, d'après eux, des tableaux généraux qui seront envoyés aux intéressés;

3° De proportionner la production à la consommation :

a) En favorisant l'exportation par l'institution éventuelle de consortiums ou sociétés de vente à l'étranger, en établissant des primes à l'exportation et en adoptant les mesures de caractère temporaire susceptibles de donner à l'exportation un développement plus intense et plus rapide;

b) En organisant, d'après l'avis de la direction, ou en cas de nécessité prouvée par les statistiques, la réduction organique de la production :

Soit par le short-time (réduction proportionnelle de l'horaire de travail);

Soit par l'arrêt prolongé d'une partie des machines existant dans les fabriques;

Soit par la fermeture complète des usines.

La possibilité d'accorder à cet effet des indemnités spéciales aux industriels n'est pas exclue;

4° D'unifier les conditions de vente et de payements, la durée des marchés à livrer, d'organiser les contrôles indispensables en créant, en cas de besoin, des bureaux de vente et d'encaissement uniques;

5° De fixer éventuellement les prix de vente et de créer à cet effet des syndicats ou maisons de vente;

6° D'adopter tous les moyens que conseilleront l'expérience et les circonstances.

Je ne puis m'empêcher d'interrompre ce rapide exposé de l'organisation nouvelle pour exprimer mon étonnement. Je suis le premier à reconnaître les bienfaits de l'esprit d'association, mais de là à envisager la possibilité de supprimer toute personnalité de l'individu, il y a un fossé que les cotonniers italiens me paraissent avoir franchi avec une grande légèreté. Je comprends très bien que les industriels dont les affaires ne battaient que d'une aile, aient pu accepter les conditions de l'accord telles qu'elles étaient formulées. C'était pour eux la dernière chance de salut. Mais comment a-t-on pu réussir à faire avaler la pilule très amère aux organisations qui continuaient, malgré la crise, à marcher normalement, à celles qui avaient prouvé avoir la force nécessaire pour la surmonter? Comment ont-elles été amenées à renoncer au droit non seulement de produire, alors que production pour elles équivalait à bénéfice, mais à celui d'établir leurs prix de vente? Ces derniers ne sont-ils pas toujours étroitement liés aux conditions particulières de chaque production? Comment ces industriels qui ont péniblement réussi, après de longues années de travail, à se créer une clientèle fidèle, peuvent-ils envisager la possibilité non seulement de la dénoncer à la concurrence, mais de la perdre?

Et si l'Institut cotonnier ne tenait pas ses promesses? Si la nouvelle initiative aboutissait à un échec, qu'arriverait-il au bout des cinq années qui constituent le premier engagement?

Je reprends ma tâche de rapporteur en m'excusant de la parenthèse dictée probablement par un individualisme trop latin!

(L'Institut cotonnier devait être, dans la pensée de ses promoteurs, divisé en différentes sections : filature, tissage, impression, teinture et finissage. Seule la section filature a réuni le nombre nécessaire d'adhésions et a été régulièrement constituée.)

Par quels moyens poursuivra-t-on les buts que j'ai transcrits?



Je n'insisterai pas sur toute l'organisation des statistiques et passe aux charges que l'on a imposées aux membres adhérents, aux contributions pécuniaires qui doivent servir à tenter de rétablir l'équilibre entre production et consommation.

Les membres de la section filature se sont engagés à verser une contribution financière annuelle dont le montant, fixé par le conseil de direction, ne peut dépasser o fr. 50 par broche.

La somme ainsi recueillie est destinée à favoriser l'exportation.

Les industriels se sont aussi obligés, dans le but de réduire la production et de limiter le short-time, à verser une seconde cotisation annuelle qui sera employée pour indemniser les filateurs qui recevront l'ordre d'arrêter une partie de leurs broches. Le même maximum de o fr. 50 par broche est établi pour cette deuxième contribution.

Les industriels qui veulent se soustraire à cette seconde cotisation ont le droit de le faire en arrêtant, sous le contrôle des inspecteurs du syndicat, qui en plombent les machines, un nombre de broches correspondant à la somme qu'ils auraient dû verser.

Les adhérents devront se soumettre à la réduction proportionnelle de l'horaire de travail (short-time) d'après les dispositions données par le conseil de direction, toutes les fois que les statistiques prouveront que les stocks de filés dépassent une moyenne de 2 kilos et demi par broche et toutes les fois que, en prévision ou par effet de perturbations du marché, un nombre de syndiqués représentant les trois quarts des broches inscrites à la section, jugera indispensable l'application de cette mesure.

Le short-time ne pourra jamais dépasser deux jours par semaine.

Pour la section de tissage, des dispositions à peu près identiques avaient été prévues : elles ne seront très probablement jamais mises à exécution.

Passons aux engagements contractés par les membres

de l'organisation nouvelle, en ce qui concerne les conditions de vente et de payement.

Ils se sont engagés à ne pas faire de ventes avec des délais de payement dépassant les termes suivants :

Règlement comptant avec un délai ne dépassant pas quatre-vingt-dix jours de la date de la facture;

Payement contre traite ne dépassant pas sept mois de la date de la facture.

Le conseil de direction s'est réservé le droit, à partir du mois de juin 1914, de réduire les délais cidessus consentis. Il fixera encore la mesure maximum des escomptes, il pourra organiser un bureau qui sera chargé de procéder au contrôle des factures et aux encaissements pour le compte de tous les membres adhérents (!).

Enfin, il est prévu la constitution de syndicats de vente qui agiraient pour le compte des syndiqués en se chargeant du placement collectif de toute la production et de la répartition proportionnelle des commissions obtenues.

Cette dernière partie de l'organisation ne serait pas facile : de nombreux filateurs n'ont adhéré à l'Institut cotonnier qu'en faisant des réserves formelles sur ce détail important ainsi que sur celui des syndicats de prix, et sans douter de la bonne volonté de la direction de l'Istituto cotoniero, on peut croire qu'elle ne parviendra pas à mettre en pratique ces points importants du programme.

J'ajouterai, pour en terminer avec cet exposé, que l'on a sagement prévu la possibilité de la non-exécution des engagements signés et, pour éviter toute contestation immédiate, chaque industriel a déposé une caution en rente italienne ou des traites sans date à l'ordre du président.

Je crois avoir donné exactement les grandes lignes de cette forme nouvelle de syndicat en Italie. Elle a soulevé des critiques violentes, des discussions passionnées.

M. Cabiati, dans un article fort bien fait de l'excel-

lente revue *la Riforma Sociale*, auquel je renvoie les lecteurs que plus de détails ou la polémique pourraient intéresser, a donné de l'Institut cotonnier une définition brutale :

« C'est, dit-il, une organisation qui tend à faire supporter par les industriels sérieux, forts et prévoyants, les erreurs et les fautes de ceux qui ont prouvé ne pas posséder ces qualités. »

Si l'entente industrielle des filateurs de coton a des détracteurs acharnés, elle a aussi des défenseurs éloquents et convaincus.

M. Mylius, que j'interrogeais dernièrement, m'affirmait que les débuts suffisent largement à prouver son utilité pratique et à en assurer l'avenir.

J'aurais pu lui faire remarquer que quelques services à peine, et non les plus importants, avaient pu fonctionner.

On s'est, en effet, jusqu'à ce jour, limité à régulariser le système des payements et à organiser le short-time. La première de ces mesures est excellente, elle était même indispensable au développement normal de l'industrie et du commerce. N'aurait-elle pas pu être réalisée cependant sans échafauder la lourde machine aux rouages compliqués? Une simple entente entre les producteurs n'aurait-elle pu suffire?

Quant au short-time, n'en avait-on pas reconnu les graves inconvénients, il y a quelques années? Le nombre assez limité de broches qui acceptent de s'y soumettre ne prouve-t-il pas, encore une fois, que le remède est pire que le mal pour bon nombre d'industriels, qui pressés par leurs commandes, par leurs engagements, doivent se refuser à l'exécuter en payant l'indemnité prévue?

✓ Quel est donc le but atteint par l'Institut cotonnier?

Mais il est peut-être trop tôt pour le juger définitivement; il a le droit de réclamer une période d'essai qui donnera la mesure de son influence bienfaisante.

Ne considérons pour le moment cette initiative que comme une nouvelle preuve de la force vitale de la

classe industrielle italienne. Il n'est pas veule, sans énergie, le peuple qui cherche en lui-même, en ses propres ressources, la possibilité de résister à une crise grave. Il y a dans le geste que l'Institut cotonnier représente, quelque chose de hardi, de fort, qui s'impose à l'admiration de ses propres adversaires. Le coton, cette branche importante de l'activité industrielle italienne, expie, en ce moment, sous l'influence des conditions générales du marché international, son excès d'optimisme. La surproduction pèse lourdement : avec décision on a voulu combattre le mal : sans faiblesses on s'est décidé à l'amputation nécessaire. Ne cherchons pas s'il aurait été préférable de laisser agir simplement le temps, ce grand destructeur des choses périssables. Les remèdes, préparés par l'Institut cotonnier, sont peut-être d'une efficacité discutable : leur application volontaire n'en constitue pas moins la résolution virile d'une race qui a confiance en elle-même, en son essor, qui ne se laisse pas abattre et accepte la lutte sans défaillances.

L'industrie de la laine est loin d'atteindre en Italie le développement qu'elle s'est assuré dans les autres pays qui sont plus avancés au point de vue manufacturier.

Les 360 000 broches de peigné qui existent dans la péninsule sont peu de chose quand on les compare aux 2 800 000 broches de l'Angleterre et aux 2 000 000 de l'Allemagne et de la France. Là, des armées de 250 000 ouvriers travaillent dans les filatures et dans les tissages de laine; ici, la main-d'œuvre occupée par cette industrie ne dépasse pas le chiffre beaucoup plus modeste de 50 000.

La laine est cependant la plus ancienne branche de l'activité textile italienne : son développement serait logique dans une nation agricole. Elle s'est contenté de se transformer lentement en suivant avec patience les progrès manufacturiers, sans hâte, sans poussée brusque de fièvre. Si elle a traversé des moments dif-

ficiles, elle n'a jamais subi des chocs de la brutalité de ceux que j'ai dû rappeler pour le coton.

Industrie tranquille, elle a paru vouloir se blottir de préférence dans des régions paisibles, au pied des montagnes. C'est à Bielle et dans les vallées qui l'entourent que nous trouverons les plus grands et les plus anciens établissements.

Pays pittoresque, centre de belles excursions, le Biellais n'a rien à envier à la Suisse, si ce n'est le confort des hôtels.

Guglielmo Ferrero, l'historien que la France connaît et apprécie, a écrit une jolie page sur cette contrée.

« Je ne connais pas, dit-il, de pays où la terre soit aussi verte. Il y a dans toutes ces vallées une intensité tranquille et ordonnée de végétation, une force génératrice immense, cachée dans le sol. Elle se manifeste par des bois, des prés, des ruisseaux. Ils sont disposés avec ordre, presque méthodiquement. La nature a voulu s'abstenir ici de ces monstruosités informes qu'elle préfère souvent dans la création des montagnes. »

Ce lieu de repos est cependant aussi un centre de travail. L'abondance des eaux, les bois touffus dont les essences étaient nécessaires aux procédés de teinture alors en usage, avaient probablement décidé les premiers artisans de la laine à s'installer dans le Biellais.

La population y est laborieuse, douée des meilleures qualités industrielles et commerciales. Elle a, dans toute l'Italie, une renommée bien établie d'intelligente finesse. Le Biellais est le Normand de la Péninsule. Il faut deux juifs pour rouler un Gênois, dit-on, mais il faut deux Gênois pour rouler un Biellais.

C'est dans les qualités du peuple et de la bourgeoisie de cette région que le grand homme d'État, Quintino Sella, trouvait les raisons de la prospérité des vallées qui lui avaient donné le jour.

« L'amour du travail, écrivait-il, la fermeté dans la poursuite du but proposé sont des qualités fort communes dans ces provinces. »

Depuis de longues années, l'industrie de la laine a séduit ces travailleurs tenaces. On a retrouvé, dans les archives de Bielle, toute une réglementation, datant de l'an mille, établie pour les lainiers et les drapiers de la contrée. Ils fréquentaient au quinzième siècle les marchés de France, et la ville de Lyon, en 1558, avait accordé à ces commerçants « toutes les exemptions et distinctions » dont jouissaient ses propres citoyens.

La cordialité des rapports avec la nation voisine ne fit que se développer lors des succès des armées françaises en Piémont. L'industrie commença à prendre plus d'ampleur, la laine achetée dans le pays ne suffit bientôt plus à la consommation des fabriques. L'organisation était cependant encore très primitive. Aucune des premières opérations sur la matière première n'était faite par l'industriel. Il achetait la laine et la distribuait aux artisans qui, chez eux, dans leurs demeures, la cardaient, la filaient, la tissaient.

L'apprêt, le foulage, le tondage, la teinture s'effectuaient dans des usines à l'outillage fort rudimentaire. Pour le tondage on employait, par exemple, une énorme paire de ciseaux fort difficiles à manier. Léonard de Vinci les remplaça par une tondeuse de son invention constituée essentiellement par un cylindre muni d'une lame hélicoïdale tranchante. Il modifia ensuite ce système peu pratique et l'auteur de la Joconde dota l'industrie de la laine d'une tondeuse mécanique qui fût employée jusque vers la fin du dix-neuvième siècle.

Pour teindre les étoffes avec les procédés de l'époque on avait recours aux produits végétaux que fournissaient en abondance les bois des environs : des genêts, des noix, l'écorce des hêtres et des châtaigniers. La routine, la connaissance parfaite de la matière que l'on travaillait, suppléaient au défaut des moyens et des idées scientifiques modernes.

En 1801, le maire de Bielle, dans un rapport adressé à Napoléon, constate que le nombre des ouvriers

occupés dans les fabriques de drap de la ville est de 360. Il existait alors dans toute la province 340 fabriques, employant 4 500 ouvriers.

Ce fut un de nos compatriotes, M. Laclaire, qui apporta de Reims en Piémont, quelques années plus tard, les perfectionnements de l'industrie qui se développait en France.

Vers la moitié du dix-neuvième siècle, l'industrie de la laine prit son véritable essor en Italie, en se transformant. En 1864, une statistique constate l'existence, dans le Biellais, de 94 fabriques de drap avec 2 166 métiers, 6 500 ouvriers et une production d'une valeur de 20 millions. La routine cédait le pas à la science, l'industrie domestique faisait lentement place aux installations qui appliquaient les progrès de la mécanique et de la chimie. Le travail se concentrait dans les usines où il se développait sous la direction technique de contremaîtres venus du nord de la France.

Les premières « mule-jenny » de 400 broches, pouvant fournir une production journalière de 100 kilos, avaient été importées en 1840 : ce ne fut qu'en 1885 que l'on adopta le selfacting à trois vitesses.

L'outillage actuel est fort perfectionné. Les machines de filature viennent d'Allemagne, d'Alsace, de Belgique. Les constructeurs les plus appréciés sont les firmes de Verviers, la Société anonyme Célestin Martin, de Chemnitz ; Hartmann, de Guebwiller ; Grün, de Mulhouse ; la Société alsacienne de constructions mécaniques.

Avant de donner un rapide aperçu de l'organisation lainière en Italie, voici quelques détails sur le commerce de la matière première.

On a un peu chez nos voisins transalpins la manie des commissions d'enquête. C'est souvent un excellent prétexte pour le gouvernement de retarder la solution de questions importantes et embarrassantes à trancher. Les rapports que ces commissions sont tenues de présenter constituent, en tout cas, un excellent matériel d'études. La laine n'a pas échappé à la mode des

enquêtes. En 1907, une commission a été nommée pour proposer au ministère les mesures qu'elle jugerait utile de prendre, en vue d'assurer le développement de la production des laines naturelles en Italie.

Après plus de trois ans de travaux, de voyages et de réunions, ayant mené à bonne fin la mission dont ils avaient été chargés, les commissaires ont présenté leurs conclusions. On y apprend que le nombre des moutons continue à augmenter rapidement en Italie.

En vingt-sept ans, il a passé de 8 596 108 à 11 162 926. Cet élevage est fort répandu en Sardaigne et dans le Latium. Après ces deux régions, la Toscane et l'Italie méridionale élèvent les troupeaux les plus nombreux.

Une loi du 17 juillet 1890 a ratifié quelques-unes des propositions faites par la Commission d'enquête. Celle-ci considérant les résultats déjà obtenus par le croisement rationnel des races et se basant sur ce qui avait été fait en France, en Angleterre et en Autriche pour l'amélioration de l'espèce ovine, avait demandé au gouvernement de créer dans le Latium et dans les provinces méridionales, des établissements zootechniques spécialement destinés à la production de types répondant aux desiderata du marché. L'eugénisme... chez les moutons !

La Chambre a, en effet, voté l'installation de l'Institut zootechnique du Latium aux frais de l'Etat, de la province, des communes. On devait y expérimenter tous les croisements et les reproductions des différentes races : Rambouillet, Port Philip, Mérinos Soissonnais, Southdown et Disshler.

Je me suis laissé dire que la réalisation de ce projet subissait de nombreux empêchements et qu'il se pourrait que pendant de longues années les améliorations espérées aient plus de chance de se vérifier n'importe où plutôt que dans l'Institut du Latium.

La Commission d'enquête a encore formulé d'autres demandes que le gouvernement s'est réservé d'étudier. Parmi ces dernières, je signalerai l'institution de coopératives entre éleveurs pour la vente en commun

des laines et la création de marchés à l'instar des marchés régionaux français. L'Etat devrait favoriser ces sociétés coopératives en leur assurant des facilités de crédit quand elles pourraient prouver avoir réuni un capital minimum de 200 000 lires. Les membres associés auraient le droit de déposer leurs laines dans des magasins généraux qui leur délivreraient des warrants escomptables à un taux de faveur.

Les sociétés seraient en outre exemptées de tout impôt pendant une période de dix années.

La laine italienne ne suffit pas à la consommation de la filature. Elle en importe près de 250 000 quintaux de l'étranger pour une valeur de 85 millions. La France en fournit le quart, l'Angleterre, l'Allemagne, la République Argentine, l'Australie et la Belgique sont les autres provenances les plus importantes.

Mais revenons à l'industrie. Les installations sont identiques à celles que l'on visite facilement en France, en Allemagne, en Angleterre. Je crois inutile d'en répéter une description détaillée.

Il n'existe en Italie qu'une usine qui se soit spécialisée dans le peignage. C'est la Pettinatura Italiana Limited, société dont le siège est à Bradford. L'établissement a été fondé en 1905, dans le Biellais, à Viglino. L'initiative a dû être couronnée de succès puisqu'on est en train de doubler l'outillage pour être mieux en mesure de répondre aux besoins de la consommation annuelle qui se monte à environ 10 millions de kilos. On y pratique le lavage et le peignage des laines d'après les systèmes anglais et français. La production actuelle dépasse 3 millions de kilos de « tops » (rubans de peigné).

La filature italienne dispose de 230 000 broches de cardé et de 260 000 broches de peigné. La production des premières suffit à la consommation nationale : on l'évalue à 17 000 000 de kilos, représentant une valeur de 50 millions de lires. Le peigné est par contre insuffisant et l'on en achète en France de 75 à 80 000 quintaux, soit les trois quarts de la quantité totale importée.

La manufacture de Borgosesia est la filature la plus importante de laine peignée. Son installation grandiose date de 1873. Elle occupe une superficie de 200 000 mètres carrés. 50 000 broches y produisent chaque année plus d'un million et demi de kilogrammes de laine filée. L'outillage des ateliers de lavage, de carde, de peignage et de teinture y est complet et très perfectionné. Trois centrales hydrauliques fournissent une force de 3 400 HP qui peuvent être substitués par 4 000 HP donnés par une réserve thermique. La société de Borgosesia est une de celles qui, devançant le mouvement social qui a caractérisé ces dernières années, s'est occupée le plus sérieusement de l'amélioration des conditions économiques et morales de ses deux mille ouvriers. Elle a créé autour des usines une véritable ville modèle : des maisons ouvrières coquettes, propres, agréables, des écoles, un cercle pour ses employés. Sous ses auspices et par sa générosité, on a constitué non seulement des caisses de secours et de retraites, mais un corps de pompiers, une fanfare ouvrière, des magasins coopératifs. Tout rappelle ici les meilleures organisations patronales de l'étranger. C'est un exemple assez rare en Italie et digne d'être signalé. Nous en retrouvons un second dans un autre établissement de filature et tissage de laine, dans le Lanificio Rossi de Schio.

L'industrie de la laine n'a pas échappé à la tendance moderne qui développe l'esprit d'association. L'individualisme indiscipliné et quelquefois brouillon se transforme et s'incline devant les bienfaisantes conséquences de l'entente commune.

Les plus grands filateurs de laine peignée se sont réunis en 1905 en un consortium. Ce syndicat, qui a pour but de protéger et de développer la production, en veillant à l'amélioration de ses conditions économiques, réunit 195 000 broches. La production annuelle du consortium est de 7 millions de kilos de filé dont 5 millions sont soumis à des règles et à des conditions de prix et de vente fixées par la direction.

C'est en somme un kartell qui permet à la filature de lutter contre la concurrence nationale et étrangère. Il agit comme élément modérateur dans les périodes d'emballement du marché ou de dépression exagérée.

Les progrès de l'industrie du tissage sont marqués par la rapide diminution du nombre des métiers à main et par l'augmentation des métiers mécaniques.

En 1876, il y avait encore 5 989 métiers à main contre 2 364 métiers mécaniques. En 1911, les premiers n'étaient plus que 1 900, tandis que le nombre des seconds montait à 11 000.

La diminution de l'importation des tissus de laine prouve la place importante qu'a su conquérir l'industrie de la draperie dans la consommation nationale. En 1880-1884, on introduisait en Italie près de 52 000 quintaux d'étoffes de laine. En 1912 on n'a guère dépassé 30 000 quintaux. Cette conquête du marché italien n'a pas été commode : la concurrence anglaise est encore actuellement difficile à battre. Par snobisme ou parce qu'il n'a pas grande confiance dans la qualité des étoffes italiennes, le public continue à réclamer des draps anglais. Les tailleurs de Milan, de Turin et de Rome n'hésitent pas, il est vrai, à baptiser comme venant d'outre-Manche, les tissus qu'ils reçoivent du Biellais ou de la Vénétie. Le bon client est ainsi satisfait, il trouve la marchandise excellente et le marchand lui fait payer sa satisfaction en majorant les prix.

Plusieurs commissionnaires d'étoffes ont pris l'habitude d'expédier des lots importants de pièces de drap, fabriquées en Italie à des agences installées en France. Elles les leur retournent et la douane les munit naturellement du plomb qui en constate la provenance étrangère. Ce cachet d'authenticité facilite la vente sous le nom de fabrication anglaise qu'une partie de la clientèle s'obstine à exiger.

CHAPITRE V

Ni Fer ni Houille

La création d'une industrie artificielle. — Les progrès de la sidérurgie italienne. — Le trust sidérurgique et la crise. — L'industrie mécanique italienne. — Une visite aux aciéries de Terni.

Le fer et la houille manquent à l'Italie. Le défaut presque absolu de ces deux éléments essentiels au développement de la grande industrie métallurgique interdit à la Péninsule de pouvoir aspirer à un avenir de prospérité manufacturière.

Voilà les termes d'un axiome que nous avons été habitués à lire, enfants, dans nos traités de géographie économique. Cette idée s'est ancrée dans notre esprit et comme beaucoup d'autres, nous nous sommes habitués à la considérer comme immuable dans son exactitude.

L'Italie moderne a cependant donné un formidable démenti à la déduction logique d'une vérité indiscutable.

La nature et les progrès de la science lui ont permis de remplacer le charbon par la houille blanche. La volonté de son peuple, de nombreux sacrifices, imposés par un régime de protection intense, ont essayé d'avoir raison de la pauvreté minière de la Péninsule et ont créé une industrie sidérurgique que l'on a le droit de qualifier d'artificielle, mais qui n'en est pas moins puissante et dont le développement rapide frappe et impressionne.

L'Italie n'a presque pas de minerais de fer. L'île d'Elbe, en 1860, avait une production de 1 million de tonnes environ, dont plus de la moitié était exportée à l'étranger. Les autres exploitations ne fournissaient pas, dans leur ensemble, 200 000 quintaux.

Il y a trente ans à peine, nous aurions vainement cherché, en Italie, les traces d'un réveil quelconque de l'industrie métallurgique. S'abandonnant à la destinée que la nature paraissait lui avoir imposée, la jeune nation semblait renoncer à prendre part au mouvement général sidérurgique qui a été l'une des caractéristiques du dix-neuvième siècle.

La production de la fonte ne dépassait pas 25 000 tonnes par an : on ne pouvait s'empêcher de la trouver excessive ; c'étaient les forêts, déjà trop ravagées, du royaume, qui en faisaient les frais.

Benedetto Brin est le plus grand artisan de la sidérurgie italienne. Ministre de la Marine, il fut le véritable réorganisateur de la flotte de sa patrie. Les plans des premières grandes unités, du *Duilio*, du *Dandolo*, du *Lepanto*, les dreadnoughts de l'époque, furent établis par ses soins.

Il aimait à répéter le mot de Napoléon : La première condition de l'existence de l'Italie est sa grande puissance maritime.

Brin était préoccupé par la dépendance qui liait l'Italie aux chantiers étrangers. Elle constituait, d'après lui, une condition d'infériorité qui aurait pu se traduire par un échec de tout son programme et aboutir, en cas de guerre, à un désastre. Il voulait non seulement des cuirassés, mais des cuirassés construits en Italie avec de l'acier italien.

Le réseau des chemins de fer commençait, d'autre part, à resserrer ses mailles : un matériel nouveau et important était nécessaire.

Les aciéries de Terni devaient répondre au but que le ministre s'était imposé à lui-même. Il lança l'idée de la fondation du grand établissement en 1884. Un industriel d'une haute valeur technique, M. Breda,

qui avait courageusement défendu à la Chambre le projet de Brin, se mit à la tête d'une entreprise que l'on n'avait pas hésité à traiter de chimérique.

Deux ans après, en 1886, le premier rail était laminé à Terni et le premier lingot d'acier pour blindage, coulé.

Ce fut un événement national. Le beau-frère du roi, le duc de Gênes, assista à la cérémonie d'inauguration où les premiers essais de la sidérurgie italienne étaient officiellement produits.

N'aurait-on pas été en droit de croire que, malgré tout, il s'agissait plus de la réalisation d'une satisfaction d'amour-propre patriotique que des débuts d'une véritable exploitation industrielle et commerciale?

Tout aurait porté à le supposer.

L'acier s'obtient, on le sait, soit par le procédé Bessemer, soit par le procédé Martin.

Le procédé Bessemer, c'est la décarburation partielle de la fonte, le procédé Martin, la fusion de débris de fer et d'acier auxquels on ajoute une certaine proportion de fonte.

Si l'Italie venait d'être dotée d'une usine à l'outillage perfectionné, elle manquait non seulement de fer, de fonte, de charbon, mais d'une main-d'œuvre habile. Après l'inauguration de Terni tout restait encore à faire, tout devait être encore créé.

Le premier soin de l'Etat fut d'envelopper le nouveau-né avec les langes très ouatés d'une généreuse protection douanière. Il devait, plus tard, de gré ou de force, lui témoigner à mainte reprise sa haute bienveillance.

Terni adopta, dès ses débuts, la production de l'acier par le procédé Martin; on n'avait pas de fer en Italie, les vieilles ferrailles du monde entier constitueraient une mine que l'on n'épuiserait pas de sitôt!

L'exemple de l'aciérie de l'Ombrie fut rapidement suivi par de nombreuses installations sur le littoral de la Méditerranée et de l'Adriatique, en Ligurie, en Sicile, à Ancône.

En 1902, un financier de Gênes, le comte Raggio, donna le dernier coup d'épaule à l'industrie sidérurgique qui, chancelante sur ses béquilles, hésitait à marcher droit. Une société, dont les principaux actionnaires étaient des banquiers belges, l'Elba, avait, en 1889, installé ses hauts fourneaux à Portoferrajo et produisait de l'acier en traitant le minerai de l'île.

Après en avoir acheté toutes les actions, Raggio les revendit à la Société Siderurgica de Savone, succursale de Terni. Un premier groupement des intérêts sidérurgiques se forma, une entente fut esquissée. C'était l'aurore d'un trust qui devait se consolider définitivement en 1911, six ans après la constitution d'une nouvelle société, plus puissante que les autres, l'Ilva, qui, avec 20 millions de capital, prit nettement la direction de tout le mouvement de concentration.

Le kartell, signé en 1911, comprend non seulement un accord industriel et commercial, mais a pour base une entente financière qui est intéressante à étudier, car elle donne la note exacte des conditions actuelles de la grande industrie sidérurgique italienne.

Notons, en passant, que les aciéries de Terni ne font pas partie du trust en question, qu'elles ont conservé leur position indépendante.

Au point de vue industriel, les aciéries se sont divisé le travail d'après la situation géographique des usines et leurs systèmes de fabrication.

(L'Elba, l'Ilva et Piombino traitent le minerai provenant des gisements de l'île d'Elbe. La concession des mines est faite *gratuitement* par l'Etat, qui en est le propriétaire.)

Ces mêmes sociétés, qui produisent la fonte dans leurs hauts fourneaux et la transforment en acier, sont largement intéressées dans de nombreuses installations industrielles de Ligurie et de Sicile qui s'occupent de la seconde fabrication. Les « Ferriere Italiane », la « Metallurgica de Sestri », la « Siderurgica de Savone » doivent utiliser l'acier produit par le premier groupe pour les laminés, les barres, les tubes

et les nombreux autres articles qui sortent de leurs usines : cela ne les empêche cependant pas de continuer à produire, pour leur propre compte, de l'acier, avec le procédé Martin, en important de l'étranger des débris de fer et d'acier.

L'Ilva a été chargée de la direction industrielle du trust. Ce mandat lui a été confié pour une période de douze années. On a voulu essayer de mettre un frein à la surproduction en répartissant entre les producteurs les commandes que l'on destine à l'un plutôt qu'à l'autre, suivant l'outillage qu'il possède et en tâchant de pousser les industriels à la spécialisation.

On espère, en outre, que la direction industrielle unique permettra de réduire le coût de fabrication, en diminuant non seulement la concurrence ruineuse, mais les frais excessifs d'administration.

Un accord commercial a complété l'entente technique. Le groupe sidérurgique a fondé, à Milan, un comptoir de vente, sous le nom de « Società Ferro e Acciaio ». Cette société a l'exclusivité absolue de la vente de toute la production du kartell. Ayant réussi à s'assurer de nombreuses représentations de sociétés qui ne font pas partie du kartell, elle peut effectivement contrôler le marché. Son conseil d'administration, indépendant, fixe les prix de vente qui ne peuvent être discutés par les producteurs.

L'entente n'aurait pas été possible entre les grandes sociétés sidérurgiques si on ne l'avait fait précéder par un accord financier qui a tout l'air — que l'amour-propre de la sidérurgie italienne me pardonne — d'un concordat péniblement obtenu. Voici en quoi il consiste.

Les grandes banques de la péninsule, la Banque d'Italie en tête, les caisses d'épargne les plus puissantes, les capitalistes ayant d'anciens rapports avec cette industrie, ont mis à la disposition du kartell la somme assez coquette de 96 millions.

Devait-elle servir de fonds de roulement, de capital

pour l'amélioration, pour le perfectionnement des installations, des outillages ?

Non; cette centaine de millions a tout simplement été employée à régler les passifs préexistants; elle a permis au groupement nouveau de renvoyer à une échéance ultérieure le payement des dettes contractées par les sociétés qui adhéraient au kartell. En d'autres termes les créanciers ont transformé ce qui leur était dû en emprunt.

Les 96 millions doivent être remboursés par le trust au groupe financier dans un terme de cinq années et par annuités progressives.

Défense absolue de songer à de nouvelles installations : des dividendes ne pourront être distribués aux actionnaires (pauvres actionnaires!) qu'après le versement des annuités. En admettant la possibilité de bénéfices supérieurs à cette redevance, un maximum a été prévu pour les dividendes qui pourraient éventuellement être distribués.

Je m'empresse d'ajouter, avant de terminer cet exposé rapide des accords sidérurgiques italiens, que les actionnaires n'ont pas touché un centime depuis 1911. Les actions de l'Elba (valeur d'émission 250 lires) qui valaient 570, en 1907, sont tombées à 170, celles de Piombino de 320 à 105, celles de Savona de 460 à 202.

Les chiffres de la production marquent cependant une progression constante.

Actuellement, les forges et fonderies italiennes importent chaque année près de 4 millions de quintaux de débris de fer, d'acier et de fonte réprésentant une valeur de plus de 30 millions de lires.

La production nationale de la fonte a atteint, en 1912, un chiffre supérieur à celui des années précédentes, soit 373 000 tonnes. Elle ne représente encore que la moitié environ de la consommation, qui a dû supporter pour le reste le droit protecteur de 10 lires par tonne.

La production nationale de l'acier a dépassé en 1912 800 000 tonnes. Elle est aussi insuffisante, et l'importa-



Ateliers mécaniques Vikers-Terni. — Usinage des canons.

tion n'a fait que croître, malgré les droits de 60 à 90 lires par tonne.

Quelle est donc la situation économique exacte de l'industrie sidérurgique italienne?

Pour s'en rendre compte j'essayerai de reproduire, sans parti pris, les deux sons de cloche.

Voici le tableau présenté par les intéressés.

Cette industrie occupe actuellement, en Italie, près de 35000 ouvriers et dispose de 1966 moteurs d'une puissance de 189000 chevaux dynamiques.

L'Italie unifiée possède une armée et une marine puissantes. Sa flotte marchande est proportionnée au développement de ses côtes. Le tonnage de ses navires de guerre dépasse 270000 tonneaux; celui des navires marchands, 1200000 tonneaux.

Le réseau des chemins de fer, appartenant à l'État ou à des sociétés privées, mesure 17000 kilomètres sans compter les doubles voies et celles des gares : le réseau des chemins de fer à voie étroite et celui des tramways peut être évalué à 10000 kilomètres environ.

La construction du matériel roulant, les installations de la nouvelle industrie électrique, celle des constructions en ciment armé, les lignes télégraphiques et téléphoniques, les automobiles, les machines agricoles, les machines outils, tout l'ensemble de l'outillage des industries manufacturières qui depuis vingt ans ont pris un développement considérable, marquent, chaque année, une progression ininterrompue et une consommation sans cesse croissante de quantités importantes du plus utile de tous les métaux.

Les grandes usines métallurgiques italiennes sont déjà en mesure de répondre à toutes les exigences des cahiers des charges pour les fournitures de l'armée et de la marine. L'industrie privée peut fournir les profilés, les plaques de blindage, les tôles d'acier, les machines pour les cuirassés, les canons, les affûts, les projectiles. Cette production procède en harmonie

avec les constructions des arsenaux, des chantiers des aciéries de l'Etat.

Quand, en 1912, on a adopté, pour renouveler l'artillerie italienne, le modèle du canon inventé par le colonel Deport, le gouvernement s'est contenté d'acheter le brevet et la fabrication a été divisée entre les grandes usines nationales. Il y a quelques années à peine, l'Italie aurait été forcée de s'adresser à la France, son fournisseur attitré, Krupp, ayant été éliminé dans les essais du concours.

La Péninsule, ajoute-t-on, a, non seulement, l'orgueil de se suffire à elle-même, mais elle a l'honneur de produire pour les autres nations. De 1901 à 1909, on a construit, dans les chantiers italiens et vendu au Japon, au Mexique, à la Grèce, à la Turquie, 6 cuirassés, 10 torpilleurs jaugeant plus de 32 000 tonneaux et ayant une valeur de 80 millions de lires environ.

L'effort n'a donc pas été inutile, les sacrifices n'ont pas été stériles.

Tout le monde ne raisonne cependant pas de la même façon en Italie, où il y a pas mal de gens qui envisagent la situation créée et les résultats obtenus sous des couleurs beaucoup moins claires et riantes.

Les conditions spéciales qui ont permis la création de la nouvelle industrie, l'oxygène qui lui a été prodigué par l'Etat et par certains groupes financiers, devaient fatalement soulever des objections de la part de ceux qui considèrent comme un élément de faiblesse économique nationale la vie des industries non naturelles.

Les libre-échangistes, avec M. Einaudi en tête, livrent des assauts répétés à ceux qu'ils ont baptisé spirituellement les « trivellatori dello Stato » (la trivella est la vrille, la tarière).

Le prétexte de rendre la marine et l'armée indépendantes de l'industrie étrangère ne leur paraît pas suffisant à compenser les nombreux millions que coûte aux contribuables et aux consommateurs le « luxe » d'une industrie sidérurgique nationale.

Voici leur raisonnement, qu'il n'est pas facile de détruire.

L'Etat perd, ou, plus exactement, ne réalise pas, un bénéfice d'environ 3 millions par an sur les 500 et quelques mille tonnes de minerai que l'on extrait de l'île d'Elbe. Avant 1902, le trésor encaissait, en effet, 7,25 par tonne de minerai exportée.

L'Etat perd en plus une soixantaine de millions par an qu'il verse à la sidérurgie par suite de la majoration des prix de vente sur lesquels pèse la protection douanière, une soixantaine de millions qu'il économiserait dans ses achats s'il pouvait librement s'adresser à l'étranger. Ce n'est encore cependant que le moindre méfait dont on accuse la sidérurgie et le régime qui en a permis la naissance. Les calculs établis par un ingénieur des mines, M. P. Riboni, font monter à 260 millions la somme payée, annuellement, par la nation pour avoir la satisfaction de produire des canons, des clous et des épingles avec de l'acier italien.

Je ne suivrai pas l'ingénieur Riboni dans ses calculs. Il a certainement raison quand il affirme que la protection accordée à la sidérurgie a nui au développement de l'industrie mécanique en Italie.

La cherté de la matière première a paralysé cette branche de la métallurgie que favorisait spécialement une main-d'œuvre abondante, habile et pendant de longues années moins onéreuse que partout ailleurs. La Suisse qui, pas plus que l'Italie, n'a de fer ni de charbon, a prouvé les résultats que pouvait obtenir dans la construction des machines, un peuple entreprenant qui n'était pas gêné, dans son effort, par les droits d'entrée sur les fers et les aciers.

On comptait, en 1903, en Italie, 1 512 usines ou ateliers occupant 82 377 ouvriers. En 1911, ces chiffres sont devenus 1 838 et 140 360.

Le nombre des usines a crû moins rapidement que celui de la main-d'œuvre employée : il y a eu concentration. La grande industrie mécanique tend à remplacer et à détruire les petits ateliers.



La statistique nous donnera une idée approximative des capitaux qui sont engagés dans ces installations qui utilisent l'acier produit en Italie et celui que l'on y importe.

Les sociétés, qui étaient 26, en 1904, avec un capital de 56 368 000 lires se sont élevées à 52, en 1911, avec un capital de 191 960 000 lires.

Sans tenir compte de la fabrication des machines électriques (industrie qui, en 1910, était exercée par 8 sociétés avec un capital de 25 350 000 lires), sur ces 52 sociétés exploitant l'industrie mécanique, 22 s'occupent de constructions navales et de matériel de chemins de fer.

En 1887, l'industrie mécanique ne représentait que des intérêts qui ont paru négligeables aux négociateurs des traités de commerce.

Ne songeant qu'à la nécessité de voir rapidement croître la sidérurgie italienne, ils ne se sont pas préoccupés outre mesure de l'avenir de l'industrie mécanique qui aurait cependant pu rendre, en se développant librement, de grands services à l'économie générale de toute la nation.

Les progrès de l'Italie industrielle et agricole ont été, en effet, naturellement marqués par une augmentation constante de l'emploi des machines. Les manufacturiers, aussi bien que les agriculteurs, n'ont pas pu faire profiter de leurs installations nouvelles la production nationale, qui, gênée, n'a eu ni la force ni la possibilité de lutter contre la concurrence étrangère.

De 1888 à 1892, la moyenne des importations de machines se chiffrait par 297 982 quintaux : celle de ces derniers cinq ans dépasse 1 200 000 quintaux !

Il serait cependant injuste de ne pas signaler que, malgré l'entrave constituée par les droits sur la matière première, l'industrie italienne a su prendre une place importante, surtout en ces dernières années, dans l'approvisionnement du marché de la Péninsule. Quelques chiffres marqueront la puissance de l'effort accompli.

Sur 28000 chaudières installées dernièrement en Italie, 13000 environ ont été fournies par la fabrication nationale. Les grandes usines de Tosi à Legnano se sont créées, dans cette spécialité, une renommée qui s'étend au delà des Alpes.

Depuis 1908, les chemins de fer de l'État se sont adressés presque exclusivement, pour le matériel qui leur était nécessaire, aux ateliers du pays. L'administration a commandé en 1908-09, 103 locomotives; 194, en 1909-10; 255, en 1910-11; 222, en 1911-12.

Pour ces achats et pour ceux de wagons, le gouvernement a dépensé, de 1905 à 1911, plus de 600 millions.

L'industrie mécanique lutte cependant difficilement contre la concurrence étrangère et surtout contre celle allemande. Les métallurgistes se plaignent amèrement du « dumping system », qui est largement pratiqué par les fidèles alliés germaniques.

J'en ai trouvé un exemple frappant dans un rapport, tout récent, du « Corps Royal des Mines ». Le syndicat allemand offrait à l'administration italienne des essieux laminés et forgés pour wagons de chemin de fer au prix de 40 lires les 100 kilos, y compris les frais de transport et le droit de douane de 13,25 par quintal. A la même époque, ce même syndicat exigeait en Allemagne, de l'administration des chemins de fer, de l'Etat, 38 marks, c'est-à-dire 47 lires les 100 kilos, pour une même fourniture.

Le dumping a du reste préoccupé le trust sidérurgique qui a essayé d'y remédier par un accord international qui a provoqué de nouvelles récriminations de la part de ses adversaires.

La *Frankfurter Zeitung* du 27 mai 1913 l'a dénoncé en ces termes :

« Nous apprenons qu'entre l'Union des aciéries allemandes et celle des aciéries italiennes a été stipulée une entente par laquelle il est mis fin à une guerre économique qui coûtait chaque année 800000 marks à l'Union allemande.

Par cet accord on a fixé la quantité de fers à T et en

U que l'exportation allemande pourra faire en Italie pendant les années 1913 et 1914. L'Union allemande, *avec une petite participation française*, pourra exporter en Italie 40 000 tonnes par an. Les prix ont été immédiatement augmentés de 33 p. 100, car l'Allemagne était précédemment forcée de vendre à des prix de perte. Elle gagne par cette entente un million de marks environ. L'Italie a conclu, en même temps, un accord avec la Belgique pour 3 000 tonnes et avec l'Autriche pour 2 000 tonnes. Le bénéfice pour les aciéries italiennes sera de 2 millions et demi de lires par an. »

Faut-il ajouter que cet accord se traduit pour la consommation italienne par une perte correspondant au bénéfice réalisé par le trust?

Je tiens à rappeler encore une objection des libre-échangistes qui ne peut manquer d'impressionner vivement.

Les gisements de minerai de fer de l'île d'Elbe seront épuisés, d'après les calculs les plus optimistes, avant une dizaine d'années. Que deviendront alors les organisations colossales de « l'Elba », de « l'Ilva », de « Piombino », ces ateliers monstres, les ouvriers qui y sont occupés? Quelles nouvelles mesures douanières devra-t-on prendre, à cette époque, pour permettre aux hauts fourneaux des aciéries italiennes de ne pas s'éteindre définitivement... et que deviendront les autres industries métallurgiques si on les oblige à renoncer aux importations étrangères?

L'avenir est assez angoissant... Revenons à l'heure présente et visitons un établissement sidérurgique. Sa naissance, son développement ont pu être artificiels; il n'en est pas moins intéressant au point de vue de la perfection de son outillage.

A tout seigneur tout honneur! Donnons la préférence à l'usine qui a marqué les débuts de la sidérurgie, à ces aciéries de Terni qui, pendant longtemps, ont représenté pour l'Italie ce que le Creusot est pour la France.

Terni a une spécialité. C'est peut-être le seul établissement du monde, de cette importance, qui ait une force motrice exclusivement hydraulique.

Elle est fournie par le torrent Velino dont les eaux sont captées en amont de la célèbre cascade delle Marmore que Byron a chanté et où Chateaubriand, le cœur désenchanté, vint rêver un jour en compagnie de l'amie qui allait bientôt mourir.

Le sujet était en vérité digne du poète. Je ne connais pas de spectacle plus grandiose, plus superbe que celui de cette cascade, merveille de l'Ombrie.

Une masse énorme tombe perpendiculairement d'une hauteur de 80 mètres dans un abîme sans fond. L'eau rebondit sur les rochers noirs qu'elle paraît devoir briser. C'est ensuite une série de nouvelles chutes, cataractes violentes qui pulvérisent le Velino en une buée qui irrise la dentelle de marbre que les stalactites de calcaire forment en s'accrochant aux aspérités des roches. Les torrents d'écume mugissent, s'amoncèlent, se poursuivent, pour retomber comme épuisés, avec de longs frémissements, dans le sombre ravin de la Nera.

La force que pourrait fournir cette chute merveilleuse est évaluée à 130 000 HP. Terni n'en a détourné qu'une petite partie, 10 000 chevaux environ.

A 500 mètres de la prise, l'eau est décantée dans un bassin naturel de 13 mètres de profondeur et de 130 000 mètres de capacité. La masse épurée s'écoule du bassin de décantation par un canal et quatre conduites en fonte de 800 millimètres, l'amènent, après un parcours de 4 kilomètres, aux aciéries.

Elle arrive à Terni avec une pression de vingt atmosphères. Par un réseau de distribution fort compliqué, la force hydraulique met alternativement en mouvement une centaine de turbines Pelton et Girard, à axe horizontal, d'un rendement qui varie entre 1 000 et 4 000 chevaux.

Entrons dans les aciéries. Le spectacle a été souvent décrit et il a été toujours difficile de rendre

avec efficacité l'impression de stupeur, j'allais dire de terreur, qu'un profane éprouve en pénétrant dans ces halls où travaillent les cyclopes modernes.

La gueule ouverte des fours rangés côte à côte vous aveugle par la lueur du métal incandescent. Pendant de longues minutes, ces trous vous hypnotisent avec leur rayonnement. On ne distingue dans la pénombre qu'un enchevêtrement fantastique de poutrelles gigantesques, de formes bizarres, d'outils inconnus qui râlent et qui grincent. Dans le fond, la nuit est trouée brusquement par des flammes qui s'élancent, par des gerbes d'étincelles qui fusent, crépitent, par l'éblouissante clarté d'un ruisseau d'or qui zèbre le sol. Les torses nus des ouvriers passent rapidement dans ces lueurs, se teintent de reflets sanglants et se replongent dans le noir comme des ombres diaboliques...

C'est une vision qui ne vous paraît pas humaine, on se sent une petite, une toute petite chose qui pourrait être saisie, anéantie, sans laisser de traces... la gorge se serre d'une angoisse un peu ridicule, mais invincible.

Il y a là sept grands fours. Deux d'entre eux ont une capacité de 50 tonnes, un troisième de 45 tonnes.

Ce sont des fours Martin. Le gaz nécessaire à leur chauffage est fourni par des gazogènes à lignite, disposés parallèlement à l'aciérie. Du type Siemens, ils sont situés à 8 mètres au-dessous du sol et ont quatre foyers chacun. On m'explique comment le gaz épuré passe dans un grand collecteur souterrain de 165 mètres de long.

Je suis entraîné vers le fond de la galerie pour assister à la coulée d'un lingot qui sera plus tard le tube d'un canon. Le ruisseau de feu qui jaillit du trou de coulée représente, paraît-il, près de 50 000 kilogrammes de métal. La fontaine d'or emplit les poches avec l'éblouissement des fusées d'étincelles... la cascade de métal liquide qui tombe dans la fosse où le moule a été préparé finit par paraître inoffensive, on



Les aciéries de Terni.

se sent envahi par le désir stupide, irraisonné de la toucher !

Mon attention est détournée par la vue d'un lingot que de mystérieuses et invisibles griffes d'acier transportent à travers l'atelier.

Des moteurs à colonne d'eau de 350 HP fournissent l'air comprimé qui met en mouvement les « rippers » et les grues qui saisissent les lingots et les portent aux machines. Celui qui passe devant moi a été fondu au creuset.

Depuis 1891, on fabrique à Terni de l'acier au creuset, pour projectiles et outils, avec deux fours ayant 57 creusets chacun.

On obtient ainsi une centaine de tonnes par mois d'aciers spéciaux au chrome, au tungstène, au vanadium. Les creusets sont faits à l'établissement dans une section qui ne s'occupe que de la préparation des produits réfractaires.

Mais voici des lingots qui, après avoir été passés au four à réchauffer, sont transportés par des ponts roulants, au martelage, à la forge.

Suivons-les.

Terni dispute au Creusot l'honneur de posséder le plus gros marteau pilon du monde. L'aciérie italienne prétend — quoique les deux colosses aient le même poids — détenir le record. La chabotte du marteau français n'est pas, paraît-il, d'une seule pièce comme celle du marteau italien !

On me fournit quelques chiffres sur le monstre qui, lourdement établi sur ses jambes écartées, se dresse en face de moi. Sa chabotte pèse 1 000 tonnes, le marteau 108. Le piston a un diamètre de 1 m. 92 : sa course est de 5 mètres. Par le jeu d'un simple robinet, un ouvrier peut mettre en mouvement cet outil formidable qui écrase des lingots de 100 tonnes ou casse délicatement une noisette.

Ce marteau pilon, qui est desservi par deux grues de 100 et de 150 tonnes, mobiles sur rails circulaires, n'a du reste plus qu'une valeur historique. On préfère

forger les lingots des canons et des plaques de blindage aux presses hydrauliques.

En voici une de 6000 tonnes : 6 millions de kilos! On s'effare devant cette masse qui silencieusement, sans effort, pétrit le métal incandescent qui friture dans des tourbillons d'étincelles aveuglantes.

Plus loin, nous trouvons l'installation grandiose pour les plaques brevetées Terni et pour les plaques cémentées. 50000 mètres carrés sont occupés par cette section dont 12000 mètres carrés de galeries. Le hall pour les blindages a 200 mètres de long sur 25 mètres de large. Neuf fours de cémentation à charbon, cinq ponts roulants, de nombreux fours à gaz de lignite pour la cémentation à gaz, des fosses de trempe en constituent l'outillage.

Nous allons de l'avant. Voici l'usine à laminer, qui comprend un train pour petits profilés de 150 HP, un train pour profilés moyens de 500 HP et un train pour rails et gros profilés de 1000 HP, desservis par de nombreux fours de chauffe type Siemens et alimentés par des batteries de gazogènes.

Les serpents de feu, qui seront des rails, sortent, en se tordant, des mâchoires puissantes qui les broient : le sifflement de l'acier meurtri complète l'illusion de la bête vivante qui est happée par les tenailles des grues automatiques.

Les rails, les plaques, sont transportés au plan de redressement puis à celui de réception après avoir été troués et marqués dans l'usine de raffinage.

Le laminoir à tôles et plaques est du type Lauth : il peut laminer des blocs de 40 tonnes. Les lingots sont amenés par des élévateurs à cylindre et soulevés par des ponts roulants de 20 à 60 tonnes.

Ce train, le plus puissant qui ait été construit, m'assure-t-on, a servi pour la production de plaques de blindage ayant 500 millimètres d'épaisseur.

En sortant de l'aciérie, on me montre, dans l'une des cours, l'étambot d'un cuirassé italien. L'énorme pièce, qui de terre touche au toit de l'usine, ressemble à un

fragment d'une monstrueuse carcasse de quelque animal préhistorique. On la dirait placée comme une réclame de la grande aciérie italienne, comme une preuve de sa force, de sa puissance.

Plus de trois mille ouvriers sont occupés à Terni. Cette armée de travailleurs que nous avons vue à l'œuvre, qui n'a pas eu l'air de s'apercevoir de notre présence et n'a pas détourné la tête à notre passage, n'est pas toujours disciplinée et tranquille. Des grèves violentes ont interrompu le halètement fiévreux de l'usine pendant des semaines, pendant des mois. Depuis quelque temps il y a trêve : elle paraît même devoir être durable. On la croit due à l'influence du député local. Il est amusant de constater que cet « onorevole » qui affiche des opinions très républicaines, a été soutenu ouvertement par le gouvernement lors des dernières élections.

CHAPITRE VI

L'Automobile

Les débuts et le développement de la nouvelle industrie. — La F.I.A.T. — Les services publics automobiles en Italie. — La S.P.A. — Les industries auxiliaires. — Les pneumatiques. — Pirelli et Michelin. — Bidendum et la solution de la question ouvrière.

Parmi les industries mécaniques italiennes, celle de l'automobile a pris, en ces dernières années, une place importante.

Nous connaissons, en France, les superbes voitures construites par la Fiat, par la Spa, par l'Itala.

A l'époque des grandes courses, elles disputaient à nos marques les prix qui servaient surtout de réclame aux vainqueurs. Les noms des chauffeurs Lancia, Nazzaro, étaient devenus chez nous presque aussi populaires que ceux des Théry, des Wagner, des Charron, etc.

La première apparition de ces machines inconnues avait été accueillie par des sourires passablement ironiques. Quoi? on construisait des autos en Italie? et ces fabriques — sans importance certainement — osaient se mesurer avec nos Renault, nos Panhard nos de Dion? Passe encore l'Allemagne et ses Mercèdès, mais l'Italie!...

L'étonnement remplaça vite la blague. Les nouveaux concurrents étaient sérieux, ils devenaient même fort redoutables...

Ce fut une période de lutte sportive courtoise, mais

âpre entre les deux nations latines. Les résultats des courses étaient attendus en Italie avec une véritable angoisse. Une victoire prenait les proportions d'un triomphe national, une défaite était douloureusement commentée et souvent justifiée par des explications fort imprévues et fantaisistes. Toute la nation se passionnait aux phases d'un duel qui, tout en se renouvelant chaque année, était toujours attendu avec une fébrile impatience.

Le développement de la nouvelle industrie offrait, à cette époque, assez de ressemblance avec celui de ces randonnées où les vitesses folles et les virages trop brusques provoquaient des chutes désastreuses, et dont le bilan se traduisait, trop souvent, par des blessés et des morts.

Après une période assez courte de tâtonnements et d'essais, cela avait été le brusque démarrage, la course folle, la griserie presque inexpliquable. Il y a de cela dix ans à peine.

Chaque mois une nouvelle société était constituée et lancée : le public, emballé, incapable de raisonner, d'examiner sérieusement les possibilités de réussite, répondait sans discuter à tout appel de fonds. On lui présentait un nom de firme qui sonnait bien, un terrain où devait s'élever une fabrique, on lui parlait d'un brevet acheté pour quelques centaines de mille francs. C'était plus que suffisant pour le décider à se disputer les actions de sociétés qui n'existaient encore que sur le papier.

La première pierre des fondations de l'usine n'était pas encore placée, le premier outil n'était pas acheté, l'acier n'en était probablement pas fondu, et l'on affirmait que les productions futures de ces très futures installations étaient engagées pour de nombreuses années.

A la Bourse, on ne parlait plus que de titres automobiles, les cours montaient chaque jour et montaient vite. La fièvre avait gagné tout le marché : on jouait gros, des fortunes s'édifiaient en quelques mois. Les

fluctuations étaient inconnues dans le sens de la baisse : il suffisait d'acheter pour réaliser en quelques semaines de larges différences. Le gros public, celui qui ne veut entendre parler ici que de placements de tout repos, vendait les titres de rente, retirait ses fonds des caisses d'épargne, pour acheter des Fiat, des Fidès, des Standart, des Züst, des Rapid...

A côté des organisations qui spéculaient sur l'avenir sans avoir aucune base sérieuse industrielle présente, il y avait bien quelques sociétés, au passé encore assez récent, qui, par leur production effective, pouvaient prétendre à un développement normal. Elles furent entraînées dans le tourbillon.

N'ayant pas eu le temps de se constituer solidement, elles n'hésitèrent cependant pas à doubler, à tripler, à quadrupler leur capital en annonçant et en effectuant des agrandissements, des installations nouvelles peu proportionnées avec leurs débouchés. Il fallait profiter du mouvement.

A chaque saison, pour chaque salon, un nouveau type de voiture était lancé. C'était un prétexte pour attirer l'attention du public, pour tisonner le feu qui pouvait s'éteindre.

La débâcle inévitable succéda à la folie. La crise financière de 1908 précipita les événements : la baisse s'imposa sous la pression de la vente des titres, des sociétés sautèrent, le public s'affola.

Et les ruines succédèrent aux ruines : des millionnaires d'hier furent réduits à la misère.

En 1904, le nombre des sociétés automobiles était passé de 2, avec un capital de 1 525 000 lires, à 12, avec un capital de 23 150 000 lires, en 1905 ; puis à 24, en 1906, représentant un capital de 44 775 000 ; et enfin à 32, en 1907, avec un capital de 68 450 000 lires !

La dégringolade fut rapide. Un grand nombre de firmes qui eurent leur moment de gloire, en 1906 et en 1907, n'existent plus qu'à l'état de triste souvenir pour de très nombreux anciens actionnaires. Les plus

grandes, les plus solides organisations ont failli sombrer dans la tourmente.

L'on compte encore, nominalement, en Italie, une trentaine de fabriques d'automobiles : un bon nombre d'entre elles a cependant transformé son outillage et ne s'occupe plus que d'une manière très accessoire de la construction de châssis.

La Fiat, l'Itala et la Spa sont, parmi les grandes fabriques, de beaucoup les plus importantes.

A Turin, le plus grand centre de fabrication, six autres usines occupent plus de deux cents ouvriers chacune; trois ou quatre installations, assez considérables, ont leur siège à Milan; le reste ne vaut pas la peine d'être signalé. Douze mille ouvriers environ travaillent dans ces ateliers, dont sept mille à Turin.

On a remarqué que l'un des signes les plus probants de la prospérité d'une industrie était donné par la proportion de grèves qui s'y déclarent. C'est du reste un phénomène ayant une base parfaitement logique.

Les ouvriers se rendent compte sans difficulté de la situation économique du patron. Lorsque depuis un certain nombre de mois la production suit un cours non ralenti, lorsque le nombre des heures supplémentaires, qui leur sont payées avec une plus-value non négligeable, prouve que les commandes sont abondantes et pressées, que la puissance normale de rendement de l'outillage devient insuffisante, lorsque la surveillance se relâche et ferme volontairement un œil sur les légères fautes disciplinaires : en un mot, lorsque l'ouvrier comprend que l'on a besoin de son travail intense, il est rare qu'il ne se dise pas que le moment est venu de réclamer une augmentation de salaire.

Il pèche alors souvent par manque de discrétion : il essuie un refus, la grève éclate.

En 1912, à Turin, les usines de l'automobile ont supporté une grève de soixante-cinq jours. En 1913, elles ont dû encore chômer pendant plus de trois mois consécutifs.

La situation avait bien changé depuis 1908. Un rude coup de balai avait été donné et, seuls, les industriels ayant les reins solides s'étaient trouvés en mesure de résister à la débâcle.

La réduction du nombre des producteurs avait heureusement coïncidé, pour les survivants, à une forte augmentation de la consommation.

L'automobile a pris rapidement en Italie. L'étranger qui se promène dans les rues des grandes villes, ne peut que s'étonner du nombre considérable de belles voitures, fort élégantes et très bien carrossées qui y circulent.

Par contre, pas de châssis avec ces baquets très simples de tourisme que l'on rencontre si souvent en France : peu de voiturettes. La machine modeste, sans prétentions, mais si utile pour celui qui n'est pas millionnaire et qui ne peut se payer le luxe d'une 30 ou d'une 40 chevaux, est très peu répandue en Italie.

C'est une conséquence non seulement de la configuration géographique fort accidentée de la Péninsule, mais du caractère italien, ou, pour mieux dire, du caractère méridional. Les gens qui ont une voiture automobile désirent « far bella figura », parader. Le côté pratique de ce moyen moderne de locomotion a moins d'influence sur son développement que le désir d'une affirmation de luxe.

Je n'ai sous les yeux que la statistique du ministère des Finances au 30 juin 1912 : elle dénonce l'existence, en Italie, de 13 868 voitures (il n'y en avait que 7 762, en 1910). On les subdivise en 12 373 pour usage privé, 1 081 pour services publics et 514 pour transport de marchandises. Les chiffres de 1913 et 1914 marqueront certainement une sensible augmentation, surtout dans la dernière catégorie. L'emploi des nouveaux véhicules se généralise dans les grandes villes; à Rome, à Milan, à Turin, les services des postes, d'arrosage municipal, les transports des charbons et des cokes s'effectuent de plus en plus par automobiles. Plusieurs grandes entreprises et quelques magasins ont



Fiat. — Section carrosserie.



Fiat. — Les "bans" d'essais.

adopté, pour leurs livraisons, cet excellent moyen de réclame.

La prospérité actuelle de cette industrie est aussi dénoncée par les chiffres d'exportation qui ne font que croître depuis 1907. A cette époque, 1 412 voitures étaient expédiées à l'étranger pour une valeur de 16 697 320 lires. En 1912, le nombre des automobiles sorties de la Péninsule a passé à 7 335 pour une valeur de 38 715 760 lires. En 1914, on atteindra certainement une exportation de 10 000 voitures.

La réduction du prix de vente jaillit de la comparaison des chiffres de 1907 et 1912. La fabrique italienne a dû lutter contre la concurrence et elle ne peut plus vendre, comme il y a dix ans, 20 000 francs un châssis qui ne lui en coûtait guère que 10 000.

L'arrivée sur le marché des machines allemandes et surtout des américaines, qui sont offertes à des prix bien inférieurs à ceux des produits nationaux, devra probablement provoquer une nouvelle réduction des prix de vente.

J'ai voulu, lors d'une visite à la Fiat, demander à l'administrateur délégué, M. Agnelli, si l'avenir de l'industrie ne pouvait être menacé par cette concurrence redoutable. Il m'a répondu avec la rondeur franche qui est habituelle à cet ancien officier de cavalerie devenu industriel et chef de l'une des plus grandes usines d'automobiles d'Europe.

— Je reviens d'Amérique, m'a-t-il dit, où j'ai voulu me rendre compte moi-même du danger qui menace, non seulement l'industrie italienne, mais celles de France et d'Allemagne. Il serait ridicule de vouloir le nier. Le prix de revient n'a fait qu'augmenter ces derniers temps chez nous par suite de la hausse des aciers et de l'accroissement des salaires. La concurrence devient toujours plus difficile et le jour n'est pas éloigné où elle sera impossible.

— Comment l'industrie américaine peut-elle vendre, en Italie, à 8 000 francs une voiture de 35 chevaux? demandons-nous à M. Agnelli.

— Nous produisons, à la Fiat, me répond-t-il, de 3 000 à 4 000 voitures par an. La Studbacher, la Ford en fabriquent de 150 000 à 200 000!

— Mais c'est un travail moins fini, moins soigné, non comparable au vôtre?

— Ce sont des machines faites en série, naturellement. Notre clientèle n'est pas encore habituée à se contenter de voitures qui ne peuvent résister à un long usage : elle exige, en outre, que les moindres pièces soient polies, nickelées; les plus petits détails de la carrosserie aussi bien que ceux du moteur ou des accessoires doivent être, quand il s'agit de nos machines, parfaits. Si nous lancions sur le marché des voitures comme celles qui sont importées par la concurrence américaine, nous verrions toute notre production refusée par nos clients. Mais peut-on en conclure que l'on ne s'habituera pas, ici comme aux Etats-Unis, à se contenter de voitures ayant moins d'apparence, mais coûtant moitié moins cher? Est-ce que l'article européen ne se verra pas bientôt obligé de réduire sa clientèle aux personnes qui veulent faire du luxe, comme cela arrive actuellement à New-York, où l'aristocratie donne ses préférences aux Panhard, aux Renault, aux Mercédès?

— Et aux Fiat, ajoutons-nous.

— Et aux Fiat, confirme M. Agnelli. Mais c'est un marché limité qui ne suffirait plus à la production organisée sur les bases de la nôtre.

— Ne pourrait-on pas introduire, en Europe, les systèmes de fabrication américains?

M. Agnelli évite de répondre. Ses yeux ont un éclair rapidement voilé et son visage, que j'épie, reste impassible. Il détourne rapidement la conversation en m'indiquant le type des camions que la Fiat a livrés au ministère de la Guerre lors de l'expédition de Tripolitaine.

— Tenez, me dit-il, voilà les vainqueurs d'Aïn-Zara et de Gargaresch.

Je ne puis m'empêcher de songer à ce qu'était la

Fiat, il y a une dizaine d'années à peine, en présence de l'effort qu'elle a accompli, assez aisément, pour cette fourniture de centaines de camions en l'espace de quelques mois. Je le fais remarquer à M. Agnelli, qui sourit :

— En 1900, me répond-t-il, quand notre petit groupe a osé acheté 10 000 mètres carrés pour la première installation, de divers côtés on est venu me crier casse-cou ! Nous avions trois moteurs de 36 chevaux... et de nombreux amis n'hésitaient pas à trouver que nous voyions trop grand ! Il est vrai que le capital de 800 000 francs dont nous disposions pouvait paraître énorme à une époque où l'on importait un maximum de 20 voitures par an en Italie !... Nous nous sommes développés rapidement. En 1902-03 notre production avait été limitée à 150 automobiles : elle passa à 250 en 1904. En 1906, notre capital était porté à 9 000 000. Actuellement les ateliers que nous traversons occupent une superficie de 80 000 mètres carrés : nous avons 100 moteurs électriques développant 600 chevaux. Une grande usine, de l'autre côté de la ville, est spécialisée à la construction des moteurs à huile lourde, pour la marine. Ajoutez à ces installations les ateliers de la Brevetti Fiat, ceux de notre fonderie, où trois cubilots nous permettent de couler 25 000 kilogrammes de fonte et quatorze fours à creusets près de 3 500 kilogrammes de bronze, et vous comprendrez que notre capital de 17 millions est à peine suffisant à nos besoins.

— Vous ne carrossez pas vous-mêmes vos voitures ?

— L'ancienne carrosserie Rothschild, que nous avons absorbée, ne suffit qu'à une petite partie de notre production et nous dépendons encore des nombreux ateliers de carrossage de Turin. Mais vous pouvez constater d'ici que cette dépendance va bientôt cesser.

M. Agnelli m'a entraîné à l'une des larges baies vitrées de la salle. De l'autre côté du Corso, une immense bâtisse, en ciment armé, dresse ses trois étages vers le ciel bleu. Ce sont les ateliers nouveaux qui

seront terminés dans un an, nouvelle branche d'activité colossale de la grande usine qui cherche à lutter contre la crise et la concurrence en s'imposant par la perfection de ses machines.

Mon guide s'attarde à regarder l'armature de la future installation, et ses yeux clairs, aux reflets métalliques, sourient à l'avenir. Le fondateur de la Fiat a raison de se sentir fier de son œuvre. L'usine que nous visitons laisse une impression profonde d'organisation moderne et scientifique. Trois facteurs ont présidé à son agencement et y règnent en maîtres : l'ordre, l'espace et la lumière.

Est-ce que la perfection de l'outillage, la discipline sévère, la surveillance attentive de contremaîtres habiles, la direction savante d'ingénieurs spécialistes toujours à l'affût des moindres améliorations techniques, suffisent à expliquer la réussite de la Fiat sur les marchés d'Europe et d'Amérique? Certainement non.

L'automobile a depuis quelques années atteint dans son organisme mécanique une forme presque définitive : ses parties essentielles sont devenues immuables en tant que nombre, qualité et disposition. Le temps des inventions sensationnelles qui laissaient prévoir un bouleversement radical de la machine telle qu'elle avait été, jusqu'alors, conçue et réalisée, est passé, et les grandes fabriques, celles qui ont un nom ou une renommée qui s'imposent, n'envisagent plus que la possibilité de modifications des détails, de perfectionnements qui échappent à l'observateur le plus familiarisé avec les mystères du moteur ou du carburateur.

Il paraîtrait logique de conclure de cette stabilité du type adopté par les constructeurs une atténuation des différences entre les voitures qui sortent d'une usine plutôt que d'une autre. Il n'en est cependant rien, et telle machine mécaniquement fort bien construite, dont le moteur est une copie très fidèle du moteur de la concurrence, qui réunit tous les éléments nécessaires à un rendement aussi parfait que celui du modèle

servilement imité, conserve toujours une tare, un rien insaisissable qui accuse, malgré tout, son infériorité. Ce n'est pas le coursier dont les nerfs d'acier vibrent à l'unisson de ceux du conducteur. Ce n'est pas la voiture qu'à la fin d'une randonnée émouvante l'on caresse d'une main reconnaissante presque pour en calmer les derniers halètements, comme si elle pouvait comprendre la satisfaction de celui qui, grâce à elle, a connu l'ivresse de l'espace dévoré, de la vitesse folle. Ce n'est pas, en un mot, la machine que l'on aime.

Il lui manque une âme, souffle que seul donne le cachet original de la marque.

On pourrait évoquer, à propos de l'automobile, la curieuse légende qui entourait l'œuvre de certains grands horlogers du moyen âge. D'après elle, les mystérieux engrenages, qui commandaient non seulement les aiguilles marquant sur les cadrans fantastiques la fuite des heures, mais les personnages divers, que l'artiste naïf avait disposés pour compléter son chef-d'œuvre, étaient mis en mouvement par l'âme même de l'horloger qui avait renoncé à elle pour animer son rêve...

Je ne prétendrais pas qu'en notre vingtième siècle, sceptique et railleur, M. Agnelli ait, par exemple, consenti à signer un pacte avec le diable! l'automobile moderne n'en ressemble pas moins à ces horloges des cathédrales gothiques que la fantaisie populaire a douées d'un ressort fait d'un souffle vital : il n'est un organisme ayant une valeur individuelle que lorsque sa construction porte l'empreinte non seulement de la précision scientifique, mais de l'étincelle géniale du constructeur. Cette étincelle constitue son âme, sa marque, sa noblesse, que nul imitateur ne pourra jamais lui ravir.

L'industrie italienne de l'automobile a un débouché national important dans la fourniture des omnibus et autocars destinés aux services publics subventionnés par l'Etat. Quoique le réseau des chemins de fer et

des tramways se soit singulièrement développé dans la Péninsule depuis une vingtaine d'années, les communications entre de nombreux centres, assez importants, sont toujours difficiles. La botte italienne est traversée par la longue arête des Apennins qui constitue une barrière entre les régions, d'une étendue relativement limitée, qui aboutissent d'une part à l'Adriatique et de l'autre à la Méditerranée. Le littoral est desservi par le chemin de fer, mais la montagne est souvent un obstacle infranchissable pour les raccordements fréquents des deux voies parallèles. Dans la plaine du Pô se développent les grandes lignes de Modane à Venise et de Turin à Bologne avec les nombreux embranchements qui les réunissent et les ramifications sur les vallées des Alpes et sur les contreforts de l'Apennin. Mais les mailles souvent se relâchent : des trous persistent là où la nature a mis son veto pour des lignes d'un intérêt et d'un trafic secondaires qui ne peuvent supporter le poids de travaux d'art dont le coût ne répondrait pas au rendement de l'exploitation.

Les services automobiles sont venus combler ces lacunes en desservant des localités qui auraient été condamnées sans eux, et peut-être pour de longues années encore, aux pataches préhistoriques et aux diligences incommodes.

Le gouvernement italien a eu le mérite de ne pas lésiner sur les subsides et d'encourager, sans trop de mauvaise volonté bureaucratique, les nombreuses initiatives qui se sont multipliées. En 1908-09 l'Etat ne déboursait encore, pour subventions, à ces services publics que 192 000 lires : sa contribution montait rapidement en 1909-10, à 960 000 lires, puis à 1646000 en 1910-11, à 2850000 en 1911-12, à 5 600000 lires en 1912-13. La somme des allocations doublera dans les prochains exercices par les subventions aux lignes en cours de concession.

L'administrateur délégué de la S. P. A. (Société Piémontaise Automobile) M. l'ingénieur Piccardo,

me fournit au sujet de ce développement prodigieux quelques intéressants détails.

Au 31 décembre 1912, me dit-il, les lignes ouvertes à l'exploitation étaient au nombre de cent quatre-vingt-quinze et avaient une longueur de 8000 kilomètres environ. Le réseau était réparti assez également entre les différentes régions. L'Italie du Nord comptait 2 100 kilomètres de lignes, l'Italie centrale 2 400, la méridionale 2200 et les îles 1 200 kilomètres. Dans le courant de l'année 1913, cinquante et une nouvelles lignes, mesurant 2000 kilomètres, furent inaugurées et il y a encore en cours de concession cent quatre-vingt-quatre lignes pour une longueur de 6000 kilomètres. Le total représenterait donc un réseau de 16000 kilomètres !

Certes, un bon nombre des derniers services projetés ne fonctionneront pas encore en 1914, car ils sont soumis à l'approbation du gouvernement et surtout à la concession des subventions. Le budget doit commencer à trouver la charge un peu lourde : n'oublions pas que 1913 a été en Italie l'année des élections législatives et que les promesses, pas moins ici qu'ailleurs, ne coûtent guère aux candidats.

Quoi qu'il en soit, lorsque une partie de ces derniers services aura réussi à se débarrasser des langes de la paperasserie des ministères, l'Italie sera dotée du réseau de lignes automobiles le plus important du monde entier, d'un réseau d'une longueur à peu près égale à celle de ses voies ferrées.

La S. P. A. est la fabrique italienne qui a le plus grand nombre d'autocars et d'omnibus automobiles en service sur les lignes de la péninsule. Elle a fêté, en 1913, l'inauguration de la centième exploitation desservie par ses voitures.

C'est la juste récompense d'une longue période de travaux et de propagande : la grande usine turinoise a lentement su s'organiser en vue de cette production spéciale qui lui a valu des succès éclatants aux concours du ministère de la Guerre et surtout à celui

organisé, en 1913, par la Russie sur le long et difficile parcours Moscou-Saint-Pétersbourg. « Les camions de la S. P. A., écrivait à ce propos le correspondant du journal *l'Auto*, ont été une véritable révélation. Partis en tête, ils ont effectué la randonnée sans défaillances, sans pannes. Ils ont montré à quel degré de perfection est arrivée cette marque piémontaise à la suite des nombreuses expériences effectuées sur les routes montagneuses de l'Italie. »

Plusieurs maisons françaises font concurrence à la S. P. A. pour la fourniture des automobiles aux concessionnaires. M. Piccardo me faisait remarquer qu'il ne serait que justice de la part de l'Etat de subordonner l'allocation des subventions à l'exercice des lignes fait avec des voitures italiennes. Ce serait une protection naturelle à l'industrie nationale... et, me plaçant à son point de vue, je ne puis m'empêcher de trouver que son raisonnement ne manque pas de logique.

L'industrie de l'automobile a fait naître en Italie un grand nombre d'industries auxiliaires.

Si l'on devait en juger par le nombre des fabriques, l'industrie de la carrosserie devrait être prospère : il en existe près de soixante-dix. A Turin, mille cinq cents ouvriers sont occupés dans dix-neuf ateliers, Milan compte une quinzaine d'installations de ce genre. La concurrence que se font les industriels les a poussés au perfectionnement, aux soins consacrés aux voitures qui leur sont confiées par les constructeurs de châssis.

De nombreuses usines se sont spécialisées dans la fabrication exclusive de tous les outils et accessoires indispensables à l'automobile, dans la production d'accumulateurs et de phares.

Mais c'est surtout l'industrie des pneumatiques qui mérite une mention spéciale. En 1907, l'Italie n'exportait à l'étranger que pour 180800 lires de pneus. En 1908, l'exportation passe à 4225000 lires; en 1910, à 21 millions; en 1912, à 51 millions environ!



Fiat. — Salle du montage des châssis.



Fiat. — Autre hall de montage.

Il n'existe cependant dans la Péninsule que deux grandes fabriques, Pirelli et Michelin.

Pirelli a débuté modestement en 1872. Il ne s'agissait naturellement alors ni de pneus d'automobiles, ni de pneus de bicyclettes. Les usines, assez peu importantes, fabriquaient les articles de caoutchouc pour l'outillage technique et industriel. En 1877, on ajouta à cette première spécialité toute la production des objets destinés à la chirurgie et à l'hygiène, les imperméables, les articles de sport. En 1880, de nouvelles annexes sont créées. Pirelli a flairé le développement que va prendre l'industrie électrique et s'organise pour la production des fils et câbles isolés. Mais le capital initial est devenu insuffisant et l'ancienne firme G.-B. Pirelli se transforme en 1883, en société anonyme avec un capital de 2 millions qui est porté successivement à 3 500 000 en 1887, à 5 millions en 1888, à 7 en 1905, à 10 en 1907. Il est actuellement de 17 millions. La maison Pirelli, tout en continuant la fabrication des objets les plus divers auxquels peut être appliqué le caoutchouc, intensifie depuis quelques années son effort sur les pneumatiques, et son nom, bien connu dans la Péninsule, réussit souvent à faire concurrence aux meilleures marques de l'étranger. Le siège de la Société est à Milan, où se trouve aussi la plus grande usine qu'elle exploite et qui emploie près de cinq mille ouvriers. La fabrique de la Spezia, beaucoup moins importante, est spécialement affectée à la production des câbles sous-marins.

Michelin n'est venu s'installer en Italie qu'à l'époque des grands circuits, des courses internationales que je rappelais au début de ce chapitre et dont les règlements avaient limité le champ aux machines entièrement fabriquées dans les pays dont elles défendaient les couleurs. Les Lancia, les Nazzaro tenaient aux pneus « qui boivent l'obstacle » et la grande organisation de Clermont-Ferrand se décida à fonder à Turin la « Società per la Fabbricazione dei prodotti Michelin ».

Que mon lecteur ne se fasse aucune illusion. Je n'essayerai pas de l'initier aux mystères de la fabrication des pneumatiques, ni me hasarderai à lui décrire, même sommairement, les ateliers turinois.

Il m'a été permis de m'étonner devant les monceaux de caoutchouc de toute provenance qui encombraient les vastes magasins. J'ai pu constater que la force motrice, qui est une partie principale de l'outillage, est fournie par l'entreprise municipale de la ville de Turin sous forme de courants primaires triphasés, 50 périodes, 6000 volts, transformés à leur tour en courants secondaires de 3000 et 250 volts. J'ai appris que toutes les matières premières utilisées sont, à part le caoutchouc, achetées sur la marché italien ; que les toiles des pneus sortent du Cotonificio Valli di Susa, et les cuirs des Concierie Italiane Riunite, deux grandes sociétés piémontaises fort connues. J'ai pu encore me rendre compte que plus de deux mille ouvriers, dont cinq cents femmes environ, travaillent sans interruption chez Michelin, que sa production doit être importante si l'on en juge par les nombreux wagons qui partent pour l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre et par tous les pneus qui garnissent les roues de bon nombre d'autos italiennes. Mais toute ma science se limite à ces renseignements très généraux.

La consigne la plus sévère ferme les portes des ateliers de fabrication aux yeux les moins indiscrets et les moins compétents. Personne n'est admis à jeter un coup d'œil sur les calandres, mélangeurs, déchiqueteurs, tables à gommer, qui constituent l'outillage de l'usine. Les ouvriers mêmes d'une section n'ont jamais franchi le seuil d'une autre section : ils ignorent que l'on accomplit tout près d'eux un genre de travail différent de celui qui absorbe leur activité, ils l'ignorent et « doivent » l'ignorer : les employés, à quelque rare exception près, ne sont pas admis à se rendre compte *de visu* de l'agencement de la fabrique où ils travaillent. Les procédés de fabrication, les mélanges,

les appareils, l'outillage sans cesse perfectionné, forment un tout auquel la moindre indiscrétion pourrait nuire, et Michelin a pris ses précautions pour éviter la possibilité de toute fuite. Les secrets de Bibendum sont increvables!

Mais je désire soulever un coin du voile — c'est du reste une indiscrétion autorisée — en ce qui concerne l'organisation ouvrière de l'usine Michelin. Dans un pays où les grèves sont à l'ordre du jour, et se sont souvent répétées avec une fréquence qui pouvait laisser concevoir des craintes pour l'avenir industriel de toute la nation, Michelin échappe à la loi commune et sa main-d'œuvre, faisant la sourde oreille aux conseils plus ou moins intéressés des meneurs de profession, donne l'exemple de la discipline parfaite.

N'exagérons pas. Il doit bien y avoir, là aussi, ces petits mouvements d'humeur qui se traduisent par quelques murmures, par des réclamations, mais le bruit, fort atténué, s'apaise rapidement, la mauvaise humeur n'est qu'éphémère et ne dépasse jamais l'enceinte de l'usine.

Quel est donc le pouvoir magique dont dispose le joyeux Bibendum? Aurait-il trouvé le moyen de résoudre égoïstement l'éternelle lutte entre les deux éléments de la production, de concilier capital et travail?

Et pourquoi pas? Les mesures qui ont été adoptées en Italie, après les excellents résultats obtenus à Clermont-Ferrand, ont fort bien réussi. Elles sont dignes d'être signalées.

Bibendum, très malin, a tout simplement pensé à transformer l'ouvrier en capitaliste, et l'ouvrier capitaliste a une mentalité toute différente de celui qui ne l'est pas.

Le système de Michelin ayant pour but de constituer une épargne à l'ouvrier et d'arriver à obtenir une production aussi parfaite et régulière que possible, est basé sur des gratifications qui sont allouées à sa main-d'œuvre, tant sur la quantité que sur la qualité du travail qu'elle fournit.

Ces primes sont absolument indépendantes du salaire ou rétribution horaire qui augmente automatiquement avec le temps de service : elles ne font, par cela même, pas partie du contrat de location de main-d'œuvre, dépendent uniquement de la bonne volonté du patron, ne sont pas dues à l'ouvrier qui n'est admis à en bénéficier que le jour où la direction de l'usine juge cette mesure opportune et méritée.

Ce jour-là, l'ouvrier s'engage vis-à-vis de la Société Michelin à ne pas accepter de travail dans une usine concurrente pendant les trois années qui suivront sa sortie des ateliers turinois. Contre cet engagement, qui ne souffre aucune exception, on lui remet un carnet où les primes sont inscrites au fur et à mesure de leur distribution.

Quelle est leur importance et comment sont-elles établies?

Un service de vérification de fabrication, qui est un des plus importants rouages de l'usine, constate le rendement et la qualité du travail de chaque ouvrier. D'après les résultats de ce contrôle, on établit le montant de la gratification due à l'ouvrier dont le travail a été satisfaisant ou le montant de l'amende que mérite sa tâche exécutée peu consciencieusement. Les amendes ne sont jamais déduites sur le montant du salaire, mais sur celui des primes.

J'ai sous les yeux deux exemples qui serviront de commentaire éloquent. Il s'agit de deux ouvriers A et B. L'ouvrier A, entré chez Michelin en janvier 1907, a été admis aux primes le 1er décembre de la même année; l'ouvrier B est entré en mai 1907 et a été admis aux primes le 1er janvier 1908. Voyons quelle est leur situation au 31 décembre 1913.

En entrant chez Michelin les ouvriers A et B, de simples manœuvres, touchaient, comme salaire, 25 centimes par heure. Au 31 décembre 1913, leur paye horaire a monté à 38 centimes plus 3 centimes de gratification horaire, soit 4 fr. 10 par jour au lieu de 2 fr. 50 qu'ils avaient obtenus au moment de l'em-

bauchage. Mais, en plus de cette amélioration journalière, ils sont devenus capitalistes. L'ouvrier A, a sur son livret de primes un crédit de 2215 fr. 65, l'ouvrier B, un crédit de 2013 fr. 90 sur lesquels la Société leur paye un intérêt de 5 p. 100. Ce n'est pas tout encore. Les ouvriers qui se sont fait apprécier par leur travail et dont l'ancienneté est suffisante, en plus des « primes » sont admis aux « contrats ». C'est une nouvelle forme de gratifications que certains ouvriers obtiennent chez Michelin, gratifications d'un minimum de 100 lires pour les hommes et de 50 lires pour les femmes — qui les oblige après signature de leur engagement sur papier timbré — à ne pouvoir quitter la fabrique sans un préavis de quinze jours. Les ouvriers A et B font partie de cette catégorie privilégiée et ont encore à leur crédit 716 fr. 60 et 757 fr. 35. En résumé, A possède après cinq ans de travail près de 3000 francs et B, 2800 francs.

Ils ne peuvent cependant disposer de ce petit capital qui ne leur sera versé par Michelin que trois ans après leur sortie de l'usine, s'ils sont restés fidèles à leur engagement de ne pas s'employer chez la concurrence. En cas de maladie, la direction met cependant les sommes nécessaires à leur disposition. S'ils ont une occasion de s'établir, de renoncer au métier, en se mariant par exemple, Michelin n'attend pas l'échéance pour les mettre en possession de la petite fortune qu'il a amassée pour leur compte et sur laquelle, jusqu'au dernier jour, il sert l'intérêt de 5 p. 100.

Après un an de présence à l'usine tous les ouvriers sont admis au service de secours et en cas de maladie les neuf dixièmes des frais de médecin et de pharmacien sont payés par le patron, le dernier dixième seulement restant à la charge de l'ouvrier. Comme à la fin de chaque année l'usine chôme pendant quelques jours pour procéder aux opérations de l'inventaire, il est versé à tous les ouvriers, sans distinction, une gratification de 25 francs pour douze mois de présence.

Faut-il encore s'étonner, après ce rapide exposé,

des mesures de prévoyance instituées par Bibendum, que sa main-d'œuvre lui soit singulièrement fidèle? Il serait surprenant que la mauvaise graine du sabotage que l'on a jetée à Milan au début de 1914 et qui a provoqué la fermeture d'établissements importants, pût trouver chez des industriels animés de sentiments aussi humanitaires le terrain favorable qui la laissa germer.

C'est avec une satisfaction profonde que l'on constate que cette heureuse initiative, qui trouvera probablement des imitateurs, est due à une maison française. Son application n'est malheureusement pas à la portée des industries qui se débattent dans les difficultés de la crise... et il sera toujours impossible de faire comprendre à l'ouvrier que patron et millionnaire ne sont, bien souvent, pas synonymes.

CHAPITRE VII

La Houille blanche

Le développement de l'industrie électrique en Italie. — Chutes d'eau et lacs artificiels. — L'utilisation des forces de la vallée de la Roja. — La traction électrique sur les chemins de fer italiens. — L'installation municipale de la ville de Turin. — Municipalisation et monopole. — Les industries électro-mécaniques en Italie.

En 1847, Richard Cobden, le grand économiste anglais, fit un voyage en Italie. Il fut accueilli à Rome par Massimo d'Azeglio. Le patriote italien caressait déjà, à cette époque, le rêve de sa patrie indépendante et libre et, dans les longues causeries qui réunissaient chaque jour les deux amis, la vision de l'homme d'État se dessinait. Il aimait à entraîner Cobden dans les environs de la Ville éternelle. Dans le calme silence de la campagne romaine, les paroles ardentes, que coloraient l'imagination de l'artiste, coulaient librement comme dégagées de l'oppression des souvenirs d'un passé trop grandiose. D'Azeglio voyait l'avenir, et Cobden, séduit par la beauté du rêve, n'en discutait pas la consistance. L'Italie nouvelle devrait imiter l'Angleterre, affirmait d'Azeglio, baser sa force sur l'exploitation de ses richesses naturelles, sur son développement économique. Un jour, cependant, quelques phrases mélancoliques échappèrent à l'Italien qui eut l'air de douter... Cobden avait longuement disserté sur l'essor pris par les charbonnages dans sa patrie, sur l'avenir que les

nouvelles découvertes assuraient à cette force encore peu connue : la vapeur ! « Que fera l'Italie, s'écria d'Azeglio, si elle n'a pas de houille ? »

Cobden s'arrêta. Le soleil aveuglait de lumière l'horizon tranquille et pur. L'Anglais, habitué au brouillard et qui se grisait de clarté, tendit son bras vers le ciel : « La voilà, s'écria-t-il, votre vapeur ! Que voulez-vous de plus pour développer les ressources de votre patrie ? »

L'Italie devait, cependant, trouver quelque chose de plus ; la nature, que d'Azeglio croyait pouvoir accuser, devait être la meilleure alliée du peuple qui allait entreprendre, après la conquête de sa liberté, le développement et la transformation de ses aspirations industrielles. Si les montagnes ne cachent pas dans leur sein des filons de houille, des sommets des Alpes et des Apennins, les chutes innombrables des eaux qui bouillonnent en cascades, représentent une mine inépuisable d'énergie, de force et de chaleur.

Les découvertes en électricité, survenues à la fin du dix-neuvième siècle et dues en grande partie — il est juste de le rappeler — aux ingénieurs et aux savants italiens, ont ouvert une voie rationnelle pour l'exploitation d'une richesse naturelle immense.

M. Legouëz, rapporteur de la section française d'électricité à l'Exposition de Turin de 1911, a mis en évidence comment l'Italie moderne avait su rapidement se rendre compte de tout le parti qu'elle pouvait tirer des inventions nouvelles pour l'utilisation de la houille blanche.

Les transports de force y ont été, en effet, favorisés par une loi libérale, et les grandes stations centrales qui ont surgi en Italie, peuvent supporter la comparaison avec ce qui a été fait de mieux dans les autres pays, tant au point de vue de la modernité des principes sur lesquels ont été basées leur étude et leur exécution, qu'à celui de l'importance des travaux et de la puissance des machines, de la quantité d'énergie



TERNI. — Les Cascades.



TERNI. — Les barrages de la chute d'eau.

dont elles peuvent disposer, de l'étendue de la zone qu'elles desservent.

C'est en 1882 qu'Edison avait mis en action la première centrale électrique de New-York. En 1884, l'exposition de Turin révéla le transformateur Gaulard. L'invention du grand et douloureux Français était la solution du problème des transports à haute tension; l'hospitalière Italie lui permit de pouvoir réaliser sa première manifestation géniale. Les expériences qui furent faites entre Turin et Lanzo, petite ville située à une trentaine de kilomètres de la capitale du Piémont, au pied des Alpes, passèrent presque inaperçues pour le gros public et, seuls, quelques savants, en pressentirent l'importance.

Que de chemin parcouru depuis cette époque !

La première installation de transport d'énergie électrique en Italie date de 1892. Ce furent les célèbres cascades de Tivoli, dans les environs de Rome, que l'on songea à utiliser. La Société anglo-romaine pour l'illumination de la Ville éternelle eut le courage de tenter l'entreprise qui réussit parfaitement : 2000 chevaux furent ainsi transportés à 25 kilomètres de distance. Six ans plus tard, la Société Edison, de Milan, terminait la centrale de Paderno qui permet de porter au grand centre lombard, à 35 kilomètres de distance, 13000 chevaux de force fournis par le courant impétueux de l'Adda. En 1907, la « Società dell' Adamello » avec une chute de 900 mètres, à Valcamonica, produit du courant à 60000 volts qui permet le transport de 20000 chevaux à 115 kilomètres; la même année, Milan reçoit de Tirano 20000 chevaux par une ligne de 152 kilomètres, à 40000 volts.

Les progrès se continuent. On inaugure la ligne Terni-Rome construite pour amener 30000 chevaux à 75000 volts, sur 75 kilomètres de longueur; l'usine de Grossotto, en Valteline, transporte à Milan, sur 155 kilomètres, du courant à 55000 volts pour une puissance de 32000 chevaux. Bientôt, la ligne exploi-

tée par la Société italienne d'électrochimie amènera 24000 chevaux à la tension de 85000 volts, des Abruzzes à Naples, après un parcours de 180 kilomètres !

Dans toutes les vallées des Alpes, des Apennins, des usines sont projetées ou en construction. Parallèlement, la diminution du prix de revient du cheval thermique, due à la substitution des turbines à vapeur aux machines à piston, plus encore, peut-être, le succès du moteur à hydrocarbure de grande puissance, enfin l'emploi de l'énergie électrique dans les travaux agricoles, qui commence à se répandre, ont permis l'exploitation de grandes usines dans des régions qui étaient restées en dehors du mouvement, pour diverses causes, et surtout par manque d'énergie hydraulique et de centres industriels d'utilisation.

En 1898, la production d'énergie électrique, en Italie, s'élevait à 86750 kilowatts, soit 118000 chevaux dynamiques. Pendant les dix années suivantes, l'augmentation a été de 435000 kw. A la fin de 1908, l'industrie italienne avait à sa disposition 511000 kw environ d'énergie électrique, dont 360000 fournis par des installations hydrauliques et 150000 par d'autres moteurs. C'était une augmentation énorme de 665 p. 100.

Depuis 1908, la progression a suivi son cours sans faiblir. Je crois que l'on peut évaluer, en 1914 (les statistiques précises font défaut), à plus de 1 million de chevaux la production d'énergie distribuée par les centrales italiennes.

Et les mines de houille blanche sont loin d'être épuisées. Les appréciations sur leur potentialité totale diffèrent sensiblement. En ne tenant compte que des chutes à débit constant pendant toute l'année, le sénateur Colombo évalue la force que l'on pourra exploiter à 3 millions de chevaux. C'est certainement un minimum qui pourra être facilement dépassé par la création de lacs artificiels. Ce système a déjà, du reste, été appliqué en Italie. Il consiste à barrer une

vallée pour y laisser accumuler les eaux destinées à l'alimentation des turbines. La Chambre des députés a approuvé, en 1913, un projet de loi concernant la création de deux de ces grands lacs en Calabre et en Sardaigne.

Il s'agit d'installations et de constructions n'ayant pas de précédent en Europe. Sur la Sila, le massif des Calabres, on a l'intention d'aménager trois réservoirs qui fourniront 150000 chevaux effectifs d'énergie électrique qui sera distribuée dans les Pouilles et dans toute l'Italie méridionale. Une dépense de 65 millions a été prévue. Le réservoir de Tirso, en Sardaigne, aura un périmètre de 60 kilomètres et coûtera 25 millions. Les concessionnaires devront tenir à la disposition de l'Etat et au prix de revient, l'énergie nécessaire pour les services publics et après soixante années, au terme de la concession, les réservoirs, les centrales et les installations principales passeront gratuitement à l'Etat.

Mais revenons aux chutes d'eau et à leur utilisation admirable par l'industrie privée. J'ai pu me rendre compte dernièrement de la transformation radicale que peut apporter le progrès dans une région, il y a trois ou quatre ans à peine, déserte et abandonnée. J'avais parcouru la vallée de la Roja, depuis Tende jusqu'à Vintimille à l'époque où, seules les lourdes diligences éveillaient, par leur bruit de ferraille, les échos d'une nature silencieuse et agreste. Les villages de Breil, de Fontan, n'étaient guère alors que la réunion de quelques masures aux fenêtres desquelles les sonnailles du véhicule, dont le passage constituait l'événement de la journée, attiraient les visages étonnés des paysans. Ils contemplaient avec une stupeur amusante l'étranger qui avait osé se perdre dans leurs parages peu hospitaliers. En dehors de ces hameaux sans intérêt, on ne rencontrait âme qui vive. Entre les roches nues, se perdant dans les gorges profondes et déboisées, dont les parois paraissaient souvent vouloir s'opposer à son passage, la petite

rivière se frayait un chemin pénible, heurtant son eau claire aux blocs de calcaire que les siècles avaient détaché des hauteurs. Les oiseaux même fuyaient cette contrée sauvage, ravinée, dont la tristesse grandiose pesait lourdement, malgré le ciel bleu et le soleil qui dorait les crêtes et les pierres aux tons d'améthyste.

J'ai refait la même route cette année, par un beau matin de printemps. L'automobile avait remplacé la diligence. Les travaux du chemin de fer Coni-Nice et ceux des nombreuses installations électriques de la Société Negri avaient transformé le pays. Les villages sont devenus de petites villes, aux maisons coquettes, aux auberges accueillantes, les chalets les plus divers s'accrochent à l'abîme, des armées de terrassiers, d'ouvriers, de mineurs, fourmillent sur les flancs de la montagne éventrée. Ce ne sont que chants, cris et appels bruyants sur la route défoncée par les nombreux charrois. La tranquille rivière a été brutalement arrachée au lit où elle sommeillait paisiblement. Trois, quatre usines la barrent, d'autres se construisent encore. Toute différence de niveau sensible a été utilisée, les digues succèdent aux canaux, les pylônes métalliques se dressent orgueilleusement sur les rochers comme une violente affirmation de conquête. De temps en temps, au détour de la route, vous vous heurtez à la tache trop blanche d'une fabrique trop neuve à laquelle aboutit, par une pente invraisemblablement rapide, la coulée sanglante des monstrueuses conduites qui étalent le rouge du minium sur les monceaux des débris accumulés par les mines.

C'est, avouons-le, presque aussi laid que les réclames du chocolat X ou du pneu Z qui sont, naturellement, venues de suite mêler leur dissonance au chœur du progrès, et je comprends le sentiment de cette dame qui, au cours d'une excursion dans les riantes vallées du Piémont, réclamait une loi obligeant les industriels à peindre en vert les tuyaux énormes de leurs usines électriques !

Ne faut-il pas pardonner cet accroc au pittoresque en songeant à ce que représente, pour un peuple, cette force qu'il ravit à la nature. C'est une somme de richesse considérable, c'est l'indépendance conquise sur les bassins houillers de l'étranger, c'est le bien-être pour des régions qui paraissaient condamnées à végéter dans la pauvreté et l'abandon, c'est le travail pour des milliers de familles, c'est le pain, c'est la vie.

Les nombreuses centrales de la Roja fournissent non seulement l'énergie et la lumière nécessaires à toutes les petites villes de la Riviera italienne, depuis la frontière française jusqu'à Savone, mais la force pour deux entreprises qui sont appelées à un avenir et à un développement considérables. La première est celle, exercée par une Société française, qui transporte, par un système de trolleys, le charbon des navires arrivant à Savone et destiné aux usines du Piémont et de la Lombardie, jusqu'au sommet de l'Apennin, à San Giuseppe. Ce telphérage évite le transport coûteux de la houille sur un long parcours de chemin de fer, et cette installation, qui a coûté plus de 15 millions, est l'une des plus importantes d'Europe.

L'énergie électrique de la Roja sera aussi utilisée par les chemins de fer de l'Etat italien, pour la substitution de l'électricité à la vapeur sur de nombreuses lignes du Piémont et de la Ligurie.

L'Italie est très fière de ses installations pour la traction électrique, et elle a de bonnes raisons pour l'être, soit à cause du rapide développement de ses lignes, soit parce que c'est sur ces lignes qu'ont été effectuées les études et les expériences les plus intéressantes et les plus complètes sur l'application de la traction électrique aux grands réseaux.

La ligne de Milan-Varese-Porto Ceresio a été l'une des premières lignes à grand mouvement de voyageurs équipée électriquement. L'emploi du courant continu et du troisième rail y a été reconnu comme le meilleur système pour les trains légers et fréquents.

La ligne de la Valteline est, au contraire, un exemple de l'application du courant alternatif, avec ligne à haute tension, solution qui s'impose pour tous les services d'une voie ferrée : ce double réseau a 179 kilomètres de longueur.

Jusqu'en 1913, l'installation de traction la plus importante était en Italie celle de la ligne des Giovi, d'une longueur de 19 kilomètres environ, construite par l'administration du chemin de fer de l'Etat, en vue d'augmenter la capacité d'une ligne qui ne répondait plus aux besoins du port de Gênes. Le type adopté est celui de la Valteline, courant triphasé haute tension et basse périodicité. La centrale à vapeur spéciale, construite au lieu dit Cava della Chiappella, à proximité du port, contient deux turbo-alternateurs de 5 000 kilowatts chacun et une batterie de chaudières Babcook et Willcox. Le courant, produit à 13 000 volts est envoyé dans quatre sous-stations, où la tension est abaissée à 3 000 volts efficaces. Dans chaque sous-station, il y a quatre transformateurs statiques monophasés de 750 kilovoltampères, à bain d'huile et à refroidissement naturel, soit trois par phase et un de rechange.

Les lignes de prise sont portées par des systèmes transversaux ; deux des phases sont constituées chacune par deux conducteurs de cuivre accouplés de 8 millimètres de diamètre; les rails de roulement, convenablement connectés, répondent à la troisième phase. Les locomotives, au nombre de vingt-cinq, ont cinq essieux; elles pèsent 60 tonnes et avec du lest 75 tonnes. Elles portent deux moteurs asynchrones triphasés à 8 pôles, pouvant développer une vitesse de 45 ou de 22 km. 5 à l'heure, suivant qu'ils sont couplés en parallèle ou en cascade; une installation à air comprimé est utilisée pour la manœuvre des appareils et le freinage. Un double système de trolleys permet de changer le sens de la marche. On peut remorquer 1 764 wagons à la charge de 18 tonnes par jour.

Une installation analogue a été exécutée sur le

versant italien du Mont-Cenis. Le parcours Bussoleno-Bardonnèche a 41 kilomètres de longueur et l'administration italienne a construit en 1912 la ligne Bardonnèche-Modane dont une bonne partie est sur le territoire français.

En 1914, on a inauguré le service Savone-San Giuseppe (énergie Negri de la vallée de la Roja), celui de Lecco-Monza, en Lombardie, et l'on a commencé les travaux pour la transformation de la ligne Turin-Pignerol. Les chemins de fer de l'Etat ont entrepris les études nécessaires à l'application de la traction électrique sur la grande ligne Sampierdarena-Savone.

L'énergie nécessaire à l'exploitation électrique de la ligne du Mont-Cenis est fournie, depuis janvier 1914, à l'administration des chemins de fer par une société qui a, dans la province de Cuneo, exécuté des travaux importants pour utiliser les forces de la Majra. Pendant le premier semestre de l'exploitation du nouveau service de traction, les centrales de la Majra n'étant pas terminées, la force avait été cédée à la ligne du Mont-Cenis par l'installation municipale de la ville de Turin.

L'amabilité du Comte Rossi, maire de la capitale du Piémont, m'a permis de visiter, sous l'intelligente conduite de M. Alexandre Fubini, la centrale de Chiomonte qui, par sa modernité et la perfection de son agencement, peut représenter le type parfait des meilleures installations électriques italiennes.

La loi qui règle les municipalisations des services publics ne date, en Italie, que de 1903. La ville de Turin songea à en profiter sans retard, et elle était en mesure, dès 1905, de soumettre à un referendum le projet de l'utilisation des forces hydrauliques de la Doire. La majorité des électeurs approuva l'idée de cette entreprise hardie, à l'exécution de laquelle la municipalité n'hésitait pas à consacrer une quinzaine de millions. Ce capital fut, du reste, on ne peut mieux dépensé et constitue à l'heure actuelle un excellent placement.

Le développement industriel de Turin justifiait les espérances de l'administration piémontaise, qui, en 1897, avait déjà tenu à s'assurer la disponibilité d'une force de 4 000 HP par un contrat signé avec la Société d'électricité Alta Italia, dont la centrale génératrice s'élève non loin de la petite ville de Lanzo, que j'ai eu l'occasion de rappeler déjà à propos des expériences de Gombault.

Turin est parmi les grandes villes italiennes celle qui est la moins appréciée à sa juste valeur. Les étrangers la négligent systématiquement, malgré les richesses de ses musées, de sa pinacothèque, malgré les beautés de ses palais. La renommée, mieux établie, des autres villes où des chefs-d'œuvre plus célèbres ont entendu claironner leur gloire, fait brûler cette étape par les amoureux des émotions artistiques.

Au point de vue commercial, Turin joue un peu le rôle de Cendrillon parmi ses sœurs italiennes. La bruyante activité lombarde, la grande ligne du Gothard, ont dévié du Piémont le courant principal du trafic international et l'ancienne capitale de l'Italie a un peu l'air de bouder dans son coin.

On aurait cependant tort de croire que Turin est resté en arrière dans la noble randonnée que poursuit l'Italie moderne vers un idéal de travail et de progrès. Le Piémontais a toutes les qualités du Méridional, son intelligence ouverte, sa compréhension rapide, sa faculté d'assimilation prompte et non servile. Il ajoute à ces dons naturels un esprit plus pratique, l'amour du travail, l'effort tenace et patient qui ne s'émousse pas aux difficultés, qui ne se décourage pas aux premiers déboires. Moins vif, moins spirituel peut-être, que ses frères du Midi, il est plus persévérant, plus solide, mieux armé pour la lutte économique : les rayons d'un soleil trop ardent ont été heureusement tamisés pour lui par quelques brumes septentrionales.

En 1872, Turin comptait 183 fabriques où travaillaient 13 486 ouvriers. Le recensement de 1911 dénonce les progrès accomplis en signalant l'existence dans la

Une locomotive électrique des chemins de fer de l'État.

Installation hydroélectrique de Turin. — La centrale de Chiomonte.

commune de 5151 établissements, usines ou ateliers, où sont occupés 87295 ouvriers.

La force motrice, distribuée par 2826 moteurs mécaniques, représente le joli total de 40000 chevaux.

L'« Azienda Elettrica Municipale » dont l'organisation fut entreprise en 1906 ne risquait pas de rester sans clients!

La centrale génératrice de Chiomonte s'élève dans cette vallée de la Doire où Suse, capitale des Ségusiens, conserve jalousement les traces d'un passé historique glorieux. Les longs hivers de cette région, les tempêtes de vent, le ravinement des eaux sur des parois quelquefois verticales, donneraient à la contrée un caractère sauvage peu attrayant si la majesté des Alpes neigeuses, d'une part, et la caractéristique silhouette de la vieille abbaye de la Sacra de San Michele, de l'autre, n'atténuaient la sévérité du paysage par un cachet de pittoresque beauté.

La dérivation des eaux de la Doire, exécutée par la ville de Turin, a son origine à Salbertrand, en aval du pont que traverse le chemin de fer de Modane. Le nom de l'endroit est français : Serre la Voûte. De suite après la digue, le canal en ciment s'enfonce dans la montagne qu'il traverse sur une longueur de plus de 8 kilomètres. Quatre années furent employées à cette partie de l'ouvrage qui se heurta à de nombreux obstacles imprévus.

Les eaux de la Doire sont, par la proximité des glaciers, généralement boueuses et, pour éviter l'obstruction des canaux de dérivation et la trop rapide usuré de l'outillage hydraulique, auraient dû, logiquement, être soumises à une décantation dans des bassins ou réservoirs. Cette installation présentait cependant de graves difficultés techniques et financières. On a trouvé, heureusement, la solution du problème dans un système ingénieux de vannes automatiques.

Lorsque les eaux de la Doire, à l'époque de la fonte des neiges ou des grandes pluies, subissent des crues importantes, ces vannes, placées sur la digue, ne lais-

sent pénétrer dans le canal de dérivation que la nappe supérieure plus limpide en s'opposant, par contre, à l'entrée de l'eau, toujours plus limoneuse, des couches inférieures.

Le canal aboutit à la centrale de Chiomonte par deux conduites forcées d'une longueur de 540 mètres qui utilisent une chute de 325 mètres. Six turbines sont actuellement en fonction : quatre roues Pelton de 4000-4800 HP, 375 tours, pour les alternateurs, deux roues Pelton de 300-360 HP pour les excitatrices. Chaque turbine a deux prises d'eau parallèles, l'une sur chaque collecteur de distribution et chaque prise suffit à son alimentation.

L'outillage électrique est constitué par quatre alternateurs à courant triphasé de 3500 kilovoltampères, 50 périodes, 375 tours, 8000 volts, accouplés directement ; les deux dynamos excitatrices ont une puissance de 200 kw, 750 tours, 125 volts.

Quatre transformateurs triphasés, à bain d'huile et à refroidissement naturel de 3500 kilovoltampères portent la tension de 8000 volts à 50000, tension de la ligne de transmission.

Cette ligne a une longueur d'environ 55 kilomètres et aboutit à la barrière du Martinetto, à Turin, où s'élève la centrale de réception et de réserve.

Deux turbo-alternateurs de 750 kw, deux de 3100 kw, huit chaudières tubulaires de 574 mètres carrés, constituent l'outillage de réserve et d'intégration turinoise de l'installation de Chiomonte.

Les usines de l'organisation municipale de Turin ne sont certainement pas les plus importantes d'Italie. Les 8500 HP qu'elles distribuent sont peu de chose, par exemple, en comparaison des 68000 chevaux de l'Edison de Milan, des 100000 de la Société Lombarde pour la distribution de l'énergie électrique, des 77000 HP de la Société Conti. Je n'obligerai cependant pas mon lecteur à visiter ces installations grandioses et à subir l'ennui d'une terminologie barbare pour les profanes.

Je crois plus intéressant, en ne nous éloignant pas du Piémont, de constater les résultats obtenus par la municipalisation turinoise, et l'influence qu'a eue sur le marché l'intervention de ce nouveau producteur.

En 1907, époque à laquelle la ville de Turin commença son exploitation, le service de distribution d'énergie électrique constituait un monopole de deux sociétés qui s'étaient partagé la ville en secteurs nettement divisés de manière à éliminer la concurrence. L'administration municipale, aussi bien que tout bon Turinois, devait subir des tarifs et des conditions imposés qui rendaient onéreuse la consommation de force motrice et prohibitive l'illumination électrique.

Le prix normal était de 0,90 lire le kilowatt-heure et il fallait y ajouter la taxe de 10 centimes par kw. Une lampe à filament métallique de 40 bougies revenait à 0,14 lire par heure, tandis qu'un bec de gaz, muni du manchon à incandescence, ne coûtait guère plus de 0,02 lire par heure.

La ville de Turin débuta en fixant le prix du kilowatt-heure à 0,50 lire; et les sociétés concurrentes furent obligées de consentir immédiatement à leur clientèle une réduction de 22 p. 100.

La consommation s'en ressentit rapidement. Elle n'était que de 3900000 kw en 1907, elle monta en 1908 à 4362000, en 1910, à 5890000, en 1913, à 8700000 kw.

En sept années, la réduction du prix de vente de l'énergie électrique pour l'éclairage subit une réduction de 45 p. 100, ce qui représente, pour la consommation, une économie d'environ 2 millions et demi par an.

Deux autres millions représentent l'économie réalisée par la réduction du prix de la force motrice, le coût annuel d'un kw étant tombé de 300 lires à une moyenne de 220 lires.

La bienfaisante influence des services municipalisés exercés en concurrence avec l'industrie privée est évidente. La lampe électrique, qui restait encore, il y a

peu de temps, le privilège des classes aisées, a été rapidement adoptée par les maisons populaires. La ville de Turin est elle-même un bon client pour sa production : elle absorbe 450 kw pour l'élévation de l'eau potable, 2 500 kw pour le service de traction des tramways municipaux (qui en 1913 ont transporté près de 45 millions de voyageurs) et utilisera sous peu encore 1 000 kw pour l'éclairage public.

Il est évident que cette heureuse influence serait détruite le jour où la ville ou le gouvernement se déciderait à monopoliser ces services en supprimant la concurrence.

La possibilité du monopole! Voilà l'épée de Damoclès qui paralyse, depuis quelques années, une partie du développement de l'utilisation des forces hydrauliques si abondantes dans la Péninsule. L'exemple a été donné par la Norvège et par quelques cantons de la Suisse. Le gouvernement fédéral s'est garanti le droit de capter et d'exploiter les eaux des plus importants bassins, de ceux du Rhône, de la Reuss, du Tessin, par exemple. En Italie, le ministre Nitti a proclamé autrefois la nécessité de l'étatisation des forces hydrauliques. La réussite du monopole des assurances sur la vie, qui avait soulevé de si vives oppositions, habilement vaincues, ne poussera-t-elle pas le gouvernement à réaliser l'idée énoncée par l'ancien ministre, alors qu'il n'était qu'un distingué professeur d'économie politique?

Je me garderai de discuter la possibilité de ce monopole; il me suffit d'y avoir fait allusion dans ce chapitre consacré à la houille blanche, cette force incommensurable de l'Italie moderne.

* * *

Malgré les besoins énormes en matériel électrique, conséquence d'un admirable réseau de distribution, il faut constater que les industries diverses se rattachant

à la construction et à l'utilisation de la force électrique ne sont pas très prospères en Italie.

Plusieurs constructeurs, comme le « Tecnomasio Italiano Brown Boveri » et la « Westinghouse italienne » ne sont, en réalité, que des filiales de maisons étrangères. Deux grandes maisons, Pirelli, de Milan et Tedeschi, de Turin, ont une importance considérable comme fabricants de câbles. La société Marelli et C[ie] occupe dans sa fabrique de Sesto San Giovanni, soit directement, soit à domicile, mille quatre cents ouvriers, et exporte une grande partie de sa production de ventilateurs dans les pays d'Europe et de l'Amérique du Sud. Depuis peu, cette firme s'est aussi spécialisée dans la construction de moteurs particulièrement appréciés. Le laboratorio Magrini, de Bergame, s'est acquis une juste renommée comme constructeur d'appareils, de tableaux, d'interrupteurs, de transformateurs.

Mais l'effort très sérieux que ces exceptions représentent ne fait que confirmer la réalité d'une situation qui est avouée par les Italiens eux-mêmes.

M. l'ingénieur Fumero n'hésite pas à attribuer le marasme de l'industrie électromécanique en Italie « aux très grandes difficultés résultant du régime douanier qui semble fait pour empêcher, dit-il, notre pays de s'adonner avec avantage aux industries les plus utiles à l'économie nationale ».

J'ai déjà eu l'occasion, en parlant de l'industrie mécanique italienne, de dire quelle était la situation regrettable où la plaçaient les prix des matières premières qu'elle doit utiliser.

Si l'on considère, fait remarquer à ce propos M. Legouëz, que l'industrie électromécanique emploie énormément de fer laminé, d'acier et de fonte spéciale, et si l'on tient compte que les droits de douane se payent sur le poids brut, tandis que par le travail et la refonte il y a une perte de matière de 15 à 25 p. 100, il en résulte qu'il est payé, pour les matières premières entrant dans une machine, un droit de douane de 6 à 10 lires par quintal.

A cela s'ajoute la concurrence étrangère qui jouit de tarifs spéciaux de transport pour apporter ses machines à la frontière, tandis que l'industriel importateur de matières premières paye le plein tarif et même 15 à 25 p. 100 de plus, si l'on tient compte du déchet de fabrication.

Les industriels italiens réclament, en conséquence, un abaissement des droits de douane sur les matières premières, un relèvement des taxes sur les machines finies et, en outre, une réduction des tarifs de transport des matières premières.

Il est fait en Italie un très large usage de l'importation temporaire pour favoriser l'exportation, mais le remboursement des droits de douane ne se fait pas sur les déchets, de sorte que cette mesure libérale, entravée, comme toujours, par des questions de formalités et de délais, ne produit pas l'effet que l'on pourrait en espérer.

Il existe également un tarif de faveur pour les tôles qui servent à la fabrication des machines électriques, mais les petites usines, qui ne peuvent supporter les frais annuels de surveillance à domicile de la douane, parce qu'elles travaillent une trop faible quantité de tôle, ne peuvent en profiter.

Un exemple typique du peu de protection des droits de douane en Italie pour les produits fabriqués, est celui des lampes à incandescence. Autrefois, ces lampes payaient 30 francs le quintal, ou, environ, 1 centime pièce; depuis, le droit a été relevé à 5 centimes, quels que soient le type et la puissance lumineuse. Pour les lampes à filament de carbone, ce droit de 10 p. 100 *ad valorem*, compensait à peu près les charges sur les matières premières employées dans la fabrication d'une lampe : alcool, hydrocarbure, métal, verre, etc. Quand apparurent les lampes à filament métallique, ce droit devint ridiculement faible. En France, le droit est de 40 centimes; en Espagne, de 80 centimes; aux Etats-Unis, de 45 p. 100 *ad valorem*.

La preuve de l'entrave apportée au développement

de l'industrie électromécanique par les droits de douane sur les matières premières est donnée par la prospérité de l'industrie des fils et câbles électriques. Cette branche, qui n'utilise comme matière première ni fer, ni fonte, ni acier, a facilement pris une grande ampleur et non seulement reste maîtresse du marché italien, mais réalise un très beau chiffre d'exportation.

J'ai tenu à rapporter ces détails sur l'industrie électromécanique italienne, non seulement pour expliquer les raisons qui l'ont empêchée de suivre dans son essor magnifique l'utilisation de l'énergie électrique, mais pour aboutir à quelques constatations peu satisfaisantes pour notre amour-propre national.

L'Italie a de grands besoins en fait de matériel électrique; or cette industrie a non seulement pris une importance considérable en Allemagne et en Suisse, mais en France. On ne s'en douterait guère en examinant les chiffres des importations italiennes. L'Allemagne s'adjuge les deux tiers des 40 millions environ que l'Italie paye à l'étranger, soit 68 p. 100 du total, avec tendance à l'augmentation. La Suisse en prend 11 p. 100 et reste stationnaire..., la France ne figure dans les statistiques que pour 5 p. 100! Le rapporteur de la section française d'électricité à l'exposition de Turin a demandé à un ingénieur italien, fort connu et apprécié, les raisons de la suprématie écrasante de l'Allemagne. Est-elle due à une supériorité technique qui s'impose? à ses prix, à son organisation commerciale?

La réponse qu'il a reçue mérite d'être transcrite textuellement. La voici :

« J'ai fait, lui répond son interlocuteur, quelques réflexions sur les choses intéressantes que vous m'avez dites, à Turin, et je pense que s'il serait avantageux aux maisons françaises de trouver un débouché à leurs produits sur les marchés italiens, il serait aussi avantageux pour nous, de nous débarrasser du monopole que les maisons allemandes et suisses ont su s'assurer chez nous.

« Dans bien des cas, il ne s'agit pas de simple concurrence de prix ou de qualité, mais il faut lutter contre les influences que les Allemands et les Suisses ont su acquérir par des participations financières, qui leur sont d'ailleurs profitables; pour lutter avec chance de succès, il serait nécessaire de suivre leur exemple.

« Il suffit de prendre une participation d'un tiers du capital nécessaire pour trouver les deux autres tiers dans le pays, qui ordinairement, quand l'affaire marche, finit par absorber le restant, tout en maintenant l'ancien conseil d'administration et presque toute l'organisation adoptée. »

Ces conseils, donnés par un Italien, viennent confirmer les douloureuses constatations que je faisais, dans mon premier chapitre, à propos de notre organisation financière en Italie absolument défectueuse.



Culture des betteraves.



Récolte des betteraves.

CHAPITRE VIII

La Betterave et le Sucre

Une industrie prospère. — Les inconvénients d'une protection exagérée. — Les mécomptes de l'agriculture et de la consommation. — La convention de Bruxelles et la sucrerie italienne.

L'Italie est, après la Grèce, la Bulgarie et la Serbie, la nation qui consomme le moins de sucre. L'Anglais ne trouve pas de difficulté à en absorber de 40 à 42 kilogrammes par an, le libre citoyen des États-Unis lui fait presque concurrence avec la jolie moyenne de 38 kilogrammes, puis vient le Suisse qui se contente de 30, l'Allemand de 20, le Français de 17. L'Italien n'arrive péniblement, depuis deux ans, qu'à une consommation annuelle de 5 kilogrammes.

Ne cherchons pas bien loin les raisons de cette absence de gourmandise. Elle n'a pour cause que la cherté d'une denrée qui pouvait autrefois passer pour friandise, mais que les découvertes de la science moderne ont élevé au grade d'aliment précieux et nécessaire. Si les bonnes ménagères de Londres peuvent, sans remords, confectionner de nombreux pots de confitures avec le sucre à 40 centimes le kilogramme, celles de Milan économisent soigneusement et peut-être à regret le sucre dont le prix varie entre 1 fr. 40 et 1 fr. 60.

L'Italie a cependant une industrie sucrière nationale dont la production est plus que suffisante à sa consommation et dont la prospérité est difficilement

contestable. L'importation des sucres étrangers est absolument nulle. Il n'en était pas ainsi jusqu'en 1898, époque où les neuf dixièmes du sucre consommé dans la Péninsule venaient de France, d'Allemagne et d'Autriche.

Quelques essais de culture de la betterave à sucre avaient bien été tentés. Cavour, en 1836, avait eu l'idée de créer la première fabrique italienne, mais toutes les initiatives agricoles et industrielles avaient misérablement échoué.

Ce n'est qu'à partir de 1880 que les statistiques officielles signalent une culture qui, depuis, s'est largement développée. En 1913, la récolte a dépassé 26 millions de quintaux contre 17 500 000 en 1912 et 15 658 000 en moyenne pour les années 1909-12. En une année la production a presque doublé dans l'Emilie et en Vénétie.

Les 60 000 hectares, actuellement consacrés à la betterave en Italie, prouvent l'importance acquise par cette exploitation et tous les espoirs que l'agriculture nationale fondait sur cette nouvelle source de prospérité.

Ces espoirs avaient du reste une base solide. Un hectare de betteraves à sucre produit, en moyenne, en Italie, de 300 à 350 quintaux de racines; dans les terrains bien cultivés et largement fumés, cette moyenne est dépassée et peut atteindre 500 quintaux par hectare. Les betteraves sont achetées par les fabriques de sucre à 2 lires, 2 l. 30 le quintal. Le paysan a donc un revenu brut qui varie entre 600 et 1 000 francs par hectare, et, en déduisant les frais de culture, un bénéfice net de 300 à 500 francs par hectare.

A ce bénéfice, il faut ajouter les avantages indirects de cette exploitation agricole. En effet, si la betterave est une denrée industrielle de tout premier ordre, elle constitue aussi un fourrage d'une grande valeur pour le cultivateur. Les feuilles, les « colets » dont il doit débarrasser les racines avant de les livrer aux fabriques, lui servent pour engraisser son bétail; la bette-

rave est enfin une excellente culture d'assolement et les moissons qui lui succèdent dans la rotation annuelle sont plus abondantes et d'un rendement supérieur au normal.

Si, du côté agricole, tout paraît donc devoir assurer une réussite parfaite, nous ne pouvons constater du coté industriel et surtout au point de vue financier, que des résultats merveilleux, un développement rapide, des réalités qui sont plus que des promesses.

En 1891, il n'y avait en Italie qu'une seule fabrique de sucre, à Savigliano, en Piémont. Si nous n'en rencontrons encore que trois en 1897, elles passent à 12 en 1899, à 27 en 1900, à 34 en 1902, à 41 en 1910!

Ces fabriques représentent un capital de 82 millions, emploient treize mille ouvriers et réalisent des bénéfices considérables. Les dividendes moyens, qu'elles ont distribués à leurs heureux actionnaires en ces dernières années, dépassent 16 p. 100 et l'une d'entre elles, la plus importante, a pu avouer un bénéfice coquet de plus de 3 millions et demi tandis qu'elle ne disposait que d'un capital de 6 millions environ.

Et voici que les industriels parlent, en 1914, de la nécessité cruelle qui leur impose la fermeture d'une bonne partie de leurs usines! L'année, nous l'avons vu, a été exceptionnellement favorable à la récolte des betteraves. Les trente-huit fabriques qui étaient ouvertes en 1913 ont donné une production de 2700000 quintaux de sucre. Il en restait de l'année précédente 500000 quintaux dans les magasins des sucreries : les raffineries ont donc une disponibilité de 3200000 quintaux qui représente le double de la quantité que consomme annuellement l'Italie.

Il n'y a qu'un remède à cette crise d'abondance, la réduction de la production.

Fermer les fabriques? mais que deviendront les 60000 hectares que l'agriculture italienne a consacrés avec tant d'enthousiasme à la culture nouvelle, se laissant convaincre par les encouragements et les sollicitations de l'industrie? Ce serait la ruine pour

certaines régions dont les paysans ressemblent beaucoup au producteur de betteraves d'une caricature que Daumier signait en 1840 et où le cultivateur, au nez prodigieusement allongé, contemplait d'un air navré son champ en s'écriant :

> O vous qui produisiez et sucre et cassonade
> Je ne sais à présent que vous mettre en salade !

Augmentez la consommation en réduisant le prix de vente et vous aurez la solution du problème ! Non seulement vous ne serez pas obligés de fermer vos usines, mais vous vous verrez rapidement obligés de doubler leur production, de créer des installations nouvelles. Les économistes donnent ce sage conseil et le gros public fait chorus, en cette occasion, avec ceux qu'il a cependant l'habitude de considérer comme des raisonneurs subtils et ennuyeux.

L'industriel fait la sourde oreille et se pose en victime.

Pour démêler les fils assez embrouillés de cette question, il faut remonter aux origines de l'industrie du sucre en Italie.

Le « grand sucrier » de la Péninsule est M. Maraini, un député, ancien suisse naturalisé italien, qui a eu le mérite, non seulement de faire naître et prospérer cette industrie, mais d'y gagner une fortune colossale.

Son œuvre a été bien souvent discutée : il a, dans sa patrie d'adoption, à côté d'amis fidèles et reconnaissants, des envieux et des adversaires féroces qui ne peuvent lui pardonner d'être la cause première de la situation actuelle.

En 1902, les conditions de l'industrie sucrière en France, en Angleterre, par exemple, présentaient plusieurs points de ressemblance avec celles qui préoccupent actuellement l'Italie. Il y avait en somme, en Europe, disproportion entre l'offre et la demande, et seuls les pays qui ne fabriquaient pas de sucre profitaient du bon marché d'une denrée que les autres pays ne produisaient qu'au prix d'immenses sacri-

fices. La raison en était à l'impôt mis par les gouvernements sur les sucres vendus à l'intérieur et aux bonis de fabrication qu'ils accordaient aux exportations. En face d'une situation dangereuse pour tous, les délégués des divers gouvernements, réunis en 1902, à Bruxelles, prirent l'engagement : 1° d'abolir les primes directes ou indirectes à leur sucrerie; 2° de ne point surtaxer de plus de 6 francs par 100 kilogrammes les raffinés provenant des autres nations signataires; 3° de frapper les sucres des États non adhérents de taxes au moins équivalentes aux primes dont ils jouissaient.

Le délégué de l'Italie à la conférence de Bruxelles n'était ni un diplomate, ni un savant : c'était tout simplement M. Maraini, industriel encore peu connu, très intelligent et qui était le principal intéressé des grandes installations sucrières qui venaient de se fonder dans la Péninsule.

En défendant les intérêts de son pays, M. Maraini était l'avocat de sa propre cause, ce qui dut certainement contribuer à l'efficacité de son éloquence. Habilement, il sut obtenir, tout en signant la convention internationale, une exception pour l'Italie. La production du sucre y était encore fort arriérée, l'industrie y était à ses premiers tâtonnements, il était impossible de pouvoir prévoir la possibilité d'une exportation : les arguments ne lui manquèrent pas pour soutenir la thèse des « infants industries » et l'Italie remporta à Bruxelles un véritable succès qui devait se traduire par des espèces sonnantes et trébuchantes pour les sucriers. M. Maraini eut ainsi de beaux honoraires pour sa plaidoirie. Contrairement à l'engagement signé par la majorité des autres producteurs, l'Italie n'était pas tenue à limiter la protection à l'industrie, ni à abolir les primes aussi longtemps qu'elle n'exporterait pas de sucre.

Le premier effet de la convention de Bruxelles fut pour la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Autriche, la forte diminution du prix du sucre et l'impossibilité des kartells entre producteurs : ils avaient besoin

de toute leur liberté pour se faire mutuellement une concurrence sérieuse en se disputant la clientèle. En France, par exemple, pour parer au préjudice que la suppression des primes d'exportation causait aux sucriers, le gouvernement prit le parti d'abaisser de 64 francs à 27 l'impôt perçu sur 100 kilogrammes de sucre. La précieuse denrée coûtait 1 fr. 25 le kilogramme ; elle tomba rapidement à 65 centimes.

En Italie, les choses suivirent un tout autre cours. Les trente-trois sucreries se réunirent en 1904 en un syndicat de production et de vente : l'Unione Zuccheri. Il a continué, depuis cette époque, à prospérer et à se développer pour le plus grand bien de l'industrie et de ses actionnaires et, il faut bien l'avouer, au détriment de la consommation et de l'économie nationales.

Quel est le régime douanier et fiscal du sucre en Italie?

Les importations sont actuellement frappées d'un droit prohibitif de 99 lires par quintal et l'État perçoit un impôt de 74 lires par quintal de sucre fabriqué dans les usines nationales. Cette taxe de fabrication doit augmenter jusqu'en 1916 de 1 lire par an et par 100 kilogrammes. La protection, soit la différence entre le droit d'entrée et la taxe, est donc, actuellement, de 25 lires environ par quintal de sucre produit.

Les industriels affirment que toute réduction de cette protection rendrait impossible en Italie l'industrie des sucres.

Voici les principaux arguments qu'ils apportent à l'appui d'une affirmation qui peut paraître pour le moins exagérée.

Nous ne sommes aucunement responsables, disent-ils, de la cherté du sucre en Italie. Le seul grand coupable est l'Etat, l'Etat qui, par son impôt excessif, a doublé le prix d'une denrée que nous produisons dans des conditions bien moins favorables que nos collègues étrangers. Le fisc encaisse chaque année de 120 à 125 millions, et cette somme, que la consommation paye non sans protestations, ne passe pas dans les poches

des sucriers. La taxe de fabrication de 75 centimes par kilogramme représente à elle seule plus de la moitié du prix de vente ; il faut encore lui ajouter 15 centimes constitués par les droits d'octroi des grandes villes. Lorsque nous vendons, comme actuellement, le sucre à 1 fr. 40 le kilogramme, nous ne recevons donc effectivement du consommateur, que 1 fr. 40 moins 90 centimes, soit 50 centimes par kilogramme, prix qui n'est guère supérieur au cours du sucre dans les pays les mieux partagés. Nous sommes donc, autant que les autres Italiens, des victimes du régime actuel. Nous serions très heureux de pouvoir constater une diminution du prix du sucre en Italie. Elle ne sera réalisable que le jour où le Trésor pourra renoncer généreusement à la totalité ou à une partie de ce revenu. Ce jour ne nous paraît pas être proche... Le droit prohibitif sur les sucres étrangers constitue effectivement une protection pour nous : nous croyons cependant la mériter par la conquête agricole et industrielle que l'Italie doit à notre initiative.

— Si vous avez eu quelque mérite, quelque titre à la reconnaissance de la nation, ripostent les adversaires, cette dette a été largement acquittée. Nous ne reconnaissons pas du reste cette auréole de gloire dont vous aimez à vous parer ! Votre soi-disant conquête agricole se réduit à un sophisme inventé pour les besoins de votre cause et dont tout le bluff, aussi habile qu'impudent, est aujourd'hui prouvé par la fermeture des usines que vous vous proposez d'effectuer pour vous donner le temps d'écouler les stocks accumulés dans vos magasins. Vous avez donc oublié toutes les protestations d'intérêt et toute la sollicitude dont vous accabliez l'agriculture nationale lorsque vous vous posiez en rédempteurs des misères du paysan italien? Si vos organisations industrielles se sont préparées à la possibilité d'un long chômage par l'accumulation des gros bénéfices qui ont été réalisés depuis une quinzaine d'années, en est-il de même pour l'agriculture que vous vous apprêtez à frapper d'une

manière aussi dure qu'injuste? Pourquoi devrait-elle supporter les conséquences des nombreuses erreurs que vous avez commises, tandis qu'elle ne peut se reprocher que d'avoir eu confiance en vos promesses?

Le sucre italien n'a pas de débouchés à l'étranger? C'est bien ce que M. Maraini a voulu à Bruxelles, en 1902 et vous êtes les seuls auteurs d'une législation imprudente qui vous a, du reste, permis de faire en Italie, pour les sucres, la politique de la disette.

Votre conquête industrielle? Mais si vous occupez pendant deux mois de l'année quelques milliers d'ouvriers vous avez empêché, par la protection qui vous a été accordée, le développement d'une série d'industries naturelles qui auraient fait la fortune de nombreuses régions déshéritées. Nul pays n'était mieux placé que l'Italie pour s'adonner à une large exportation des produits à base de sucre, fruits confits, confitures, biscuits, marmelades, sirops. On a essayé vainement de fournir à ces industries la possibilité de naître et de prospérer, en leur accordant l'importation temporaire des sucres étrangers ou le remboursement de la taxe de fabrication du sucre indigène. Le remboursement, ainsi que le fait remarquer M. Edoardo Giretti, n'a pas d'efficacité pratique, car il ne restitue que l'impôt perçu par l'Etat et non la protection accordée aux producteurs. Il oblige, en outre, les industries qui utilisent la trop précieuse denrée à immobiliser un capital double et même triple de celui qui suffit à la concurrence étrangère : elles doivent, en effet, non seulement disposer d'un capital correspondant à la valeur du sucre employé, mais à celle de l'impôt.

Le régime des importations temporaires doit, d'autre part, être nécessairement entouré d'une série de formalités et de précautions de la part du fisc et constitue une sérieuse entrave à l'exercice des petites industries agricoles, de celles qui pourraient le plus économiquement et le mieux utiliser les produits du sol.

Ces doléances n'ont guère le don d'émouvoir les

sucriers. Seules les allusions aux bénéfices réalisés par l'industrie paraissent les exaspérer. C'est probablement le défaut de la cuirasse et ils le laissent un peu trop entrevoir dans leur défense maladroite.

—Vous ne vous occupez, répondent-ils à ce sujet, que des bilans des fabriques actuelles, vous feignez d'ignorer les tristes résultats qui ont été obtenus par de nombreuses installations qui ont misérablement sombré, il y a quelques années. Pourquoi oubliez-vous habilement les sucreries de Cecina, de San Giorgio di Nogaro, de Monterotondo, de Segni, de Crémone, qui ont dû renoncer à fonctionner et dont les actionnaires ont perdu les importants capitaux qui y étaient engagés. Ces désastres auraient-ils été possibles avec des conditions financières telles que vous les présentez au gros public? Il serait beaucoup plus exact de lui rappeler que nous avons encore, à l'heure actuelle, en Italie, des conditions d'infériorité agricole, des difficultés sérieuses qui s'opposent au développement industriel normal et que nous n'avons pas toujours réussi à surmonter victorieusement. Le capital que nous avons dû immobiliser dans notre outillage est beaucoup plus important que celui de la concurrence étrangère. La sucrerie italienne s'est, en effet, trouvée dans la nécessité de constituer l'outillage de nombreuses fabriques en même temps : le marché national ne pouvait satisfaire ses besoins, elle a dû s'adresser à la France, à l'Allemagne, pour la fourniture des appareils indispensables à une trentaine d'usines, en l'espace de deux ans. Les constructeurs spécialistes ont profité de l'aubaine et nous avons dû payer des prix exorbitants. Nous sommes, en outre, bien moins favorisés que les sucriers étrangers au point de vue agricole. Le rendement en sucre des betteraves de la Péninsule est inférieur à celui de tous les autres pays. Avec un quintal de racines nous n'arrivons à produire, en Italie, que 11 kilogrammes de sucre, en moyenne, tandis que les industriels de France ont des rendements de 13 p. 100, ceux de Belgique de 15, ceux d'Au-

triche de 16 p. 100. Il faut bien que nous tenions compte de ces éléments dans nos prix de revient!

Ces arguments ne suffisent pas à désarmer les adversaires qui s'en emparent pour continuer la polémique :

— Personne n'ignore que le rendement en sucre des betteraves varie suivant les régions où elles sont cultivées. Seuls les sucriers italiens ont oublié ce principe élémentaire. Les actionnaires des fabriques qui ont été fermées ont payé les conséquences de cet oubli inexcusable d'industriels qui devaient avoir des préoccupations financières beaucoup plus importantes que celles techniques, puisqu'ils n'ont pas hésité à procéder à des installations fort onéreuses, sans même vouloir se rendre compte de la possibilité qu'il y avait de récolter la matière première, qui leur était nécessaire, dans les contrées qui avaient fixé leur choix. Les fabriques actuelles distribuent à leurs actionnaires des bénéfices *moyens* de 16 p. 100, et il est bon d'insister sur la valeur de cette *moyenne*. L'Unione Zuccheri a établi entre ses membres un accord par lequel elle a assuré les prix maxima de vente par la limitation conventionnelle de l'activité des usines.

Elle réussit ainsi à baisser artificiellement les moyennes générales des bénéfices de l'industrie. Plusieurs installations existent encore dans des provinces où la betterave ne donne que des rendements insuffisants, d'autres sont situées à une cinquantaine de kilomètres des régions de production et la matière première, marchandise pauvre, doit supporter des frais de transport industriellement inadmissibles. Il est avéré que les sucreries italiennes qui se trouvent dans des conditions normales d'exploitation peuvent, malgré le régime fiscal en vigueur, réaliser des bénéfices variant entre 25 et 35 p. 100 : le consommateur a le droit d'exiger sa part dans ce gain exagéré dont les industriels ont profité trop longtemps.

Un événement assez récent est venu prouver que les adversaires des sucriers n'avaient pas tort de supposer

que les bénéfices de l'industrie dépassent, en Italie, les limites que le bon public ne tolère que lorsqu'il ne se rend pas compte qu'il est le dindon de la farce.

Un groupe de capitalistes belges, flairant une excellente affaire, avait constitué, en 1909, une nouvelle société pour la fabrication du sucre en Italie.

Une usine fut rapidement construite et merveilleusement outillée à Pontelongo, près de Padoue. Les résultats du premier exercice d'exploitation réelle donnent la mesure des bénéfices que l'industrie de la sucrerie fournit dans la Péninsule. La sucrerie de Pontelongo a travaillé, en 1912-1913, 115 000 tonnes de betteraves en soixante-trois jours de travail effectif. La production du sucre a atteint 12 millions de kilogrammes. « Nos bénéfices, avouent les membres du conseil d'administration, ont pleinement confirmé nos prévisions et celles des promoteurs de notre société. Nous avons réussi à consolider nos contrats pour l'achat des betteraves et à en conclure de nouveaux qui nous assurent un contingent annuel de 250 000 tonnes à partir de 1914. Cette circonstance nous a amenés à construire une seconde sucrerie d'une potentialité journalière de 1 000 tonnes. Les travaux s'y poursuivent avec activité et cette usine pourra travailler normalement au mois d'août 1914. Pour subvenir aux frais nécessités par la construction de cette usine, située à Bottrighe, sur le Pô, nous avons décidé de porter notre capital de 6 millions à 10 millions. Nous avons constitué une réserve de 531 494 francs et le bénéfice net de l'exercice écoulé est de 1 591 589 fr. 18. »

Résultat : dividende de 27 p. 100 environ, sans tenir compte de la réserve constituée par le montant de la prime d'émission des nouvelles actions.

L'Unione Zuccheri a rapidement compris tout l'intérêt qu'elle aurait à attirer dans son giron la sucrerie de Pontelongo et à étouffer ses révélations financières un peu trop compromettantes. La nouvelle société était bien placée pour résister aux séductions du trust : l'on affirme cependant que le syndicat a employé les



arguments irrésistibles et d'une si forte et palpable éloquence que l'on apprendra, à brève échéance, que Pontelongo a consenti à abdiquer son indépendance et que le groupe des sucriers italiens s'est augmenté d'une nouvelle unité obéissante et docile.

L'année 1912 a été marquée par un épisode d'un caractère présentant une réelle gravité pour la question des sucres en Italie.

Sans discussion préalable, sans laisser le temps à l'opinion publique de discuter la mesure et très probablement de s'y opposer, sans même se donner la peine de la préparer à accepter docilement sa décision, le gouvernement italien a brusquement dénoncé l'accord qui avait été signé à Bruxelles en 1902. L'Italie s'est retirée de la Convention internationale.

En pleines vacances parlementaires, un communiqué officieux de quelques lignes a annoncé, le 31 août, qu'à partir du 1er septembre l'Italie cesserait d'adhérer à l'accord et qu'elle recouvrait ainsi le droit d'exporter librement ses sucres.

Des incidents de ce genre permettent de se rendre compte de la grande différence qui existe entre la préparation de l'Italie qui travaille à la discussion des questions économiques, qui ont cependant un intérêt vital pour la nation, et celle de bon nombre d'autres pays. En France, une pareille mesure, dont aucun gouvernement n'aurait du reste osé prendre la responsabilité sans essayer de se couvrir par l'approbation des Chambres, aurait déchaîné une campagne violente de presse, une série d'interpellations, des discussions passionnées. En Italie, l'indifférence presque complète accueillit la nouvelle qui passa du reste inaperçue de la majorité. Il y eut naturellement des articles dans les journaux que l'Unione Zuccheri avait négligé de s'assurer, les feuilles qui avaient refusé de soutenir le trust exprimèrent leur étonnement, formulèrent des critiques. Quelques revues économiques osèrent blâmer la mesure gouvernementale et en exposèrent courageusement et librement les fatales conséquences.

La Riforma Sociale, cet excellent périodique trop peu lu et trop peu apprécié, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, s'éleva encore une fois contre la consolidation d'un régime qui permet à l'industrie de poursuivre une politique de disette vis-à-vis de la consommation. Il est évident que la possibilité d'exporter signifie pour le trust la vente à l'étranger à des prix permettant la concurrence aux sucreries de France, d'Autriche, de Belgique et permettant aussi, par la liquidation de l'excès de production, la raréfaction de la denrée sur le marché national et le soutien des cours actuels.

Est-ce que la menace, impressionnante pour l'agriculture et pour la classe ouvrière, de la fermeture des fabriques, qui a suivi la dénonciation, de la part de l'Italie, de la convention de Bruxelles, ne serait pas un moyen habile pour obtenir du gouvernement affolé par les réclamations du prolétariat, de nouvelles concessions pour les exportations, une manœuvre assez bien combinée pour assurer de nouveaux bénéfices à une industrie qui a su conquérir le monopole légal du marché intérieur?

L'avenir donnera la réponse à cette question.

Le parti socialiste a nettement pris position contre les industriels. Il prêche, en cette occasion, une croisade qui rallie les suffrages de la grande majorité de la nation et a rarement eu une arme aussi formidable entre les mains.

Les sucriers, d'autre part, comptent moins sur la bonté de leur cause que sur les nécessités du budget qui difficilement pourrait renoncer aux 120 millions que l'Etat encaisse comme impôt.

Est-ce que le gouvernement admettra qu'une réduction de la taxe pourrait bien se traduire, à brève échéance, par une augmentation de son revenu? Plusieurs exemples de dégrèvements ont prouvé la justesse de cette théorie. Et, pour nous en tenir aux sucres, il est intéressant de constater ce qui est arrivé en pareilles circonstances en Angleterre.

Les droits sur les sucres y étaient, en 1848, de 66 francs par quintal. Chaque Anglais consommait alors un peu plus de 11 kilogrammes par an. Vingt ans plus tard, en 1869, les droits sont abaissés à 29 francs et la consommation de chaque Anglais monte à près de 20 kilogrammes. En 1874, on supprime tout impôt, et la consommation passe à 27 kilogrammes en 1880, à 32 kilogrammes en 1885, à 38 en 1895, pour atteindre 44 kilogrammes en 1901. Au contraire, depuis la guerre du Transvaal, qui força l'Angleterre à remettre un impôt sur le sucre, non seulement la progression s'est arrêtée, mais on a constaté une diminution de 44 à 42 et à 40 kilogrammes par habitant.

L'idée d'une réforme fiscale en Italie ne serait pas, du reste, nouvelle. Un projet de loi avait été présenté, en 1909, à la Chambre, par M. Giolitti qui avait courageusement abordé la solution nécessaire d'une question qui intéresse toute la nation. Le président du Conseil proposait alors de limiter progressivement la protection qui, au 1er janvier 1915, se serait trouvée réduite à 15 francs par quintal : le droit d'importation était en même temps ramené de 99 lires à 50 lires par quintal. Le consommateur, si la chute du ministère n'avait empêché la loi d'être votée, aurait bénéficié d'une réduction de 49 lires par quintal sur le prix actuel des sucres de n'importe quelle provenance.

Je crois que l'Italie n'est pas éloignée du jour où une réforme, plus ou moins calquée sur le projet Giolitti de 1909, sera réalisée. Ce jour sera salué avec joie non seulement par les consommateurs, mais par tous ceux qui ont à cœur le progrès économique de la Péninsule. Le sucre à 80 centimes ou même à 1 lire le kilogramme, permettra de lancer de nombreuses initiatives industrielles actuellement engourdies par une protection exagérée. Il marquera la naissance d'une quantité d'entreprises qui utiliseront les fruits dorés que mûrit le beau soleil d'Italie, industries naturelles de cette terre féconde

CHAPITRE IX

Les Vins italiens

La production et les désillusions de l'exportation. — Les grands crus de la péninsule. — Commerce des raisins.
Le vermouth de Turin. — Les grands producteurs Cinzano et Martini et Rossi.

L'Italie paraîtrait prédestinée à être le pays du bon vin : elle se contente de n'être encore, après la France, que la plus importante productrice européenne.

Voici quelques chiffres pour ceux qui aiment les statistiques:

En 1913, les vignobles de la Péninsule ont produit 79992000 quintaux de raisins, contre 66836000 en 1912 et 68710000, moyenne des années 1909-1912. En vin, la production a dépassé 54000000 d'hectolitres, ce qui est une assez jolie quantité, même comparée aux 60000000 d'hectolitres que fournit le sol français et algérien.

Le Piémont, l'Emilie, la Campanie donnent, à eux seuls, presque la moitié du total (10000000 de quintaux de raisins par région), les Pouilles suivent de près avec 9000000 de quintaux, puis viennent la Toscane, la Sicile.

La superficie occupée pa. la vigne en Italie représente plus du quart des terrains cultivés. *Illic veniunt felicius uvae*, s'écriait avec raison Virgile, et les hommes ont profité avec si peu de discrétion des excellentes dispositions de la nature, que l'on peut se demander si la Providence n'a pas envoyé avec

un sens admirable d'opportunité, non seulement les nombreuses maladies qui déciment les vignobles, mais les médecins et les buveurs d'eau pour servir de modérateurs efficaces à l'épidémie vinicole qui a sévi dans la Péninsule.

Le phylloxéra a été un des grands coupables de cet engouement exagéré. Lorsque le terrible fléau menaça, il y a trente-cinq ans environ, la production française, on se figura probablement en Italie que nos vignerons n'auraient ni la force, ni les moyens de tenter la reconstitution des vignes dont ils avaient arraché les souches. Sans hésitation, on coupa les oliviers, on délaissa les mûriers, les champs de blé furent transformés en vignes et pendant quelques années, les prévisions les plus optimistes parurent devoir se réaliser. Des quantités énormes de vins italiens passèrent les Alpes pour venir combler le déficit de la production française. Tandis que de 1871 à 1878 l'exportation totale du vin s'était maintenue, dans la Péninsule, à une moyenne de 400000 hectolitres, de 1879 à 1887 elle arriva à une moyenne de plus de 2000000 d'hectolitres. Le maximum fut atteint en 1883 avec 3582000 hectolitres dont 2782000 avaient été absorbés par le marché français.

La rupture commerciale de 1887 et les mesures de représailles que nous avions adoptées contre la production agricole italienne vinrent briser les ailes à un beau rêve. En 1890, l'Italie n'exporte plus en France que 19000 hectolitres environ, et depuis cette chute lamentable elle a dû renoncer à tout espoir de conquête définitive. En 1911, 51426 hectolitres ont été vendus à notre consommation.

La Péninsule a bien essayé de diriger l'excès de sa production vinicole d'un autre coté, de celui où la politique tendait la main aux vignerons. Il faut constater un nouvel échec dont les producteurs sont les premiers responsables, car les circonstances étaient bien favorables pour leur permettre de supplanter les vins français dans une bonne partie de leur exportation.



Martini et Rossi. — Cuves en béton armé.



Martini et Rossi. — Les foudres de vermouth.

Je me souviens de la caricature parue à cette époque dans un journal illustré allemand, les *Lustige Blätter*, si je ne me trompe. Elle donnait la note exacte de la situation. Le chancelier de l'Empire, M. de Caprivi, armé d'une massue herculéenne qui, pour l'occasion, avait pris la forme d'un énorme fiasco de vin de Chianti, était représenté repoussant de l'autre côté du Rhin l'armée des bordeaux et des bourgognes en déroute. A l'ombre de l'homme d'Etat, les vins italiens, coiffés des plumes caractéristiques des bersaglieri et décorés de la croix de la maison de Savoie, occupaient victorieusement les places évacuées par les troupes vinicoles françaises... C'était le temps où les restaurants italiens faisaient fureur à Berlin, où dans les Weinstube de la capitale il était de mode de réclamer du barolo ou de l'asti, en délaissant le médoc et le champagne.

Notre défaite était à cette époque facile à prédire. Les événements ont cependant consacré la victoire définitive de notre production. Sur 1 200 000 quintaux qu'importe actuellement l'Allemagne en vin de consommation directe, 400000 viennent de France et 30000 seulement d'Italie. Dans les qualités destinées à la distillation, nous avons repris la suprématie perdue en 1911 par suite d'un regain des importations italiennes.

Sur les 50000000 d'hectolitres de vin de toutes sortes que l'Italie produit, elle ne réussit plus à en exporter que 2000000, dont 350000 environ en Suisse, 240000 dans la République Argentine, 150000 au Brésil, 100000 en Allemagne et 50000 en France.

Quelles sont les raisons de cet échec indiscutable? L'Italie, je le répète, par son climat, par la fertilité d'une grande partie de ses terres, réunit non seulement toutes les conditions nécessaires à des vendanges abondantes, mais devrait être le pays des crus recherchés, des vins au bouquet parfumé qui sentent le soleil et les fleurs.

M. Luigi Luzzatti, avec la rondeur sensée qui le

caractérise, n'a pas hésité à mettre le doigt sur la plaie.

« La première condition pour vendre, a-t-il dit, est de bien produire. Il est inutile de réclamer des protections douanières, dont l'efficacité est éphémère, si l'œnologie italienne ne se décide pas à chercher en elle-même les moyens de sa régénération. Toute diminution de droits dans les tarifs douaniers étrangers continuera, dans les conditions actuelles de notre industrie vinicole, par se traduire en un avantage donné aux Etats plus avancés que nous dans l'art œnologique. »

C'est une vérité que l'on n'admet qu'avec difficulté en Italie où, malgré tout, on est très fier des vins nationaux. Bien que des progrès importants aient été réalisés en ces dernières années dans les anciennes méthodes assez primitives de fabrication, on peut affirmer que le vin est encore généralement mal fait dans la Péninsule et que sa qualité est très inférieure à celle que l'on devrait obtenir.

Les Italiens prétendent — et souvent ils n'ont pas tort — qu'une bonne partie de la production que la France leur achète se transforme dans les manipulations savantes des bordelais ou des bourguignons, en crus classés, que nos industriels vendent à des prix dix fois supérieurs à ceux que valent les vins du Piémont ou de la Toscane. Cette constatation devrait simplement leur prouver que la matière première dont ils disposent est excellente et qu'ils ne savent pas en tirer le parti que nous réussissons à en obtenir.

Il y a une dizaine d'années, la Chambre de commerce italienne de Londres, interrogée sur les causes de la diminution constante des exportations des vins italiens en Angleterre, répondait textuellement : « Cette réduction est essentiellement due au fait que nos producteurs n'envoient jamais deux ans de suite le même type de vin. Les Anglais ont cessé de boire du vin italien et celui que l'on importe n'est plus qu'exclusivement destiné à notre colonie ou bien sert pour des coupages secondaires. »

Le manque d'un type constant, voilà la grande infériorité italienne, même dans les meilleures qualités, dans les crus les plus appréciés, les plus connus. Si les années se suivent elles ne se ressemblent guère, surtout en fait de vins, qu'il s'agisse de barolo, de chianti, de barbera, aussi bien que de vernaccia, de malvasia ou de toute autre qualité vraiment naturelle. L'uniformité..., qui constitue en ce cas un mérite spécial, ne se retrouve que dans les vins soumis, comme le marsala, à des préparations spéciales où les méthodes scientifiques et industrielles des laboratoires œnologiques entrent forcément en jeu.

M. Alessandri, professeur à l'Université de Pavie, constate avec mélancolie cet état de choses déplorable et essaye de l'expliquer. Voici ce qu'il nous dit :

— Les vins naturels qui, il y a une centaine d'années, voyageaient et arrivaient aussi bien... portants qu'ils étaient partis, n'existent plus. Pour les transporter il faut les alcooliser, les manufacturer, les travailler, les dépouiller et quelquefois même les... habiller.

La Toscane conserve, à vrai dire, toujours un peu plus de sincérité, mais une bonne partie des vins que l'on vend comme toscans ne sont, en réalité, que des vins de Bari, de Barletta, de Sardaigne, souvent assez mal manipulés.

Et le barbera, le fameux barbera, le barolo? qui est-ce qui ignore encore qu'ils sont produits généralement avec des vins des Pouilles?

Il y a, en Italie, des bons, des très bons vins..., mais il n'y a pas de types.

Vins de Piémont? vins de Toscane? cent goûts, mille nuances différentes dûs, à la variété innombrable des coupages, des plâtrages, des mélanges renouvelés chaque année avec des qualités différentes, dans des proportions variables, par des œnologues peu expérimentés et surtout peu instruits.

Et notre savant interlocuteur ajoute :

« Je suis partisan du progrès, mais je remarque qu'en Italie la quantité de vin que l'on consomme annuelle-

ment est de beaucoup supérieure à celle que la quantité de raisins récoltée devrait produire. Dans les années de récolte normale, des milliers d'hectolitres souffrent de la mévente, tandis que, surtout dans les grandes villes, des fleuves de liquide rouge coulent en abondance et sont dégustés par le consommateur sous le couvert d'étiquettes aux désignations aussi pompeuses que mensongères. »

Les doléances de M. Alessandri sont confirmées de toutes parts. Je cueille dans un journal la recette suivante :

« A Milan, on produit, en grande quantité, le vin de Toscane qui se vend en fiaschi. La plupart du temps, la matière première vient de Riposto ou des Pouilles : on ajoute de l'eau en abondance, de l'acide tartrique ou ce qui vaut mieux (!) de l'acide citrique, un peu de parfum d'iris, et ensuite on fait passer ce mélange dans une machine qui ajoute l'acide carbonique nécessaire pour donner au vin le piquant caractéristique du vin toscan. »

Et voilà pourquoi il est si rare de trouver du bon chianti. Le véritable vient de la province de Sienne et celui du baron Ricasoli jouit de la plus ancienne renommée. C'est le vin qui se rapproche le plus de notre beaujolais; il est fort agréable et moins lourd, moins chargé en matières colorantes, que la plupart des autres vins italiens. On le vend en fiaschi, flacons au col allongé, contenant de 2 à 3 litres, à la panse rebondie couverte de paille tressée : le fiasco n'a pas de bouchon, une légère couche d'huile, disposée à la surface du liquide, empêche toute communication avec l'air extérieur. Le fiasco est élégant, caractéristique : placé sur la table, dans un support à bascule, il permet le geste délicat et non sans grâce où excellent les Italiens et qui consiste à saisir le verre entre le pouce et l'annulaire et à le remplir en inclinant le fiasco par une légère pression de l'index. C'est une manœuvre périlleuse qui réserve quelques surprises désagréables aux débutants.

Les meilleurs crus de vins rouges se produisent en Piémont. Nous connaissons peu, en France, le barolo, le gattinara, le grignolino, le barbaresco, le barbera. Ils ressemblent trop à nos bordeaux ou à nos bourgognes, sans toutefois les égaler : le palais de nos gourmets, habitués au velouté et au bouquet du château-lafite, du pommard, du vougeot, n'a aucune raison pour leur préférer l'arome plus rude, la saveur plus agreste des vins piémontais.

Le barolo authentique est un vin généreux, assez capiteux, d'une belle couleur chaude : c'est le grand cru italien, celui que produisent les douces collines d'Alba. Il n'acquiert sa perfection qu'après quatre années de bouteille : il devient alors plus moelleux, prend du corps et son bouquet se développe. C'est l'un des rares vins de la Péninsule qui se conserve très longtemps en se dépouillant presque complètement et en prenant une teinte ambrée élégante. Trois grandes marques sont spécialement renommées. L'Opera Pia de Barolo, propriétaire des anciens vignobles du marquis de Barolo, a des caves immenses à Barolo et à Serralunga. C'est une vaste organisation administrée par l'Institut de San Paolo de Turin, dont les revenus servent à entretenir de nombreuses œuvres de bienfaisance. Viennent ensuite la firme Calissano d'Alba, et celle des comtes de Mirafiori. Ces deux établissements vinicoles ont un outillage moderne fort perfectionné.

Le vin de Gattinara est moins connu que le barolo, peut-être à cause de sa production assez réduite. Il se distingue par un bouquet particulier qui le fait apprécier par les connaisseurs. C'est le cru qui atteint les plus hauts prix en Italie. Le gattinara ayant dix ans de tonneau se vend 400 et 500 francs l'hectolitre.

Ces vins représentent, pour le Piémont, l'aristocratie de la production : le barbera, dont on consomme des quantités importantes, est un vin cher à la masse, un bon vin populaire, assez gros, un peu lourd pour les estomacs délicats. On en exporte dans la République Argentine une qualité que l'on appelle « aimable » et

que renierait le dernier de nos œnologues français. C'est un vin rouge mousseux, douceâtre, sans bouquet, boisson fort secondaire qu'imposent aux producteurs les habitudes de la consommation et, il faut bien l'avouer, une singulière perversion du goût.

Le sessella lombard, le valpolicella de Vérone, les divers castelli romains ont une renommée locale et une production limitée.

Un certain nombre de vins blancs mériteraient plus de vogue. Nous connaissons, en France, surtout le marsala, le capri, le lacryma-christi et l'asti, ce dernier parmi les vins mousseux.

Le marsala doit son origine à un Anglais, M. Woodhouse, qui, étant venu en Sicile en 1793 pour y traiter quelques affaires, fut frappé par la ressemblance qu'offraient les vins de la région avec le xéres ou sherry qu'affectionnent les palais britanniques. M. Woodhouse flaira la possibilité d'une bonne spéculation et acheta 60 tonneaux de marsala qui furent expédiés du port de Trapani en Angleterre. En 1796, Woodhouse fonda, dans les environs de la ville de Marsala, le premier établissement vinicole de la contrée et son exemple fut rapidement suivi par un de ses compatriotes Benjamin Ingham et par un Italien Vincenzo Florio. Actuellement, quarante-cinq sociétés exercent, dans la seule province de Trapani, l'industrie et le commerce du Marsala. La préparation de ce vin est assez compliquée : chaque maison a sa méthode, ses secrets jalousement conservés.

La légende donne au lacryma-christi une origine plus poétique. Voici ce que l'on raconte dans les environs de Naples. Lorsque Lucifer fut chassé du Paradis, il emporta dans sa chute un morceau du séjour céleste qu'il devait abandonner. Il tomba avec sa motte de terre dans le golfe de Naples qui, depuis cette époque, est bien devenu un Paradis terrestre habité par des diables : ces derniers — on ne parle naturellement pas des Napolitains! — révèlent bruyamment leur présence par le cratère du Vésuve. Notre-Seigneur

Jésus-Christ, en se promenant un jour en ce bas monde, eut l'occasion de s'arrêter sur ce coin de terre bénie. Il reconnut son origine et s'en émut. Deux larmes coulèrent sur les joues de l'homme-dieu et mouillèrent le sol. Une souche de vigne poussa en cet endroit : elle devait donner les raisins merveilleux qui servent à la production du nectar méridional. M. Straforello, à qui j'emprunte cette légende, la fait suivre par une anecdote comique. Je la racontais, dit-il, à un bon Allemand qui dégustait un verre de vin du Vésuve : Oh! mon doux Jésus, s'écria-t-il, pourquoi n'es-tu pas venu pleurer en Allemagne!

Et puisque nous en sommes aux historiettes, en voici encore une sur le vin de Montefiascone, dans le Latium, vin de dessert fort connu au moyen âge sous le nom d'Est, Est, Est. L'évêque d'Augusta allant de Viterbe à la ville Eternelle s'arrêta, pour son malheur, un jour à Montefiascone. Il voulut goûter les différentes qualités de muscat qui y étaient produites et qui avaient une grande renommée. A chaque nouvelle dégustation, le bon prélat s'enthousiasmait et, trouvant le dernier verre le meilleur s'écriait : Est! (Le voilà!) Il en découvrit un si grand nombre qu'il en mourut, en répétant Est! Est! Est!

Son serviteur fidèle le fit enterrer et grava sur sa tombe cette inscription :

Propter nimium est, est, est
Dominus meus mortuus est.

Mais revenons aux temps actuels beaucoup plus prosaïques. La branche de l'industrie vinicole italienne qui a peut-être réalisé les plus grands progrès, est celle des vins mousseux. Pendant de longues années, les centres de consommation étaient envahis par les moscati spumanti, vins doucereux, troubles et souvent désagréables, qui trahissaient, malgré leur préparation maladroite, le bon parfum du raisin et la saveur de l'excellente matière première que l'on y avait gâchée.

L'on vend aujourd'hui, en Italie, des vins muscats bien préparés, limpides, agréables sans être trop doux, parfumés, pouvant en un mot satisfaire les connaisseurs les plus difficiles. Il ne faut pas les comparer à nos champagnes, c'est un autre genre, une qualité toute différente, ayant moins de brio, moins de montant... C'est un vin mousseux qu'apprécient les dames, qui peut cependant soutenir victorieusement la concurrence que lui font certains « champagnes apocryphes » qui viennent de France en Italie, pour la plus grande honte de notre grand vin national. Asti et Canelli sont les grands centres de production.

J'ai dû constater au début de ce chapitre les désillusions de l'industrie vinicole italienne en ce qui concerne l'exportation. Depuis deux ans, le commerce français s'intéresse un peu plus aux vins de coupage fournis par l'Emilie et les provinces méridionales. Les vendanges des Pouilles et de la Calabre donnent des vins aussi riches en matières colorantes qu'en alcool. Plusieurs de nos compatriotes qui sont venus en Italie en 1913, pour y faire des achats importants, destinés à combler le déficit de la récolte française, ont eu à se plaindre des systèmes de fraude exercés par les vendeurs. Certains journaux du Midi ont admis publiquement la légitimité (?) de mouillages qui renouvellent peut-être le miracle de la transformation de l'eau en vin, mais qui seraient bien faits pour décider les négociants français à renoncer définitivement à leurs achats en Italie. Le bulletin de la Chambre de commerce de Milan s'est fait l'écho de ce danger et a fait remarquer avec raison aux viticulteurs italiens que les lois sur la fraude sont très sévères en France et qu'elles sont rigoureusement appliquées par un personnel compétent et n'ayant autre chose à faire que de s'occuper sans relâche de cet important service.

Les lois pour combattre la fraude dans le commerce des vins existent bien dans la Péninsule, mais, comme beaucoup d'autres, elles ne sont observées que par

ceux qui n'ont pas attendu les dispositions législatives pour être honnêtes. Les municipalités, qui constatent des diminutions de plus en plus grandes dans le revenu de l'octroi sur les vins qui représente une des plus solides recettes de leur budget, s'associent aux réclamations présentées au ministère de l'Agriculture par de nombreux viticulteurs de l'Italie septentrionale qui protestent parce que l'abondance de vin baptisé en fait diminuer le prix de vente.

D'après les renseignements recueillis, nous dit M. Hugon, il paraît que la quantité d'eau ajoutée aux vins ne serait pas inférieure à 8 ou 10 millions d'hectolitres par an! Et il faut admettre que si ce chiffre était exact, il vaudrait la peine d'être pris en considération non seulement par les viticulteurs, mais aussi, un peu, par les consommateurs qui, à Milan, finiraient par payer 60 et 80 centimes le litre, l'excellent liquide que la municipalité leur procure, régulièrement analysé, au prix de 18 centimes le mètre cube, sans frais accessoires de mise en bouteille, d'étiquetage mensonger...

C'est une question qui a une grande importance, non seulement au point de vue des bons rapports franco-italiens, mais à celui de la consommation nationale.

L'agriculture italienne a cherché une compensation aux déboires éprouvés par le commerce d'exportation des vins en se retournant vers celui des raisins.

Elle a, du reste, parfaitement réussi, et l'Italie tient la première place dans les envois à l'étranger des grappes dorées fort recherchées par les marchés de consommation et surtout par l'Allemagne. Sur 350000 quintaux que Berlin, Cologne, Hambourg et Munich achètent dans le Midi, 150000 environ viennent d'Italie. Les raisins sont expédiés de juillet à décembre dans des petites caisses en bois, dans des paniers et corbeilles à l'emballage très soigné. Parmi les raisins noirs, le Negretto des environs de Bologne est fort apprécié. Les raisins blancs préférés sont le Trebbiano

jaune des Abruzzes connu en Allemagne sous le nom de Goldtrauben, la Verdea de Plaisance, le Colombano de Pise.

A la fin de juillet, les centres de production commencent leurs expéditions des provinces de Lecce, de Bari, de Montesilvano, de Castellamare Adriatico et l'on voit arriver régulièrement sur les marchés allemands le Trebbiano doré qui, par sa belle apparence, sa douceur et son emballage irréprochable, attire la préférence du consommateur; même lorsque le marché regorge de raisin il est toujours coté plus cher que les autres qualités, préféré aux chasselas qu'expédie l'Algérie. Les représentants des maisons de Castellamare qui exportent cette qualité en Allemagne vendent généralement les lots qui voyagent sur la base du télégramme d'expédition. A l'arrivée de la marchandise, ils n'ont qu'à la distribuer aux acheteurs qui l'ont accaparée.

⁂

La production du vermouth est essentiellement piémontaise. Cet excellent apéritif, que l'on consomme en France sous le nom de « turin », est en réalité un vin blanc muscat dans lequel on fait infuser des essences aromatiques, de l'absinthe, du china, de la cannelle, de la vanille, de la gentiane, du safran, et de nombreuses autres drogues plus ou moins connues. L'origine du vermouth remonterait aux Romains et le turin ne serait, d'après certains auteurs, que l'*absinthiarium vinum* que dégustaient les « cives » dans les débits de boissons de la Rome impériale. Il est beaucoup plus certain que la préparation du vermouth, tel que nous le connaissons, fut commencée en 1786, à Turin, par un certain Carpano et que les liquoristes Cora exportèrent, en 1838, les premières bouteilles de l'apéritif que l'on trouve maintenant dans les plus petits cafés d'Europe et d'Amérique.

Les firmes Carpano et Cora existent encore à Turin.

La première a une grande renommée et tout bon Turinois connaît, par longue expérience, la très modeste boutique du coin de la piazza Castello où, de onze heures à midi et de cinq à sept, se débitent des centaines et des centaines de vermouths.

Rien ne révèle à l'étranger la spécialité de ce magasin aux apparences peu attrayantes : pas de tables, pas de chaises, un simple zinc autour duquel se presse la foule des amateurs ! Mais, pour la modique somme de 20 centimes, on vous sert un verre de vin blanc frais, parfumé, peu alcoolisé, qui ne ressemble en rien à ce que l'on boit en France sous la même dénomination de vermouth. A quoi tient cette différence? Mystère ! Pourquoi ce producteur n'a-t-il jamais essayé de prendre une large part à l'exportation toujours croissante du vermouth italien? Second mystère !

Les mauvaises langues prétendent que la production totale du muscat des vignes piémontaises ne suffirait pas à alimenter la consommation d'une seule des grandes fabriques de la région. Il est certain que plusieurs d'entre elles ont recours aux vins de Sardaigne, de Romagne et des Pouilles pour effectuer des mélanges auxquels ne se croient peut-être pas autorisés, par respect de la tradition, les successeurs de l'ancêtre Carpano.

L'Italie exporte plus de 164 000 hectolitres de vermouth par an, et l'on peut affirmer que ce total se divise à peu près en quantités égales entre deux producteurs, Cinzano et Martini et Rossi.

La maison Cinzano, dont le propriétaire M. Marone est connu en France en tant que châtelain de Vizille, produit son vermouth dans les environs d'Alba, à Santa Vittoria. Le « Cinzano » est trop connu en France pour que j'en fasse ici l'éloge. Il doit sa popularité universelle beaucoup plus à sa composition naturelle et simple qu'à l'ingéniosité d'une recette ou d'une formule. L'établissement de Santa Vittoria est admirablement situé pour servir de réclame naturelle au Cinzano. C'est le centre de la production vinicole

piémontaise et les riantes collines qui entourent les bâtiments sont couvertes de vignes qui produisent ce célèbre moscato qui avait valu au pays, du temps où le falerne et le cécubo faisaient la joie des festins de César, le doux nom d'Œnotria, ou terre de Bacchus. A Santa Vittoria les Cinzano ont réalisé l'une des plus importantes et des plus modernes installations de pressoirs qui existent en Italie. L'établissement couvre une surface de 85 000 mètres carrés dont 20 000 de galeries souterraines, utilisées comme caves pour les vins mousseux.

Quatre cents ouvriers et ouvrières y sont occupés, cinquante-cinq moteurs électriques y mettent en mouvement les pompes et une triple série de toutes les machines œnologiques les plus perfectionnées. Dans les celliers deux cent quarante-cinq cuves en béton armé, d'une contenance de 500 à 800 hectolitres chacune voisinent avec une interminable série de foudres et de cuves en chêne.

La réserve moyenne en vins et vermouth est de 150 000 hectolitres, plus un million de bouteilles de vins mousseux. La production normale de Santa Vittoria est de deux mille cinq cents caisses de douze bouteilles par jour!...

Le cadre qui entoure l'établissement vinicole de la grande concurrente de Cinzano, celui de la firme Martini et Rossi, à Pessione, est beaucoup moins séduisant. Il est situé dans la plaine piémontaise, à l'horizon se découpent les jolies collines turinaises fort pittoresques, mais où les vignobles n'existent qu'à titre de souvenir déjà ancien. L'industriel a préféré la proximité des grandes voies de communication à celle des centres de production. J'ai visité les celliers Martini et Rossi, grâce à l'obligeance du sénateur Rossi, maire de Turin et chef de la maison. C'est un foyer d'activité et de vie d'une rare intensité. Les propriétaires ne doivent pas vouloir s'exposer à s'attacher aveuglément à la routine : depuis les appareils les plus modernes destinés à la pasteurisation des vins jusqu'aux filtres,

aux œnothermes les plus compliqués, depuis les caves immenses où trônent les cuves en béton armé aux dimensions invraisemblables et les foudres gigantesques, jusqu'aux appareils pour la stérilisation, le lavage, le bouchage automatique des bouteilles, tout y révèle l'esprit scientifique de l'industriel avisé qui est à l'affût de toutes les découvertes, qui veut les connaître, les expérimenter.

Cinquante millions de bouteilles de vermouth sortent en moyenne, chaque année, de la fabrique de Pessione. Martini et Rossi fait à Cinzano une concurrence acharnée et lui dispute les grands marchés d'Europe et d'Amérique.

CHAPITRE X

La Question méridionale

Sud contre Nord. — L'aristocratie, le clergé, la bourgeoisie de l'Italie du Sud. — Le paysan. — L'Italie agricole et les latifundia. — L'avenir des provinces méridionales et le crédit agraire. — L'aqueduc des Pouilles.

La liquidation d'une affaire m'avait appelé, l'année dernière, dans une petite ville de la province de Cosenza. Il est plus facile d'aller de Paris à Saint-Pétersbourg que de Milan là-bas, en Calabre, presque au bout de la botte. Après vingt-cinq heures de chemin de fer nécessaires pour arriver à Paola, il faut subir une longue attente dans cette petite ville dénuée de tout intérêt. Cinq heures d'automobile sont le minimum que l'on emploie pour traverser ensuite l'Apennin. C'est une véritable traversée avec roulis et tangage provoqués par les routes défoncées et aussi mal entretenues qu'il y a vingt ans.

On arrive à Cosenza pour reprendre le train qui met trois heures pour franchir une cinquantaine de kilomètres. — *Chi va piano va sano.*

A la station de San Giorgio, la voiture de M. Saverio R..., un aimable ami calabrais, m'attendait. Tous les villages de la région sont à deux ou trois heures de la voie ferrée qui suit le fond de la vallée, tandis que les centres habités se perchent sur la crête des collines.

M. R..., don Saverio, comme on l'appelle là-bas, me

reçut avec la courtoisie un peu obséquieuse qui caractérise l'hospitalité méridionale.

Sa villa, la seule maison de San Giorgio ayant l'aspect d'une demeure habitable, fort bien située, en dehors de la rue unique du village, domine la vallée du Crati.

Devant sa large terrasse italienne se déroule le panorama superbe de l'Apennin et de la haute esplanade de la Sila, puissant massif d'où surgissent au-dessus d'épaisses futaies de pins, de châtaigniers, de chênes et de hêtres, les rochers grisâtres du Botte Donato et du Montenero.

A droite et à gauche, la longue théorie des collines peu cultivées, souvent arides. Sous le ciel très bleu, sous le soleil implacable, la contrée paraît déserte : le silence règne ; on se sent loin, très loin des remous de la civilisation enfiévrée.

Ereinté par les quarante heures de locomotions diverses que j'avais supportées pour franchir 1 300 kilomètres, je me retirai de suite après le dîner.

Sur la table de ma chambre, en évidence, un journal était ouvert. L'article de tête, sabré par un coup de crayon rageur, devait attirer mon attention. Le titre : « Comment on apprend aux jeunes Français à connaître l'Italie. »

Il s'agissait, une fois de plus, d'un manuel de géographie en usage dans nos lycées. Presque tous les journaux italiens se sont occupés de ce livre et ont commenté avec aigreur les chapitres consacrés à la Péninsule. La feuille méridionale était particulièrement violente : son langage venimeux trahissait l'intention de blesser non seulement les auteurs d'un traité scolaire malheureux dans ses appréciations sur l'Italie contemporaine, mais la France et les Français.

Après avoir parcouru le journal qui m'était évidemment destiné, je le mis dans ma poche.

Le lendemain, après une longue journée de discussions aussi violentes qu'inutiles, je me retrouvai, à

l'heure du cigare, avec M. R..., sur la terrasse de la villa.

L'heure était favorable à la causerie amicale.

— Vous avez lu ? me demanda R..., sans préambules, en désignant la feuille qui pointait hors de ma poche.

— Sommairement. L'article est méchant et injuste. Pourquoi faire rejaillir sur une nation entière l'erreur d'une appréciation individuelle dont je suis le premier à reconnaître et à regretter l'inexactitude brutale ? Est-ce que nous croyons en France que tous les Italiens ont pour notre pays les sentiments que se plaît à étaler, chaque semaine, le correspondant romain de l'un de vos plus grands journaux ?

— Passez-moi cette feuille, me demanda R..., sans répondre.

Il se mit à lire à haute voix :

« L'agriculture italienne, considérée dans l'ensemble, est médiocrement florissante : malgré la fécondité du sol, d'immenses territoires sont incultes, l'outillage est défectueux ; faute d'un bétail suffisant, les engrais manquent..... Les statistiques officielles décèlent pour toute l'Italie une affreuse misère. L'eau est la seule boisson des habitants, malgré les riches récoltes de vin. Partout le paysan a une nourriture insuffisante, des logements malsains, une existence précaire et misérable. Les malheureux s'expatrient : de là l'intensité croissante du mouvement d'émigration. Ceux qui restent se font brigands : plus d'une fois, depuis vingt ans, on a vu des provinces entières se soulever et des troupes d'hommes en révolte se jeter sur les fermes des riches pour égorger et piller. »

J'avais essayé inutilement d'interrompre cette lecture.

— Les deux dernières phrases sont stupides, continua R..., en pliant le journal, pour tout le reste *vos* Français ont parfaitement raison !

La conclusion était si inattendue que je me mis à rire.

L'aqueduc des Pouilles. — Capo Sele et les sources du Sele.

— Voyons, don Saverio, pas de paradoxes! Mes Français, comme vous dites, ont le tort de parler, en 1913, de l'Italie de 1860. Ils retardent!

— Ils parlent comme le sénateur Faina, comme les parlementaires italiens de la très italienne commission d'enquête sur les conditions des paysans dans l'Italie méridionale; ce sont les mêmes phrases pour les mêmes constatations.

— Peut-être... Mais les richesses des campagnes piémontaises? l'admirable réveil de la Vénétie agricole? et toute la plaine lombarde? les Romagnes, la Toscane? Il y a dans cette appréciation, que vous avez tenu à me relire, un grave défaut de généralisation inexacte qui saute aux yeux pour peu que l'on connaisse l'Italie d'aujourd'hui. Il est d'autant plus déplorable, qu'il fausse la mentalité d'une nouvelle génération. L'Italie a fait des progrès incontestables aussi bien au point de vue agricole qu'à celui industriel...

Don Saverio s'était levé : il repoussa d'un coup violent la chaise, qui bascula, et embrassa d'un geste large et théâtral le panorama qui se déroulait devant nous.

— Et ceci? cria-t-il. Ceci ne comptera donc jamais comme Italie? Ah! vous voilà bien, vous, les « Settentrionali », et la prononciation accentuée des consonnes doubles donnait à sa voix une expression de défi rageur. Vous l'avez faite, l'Italie, c'est entendu, vous nous avez rachetés, c'est convenu; vous avez proclamé l'unité, grâces vous soient rendues! Mais après un demi-siècle, est-ce que nous comptons pour vous? Dans la grande famille que vous avez constituée, ne sommes-nous pas, comme au premier jour, les parents pauvres, ceux dont on a honte, ceux que l'on voudrait oublier? Je connais la boutade : Si l'Italie méridionale pouvait tremper pendant quarante-huit heures dans les deux mers qui l'entourent, ce serait la fortune de la Péninsule! Boutade? Pas tant que ça : elle traduit votre pensée intime, votre conviction profonde. Mais

nous les connaissons votre prospérité agricole, votre développement industriel ! Nous admirons vos progrès de richesse, nous envions la puissance de votre crédit ! Et nous, les frères méridionaux, qu'avons-nous fait depuis cinquante ans? qu'a-t-on fait pour nous? Promenez-vous dans la Calabre, visitez les Pouilles, la Campanie, la Basilicate et parlez-moi encore, si vous l'osez, de renaissance, d'essor économique. Allez en Sardaigne, et dites-moi si l'on avait besoin d'aller en Tripolitaine pour admirer des landes désertes et incultes !

Ils ont raison, vous dis-je, répéta-t-il plusieurs fois en froissant le journal. Ils ont plus que raison, s'ils connaissent ces contrées qui représentent, du moins au point de vue de l'étendue, une bonne partie de l'Italie. Vous parlez de généralisation inexacte ? Dame, le Nord se sent humilié de pouvoir être confondu avec le Sud ! Mais nous existons, « per la Madonna », et il est temps que l'on se souvienne de nous autrement que pour nous exploiter...

Don Saverio continua longtemps. Les Méridionaux ont le verbe facile. Je ferai grâce au lecteur de la suite de la tirade, variations sur le même sujet.

J'ai tenu à rappeler ce souvenir, car il pose l'une des questions les plus graves qui préoccupent les hommes d'Etat italiens : la question méridionale. C'est le grand problème dont la solution n'est pas encore prochaine, ensemble de difficultés sans nombre que seul le temps permettra, peut-être, de résoudre.

J'essayerai d'en résumer les données principales.

Il n'y a pas que les Français et les étrangers qui ont contribué à créer et à développer la légende de la fertilité et des ressources naturelles extraordinaires de l'Italie méridionale. De nombreux hommes politiques italiens ont chanté avec emphase les dons que la nature avait prodigués à cette région. Dépretis la définit « pays de richesses », Minghetti la trouve « prospère », Bonghi n'hésite pas à la déclarer « trop favorisée par la nature ». Actuellement encore la

majorité des Italiens du Nord sont convaincus qu'il suffit de gratter le sol de la Calabre ou de la Campanie, pour y faire pousser des récoltes merveilleuses. Les provinces du Sud sont, à leurs yeux, des terres très riches qui somnolent dans un climat idéal, un printemps éternel, et qui ne doivent leur misère incontestable qu'à la paresse instinctive de leurs habitants.

Ceci étant admis comme vérité, il est naturel d'excuser le sentiment de ceux qui considèrent cette partie importante de l'Italie comme un boulet que la nation traîne inutilement à son pied, poids mort, bien lourd, pour un peuple jeune qui veut marcher rapidement et qui ne supporte qu'à contre-cœur l'inutilité d'une partie de son effort.

La réalité est différente.

L'Italie méridionale et insulaire est un pays généralement pauvre dont les ressources sont fort limitées.

Cette affirmation du ministre Nitti est exacte.

J'ai fait allusion, en transcrivant tout à l'heure la tirade de mon ami calabrais, à l'enquête sur les conditions des paysans dans les provinces méridionales, enquête qui, de 1907 à 1911, a été conduite et présidée par le sénateur Faina. Les six gros volumes qui résument les travaux importants de cette commission ne font que confirmer à chaque page l'exactitude de la définition donnée par le ministre de l'Agriculture du dernier cabinet Giolitti.

L'Italie méridionale et insulaire représente près de la moitié de la superficie totale du royaume 126 818 kilomètres carrés sur 286 682.

La plus grande partie de cet immense territoire est peu fertile : c'est le pays du soleil, mais du soleil implacable, qui dessèche, qui brûle.

Certes, la région à primeurs de la Campanie révèle un sol d'une richesse étonnante, mais elle n'occupe que 200 000 hectares. La plaine de Tavolière, dans les Pouilles, se prête admirablement, de son côté, à la grande culture intensive, et, sur divers points, aux cultures comme celles de la vigne, de l'olivier, de

l'amandier. Mais les montagnes qui couvrent près de 50 p. 100 de ces contrées ne conviennent guère qu'aux bois et aux pâturages [1].

En outre, elles sont souvent déboisées, couvertes d'éboulements. Les rivières se sont transformées en torrents irréguliers, les terres sont entraînées, sans que la plaine y gagne, sous les accumulations d'eau sédentaire et marécageuse.

La malaria sévit sur toute une longue bande de terrain de 20 à 50 kilomètres de largeur qui s'étend de Chieti, en ligne presque droite, jusqu'au centre du golfe de Tarente, avec des foyers d'infection dans la province de Lecce et dans celle de Catanzaro.

La Sicile, dont les côtes septentrionale et orientale sont assez fertiles, n'est pas mieux dotée dans son ensemble.

La chaîne des Apennins, avec une altitude de 1 200 mètres et des sommets de 3 000 mètres dans les Abruzzes, et de 2 200 dans la Campanie et la Basilicate, n'est pas assez élevée sous ce climat méridional, pour comporter des glaciers et donner des forces hydrauliques. Ni houille blanche ni houille noire dans l'Italie méridionale; du soufre seulement en Sicile.

Au point de vue commercial, toute cette partie de la Péninsule est bien située géographiquement sur la grande ligne qui relie l'Asie, l'Australie et la côte orientale d'Afrique aux grands marchés d'Europe, mais les bateaux n'y font pas escale. Seule, la malle des Indes prend la voie de terre à Brindisi, et elle n'a guère de trafic que dans le sens du Nord.

Soumise jusqu'en 1860 au gouvernement des Bourbons, l'Italie méridionale, qui formait le royaume des Deux-Siciles, n'était pas préparée à la lutte pour l'existence. Ses productions, qui n'avaient pas de concurrence, y entretenaient un certain bien-être : c'était alors le jardin de l'Europe. L'argent ne manquait ni à

1. Cf. *Communication à la section agricole du Musée social*, par M. F. Convert.

l'Etat, ni aux particuliers, mais les travaux publics étaient absolument négligés. On se laissait vivre dans l'indolence. La concurrence universelle est venue troubler singulièrement cette organisation.

A côté des facteurs naturels et économiques qui agissent sur la richesse publique, il faut tenir compte des facteurs ethniques. L'aristocratie de la naissance, celle de la richesse et de l'intelligence, le clergé, la bourgeoisie et la classe laborieuse ont joué, chacun, un rôle particulier.

La vieille aristocratie délaissait la campagne dont le séjour n'était du reste, autrefois, ni agréable, ni confortable. Quelques-uns de ses représentants cependant, conscients de leur rôle, vivaient sur leurs terres; ce n'étaient que des exceptions. S'il faut maintenant aux grands propriétaires une conception différente de la notion traditionnelle des attributs du droit de propriété, que modifie notamment la reconnaissance légale de l'emphytéose, ils conservent cependant un rôle considérable à remplir. L'aristocratie nouvelle, enrichie dans le commerce ou les travaux publics, n'a plus guère de goût pour la terre.

C'est presque dans toutes les provinces, en plaine que se rencontrent les principaux latifundia. Quelques-uns représentent 2000, 3000, 4000 hectares et plus. Dans les Pouilles, sur le territoire de Bari en particulier, existent de vastes domaines avec des vignobles de plus de 800 hectares, quelques-uns, toutefois, grevés de lourdes hypothèques. On estime, en Sicile, à cent cinquante environ, le nombre des familles qui possèdent plus de 2000 hectares; dans ces derniers temps, quelques-uns de leurs héritiers ont pris en main l'administration de leur culture.

L'aristocratie de l'intelligence recherche les professions libérales; elle néglige les campagnes pour se créer une position à Naples, à Palerme ou à Rome.

D'après M. Eugenio Faina, le clergé n'exerce aucune action appréciable dans la plus grande partie de

l'Italie méridionale. Depuis quelques années, cependant, il s'est manifesté un réveil d'activité dont il est difficile de dire si le caractère est plus religieux que politique. Quoi qu'il en soit, les locations collectives et les associations coopératives sont des moyens dont les prêtres se servent avec succès, en Sicile surtout, pour lutter contre le socialisme. Les quatre cinquièmes des caisses rurales sont sous leur direction, et ce n'est que justice de dire qu'elles sont généralement bien administrées.

La bourgeoisie, désorientée par les transformations économiques, ne sait quelle place prendre dans la nouvelle société. Rien, dans les petits propriétaires, ne rappelle ni le *bauer* allemand ni le paysan propriétaire qui joue un rôle social si considérable en Belgique, en Hollande et dans bon nombre de départements français. Beaucoup d'entre eux n'ont d'autre ambition que de vendre des parcelles de terre aux émigrants de retour au pays, en leur faisant payer des prix excessifs, sans aucun rapport avec le revenu que peuvent donner leurs fonds.

La classe ouvrière, qui comprend près de la moitié de la population, se compose essentiellement, en dehors de quelques centres industriels, de travailleurs des champs, de « contadini ». La situation des petits cultivateurs ou des auxiliaires de la culture a été décrite minutieusement : on la connaît. Elle est d'autant moins pénible que la culture est plus riche et les contrats agraires mieux adaptés aux exigences des populations, ou d'autant plus déplorable que la terre est moins fertile ou moins bien préparée aux nécessités de la production agricole, et les rapports entre propriétaires et occupants du sol plus durs pour ces derniers. Ce sont les paysans des Abruzzes et Molise, ceux des riches plaines de la Campanie (provinces de Caserte, de Naples, de Salerne, vallée supérieure de Voltino, etc.), qui ont relativement plus de bien-être. Leur petite aisance semble due à la prédominance du contrat de *mezzadria*, sorte de colonage parcellaire, et

aux produits de leurs cultures. Le malaise s'accroît à mesure qu'on avance vers le Sud.

Des travailleurs agricoles, la plupart sont de petits locataires qui occupent une modeste demeure et disposent d'un peu de terrain. Ce n'est que dans les centres de grands domaines à cultures intensives que le nombre des domestiques et des journaliers, vivant uniquement de leurs salaires, prend une certaine importance.

Sans reprendre les observations consignées dans les rapports spéciaux sur chaque province, M. le sénateur Faina insiste plus particulièrement sur le logement, la nourriture, l'instruction et la moralité.

Le logement est presque partout aussi exigu que misérable. Ce sont des *caces* plus que des maisons, qu'habitent les contadini. Dans le plus grand nombre d'entre elles, on ne trouve qu'une pièce, souvent avec une porte unique pour toute ouverture; la famille entière vit entassée dans une seule chambre; la séparation n'est pas toujours bien nette entre les personnes et le bétail. Suivant les ressources du pays, le gros œuvre des constructions est en pierre, en torchis où en terre; parfois la couverture est faite de gazon; quelques familles s'abritent dans de véritables cavernes de troglodytes. C'est le « tugurio », le taudis des champs dont devraient se préoccuper les lois sociales italiennes qui ne paraissent avoir eu conscience jusqu'à présent que de l'installation des ouvriers urbains.

Quelques progrès, cependant, se manifestent par endroits. Les émigrants de retour au pays cherchent à se procurer un peu plus de confortable; les tremblements de terre ont fait élever divers bâtiments en bois, simples sans doute, mais hygiéniques. Dans les centres les plus abandonnés de la Sicile, la femme se plait à donner quelque gaieté à la maison en y entretenant un vase ou un bouquet de fleurs.

La nourriture des travailleurs agricoles de l'Italie méridionale se compose essentiellement, suivant les

régions, de maïs, de pains de froment ou de seigle, de fruits et de légumes frais et secs, de pâtes alimentaires, de laitages. Pas de viande de boucherie ni de volailles en principe. Du vin seulement dans les régions vignobles. Le paysan est du reste sobre. Un dicton populaire des Pouilles est celui-ci : *Un punto di più o un punto di meno alla curria, poco monta.* (Un cran de plus ou un cran de moins à la ceinture du pantalon importe peu.)

Le défaut d'instruction élémentaire, le nombre des illettrés (*analfabeti*) est un des maux qui semblent avoir le plus frappé la commission d'enquête. La proportion des illettrés est impressionnante. La dernière statistique en dénonce, parmi les individus de quinze à vingt et un ans, dans les Abruzzes et en Campanie, 46 p. 100; dans les Pouilles, 56 p. 100; en Calabre, 64 p. 100. (En Piémont, cette proportion n'atteint pas 3 p. 100.)

Cet état d'ignorance a des causes mal définies, mais nombreuses. On signale parmi les principales le manque d'écoles ou leur éloignement, l'insuffisance des maîtres, le désir d'utiliser le travail des enfants, l'indifférence des communes, celle des dirigeants qui redoutent l'émancipation de la classe ouvrière. Sans doute, des transformations semblent se préparer, mais l'action de l'Etat n'est pas secondée, et l'amélioration est restée jusqu'à présent négligeable.

La moralité et la criminalité ne semblent guère se ressentir de la religiosité générale. D'après M. Faina, le paysan implore les saints patrons tout aussi bien pour obtenir le succès d'une vendetta que pour demander la pluie ou la guérison de son bétail. Malgré la promiscuité qu'entraîne le défaut de logement, les atteintes aux bonnes mœurs restent rares. On se plaint des délits ruraux. Si le brigandage a disparu à peu près complètement de la Calabre et de la Sicile, l'effusion du sang s'y constate toujours trop fréquemment.

Le tableau que j'ai voulu reproduire, tracé d'après

les conclusions de l'enquête parlementaire italienne, est plutôt sombre. Il est cependant rigoureusement exact, et il m'est arrivé souvent, en parcourant ces régions où le progrès tarde à imprimer le sceau de son passage, de me demander si l'action gouvernementale à l'égard de ces provinces deshéritées n'a pas été absolument nulle. De nombreuses personnalités italiennes partagent l'irritation de don Saverio, et quelques-unes parmi elles osent proclamer ouvertement que l'unité italienne n'a pas été profitable aux provinces méridionales.

Telle paraît avoir été l'opinion de M. Nitti quand il n'était encore que simple député siégeant à l'opposition. Il l'a exprimée avec une ardeur et une franchise que le ministre a peut-être regrettées plus tard.

« L'unité de l'Italie, écrivait-il dans *Nord e Sud*, ne pouvait être faite qu'avec le sacrifice d'une partie du pays. Les provinces méridionales ont payé. Cette région, au moment de la constitution italienne, était la moins chargée de dettes et possédait la plus grande richesse publique. La conformation de l'Italie nouvelle — géographiquement unique en Europe — a déterminé un formidable déplacement de richesses du Sud au Nord. L'Italie du Sud était le royaume, le royaume par excellence, comme disaient les historiens; l'Italie du Nord était divisée en de nombreux Etats et chaque Etat avait ses institutions. Elles furent conservées avec soin; quand elles n'étaient pas vitales on s'efforça de les fortifier. Le Sud, par contre, perdit son armée, sa bureaucratie innombrable et pauvre. En échange, il a vu, en peu d'années, tandis que sa richesse diminuait, augmenter démesurément les impôts.

« Les gouvernements qui se sont succédé (M. Nitti n'était pas au pouvoir) ont considéré l'Italie méridionale, qui n'avait pas formé son éducation à la liberté, comme le pays le plus apte à fournir des majorités ministérielles. Des villes entières sont entre les mains de brigands politiques dont la fonction infâme est de

s'instituer prétoriens de tous les ministères. Au lieu de viser à une amélioration administrative, on en est arrivé à la condition actuelle qui étouffe tout développement de vie économique. »

Je ne discuterai pas les affirmations de M. Nitti. Elles appartiennent à un ordre politique auquel je me suis défendu de toucher et qu'il connaît vraisemblablement mieux que personne. Elles paraissent confirmées par le sénateur Faina qui, dans la conclusion de son rapport ne cache pas que « les influences politiques dans cette région s'exercent au profit des uns, au détriment des autres, et forment par-dessus tout un réseau inextricable de difficultés dont ne peuvent se dégager ni le gouvernement ni les hommes parlementaires ».

Il est certain que les provinces méridionales ont le droit de reprocher à l'Italie unifiée sa politique douanière que j'ai brièvement résumée dans le premier chapitre de cet ouvrage. Le protectionnisme en faveur depuis vingt-cinq ans a certainement contribué au développement des industries qui ont fait la fortune de la partie septentrionale du royaume. En amenant les nations étrangères à prendre des mesures de représailles, ce protectionnisme a atteint gravement la source la plus naturelle de la richesse de l'Italie et surtout de l'Italie méridionale, l'agriculture. Ainsi que le dit très bien M. Henry Joly dans son *Italie contemporaine* les lois protectionnistes ont compromis l'avenir agricole de la Péninsule non seulement en empêchant l'exportation avantageuse des produits du sol, mais en contraignant la population à tout acheter plus cher, depuis les machines et les outils jusqu'aux objets les plus indispensables à la vie quotidienne de ses travailleurs.

A chaque nouvelle rupture des rapports commerciaux, — écrivait à ce propos *la Stampa*, — à chaque nouveau traité de commerce, les Pouilles agricoles et maritimes ont reçu un coup qui a misérablement paralysé le peu d'audace et d'initiative qu'on trouve dans

le Midi. On a ainsi détruit en bloc des économies amassées péniblement.

Mon lecteur a pu s'étonner, en parcourant cette *Italie au Travail*, de la large part faite à l'essor industriel, au détriment de l'étude des progrès agricoles de la Péninsule. Ce qui précède lui donne la raison de cette différence. Dans ce pays admirable, dans l'effort qui a été donné en ces derniers temps, il faut, quoiqu'il soit peu agréable de le constater pour l'amour-propre national italien, faire une nette distinction entre le Nord et le Midi. Dans la partie septentrionale, — et je m'efforcerai de le prouver dans un autre chapitre, — les progrès agricoles ont marché presque de pair avec les progrès industriels; dans la partie méridionale, nous nous trouvons en présence d'une population qui a certainement des réserves de vigueur, mais qu'aucun pouvoir n'a encore réussi à instruire et à former.

L'Etat a cependant essayé, à maintes reprises, d'appliquer un certain nombre de mesures qui promettaient des effets sérieux. Il s'est attaqué à tous les problèmes : reboisement, aménagement des eaux, routes, chemins de fer, lutte contre la malaria, institutions de prévoyance, de mutualité, de crédit. De nombreux millions ont été votés et... dépensés. Dans le grand œuvre de la mise en valeur des terrains incultes poursuivi patiemment par le gouvernement italien, les régions méridionales ont eu une large part.

De 1862 à 1898, l'Etat a dépensé 53 millions dans le Midi sur un total de 111 millions consacrés à la « bonification » des terres.

On se plaint du défaut de routes et de voies de communication, dans la Calabre, la Campanie et les îles. 280 millions ont été cependant dépensés depuis 1860 pour tracer de nouvelles routes dans l'Italie méridionale, tandis que 174 millions étaient dans la même période attribués à cet effet au nord de la Péninsule.

Il reste encore beaucoup à faire. Les frais de transport sont énormes, prohibitifs dans ces régions; ils constituent souvent, à eux seuls, un obstacle insurmontable à toute tentative d'exportation. Je ne citerai qu'un exemple dont j'ai pu me rendre compte personnellement. Les Italiens, nous l'avons vu dans un autre chapitre, espèrent que la sériciculture pourra rapidement se développer en Calabre : ils comptent même sur cette production pour combler le déficit qui s'accentue chaque année en Piémont et en Toscane. Avant de voir leur rêve se réaliser, ils devront résoudre deux graves problèmes dans ces contrées : celui des habitations et celui des transports. Le ver à soie demande des locaux sains et aérés; le cocon ne peut supporter des frais de déplacement qui représentent une proportion non indifférente de sa valeur marchande. J'ai vu faire un amas de cocons en Calabre. Les sacs qui les contenaient arrivaient à dos d'homme ou, pour mieux dire, à dos de femme. Ils étaient portés ainsi pendant des dizaines de kilomètres à travers monts et vallées. Cela représentait souvent une dépense de 50 centimes par kilogramme de cocons, soit 5 à 6 francs par kilogramme de soie!...

Le morcellement de la propriété rurale est le problème dont la solution s'impose et qui est le plus difficile à résoudre. On aime à répéter en Italie la phrase célèbre de Pline : *Latifundia perdidere Italiam*. Elle est même citée à tort et à travers quand il s'agit des provinces septentrionales, où la formation de grandes propriétés est souvent l'indice d'une ère nouvelle pour des régions conquises à la nature et enfin scientifiquement exploitées. Dans l'Italie méridionale, les latifundia, dont souvent le régime moderne est malheureusement responsable, marquent incontestablement la même décadence qui affligeait Pline. Ils sont en grande partie la cause la plus certaine des conditions économiques peu brillantes de ces contrées souvent abandonnées par les propriétaires qui ne savent ou ne peuvent les cultiver.

Cette transformation ne dépend pas de la bonne volonté des hommes ou des gouvernements; elle ne peut être que l'œuvre du temps. La ruine de ceux qui possèdent actuellement sera la seule et la meilleure solution.

Une partie de la propriété, déjà hypothéquée, passe chaque année entre les mains des banques qui la divisent en parcelles pour la vendre.

Je connais un jeune homme calabrais qui a hérité, il n'y a pas longtemps, de son père, un domaine immense ayant une valeur nominale de plus de 1 million de lires. Sur cette propriété, la Banque de Naples avait avancé, il y a quelques années, 600000 francs. Le propriétaire encaissait 20000 lires de revenus et payait 30000 lires d'intérêts à la Banque. Une liquidation rapide s'impose : le domaine en question sera prochainement mis en vente, et les émigrants, de retour au pays, se disputeront les champs actuellement mal exploités et d'un rendement presque nul.

Plus que partout ailleurs, l'argent est rare dans l'Italie méridionale : on y admet sans étonnement les taux d'intérêts de 10 et 15 p. 100 pour les firmes locales les mieux cotées : les moins fortunés empruntent à 50 et 60 p. 100 à des usuriers qui perdent assez souvent leur capital. L'Etat a essayé de pourvoir à cette disette. La loi du 7 juillet 1901 a autorisé la Banque de Naples à employer une partie de ses dépôts en opérations de crédit agraire dans les provinces méridionales et en Sardaigne.

En 1902, un institut de crédit agraire a été constitué pour le Latium.

On a créé, en 1904, la Caisse de Crédit agraire pour la Basilicate; en 1906, le Crédit agraire pour la Sicile et l'Institut Victor-Emmanuel III pour les provinces calabraises. Enfin, dans la même année, la loi du 15 juillet a prévu l'organisation, dans chaque province du Napolitain, des caisses provinciales de crédit agraire.

En 1910, la Banque de Naples a fait pour plus de

7 millions d'opérations de crédit aux agriculteurs (30 millions en huit ans), 7 millions également ont été avancés par la Banque de Sicile, 8 millions par l'Institut du Latium, 1 million par l'Institut Victor-Emmanuel. La Caisse pour la Basilicate a escompté pour 500000 lires de traites et a avancé 1 demi-million pour des achats de bestiaux et pour des constructions rurales.

Malheureusement, l'agriculture italienne, et surtout la méridionale, a plus besoin de capital que de crédit. Elle prend la mauvaise habitude de recourir à l'emprunt pour des transformations foncières souvent non amortissables. Ceux qui en profitent sont d'ailleurs, pour la plupart, dans des positions qu'il serait bien préférable de liquider rapidement plutôt que de les soutenir d'une manière qui ne peut être que provisoire.

Je ne voudrais pas que le tableau que je viens de brosser à larges traits, souvent empruntés aux rapports officiels italiens, en détruisant la légende du pays très fertile et bien partagé, vînt créer dans l'esprit de mes lecteurs celle, tout aussi inexacte, de régions absolument improductives et abandonnées.

Quelques chiffres rétabliront le juste équilibre.

Sur les 50 millions de quintaux de blé que produit l'Italie, les provinces méridionales et insulaires fournissent 20 millions de quintaux, dont 7 millions pour la Sicile et 3500000 pour les Pouilles.

Les Pouilles, la Calabre, la Sicile donnent 1 million et demi d'hectolitres d'huile d'olive, ce qui représente les deux tiers de la production totale italienne.

Presque la moitié des 50 millions d'hectolitres de vin fournis par les vignes de la Péninsule est obtenue, nous l'avons déjà vu, avec les raisins des vignobles de la Campanie, des Pouilles, de la Sicile.

Deux cultures peuvent se dire spéciales à ces provinces : celle des légumes et celle des citrons et des oranges.

L'industrie des conserves de fruits, et surtout des

conserves de légumes, a pris en ces derniers temps un essor considérable. Il n'existe pas de statistique récente fournissant des indications précises sur la production totale de ces fabriques, mais les chiffres d'exportation peuvent donner une idée du développement et de l'importance de ces cultures.

En dix ans, la valeur des produits exportés a plus que doublé, passant de 30 à 65 millions. Les ports où l'on embarque ces centaines de mille de boîtes sont Naples et Palerme. La moyenne des expéditions pour les seules conserves de tomates atteint, à Naples, 250 000 quintaux !

En asperges, pois, haricots, champignons, l'Italie méridionale exportait, en 1903, 2980 quintaux; en 1912, on est arrivé à 32 857 quintaux. En 1903, elle expédiait 81 684 quintaux de conserves de tomates; en 1912, elle dépasse 490 000 quintaux. Et, chaque année, de nouveaux champs sont défrichés pour être consacrés à cette industrie facile et lucrative. Nous assisterons certainement à une production plus intense, dans les environs des centres habités, quand la question de l'arrosage aura trouvé sa solution dans les Pouilles. Bari a déjà su exploiter, depuis quelques années, la fertilité de ses terres; plusieurs de nos compatriotes y ont apporté leur expérience et leurs capitaux et n'ont pas eu à se plaindre de leur initiative.

L'Italie méridionale pourrait trouver une source de richesse non négligeable dans l'exploitation de l'industrie des conserves de fruits, marmelades et confitures chères à l'Angleterre et à l'Allemagne.

Le prix du sucre met malheureusement son véto à tout essai industriel. N'est-on pas arrivé en Sicile à expédier des citrons salés comme de vulgaires anchois !

La Sicile consacre près de 34 000 hectares à la culture des orangers et des citronniers; leur production de 6 595 000 quintaux représente les trois quarts de la récolte italienne. En Calabre, on produit 1 200 000 quintaux d'oranges et de citrons et 520 000 quintaux en Campanie.

L'industrie de l'extraction de l'acide citrique est largement exercée dans ces régions avec des méthodes généralement assez primitives.

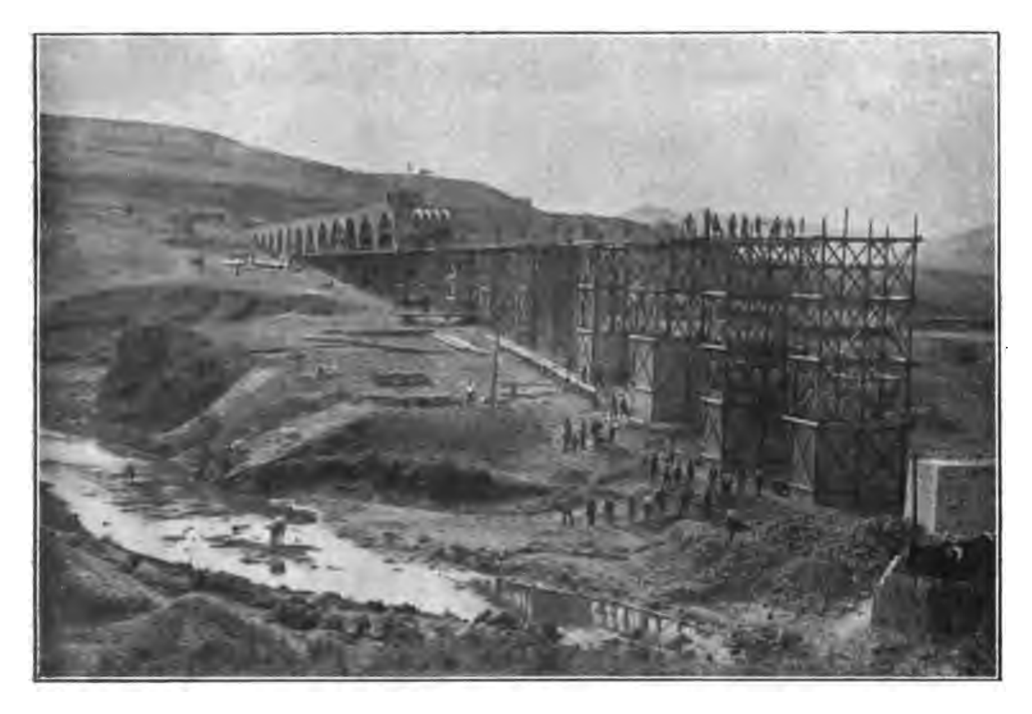
Je crois inutile de poursuivre une énumération assez aride de chiffres; ceux que j'ai donnés suffisent, il me semble, à prouver que malgré les difficultés qui l'entravent, l'Italie méridionale contribue à l'ancienne et peut-être exagérée renommée agricole de la nation.

En ces dernières années, le budget italien a disposé de près de 700 millions en faveur du midi de la Péninsule. Dans le programme de la nouvelle législature inaugurée en novembre 1913, il a été fait une large part à l'Italie méridionale. Le gouvernement se rend certainement compte de la lourdeur de la tâche qu'il a entreprise en s'efforçant de régénérer cette grande partie du royaume. Sagement, il s'est décidé à ne pas disperser les forces dont il dispose et il intensifie son action en essayant de lui donner plus d'esprit de suite que par le passé. C'est surtout du côté des travaux nécessaires à l'irrigation et au régime des eaux qu'il paraît vouloir s'adonner à l'avenir.

J'ai déjà fait allusion à la maladie de la soif qui mine ces provinces où il ne pleut que trop rarement. La majorité des communes de cette région manque actuellement, non seulement de l'eau nécessaire aux travaux agricoles, mais à l'usage personnel et à l'alimentation. Chaque matin, les « acquaioli », vendeurs d'eau, arrivent dans les villages pour débiter à 1, 2 et 3 sous le litre, le précieux liquide qu'ils apportent dans des barillets chargés sur des mulets ou des ânes. On se dispute souvent leur marchandise, qui est rationnée même dans les familles les plus riches.

Faut-il en conclure que l'eau fait défaut dans toute l'Italie méridionale ?

Je lisais dernièrement dans une feuille commerciale la nouvelle de la constitution d'un groupe financier français qui formerait une société ayant pour but l'exploitation des forces hydrauliques de la Sila, la haute esplanade boisée des Calabres. Ces forces sont



Le grand aqueduc des Pouilles.

évaluées à 170000 HP : c'est dire que dans cette région il y a des trésors immobilisés.

L'Etat vient, d'autre part, de terminer les études d'un projet de création de grands réservoirs dans le Fortore et le Bradano qui permettront l'irrigation de 160000 hectares dans les Pouilles... Sera-t-il bientôt mené à bonne fin? Je l'ignore, mais je tiens à signaler, avec quelques détails, l'une des plus colossales entreprises hydrauliques du monde entier, qui va être prochainement terminée et qui est destinée à modifier profondément la vie et l'économie d'une immense zone de territoire : l'aqueduc des Pouilles.

La Société anonyme Antico et Cie est la concessionnaire des travaux qu'elle s'est fait adjuger après un concours international ouvert par le ministère des Travaux publics en 1905.

Le tracé de l'aqueduc comprend un canal principal et des embranchements pour les trois provinces de Foggia, Bari et Lecce. Deux cent soixante communes seront pourvues d'eau lors de la réalisation définitive du projet que l'on peut qualifier sans exagération de gigantesque.

Les sources captées se trouvent dans la province d'Avellino, de l'autre côté de l'Apennin, vers la Méditerranée. C'est le Sele, une petite rivière que l'on cherche en vain sur la carte, qui a attiré l'attention des ingénieurs de l'Etat. Il forme, en se précipitant entre les rochers déboisés de l'agreste montagne, une cascade que l'on appelle d'un nom prédestiné, la Sanità. Son eau portera en effet la santé et la vie à une population de deux millions d'habitants.

Caposele était, il y a quelques années, une bourgade inconnue et très pauvre : quelques masures dans le genre de celles décrites par le sénateur Faina, taudis où vivaient péniblement, d'une existence primitive, une dizaine de bûcherons. Dès les commencements des travaux de l'aqueduc, ce fut une transformation rapide. Des chantiers surgirent comme par enchantement là où les routes carrossables étaient inconnues, des ate-

liers où le travail ne chôme jamais, une usine électrique, des fours à chaux, des briqueteries s'accrochèrent aux rochers où paissaient quelques chèvres étiques. Les troupeaux errants de buffles s'enfuirent devant les équipes de terrassiers qui bouleversaient la lande sauvage. Les silencieux échos de l'Apennin s'habituèrent à être ébranlés par les coups de mine répétés, les flancs de la montagne se déchirèrent pour livrer la pierre des carrières fébrilement exploitées. Caposele est devenu un centre de vie intense, de production, de consommation.

Pour amener l'eau de la Sanità dans les Pouilles, le canal principal doit traverser l'Apennin. Des difficultés sans nombre et souvent imprévues ont entravé les débuts de cette partie importante de l'entreprise. La région est coupée par des ravins profonds que le tracé avait étudiés et que l'on comptait franchir en faisant passer le canal dans des tranchées ménagées dans la montagne. Les éboulements, qui se succédèrent dès que l'on aborda les travaux, prouvèrent rapidement à la société concessionnaire qu'il lui serait impossible de continuer l'exécution du projet aux conditions du cahier des charges : elle plaida contre l'Etat et finit par accepter une transaction qui lui fournissait les moyens de remplacer les tranchées et le canal à ciel ouvert par une série de tunnels.

La longueur totale du canal principal est d'environ 200 kilomètres. Le premier tunnel, celui qui traverse l'Apennin, a plus de 15 kilomètres; le dernier, celui des Murge en a 16.

Lorsque le canal se développe sur les contreforts très accidentés de la chaîne principale, il a fallu établir de nombreux siphons et des ponts canaux. Parmi les siphons les plus importants, je citerai celui de la Fiumara de Venosa qui a 685 mètres, celui de Locone qui en a 1 126 avec un pont de 95 mètres et enfin celui de Palazzo San Gervasio, long de 4 342 mètres avec deux ponts de soutènement sur les torrents Podice et Barentello.

Les travaux pour la construction du canal principal ont été terminés en 1914. C'est l'artère vitale de tout l'ouvrage : son produit est de 5 mètres cubes et demi par seconde, ce qui représente un débit journalier de 475 millions de litres. En calculant deux millions d'habitants dans les provinces de Foggia, Bari et Lecce, et en établissant une moyenne de consommation de 100 litres par habitant, consommation plus que suffisante, cela ne fait que 200 millions de litres par jour. Il reste donc encore une disponibilité de 275 millions de litres pour la production d'énergie électrique et pour l'irrigation. C'est un avenir assuré pour bon nombre d'entreprises industrielles et agricoles.

Du canal principal se détachent les embranchements pour les trois provinces intéressées.

Le réseau de la province de Foggia se développe sur un parcours d'environ 450 kilomètres. On a dû traverser le fleuve Ofanto par un siphon qui mérite une mention spéciale. C'est un des ouvrages les plus importants de l'aqueduc, si l'on en juge par les données suivantes. Il a près de 6 kilomètres de longueur : exactement 5 870 mètres. La différence de niveau entre les deux branches est de 42 mètres et on a dû, pour la franchir, créer une chute ayant 400 mètres de longueur. L'embranchement de Foggia n'est pas terminé : on a bon espoir de pouvoir l'utiliser en même temps que celui de Lecce, c'est-à-dire vers la fin de 1916. Les difficultés n'ont pas manqué à l'exécution de ce second réseau. Le projet préparé par les soins du Gouvernement et accepté par l'entreprise, prévoyait la construction de 73 réservoirs, dont quelques-uns d'une capacité de 20 000 mètres cubes, situés en pleine montagne. On a dû y renoncer. De nombreuses modifications ont été apportées au plan primitif de cet embranchement qui se développe sur une longueur de 1 300 kilomètres environ.

La distribution de l'eau dans la province de Bari n'a pas présenté de grandes difficultés. C'est une région de plaines qui est desservie et où il y a peu d'imprévu

pour ces sortes de travaux. Les tranchées, les conduites s'étendent dans cette dernière partie de l'aqueduc des Pouilles sur 780 kilomètres. Il y a là encore une cinquantaine de réservoirs ayant une capacité de plus de 100 000 mètres cubes. L'embranchement de Bari sera terminé en décembre 1914 ou au début de 1915.

Les chiffres, que j'ai tenu à rapporter, permettent au lecteur de se faire une idée de l'importance de l'œuvre entreprise. Quand on songe que ces centaines de kilomètres de tranchées, que ces travaux d'art, d'une hardiesse toute moderne, ont été ou sont exécutés dans des régions souvent absolument désertes, sans routes, sans moyens de communication, dépeuplées, sans ressources ; lorsque l'on se rend compte qu'il a fallu tout faire, tout créer sur place, on ne peut se défendre d'un sentiment de sincère admiration.

Les Italiens sont, en cette entreprise, les dignes descendants de la Rome impériale, de celle qui a laissé en témoignage de sa prospérité et de son initiative grandiose ces aqueducs du Latium que le soleil des siècles a dorés. Dans la campagne qui meurt de soif et où la fièvre monte, ces ruines sont une leçon vivante dont l'Italie moderne a compris la forte éloquence.

CHAPITRE XI

L'Italie agricole

Les grandes cultures. — Le droit sur le blé. — Les oliviers. — Les fleurs. — Reboisement, pâturages et bétail. — La transformation de la culture. — Coopération et motoculture. — Une visite aux terres conquises sur la mer : les Bonifiche de Ferrare.

L'économiste dilettante, qui voudrait assez superficiellement se rendre compte de la prospérité agricole italienne en se contentant de procéder à ses investigations d'une des fenêtres du train, en traversant la plaine du Pô, ne pourrait arriver qu'à des conclusions générales, qui chatouilleraient agréablement le chauvinisme des jeunes nationalistes de la Péninsule.

De Turin à Vérone, aussi bien que de Domodossola à Plaisance, le spectacle qui se déroule devant ses yeux est bien fait pour le persuader que la terre d'Italie est la plus fertile d'Europe et que nulle part, comme ici, l'homme a su utiliser et exploiter les trésors mis à sa disposition par une nature prodigalement bienfaisante. Les prés succèdent aux champs sans interruption, à gauche comme à droite; jusqu'aux limites de l'horizon, les moissons blondissantes moutonnent, les épis très fournis du froment alternent avec ceux des seigles et des orges plus frêles. S'ils cessent, ils sont remplacés par les rizières qui se développent à perte de vue dans les larges espaces rectangulaires bordés par de hauts frênes, cultures qu'égaye la clarté joyeuse des ruisseaux et des canaux étince-

lant au soleil. Puis, les céréales reparaissent et les sillons ne sont interrompus que par la grasse verdure des prairies... Notre homme sera ravi et étonné de constater que cette succession n'a aucune solution de continuité, que pas un pouce de terrain n'est perdu, que les moindres parcelles sont transformées en vergers aux environs des fermes. Il pourra se demander si la richesse de la terre n'impose pas ici les périodes de repos, il diagnostiquera la subdivision de la propriété foncière poussée à l'extrême en contemplant la promiscuité des cultures qui laissent supposer l'insuffisance de terrain. En Piémont, en Lombardie, il évaluera le rendement des longues rangées de mûriers qui rayent les champs de blé aussi bien que les prés de leurs troncs déformés ou de leur ombre épaisse.

Entre Vienne et Padoue, comme le président de Brosses, il s'extasiera sur « la beauté des vignes, qui sont toutes montées sur des arbres dont elles recouvrent toutes les branches, qui, en retombant, retrouvent d'autres jets de vignes qui descendent de l'arbre voisin avec lesquels on les rattache, ce qui forme, d'arbres à autres, des festons chargés de feuilles et de fruits ». Et tout comme le spirituel Bourguignon, il conclura très probablement ses remarques en affirmant après avoir parcouru « tout ce chemin garni d'arbres en échiquier ou en quinconce », qu' « il n'y a point de décoration d'opéra plus belle ni mieux ornée qu'une pareille campagne ».

Notre économiste dilettante affirmerait ainsi plusieurs choses parfaitement exactes et bon nombre d'autres n'ayant aucun fondement de réalité. Il aurait le tort de se fier aux apparences, et, en s'extasiant sur cette décoration d'opéra qui enchantait le président de Brosses, il ne se douterait pas qu'elle masque souvent une réalité moins attrayante.

« Si l'Italie unifiée peut constater l'unification correspondante de son activité industrielle et commerciale, nous chercherions en vain, après un quart de siècle, les traces d'une Italie agricole vraie et objec-

tive. » Cette phrase se trouve au début d'un rapport que le sénateur Jacini présenta en 1885 au gouvernement de son pays comme conclusion d'une enquête parlementaire sur les conditions agraires de la Péninsule. Et il ajoutait :

« Nous sommes encore en présence de plusieurs Italies agricoles qui ne se ressemblent pas, non seulement au point de vue de la production, ce qui serait naturel, mais aussi parce qu'elles conservent les formations, les tonalités que les modalités politiques, administratives, sociales dont elles étaient l'émanation leur ont imprimées, et dont elles n'ont pu se défaire. »

Trente ans se sont encore écoulés, et les constatations de l'enquête Jacini demeurent toujours aussi exactes. Comme en 1860 et en 1885, l'Italie agricole de 1914 « offre une telle diversité de conditions de fait, que bien loin de présenter une unité économique, on peut dire qu'elle réunit, plus qu'aucun autre pays d'Europe, tout ce qu'il y a de plus disparate d'Edimbourg ou de Stockholm, à Smyrne ou à Cadix ».

Cette variété de conditions naturelles et économiques qui constitue le plus sérieux obstacle au progrès agricole, est bien faite pour fausser les conclusions de notre observateur d'occasion.

Il a admiré l'abondance des céréales? l'économiste la juge une cause d'infériorité. Cette culture qui occupe plus de la moitié des terres travaillées, est naturelle dans les régions où la petite propriété domine. La densité de la population rend nécessaires ces champs de blé, de maïs, de seigle, qui pourraient bien souvent être exploités plus rationnellement si l'on subordonnait les cultures aux exigences de la nature, du sol, du climat. Les petits propriétaires ou les métayers vivent en grande partie des denrées qu'ils récoltent. Ils s'appliquent, par conséquent, presque exclusivement, aux productions qui suffisent à leur entretien. Avant de songer à s'enrichir, il faut penser à vivre.

Et cependant, dans son ensemble, la Péninsule ne suffit souvent pas à ses besoins! Prenons l'exemple typique : celui du blé.

L'Italie se place au premier rang des nations qui cultivent le blé, si l'on tient compte du rapport entre sa superficie et la quantité de froment récolté. Elle produit, en effet, 158 quintaux de blé par kilomètre carré. La France suit de près sa sœur latine avec 155 quintaux; puis viennent la Hongrie avec 110, l'Allemagne avec 65. La Russie — le grenier de l'Europe — arrive bonne dernière avec 6 quintaux par kilomètre carré.

Ne dirait-on pas qu'il y a contradiction entre cette suprématie apparente et l'affirmation portée bien souvent, en ces derniers temps, à la tribune de la Chambre : « L'Italie ne produit pas assez de pain pour ses propres habitants : la production moyenne du froment n'atteint qu'une moyenne par hectare que l'on ne retrouve dans aucune nation d'Europe, sinon en Espagne! »

Il y a cinquante ans, le chiffre de la production du blé en Italie était sensiblement égal à celui des récoltes actuelles. La moyenne des années 1870-1874 avait été de 50 800 000 hectolitres; en 1909, on atteint 51 813 hectolitres; 52 362 000 en 1911; 45 102 000 en 1912; et exceptionnellement en 1913, 58 352 000 quintaux.

Le blé occupe, en Italie, une superficie de 4 792 000 hectares, ce qui équivaut à un rendement moyen de 12 quintaux par hectare.

Est-il normal pour un pays fertile, quand on le rapproche de la moyenne de 25 quintaux obtenue par la Belgique, de celle de 22 de l'Angleterre, de 20 de l'Allemagne et de 12 de la Hongrie?

Mais vous rencontrez du froment partout en Italie, même et surtout où il vaudrait beaucoup mieux qu'il n'y en eût pas. Les moissons mûrissent facilement dans les plaines, elles tachent d'une note pittoresque les collines très vertes, on les découvre avec étonne-

ment perchées sur les pentes arides des montagnes déboisées. Dans les Apennins, sur les hauteurs de la Sicile, de la Sardaigne, plus de 1 million d'hectares sont occupés par le blé.

Ces champs aux épis peu touffus et mal fournis ne peuvent représenter des exploitations commerciales. On y atteint péniblement un rendement de 8 quintaux par hectare, tandis que la vallée du Pô donne aisément 15 et 17 quintaux. C'est la richesse pour le paysan de la Lombardie, ce n'est que le pain quotidien péniblement gagné pour celui des régions montagneuses. Mais il faut vivre et l'on s'accommode du peu lorsque l'on manque des moyens nécessaires à obtenir le plus. Comment renoncer au blé, puisqu'il est souvent impossible de songer à l'élevage? Les pâturages sont épuisés, l'eau, le temps, l'argent manquent pour transformer la terre. Le soleil ne suffit pas à la régénération des terrains qui, sous l'influence du climat, souvent très favorable, pourraient donner des résultats comparables à ceux que l'on obtient dans la basse Lombardie ou dans la plaine de Tavolière.

Les 50 millions d'hectolitres de blé que l'Italie récolte ne suffisent pas à sa consommation sans cesse croissante. En 1911, on a importé près de 14 millions de quintaux de blé représentant 300 millions de francs.

Pour protéger l'agriculture nationale, on a établi, en 1871, un droit d'entrée de 1 lire 50 par quintal. Il fut élevé à 3 lires en 1877, à 5 lires en 1888 et à 7 lires en 1894. Depuis 1895, il reste à 7 l. 50. L'Etat a encaissé, depuis la création de ce droit, plus de 1 milliard.

On serait tenté de croire que c'est surtout le trésor italien qui a été protégé!

De divers côtés on réclame depuis longtemps l'abolition ou la diminution progressive d'une protection qui n'a aucune raison d'être de subsister, sauf pour quelques grands propriétaires et pour les caisses de l'Etat.

Le droit fut établi pour défendre l'agriculture italienne contre la concurrence américaine; or, on a cal-

culé qu'il existait en Italie 3 275 000 propriétaires de 1 are à 1 hectare, 614 000 de 1 à 2 hectares, 450 000 de 2 à 4, 342 000 de 4 à 8, et 250 000 seulement possédant plus de 8 hectares. Les adversaires du droit d'entrée sur les blés étrangers prennent pour base de leur raisonnement ces chiffres. Ce n'est pas, disent-ils, la petite propriété, la seule digne de la bienveillance nationale, qui retire un bénéfice quelconque de la protection. Le petit propriétaire, le métayer consomme facilement sa récolte, souvent elle ne lui suffit pas : il est condamné à payer plus cher le pain qu'il mange. Seuls, les grands propriétaires, les riches, ont tout intérêt à ce que l'on maintienne un droit d'entrée qui leur assure une source de revenus importants.

Il est naturel que le parti socialiste ait dans cette question épousé la cause des libre-échangistes. On peut, par conséquent, prédire qu'à brève échéance on assistera en Italie à une modification du tarif douanier et à une augmentation des importations de blé. Ce ne sera que justice : si le Trésor encaisse, le peuple paye.

Le droit d'entrée renchérit de son montant et parfois même de quelque chose en plus, le blé qui se vend sur les marchés. On peut estimer à 350 millions par an la somme que coûte, en moyenne, aux consommateurs italiens, le régime actuel. Pendant la période 1873-1886, correspondante au droit de 1 fr. 50 par 100 kilos, on a importé en Italie 3 millions de quintaux de blé environ. Actuellement, cette quantité a quadruplé. C'est la meilleure preuve de l'amélioration des conditions économiques de la population, la consommation du pain étant, en général, le plus sûr baromètre de la richesse d'un peuple.

Le paysan, l'ouvrier italien ne mange plus exclusivement, du moins dans la plus grande partie du pays, de la « polenta ». On le croit encore en France, on l'écrit même souvent. C'est une erreur grossière. Dans la plaine du Pô, dans toute l'Italie du Nord, en Romagne, en Toscane, le paysan vit aussi bien que

celui de nos campagnes. Il n'y a plus guère que dans les provinces méridionales et en Sardaigne, où le pain blanc soit encore considéré comme un aliment de luxe.

L'économiste dilettante auquel je faisais tout à l'heure allusion et qui juge une nation de la fenêtre d'un sleeping, s'étonnera peut-être de cette affirmation, car il aura remarqué que les fermes piémontaises ont toujours à leur balcon la note pittoresque des épis qui sèchent à l'air et dont le jaune d'or tache si agréablement la verdure des campagnes. J'aurais tort, en effet, d'affirmer que l'on a renoncé au maïs et à la polenta dans l'Italie septentrionale. La polenta, qui, pendant des siècles, a été considérée comme le pain exclusif des Italiens, était une abominable bouillie de farine de maïs : le sel étant très cher, on en mettait très peu, et la pâte épaisse que l'on laissait refroidir était fade, malsaine. Si l'on continue à en préparer dans les campagnes, c'est par tradition : l'atavisme est cependant singulièrement atténué par l'assaisonnement et j'ai goûté à des « polente » délicieuses, où non seulement le sel n'avait pas été oublié, mais où le fromage et le beurre transformaient l'insipide bouillie en un régal de gourmets.

On cultive encore en Italie 1 500000 hectares en maïs. La production est de 25 millions de quintaux. La Vénétie et la Campanie sont les régions où cette culture est le plus développée.

En 1870-1874 on récoltait 6 millions de quintaux de plus : il y a donc une sensible réduction qui aurait été beaucoup plus importante si l'on n'avait pas ensemencé en maïs la plupart des terrains marécageux qui ont été assainis et fertilisés en ces derniers temps. Dans ce cas, réduction signifie progrès. Le maïs, pendant de longues années, a été synonyme de pellagre. Les savants, les docteurs ont étudié cette maladie et le sel a été conseillé comme remède efficace. L'Etat a commencé en 1904 à distribuer gratuitement du sel dans les régions où la pellagre faisait des ravages et a

procédé à des installations de fours de dessiccation où les paysans peuvent faire sécher leur récolte et empêcher ainsi une fermentation nuisible, cause du fléau qui faisait annuellement de nombreuses victimes.

L'effet de ces mesures fut immédiat. En 1902, les statistiques officielles dénonçaient sur 100 000 habitants 13 décès dus à la pellagre. Cette proportion est tombée à 4,9 en 1907, et ne dépasse pas 3,5 actuellement. Il y avait eu encore 4 950 décès en 1907 : ils se réduisent à 1 500 environ.

La quantité de sel distribué par l'Etat est le signe le plus éloquent de la lutte victorieuse soutenue. En 1904, plus de 2 millions de kilogrammes avaient dû être donnés aux indigents pellagreux; en 1911, la quantité se réduit à 880 000 kilogrammes.

L'Italie est encore le pays d'Europe qui a la plus importante culture de riz. L'étendue des rizières a cependant considérablement diminué. En 1870-1874, plus de 230 000 hectares étaient occupés par cette graminée : ils donnaient 4 900 000 quintaux. En 1890, la superficie des rizières se réduisait à 193 000 hectares produisant 3 150 000 quintaux. Actuellement on ne compte plus que 146 000 hectares qui fournissent (chiffre de 1913) près de 5 millions et demi de quintaux. Tandis que la superficie se réduisait presque de moitié on est revenu, et l'on a même dépassé, la production d'il y a quarante ans. Cet heureux résultat est dû aux progrès agricoles : les terrains ont été aménagés aux exigences de la culture d'une manière définitive, les engrais chimiques ont fait le reste. La salubrité des régions occupées a gagné à la réduction de ces immenses étendues où, pendant plusieurs mois, l'eau règne en souveraine. La stabilité de la culture a permis non seulement d'établir un réseau de canaux bien étudié, mais a donné naissance à une industrie imprévue, généralement ignorée, et cependant fort prospère : celle de la pisciculture dans les rizières.

A l'exposition de Verceil de 1912, j'ai été très

étonné, comme membre du jury, de trouver parmi les produits exposés de superbes tanches et de non moins belles carpes !

J'ai déjà parlé, dans d'autres chapitres, de l'importance des cultures du mûrier, de la vigne, de la betterave. Je ne m'occuperai pas ici non plus d'une série d'autres récoltes importantes, mais qui, ne présentant aucun caractère spécial, ne donneraient lieu qu'à une suite assez fastidieuse de statistiques. Je tiens plutôt à rappeler deux cultures qui sont bien associées à la conception traditionnelle du pays du soleil, celle de l'olivier et celle des fleurs.

L'olivier se rencontre dans toutes les provinces italiennes, sauf dans le Piémont; près de 2 millions d'hectares lui sont consacrés. Plus des deux tiers des olivaies se trouvent dans la partie méridionale, sur le versant de l'Adriatique, dans les Pouilles, les Calabres. La Toscane et la Sicile ont la douceur du climat et la fertilité du sol qui conviennent à l'arbre au feuillage triste, qui donne au paysage un cachet de mélancolie : en Toscane, quelques cyprès rendent plus grave le tableau; les oranges et les citrons, en Sicile, heurtent brutalement, de leurs taches vives, la monotonie des olivettes. Ce n'est pas une culture prospère. Depuis trente ans, la dépression productive ne fait que s'accentuer.

Plus de 3 millions et 1/2 d'hectolitres d'huile étaient autrefois donnés à l'Italie par ses oliviers : on n'atteint guère actuellement que 2 millions d'hectolitres en comprenant, dans ce chiffre, l'huile en dernière pression, l'huile lavée et au sulfure. Les paysans sont en partie responsables de cette décadence. Les oliviers ont été pendant trop longtemps abandonnés à eux-mêmes, mal fumés, jamais taillés. D'autres cultures avaient attiré les cultivateurs qui ont compté sur la bonne volonté du ciel pour protéger leurs olivaies. Et le ciel n'a pas toujours été miséricordieux, car, depuis un certain nombre d'années, la gelée, les brouillards et la sécheresse ont beaucoup contribué au dépérissement

des vieux oliviers qui faisaient la gloire de l'Italie classique. A ces maux il faut ajouter ceux dont les spécialistes donnent une énumération aux noms souvent barbares : la rouille, la mouche, la cochenille, la fumagine, la fléotripide, le cycloconium..., et j'en passe.

Les deux derniers, disent-ils, sont ceux dont les ravages sont le plus impressionnants : la fléotripide détruit les jeunes pousses les plus productives, le cycloconium dépouille de leur feuillage de nombreuses et de très vastes zones d'oliviers, naguère encore pleins de vie.

Le *Bulletin de l'Institut international d'agriculture de Rome* signale, à la fin de 1913, des symptômes de réveil dans l'oléiculture italienne. D'après les investigations des rédacteurs, l'on pourrait affirmer qu'à côté des vieilles olivaies, aux arbres dépérissants et infructueux, on en installe de nouvelles et que des mains habiles ont su, en ces derniers temps, rendre à la vie de nombreux oliviers en les taillant, en les fumant et en les soignant avec une méthode rationnelle. Si ces renseignements sont exacts, on verra bientôt l'oléiculture reprendre, en Italie, la place qui lui est due parmi les cultures les plus productives.

Il y a cependant une région où l'on n'a pas attendu les méfaits de la fléotripide ou de la mouche de l'olivier pour prendre des mesures radicales contre la décadence de l'olivaison. C'est dans la province de Porto Maurizio et plus exactement dans toute la région qui part de Vintimille et continue la Côte d'Azur française par les délices de Bordighera, de San Remo, de Pegli et de Rapallo. Les oliviers séculaires qui grimpaient sur les montagnes de ces sites enchanteurs ont été coupés pour faire place à des vignes, puis les ceps ont été arrachés pour être remplacés par des roses et des œillets.

L'exploitation des fleurs du littoral italien représente un mouvement de capitaux fort important et réclame pendant près de huit mois le travail continu



de toute une foule d'individus des deux sexes ; elle donne lieu à un trafic considérable sur les chemins de fer qui ont institué des services spéciaux pour le transport rapide d'une marchandise qui se détériore facilement.

Il est intéressant de suivre le travail fiévreux des femmes, des fillettes, des enfants qui, chaque jour, dès l'aurore, de Vintimille à Chiavari, sont occupés par les opérations délicates de la cueillette, de l'emballage, de l'expédition. Il ne faut pas perdre de temps, avant onze heures du matin tout doit être terminé : les paniers d'osier bondés de la moisson odorante doivent être rangés sur les quais de départ des gares, car le train spécial pour les fleurs passe à midi.

Rien que dans l'arrondissement de San Remo, il y a eu, en 1912, une exportation d'environ 3000000 de kilogrammes de fleurs fraîches. Chaque jour douze wagons transportent les roses, les œillets, les mimosas à Pontebba, à Cormons, à Luino, à Ala. Ce sont les bouquets que l'on admire le lendemain ou le surlendemain à Vienne et à Berlin, sur les tables des restaurants à la mode, dans les riches intérieurs où ils apportent un rayon de gaieté et de soleil, bouquets que l'on dirait composés de fleurs cueillies le matin, fraîches, délicieusement parfumées.

Cette culture a non seulement été une source de richesse pour la Riviera italienne, mais elle y a développé le goût du travail. Les populations de cette région se laissaient aller volontiers à l'indolence que favorise le beau ciel, et l'affluence du bon étranger. Elles ont trouvé une occupation qui n'exige pas un effort considérable, qui, pour la majorité de ceux qui s'y adonnent, est limitée à une demi-journée. Il reste encore du temps pour flâner au bord de la mer bleue, pour regarder la vague, pour exploiter le plus gentiment possible l'Américain ou l'Allemand qui vient soigner ses bronches ou guérir son spleen.

Bordighera a la spécialité des palmes : une ancienne tradition lui assure le privilège de fournir au Vatican

les rameaux que le dimanche avant Pâques on admire à Saint-Pierre ou à Saint-Jean-de-Latran. Sur le reste de la Riviera, on cultive les roses, les violettes, les œillets. Ce sont les fleurs le plus répandues, puis viennent les giroflées, les marguerites, le réséda, les renoncules.

La floriculture hivernale de la Riviera italienne n'a pas encore une organisation comparable à celle que l'on retrouve sur la Côte d'Azur française. Depuis peu de temps, les serres et les châssis ont fait leur apparition; ils sont encore disséminés et peu nombreux, ce qui n'est pas regrettable au point de vue esthétique. Il n'y a rien de plus joli au printemps que ces champs étagés sur la montagne, où des milliers et des milliers de boutons piquent leurs couleurs éclatantes ou délicates sur le vert des buissons.

Un parfum très doux flotte dans l'air pur... c'est l'âme des Chromatelles, des Souvenir de la Malmaison, des Gloire de Dijon, des belles roses de France qui donnent le ton, le goût, la mode.

* * *

J'ai fait allusion dans la première partie de ce chapitre aux conditions naturelles qui étaient une sérieuse entrave au progrès agricole de la Péninsule. Dans de nombreuses provinces de l'Italie méridionale et de l'Italie centrale, la plus grande maladie est celle de la soif. Les gens en souffrent, les plantes en meurent. L'Italie moderne n'est pas responsable du déboisement de ses montagnes, elle subit le triste héritage de nombreuses générations. Il y a quelque cent ans que les bois de l'Apennin ont été brûlés pour gagner des terres à la charrue. Aujourd'hui, c'est la lande désolée, champs de sable et de pierres que l'on n'ose plus ensemencer. Le sol, privé du soutien naturel des arbres, a perdu sa consistance, il s'éboule; les sources disparaissent, l'eau manque.

Dans tous les discours prononcés depuis un an par



La " Bonifica " de Ferrare.
Le travail des dragues.

les membres du gouvernement, on sent la préoccupation de trouver des remèdes efficaces à un état de choses qui ne ferait qu'empirer si l'on ne prenait pas des mesures énergiques.

« Peu de questions, s'écriait en octobre 1913 le ministre de l'Agriculture, ont une plus grande importance pour notre pays qui a besoin d'une politique forestière habile et intelligente. Elle signifie défense et conquête du territoire national, et elle s'est imposée aux plus indifférents. La ruine des montagnes, la dévastation des torrents ont donné à tous les Italiens la préoccupation du danger. »

Depuis longtemps, l'Etat s'est rendu compte de son devoir, et il a en vérité fait des efforts pour reconstituer les pâturages et les forêts du royaume. Cette partie importante de son domaine était régie par des lois anciennes datant de 1877 et fort peu respectées. Dans le but d'assurer la résistance des terres, le régime normal des eaux et l'hygiène locale, la loi de 1877 avait bien défendu tout déboisement et tout déchaumage. Elle avait mis sous la garde de ce qu'elle appelait la « défense forestière » les bois et terrains situés jusqu'à l'extrême limite de la zone où croît le châtaignier.

Des comités forestiers, sous la présidence du préfet, avaient été institués dans chaque province. Toute la réglementation de la sylviculture et des pâturages leur était déférée.

Toutes ces précautions n'existaient malheureusement que sur le papier et dans le recueil assez bien fourni des lois de la Péninsule. Les comités ne se réunissaient jamais, n'avaient aucune autorité ; les préfets songeaient plus aux élections qu'aux arbres et aux prairies. Le déboisement continu, déréglé, amena des éboulements, des torrents dévastateurs, des inondations qui provoquèrent souvent des crises économiques fort graves.

Des mesures sévères firent l'objet, en 1910, d'une nouvelle loi qui modifia les dispositions précédentes.

Le point de départ est la création d'un domaine forestier d'Etat. Il est institué sous forme d'administration autonome chargée de veiller au développement de la sylviculture et du commerce des produits nationaux venant de l'exploitation des bois et forêts, par l'agrandissement et l'inaliénabilité de la propriété forestière domaniale. Il doit donner en même temps l'exemple du bon régime industriel de cette dernière.

Les forêts et les terrains qui font actuellement partie du domaine de l'Etat ou qui y seront incorporés par expropriation, en vertu de lois spéciales, sont inaliénables et doivent être utilisés d'après un plan économique approuvé par le ministère de l'Agriculture.

L'administration forestière — et c'est un détail qui a son importance — a le droit de s'adresser, en vue d'avances ou de prêts, aux caisses d'épargne et aux institutions qui exercent le crédit foncier ou le crédit agraire.

Les bois et forêts appartenant aux communes, aux provinces, aux sociétés reconnues d'utilité publique, à celles anonymes, doivent, depuis 1910, être exploités sous la direction de l'autorité forestière. Des primes de 50 à 100 lires par hectare, sont accordées pour le reboisement, qui se fait sous la surveillance gratuite de l'administration. Les terrains autrefois boisés qui sont soumis par leurs propriétaires à un reboisement rationnel sont exonérés de tout impôt pendant quinze ans, s'il s'agit de taillis, et pendant quarante ans s'il s'agit de hautes futaies.

33 millions sont affectés à l'application de la loi pendant les cinq premières années : à l'expiration de ce délai, on inscrira au budget les sommes nouvelles qui seront nécessaires.

Voilà, certes, d'excellentes dispositions, bien faites pour calmer les cris d'alarme qui ont été poussés non seulement par les amoureux de la montagne et des paysages pittoresques, mais par les économistes qui se soucient plus de la richesse nationale que des beautés de la nature. Malheureusement, la solution

définitive du grave problème est subordonnée à une autre question... à celle des fonds disponibles. On a pris l'habitude, depuis quelque temps, en Italie, de porter aux nues la situation exceptionnellement prospère des finances de l'Etat. Il n'est que juste d'admirer la résistance d'un budget qui non seulement a supporté avec vaillance les charges très lourdes qui ont pesé sur la jeune nation, mais sait faire excellente figure parmi tous ceux des autres nations qui ne brillent pas par leurs excédents.

Peut-être s'obstine-t-on, dans la Péninsule, à présenter les choses sous des couleurs trop roses. Si ce n'est qu'une légère exagération de la réalité, doit-on accuser de traîtrise ceux qui trouvent ainsi le moyen de consolider la confiance des énergies et des capitaux dans l'avenir de la nation? Le fard habilement disposé sur le visage des femmes n'en a jamais atténué la beauté; il n'a jamais réussi à en masquer complètement la laideur. On pourrait en dire autant du discours de certains ministres des finances et de certains artifices comptables.

Mais de temps en temps une note discordante trouble l'harmonie du chœur que l'on entonne sur les disponibilités du Trésor, une note qu'un chanteur imprudent laisse échapper et qui est aussitôt recueillie par les critiques moins bienveillants ou plus impartiaux. Le chanteur, cette fois-ci, est ce même ministre de l'Agriculture qui a proclamé la nécessité d'une politique forestière habile et intelligente.

A deux reprises, en octobre 1913 et en janvier 1914 M. Nitti a répété exactement la même phrase, le même aveu. « Le problème forestier, dit-il, celui de la constitution du domaine des forêts de l'Etat, est le plus grand problème économique agraire et industriel de l'avenir. Il ne pourra cependant être résolu que lorsque la situation financière aura changé. Les conditions présentes nous défendent de l'aborder à l'heure actuelle et nous devons nous contenter de préparer les éléments de la solution. »

Est-ce que cette œuvre de préparation est jugée suffisante par ceux qui ont la hâte patriotique et légitime de voir leur pays développer ses forces naturelles en exploitant les richesses dont il pourrait facilement disposer, tandis que les conditions actuelles les condamnent non seulement à une inertie improductive mais à un dépérissement progressif qui inquiète?

La question du reboisement est, en effet, étroitement liée à celles des pâturages et de l'élevage du bétail.

L'Italie, malgré les progrès assez importants qu'elle a faits au point de vue agricole dans ces derniers vingt ans, est toujours l'un des pays d'Europe qui élève le moins de bétail. Les statistiques, dans leur éloquence brutale, prouvent que la Péninsule ne se place qu'au quinzième rang pour la production des chevaux, au treizième pour celle des bœufs, au cinquième pour celle des moutons.

Il est vrai qu'elle se rattrape quand il s'agit de chèvres et dispute la suprématie à la Bosnie et à la Bulgarie pour la quantité de ces ennemies de toute culture et de tout reboisement.

La consommation de la viande a triplé depuis dix ans dans toute l'Italie septentrionale, et le prix du bétail est de 10 p. 100 plus élevé qu'en France. En 1907, l'Italie exportait près de 40000 bœufs; en 1911 ce chiffre s'est réduit à 10000 environ pour une valeur de 6 millions et demi contre les 17 millions que l'on encaissait quelques années auparavant. Les chiffres d'importation sont encore plus éloquents. En 1907, on importait 12000 bœufs valant 4 millions; en 1912, ce sont plus de 150000 bœufs qui ont été introduits en Italie pour une somme de 60 millions environ. Le bien-être s'est accru mais la nation — soi-disant essentiellement agricole — est incapable de répondre à ses besoins sans cesse croissants.

Pour l'élevage du bétail il faut des pâturages bien gras, une production fourragère intense. Elle manque en Italie et j'en ai dit les raisons. La Vénétie, la Lom-

bardie et l'Emilie ont cependant de vastes et belles prairies où trois coupes de foin sont normales. La production totale de fourrages ne dépasse pas 300 millions de quintaux, dont le tiers est fourni par les prés artificiels des provinces septentrionales.

*
* *

La valeur totale de la production agricole italienne avait été évaluée, en 1860, à environ 2 milliards. Le Bureau des statistiques agraires a conclu, en 1911, à une estimation de 7 milliards de lires.

L'amélioration en cinquante ans est donc sensible. Je crois cependant que la richesse agricole de l'Italie marquera pendant un bon nombre d'années encore une progression constante bien plus rapide que par le passé. Tout porte d'ailleurs à le supposer. Certes, comme partout ailleurs en Europe, l'agriculture italienne a cruellement souffert en ces derniers temps du progrès de l'industrialisme. L'attrait des salaires élevés, le mirage d'une vie urbaine plus facile, plus douce ont exercé sur les habitants des campagnes et surtout sur ceux qui, dans l'Italie septentrionale, étaient à proximité des grandes villes, une déplorable influence.

Trop souvent ils ont abandonné des terres qui ne leur assuraient qu'une existence précaire, lassés par la lutte souvent ingrate qu'ils devaient soutenir contre la nature et les fléaux qui se sont abattus sur toutes les cultures. Une hostilité sourde et rancunière avait envahi le cœur du paysan : routinier, il n'avait, du reste, pas évolué avec son temps. Hostile aux méthodes nouvelles qu'il ne comprenait pas, et pour cause, il avait voulu s'en tenir aux méthodes ancestrales insuffisantes désormais à lui assurer le triomphe dans une lutte chaque jour plus ardente et plus âpre.

L'Italie assiste en ce moment aux débuts d'une ère de transformation agricole. Sous l'influence d'un enseignement scolaire plus régional et par là plus conforme aux besoins locaux, sous l'influence de l'esprit d'associa-

tion et de mutualité qui se développe chaque jour avec une rapidité impressionnante, la routine et les préjugés sont fortement battus en brèche. La consommation sans cesse croissante des engrais, la diffusion des machines agricoles et les essais multiples de la motoculture sont les indices symptomatiques de la renaissance qui s'affirme.

L'Italie agricole aura une grande dette de reconnaissance vis-à-vis de M. Luigi Luzzatti, qui, pendant cinquante ans, a prêché, sans défaillance, la belle croisade de la coopération et de la mutualité.

Vers 1899 furent fondés les premiers consortiums agricoles. Après une période assez longue de tâtonnements et d'hésitations, l'on assiste à la floraison puissante des syndicats et unions agricoles de tout genre, coopération de vente et d'achat, caisses rurales, etc., etc. On en évalue le nombre actuel à plus de 1 500. La Fédération Italienne des consortiums agricoles, dont le siège est à Plaisance, en a groupé plus de 600. Le Piémont est la région où ces sociétés sont plus nombreuses et où elles comptent le plus grand nombre d'adhérents; viennent ensuite la Lombardie, la Vénétie, l'Emilie, la Campanie, le Frioul.

La Fédération a vendu en 1912 à ses membres pour 10 892 000 lires d'engrais chimiques divers, pour plus de 4 millions de sulfate de cuivre, pour 900 000 lires environ de soufre et pour 2 742 000 lires de machines agricoles. Ces chiffres me paraissent d'une éloquence suffisante pour démontrer toute la bonté et la puissance de cette organisation.

Ce syndicat, quoique fort important, ne représente qu'une petite partie de la clientèle qui achète des engrais et des machines. La consommation ne fait qu'augmenter, ainsi que le prouvent les statistiques. En 1906, on produisait en Italie 5 597 000 quintaux de superphosphates et d'engrais chimiques et on en importait de l'étranger 5 000 000 de quintaux. En 1913, la production nationale s'est élevée à 10 millions de quintaux et l'importation à plus de 8 000 000. Que l'on rapproche encore

ces chiffres de celui de l'importation de 1871 qui était de 179000 quintaux, et l'on se rendra compte des progrès énormes de la technique agricole italienne.

Les mêmes constatations doivent être faites en ce qui concerne l'emploi des machines. Il y a peu d'années encore, les moissonneuses, les faucheuses, les batteuses, étaient pour ainsi dire inconnues, même dans l'Italie septentrionale. En 1906, on importait en Italie pour 5 millions de machines agricoles : en 1913 on en a introduit dans la Péninsule pour 24 millions environ.

Les pays qui fournissent ces machines à l'Italie sont spécialement les Etats-Unis et l'Allemagne; une petite quantité vient de France; notre production est cependant appréciée, mais ici, comme pour de nombreux autres articles, nous ne savons pas, ou nous ne voulons pas lutter contre l'envahissement germanique. J'aurais, du reste, à revenir sur cette question.

L'emploi toujours plus répandu de l'électricité dans les campagnes, traversées par de nombreux réseaux distributeurs de force, ne manquera pas de favoriser toujours plus les installations mécaniques. Elles commencent à prendre un véritable essor dans les grandes fermes et dans les centres agricoles où les petits propriétaires ont compris les avantages que peuvent leur offrir les syndicats et les coopératives. C'est pour eux la possibilité du groupement des parcelles et l'assimilation de leur exploitation à celle des grandes propriétés disposant de capitaux et d'outillage perfectionné.

Grâce à la diffusion de l'esprit d'association, les essais de motoculture se multiplient depuis deux ou trois ans à peine. Les congrès agricoles de Bologne, de Ferrare et de Verceil et l'œuvre tenace de propagande faite par un sénateur piémontais, M. le marquis Ricci, ont eu raison de la défiance du paysan qui regardait les charrues automobiles et les autres appareils qu'on lui présentait avec plus de terreur que d'intérêt. J'ai vu fonctionner à Verceil une charrue automobile, à socs percutants et démontables, qui per-

mettait d'obtenir un émiettement presque parfait de la terre découpée et en même temps l'enfouissement des chaumes et du fumier. Elle se composait de deux parties essentielles, le châssis automobile et l'appareil laboureur.

Le châssis était monté sur de grandes roues munies de bandages métalliques qui évitaient le dérapage. L'appareil laboureur consistait en un cadre disposé à l'arrière du châssis et portant les socs; un mécanisme spécial commandé par le moteur transmettait à ceux-ci successivement des secousses et des variations périodiques. La vitesse des secousses étant plus grande que l'avancement du véhicule, la traction de celui-ci ne participait au travail que pendant une période assez courte, de telle sorte que l'adhérence des roues au sol n'avait qu'une importance minime dans le fonctionnement de l'appareil.

La motoculture ne sera-t-elle pas un obstacle au progrès de l'élevage du bétail, déjà fort arriéré en Italie? C'est une question qui mérite d'être étudiée. Je dirai simplement que les défenseurs des méthodes très modernes soutiennent que les animaux considérés désormais à peu près uniquement comme producteurs de viande, utiliseront à une transformation rapide de leurs rations alimentaires la force qu'on leur faisait appliquer à la traction...

L'avenir dira si les espoirs que l'on fonde sur la motoculture se réaliseront pour l'essor définitif de la puissance agricole italienne.

Je ne veux cependant pas terminer cette rapide et très incomplète étude de l'agriculture de la Péninsule sans parler du plus bel effort poursuivi pendant cinquante ans, de cet effort qui ne sera peut-être jamais parfaitement accompli, qui a englouti des centaines et des centaines de millions, mais qui constitue l'un des plus nobles titres de gloire pour la jeune nation qui veut se débarrasser de ses tares naturelles et ne ménage, à cet effet, ni ses forces ni son argent. Je fais allusion à l'œuvre d'assainissement des terrains incultes et

marécageux, au drainage de ces immenses étendues d'eau saumâtre, sources de fièvres, de malaria, qui occupent une trop grande partie du royaume; à la lutte contre la nature marâtre que l'on a baptisée ici du nom de « bonifica ».

Une statistique de 1860 avait établi que, sur les 28 658 000 hectares qui constituaient l'Italie, 4 649 203 étaient improductifs. Une bonne moitié de ces derniers pouvait cependant être mis en valeur, ce n'était qu'une question de temps, de volonté et de capitaux. Toute une législation a été élaborée, à cet effet, et les lois de 1899 et de 1900 ont vigoureusement contribué à la solution du problème en établissant que pour les dépenses que comportaient des travaux de ce genre, présentant un caractère d'utilité publique, l'Etat fournirait les six dixièmes du montant, tandis que deux autres dixièmes seraient à la charge des communes et de la province.

De 1862 à 1906, près de 600 000 hectares ont été reconquis. Le programme des nombreuses sociétés qui se sont constituées en vue de l'exploitation de ces terres a été tracé par M. Poggi, directeur de la Société agricole industrielle : « Elles doivent cultiver sans luxe, mais avec tout le capital nécessaire, ne pas cultiver en vampires pas plus qu'en dilettantes; cultiver industriellement, rapidement, prudemment; faire tous les travaux de bonification qui rendent possible et avantageuse une exploitation toujours plus intensive. »

Le consortium, qui exploite 100 000 hectares près des embouchures du Pô, dans la province de Ferrare, est la plus importante de ces organisations.

Il y a cinquante ans, le marécage se confondait avec le delta du grand fleuve et les lagunes de Comacchio. Un désert immense, une étendue sans horizon d'eau stagnante, où la seule végétation était constituée par des roseaux noirs qui pliaient sous le vent du large. Des vols de corbeaux, quelques canards sauvages animaient rarement le paysage triste, mort : c'était le

règne de la malaria, des fièvres paludéennes, contrée maudite par la nature, que les hommes fuyaient.

Plus de 80 000 hectares ont été desséchés depuis cette époque : des récoltes abondantes mûrissent, des troupeaux paissent sur de riches pâturages là où, sous le ciel toujours chargé de lourds nuages, la triste solitude paraissait ne pouvoir jamais être troublée. C'est l'œuvre d'un demi-siècle de travail, de peines, œuvre de géants, travail de cyclopes.

Toute la terre que l'on voulait mettre en valeur était située au-dessous du niveau des cours d'eau et de la mer; des dunes formaient, à intervalles, des obstacles naturellement infranchissables.

On a creusé pendant cinquante ans des canaux, pendant cinquante ans des dragues géantes ont enlevé des millions et des millions de mètres cubes de boue, des centaines de millions d'hectolitres d'eau ont été puisés, élevés et refoulés dans la mer. Puis on a créé des champs, on a bâti des fermes, des étables, des villages entiers, on a fait naître la vie où régnait la mort. Voilà ce qu'est la « Bonifica ».

Le succès n'avait pas souri aux premières entreprises. Reprenant un ancien projet que les ducs d'Este et de Ferrare avaient ébauché, la Société pour « la Bonifica dei terreni Ferraresi », fondée en 1872, faillit sombrer avant de pouvoir recueillir les fruits de son initiative courageuse. Après dix ans de lutte, ayant perdu son capital, chargée de dettes, elle était obligée de se mettre en liquidation. En 1882, la Banque de Turin, son principal créancier et actionnaire, acceptait le mandat de liquidateur.

La Banque de Turin se rendit cependant bientôt compte que l'opération se traduirait par un désastre non seulement moral, mais financier, et elle eut le courage de soutenir qu'il serait préférable de tenter un nouvel essai en fournissant à la Société les moyens de poursuivre encore une fois le but qu'elle avait rêvé. La mise en liquidation fut révoquée en 1886. Une partie du domaine avait été cédée à diverses entreprises

par des contrats de location et d'emphytéose : entre propriétaires et locataires l'on constitua le consortium actuel. Il se remit à l'œuvre en 1896, ayant à sa disposition un capital de 15 millions, qui devait lui suffire pour mener à bonne fin l'entreprise.

La loi de 1900 vint, en assurant une large participation de l'Etat aux frais de bonification, lui donner une aide puissante.

Le réseau total de la canalisation d'écoulement des eaux mesure 500 kilomètres! Les canaux qui servent de déversoir aux terrains inondés aboutissaient, jusqu'en 1903, à l'établissement hydrovore de Codigoro. Cette installation était essentiellement constituée par une usine couvrant 7 500 mètres carrés. Les eaux, amenées par un collecteur dans un réservoir de 150 mètres sur 55, étaient aspirées par huit pompes Gwine, de 4 mètres de hauteur, dans un second réservoir de mêmes dimensions que le premier, mais situé au niveau du fleuve Volano, c'est-à-dire à 2 mètres et demi au-dessus de celui du sol de la Bonifica.

Les pompes étaient mises en mouvement par quatre moteurs de 800 chevaux. Pour alimenter quatorze chaudières, il fallait aller chercher l'eau à 7 kilomètres de l'usine, celle des canaux ne pouvant être utilisée à cause des sels qu'elle renferme et des corrosions qu'ils provoquent.

Les huit pompes, fonctionnant sans cesse, aspiraient 180 millions de mètres cubes d'eau par an.

Cette installation ne donna pas des résultats satisfaisants : on s'aperçut trop tard de son insuffisance. A l'époque des fortes pluies, les terrains qui avaient été péniblement desséchés furent de nouveau submergés. Le tassement des terres que l'on avait prévu devoir se limiter à un maximum de 60 centimètres, sous l'influence du dessèchement et de la désagrégation des matières organiques, avait atteint 3 mètres et parfois 3 m. 50.

Tout était à recommencer, à modifier, sinon à refaire.



En 1903, une nouvelle et plus puissante installation hydrovore fut créée à côté de l'ancienne que l'on transformait en même temps. La leçon du passé avait été utile. Dans la seconde usine, construite sur 12000 pilotis de ciment armé, douze chaudières alimentent cinq moteurs Sulzer de 800 chevaux. Ils mettent en mouvement cinq turbines qui élèvent 8 mètres d'eau chacune, à la seconde.

Les eaux sont divisées, d'après leur niveau, entre les deux installations : 60 mètres cubes à la seconde sont ainsi passés des réservoirs collecteurs à ceux de décharge : le débit d'un petit fleuve. 8 millions ont été dépensés dans ces travaux importants.

Il ne suffit pas de dessécher les terrains : il s'agit ensuite de les défoncer, de les défricher, de les rendre cultivables. Les machines agricoles les plus modernes, les plus puissantes et les plus perfectionnées s'imposent à cette œuvre gigantesque. Songez que les charrues Sack, tirées par quatorze bœufs, réussissent difficilement à entamer cette terre. Dès 1892, on a adopté dans la Bonifica le premier train de charrues à vapeur système Fowler. Il se composait de deux locomobiles et de charrues à trois et à cinq socs. Depuis cette époque, de nombreux essais ont été pratiqués et l'on est arrivé à remplacer les locomobiles par des moteurs à huiles lourdes ou à gaz pauvre. La difficulté de se procurer de l'eau pour l'alimentation des chaudières rend indispensable cette transformation du premier outillage pour la motoculture.

« La Società per la Bonifica Ferrarese » n'exploite qu'une partie de son ancien domaine, 16000 hectares environ. En 1911, elle possédait 17 locomobiles, 17 batteuses, 17 égreneuses, 33 faucheuses, 37 râteaux mécaniques, 300 charrues, 60 rouleaux plombeurs et brise-mottes, 350 herses, 35 semeuses et une quantité d'autres machines pour les cultures spéciales, pour la préparation et la distribution des engrais. Cet outillage formidable est cependant encore insuffisant !

Les constructions, maisons d'habitation, étables,

greniers, canaux, routes, représentent un dixième de la superficie totale défrichée. Un millier d'hectares a été transformé en prairies naturelles stables, où l'on élève quatre mille bœufs et vaches et quelques centaines de chevaux; une cinquantaine d'hectares a été boisée. Le reste est cultivé. Une bonne moitié est occupée par le blé et le maïs (39 p. 100 de froment, 17 p. 100 de maïs), puis de l'avoine, du seigle, du chanvre, des betteraves, des pommes de terre, du tabac...

Les rendements sont satisfaisants : 20 et 22 quintaux par hectare pour le blé, 280 à 380 quintaux pour les betteraves. En 1910, on a récolté 50 000 quintaux de blé, 15 000 d'avoine, 30 000 de pommes de terre, 18 000 de maïs, 71 000 de betteraves.

De véritables petites villes ont été créées et se développent : cités modernes, propres, coquettes, où tout est prévu et rationnellement coordonné. L'un de ces villages, Le Venezie, par exemple, compte 3 000 habitants, dont 2 500 dans les fermes disséminées et 500 dans l'agglomération centrale. On y trouve une mairie, des écoles, une église, une caserne de carabiniers (elle est, hélas, trop souvent nécessaire), un théâtre, un cercle, un bureau de postes et télégraphes. Une coopérative de consommation y fonctionne depuis 1901 ; un moulin électrique moderne moud 6 000 quintaux de blé, un établissement modèle de panification mécanique fournit 10 quintaux de pain par jour. Un réseau de voies Decauville permet le transport rapide des denrées sur un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. Les canaux navigables ont un trafic important qui se concentre dans un bassin aménagé comme un petit port...

Ce serait parfait si une grosse question ne restait encore malheureusement à résoudre : celle de l'eau potable. La société de la Bonifica a bien fait construire trois citernes en ciment armé munies de filtres et pouvant contenir chacune 200 mètres cubes d'eau. Elle a bien percé deux puits artésiens de 135 et

145 mètres de profondeur. Le tout est absolument insuffisant et le manque d'eau continue à se faire cruellement sentir. Divers projets sont à l'étude; ils représentent une dépense énorme que ne permettent pas encore les résultats financiers de l'entreprise.

Certes, la situation de la société de la Bonifica n'est plus comparable à celle de 1882 : les actions donnent du 7 1/2 p. 100, bénéfice industriel intéressant. Ne serait-on cependant pas en droit, après tous les sacrifices faits, après les pertes du passé, d'aspirer à des résultats plus satisfaisants?

La grève, la triste grève agraire, est la lèpre qui ronge, qui mine cette noble entreprise. La bonification a apporté dans la lande une véritable révolution. A ses débuts, une nombreuse main-d'œuvre saisonnière était accourue à l'appel de la société, pour défricher la terre. La vie était dure, le travail pénible, la contrée malsaine, sans ressources : des salaires très élevés compensèrent justement ces difficultés. Dès que les grands travaux de défrichement et d'installation furent terminés, dès que l'état normal fut établi, les immigrants se trouvèrent trop nombreux, il fallut décliner les demandes de travail d'un très grand nombre d'ouvriers agricoles. Ce fut l'origine d'une crise qui se renouvelle chaque année au moment des récoltes.

Ayant escompté pendant de longs mois cette période d'activité, les salariés, enrégimentés par divers groupes politiques, prétendent se refaire en peu de temps de leurs trop longs chômages. Tous les étés, c'est une nouvelle grève qui éclate, provoquée par les demandes des journaliers qui formulent des réclamations inacceptables. On essaye d'embaucher des ouvriers en Vénétie, en Romagne, en Lombardie : ce sont des luttes souvent sanglantes, des émeutes. Et les moissons très mûres attendent sur pied la solution du conflit, un orage les détruit, le vent les couche; dans les étables, on refuse de traire les vaches, de sortir les troupeaux.

Quand le propriétaire cède, ou lorsqu'une entente se fait, il est souvent trop tard : si la récolte n'est pas irrémédiablement compromise, le bénéfice est toujours réduit et devient chaque année plus problématique.

Il faudrait pouvoir employer d'une manière plus continue, moins saisonnière, la masse des travailleurs qui vit dans le Ferrarais : ce serait possible si la partie de l'exploitation qui est encore inculte était défrichée.

Cette possibilité est cependant subordonnée à la solution du problème de l'eau. Deux lois nouvelles de 1911 ont reconnu la nécessité, pour toute mise en valeur de terrains improductifs, de résoudre la question de l'eau, et non seulement de celle nécessaire à l'alimentation et à l'industrie agricole, mais de celle indispensable à l'exploitation de la terre. Il ne suffit pas de reconnaître cette nécessité, il faut encore rendre possible cette nouvelle obligation. Les sacrifices faits par les particuliers ont été trop importants, les charges de toute nature, qui les oppriment, sont trop lourdes pour que l'Etat puisse leur refuser, dans cette œuvre de régénération nationale, un appui financier.

Ce sera alors, non seulement à Ferrare, mais en Basilicate, dans le Latium, dans l'Ombrie, dans les Marches, en Sicile, partout en somme où, avec une constance admirable, se poursuivent ces entreprises de conquête, ce sera alors vraiment la rédemption de la terre et la plus grande victoire de l'Italie agricole moderne.

CHAPITRE XII

L'Industrie des Étrangers. Le Marché italien

Le commerce dans l'Italie méridionale et dans l'Italie septentrionale. — « Made in Germany ». — La concurrence allemande. — La nécessité de l'effort français. — La Chambre de commerce française de Milan. — Le crédit et les difficultés du marché italien.

L'Italie a, de tout temps, exercé une attirance secrète sur les voyageurs épris de soleil, d'art et de beauté. Il paraîtrait donc naturel que dans cette étude rapide de quelques-uns des nombreux progrès accomplis en ces derniers temps par ce pays, il y eut un chapitre spécialement consacré à cette industrie très spéciale que l'on a l'habitude d'appeler l'industrie des étrangers.

La vérité serait assez difficile à dire. L'Italie, peut-être trop confiante dans le charme des souvenirs de son passé de gloire, dans l'attrait des trésors que lui ont prodigués la nature et le génie de ses enfants, n'a pas encore senti la nécessité d'accomplir un effort sérieux dans le but de rendre son hospitalité un peu moins primitive. C'est une femme qui se sait très belle et qui affecte de mépriser les fanfreluches de la toilette; trop sûre du pouvoir de sa grâce, elle oublie presque volontairement les soins indispensables au cadre qui met en valeur sa beauté.

J'ai lu, il y a quelques mois, dans un journal italien, un article où les Suisses étaient fort malmenés. Peuple d'hôteliers! Cette injure, si cela en est une, ce dont je

doute fort, revenait souvent sous la plume du brillant chroniqueur. Elle ne peut, en vérité, être lancée à la figure du peuple italien !

Le confort, le bien-être, la satisfaction matérielle de ses visiteurs, paraissent en effet constituer encore le cadet de ses soucis.

Certes, à Rome, aussi bien qu'à Venise ou qu'à Naples, dans toutes les grandes villes placées sur l'itinéraire traditionnel des voyages circulaires, les étrangers trouvent les grands hôtels, les caravansérails construits pour les millionnaires en mal de voyages. Ils ont même l'agréable surprise d'y retrouver les mêmes menus, la même cuisine, les mêmes gérants, les mêmes garçons, auxquels ils sont habitués en Suisse, en Egypte, sur la Côte d'Azur. Sans grand effort d'imagination, l'Américain richissime ou l'Allemand cossu, peuvent y avoir l'impression qu'ils n'ont pas quitté leur pays natal, car il est rare d'y entendre prononcer un mot d'italien.

Je connais à Rapallo un grand hôtel où il m'a été impossible de me faire apporter un verre d'eau non seulement en le demandant en français, mais ce qu'il y a de beaucoup plus étrange, en parlant italien. Domestiques, caméristes, tout le personnel ne savait que l'allemand !

Mais si votre bourse, hélas, moins bien garnie que celle des habitués de ces palaces, ne vous permet pas de les aborder, si vous êtes obligé de chercher gîte et nourriture dans les « alberghi » de second ordre, il vous sera assez rarement donné de rencontrer cette propreté, cette simplicité ordonnée presque familiale, mais confortable, qui fait, à juste titre, l'orgueil des nombreuses pensions de Lucerne, de Zurich, des plus petits « trous pas chers » de Suisse, et que l'on est heureux de découvrir de plus en plus fréquemment en France.

Et que dire des hôtels des autres villes italiennes, de celles qui ont le tort d'être écartées de la grande route, de ces cent villes plus intéressantes et plus

délicieuses les unes que les autres, de ces villes encore réfractaires au cosmopolitisme niveleur, où l'on éprouve l'exquise sensation d'aller un peu à la découverte, qui vous donnent la joie intense et profonde de la révélation subite, foudroyante du chef-d'œuvre ignoré, inattendu!

Il est difficile d'y parvenir, aussi difficile qu'il y a vingt ans, même si vous pouvez vous accorder le luxe d'un voyage en automobile, car les routes sont généralement mal entretenues. Et lorsque après des trajets interminables dans des wagons qui n'avancent pas, après de longues heures de cahots dans des voitures préhistoriques, vous franchissez l'enceinte de ces vieilles cités où flotte un parfum de moyen âge, lorsque vous commencez à vibrer à la chanson des souvenirs qui paraît se dégager de chaque pierre, c'est l'ignominie de l'hôtel mal tenu, aux odeurs écœurantes qui vous attend, l'hôtel où l'on mange mal dans des assiettes peu lavées, l'hôtel aux lits recouverts de baldaquins de soie brochée, dont les draps ont une blancheur douteuse, l'hôtel où vous rentrez le soir, épuisé de fatigue et d'émotions, pour ne pas dîner et ne pas dormir, l'hôtel dont le propriétaire, à votre départ, vous écorche consciencieusement. La Toscane avec ses grâces d'idylle, l'Ombrie mystique, les Abruzzes sauvages, la Calabre âprement pittoresque, et, sans aller si loin, les environs souvent merveilleux des grandes villes septentrionales ont peut-être l'attrait de la beauté antique qui n'a pas encore été violée par le progrès : ils ont certainement aussi tous les inconvénients, tous les désagréments de contrées peu fréquentées, où l'étranger est l'oiseau rare dont on ne s'occupe que pour songer à le plumer, en se souciant bien peu de la triste réclame qui est ainsi faite à tout le pays.

Les neuf cent mille étrangers qui descendent chaque année en Italie ne représentent cependant pas un élément de richesse négligeable. Ils laissent au pays qu'ils visitent plus d'un demi-milliard, chiffre d'exportation

qui, pour être invisible, n'en a pas moins un grand poids dans la balance économique de la nation.

Question argent mise à part, et sans tenir compte de la nécessité pour l'Italie de voir continuer et augmenter cette invasion pacifique qui, chaque année, se renouvelle, la Péninsule aurait un intérêt moral, une raison de prestige, à mieux satisfaire l'étranger qui, pendant quelques semaines ou quelques jours, vient chercher, au delà des Alpes, la fièvre des sensations artistiques ou le repos qui verse la santé et l'oubli.

Je crois que les plus féroces détracteurs de l'Italie moderne se rencontrent parmi ceux qui ont eu l'occasion de la connaître ou de mal l'apprécier dans un séjour trop rapide. Sans prétendre que la rancune des estomacs peu satisfaits puisse être plus tenace que les impressions de beauté ou d'histoire, il est naturel d'admettre que les ennuis de voyages privés de commodités, les tracasseries de services publics mal organisés, le défaut du confort le plus rudimentaire, suffisent souvent à ternir les meilleurs souvenirs laissés par cette terre admirable. Et l'on pardonne encore plus difficilement lorsque l'on a la certitude d'avoir été trompé.

Il n'y a pas que les hôteliers qui peuvent se reprocher quelque chose dans cet ordre d'idées : une bonne partie de tout le petit commerce qui vit du voyageur a une manière étrange de concevoir en Italie l'industrie des étrangers.

Que d'histoires n'entendez-vous pas chaque jour répéter ! Bijoux de la meilleure camelote vendus comme or du plus fin titre, statuettes qu'au déballage l'on constate brisées et dont la cassure ancienne est la preuve évidente de la substitution opérée au moment de l'expédition, potiches plus ou moins pompéiennes dont les fêlures ont été adroitement dissimulées, objets dont on n'a pu constater, dans la savante pénombre du magasin, la confection défectueuse ou la fraîcheur relative... on n'a que l'embarras du choix dans les récriminations de ce genre !

Que voulez-vous? l'étranger n'est qu'un client de passage; on ne le reverra probablement jamais : si on lui fait payer un prix ridiculement cher une antiquaille sans valeur, si on le trompe, qu'importe! On n'aura pas à subir l'ennui de ses protestations, il s'en va et ne pourra réclamer : cela suffit à calmer les scrupules du vendeur. Et puis c'est un voyageur, un riche *che non patisce* (qui ne souffre pas).

C'est une mentalité enfantine, une mentalité méridionale, qui s'affirme à mesure que l'on descend vers le bas de la botte. Sans être tous comme les cadets de Cyrano « menteurs et bretteurs sans vergogne », les Napolitains sont nés sous un soleil encore plus brûlant que celui de la Gascogne.

Un Allemand, M. Von Rauber, a dit que les Napolitains ont dû être créés avant que l'on ne menât grand bruit autour des sept péchés capitaux. Il y a quelque chose de vrai dans cette boutade. Le commerçant du Midi n'est pas immoral, s'il n'est pas moral. Il est simplement assez souvent amoral. Il juge les choses, son intérêt, celui des autres, sous un angle différent du nôtre : c'est une question de latitude, de soleil.

Souvenez-vous des réflexions de Stendhal :

« Les actions de peu d'importance qui remplissent la journée d'un petit marchand, comme celui qui vient de me vendre le portrait de Beatrice Cenci, se décident d'après les mêmes habitudes morales que les actions importantes... L'éducation agit ici en sens inverse : la civilisation agit contre la vertu et lui enseigne, sans le vouloir, la fraude et le crime. »

Ce qui était vrai en 1827 l'est encore, en partie, en 1914.

Le Méridional ne paraît dominé que par une seule préoccupation : réaliser avec le moindre effort le maximum de tranquille oisiveté. N'ayant pas de grands besoins, il se contente de peu : il ignore volontairement le travail continu : les industriels, qui ont essayé d'installer des usines dans le midi de l'Italie, en savent quelque chose. Lorsque l'occasion

se présente et qu'il la juge favorable, il la saisit sans s'attarder à en discuter la plus ou moins grande moralité. L'étranger représente souvent pour lui cette occasion, ce champ d'exploitation facile. Le gamin de Naples l'exploite en faisant des cabrioles et en réclamant un sou pour sa peine, les lazzaroni l'exploitent en s'astreignant à avaler des macaronis toutes les fois qu'un Anglais s'arrête, amusé, devant eux; les chanteurs l'exploitent en ressassant, depuis trente ans, la même *Santa Lucia* aux portes des mêmes hôtels; les voituriers l'exploitent en promenant leur client affolé pendant de longues heures, malgré ses protestations qu'ils feignent ne pas comprendre... C'est du commerce méridional, c'est presque le seul qui soit prospère.

Ne nous en plaignons pas trop, si nous aimons la couleur locale. Que serait Naples sans ses gamins, ses lazzaroni, ses *Santa Lucia* et ses voituriers! Telle qu'elle est, avec tous ses défauts, contre lesquels nous pestons, c'est la ville admirable que l'on aime comme l'on adore les belles choses, vers lesquelles on se sent invinciblement attiré par un charme mystérieux, vers lesquelles on retourne même si l'on a la secrète conviction qu'elles ne sont pas parfaitement saines et bonnes.

Toutes ces peccadilles n'auraient guère d'importance si, passant du domaine des petites transactions à celui des affaires, on ne retrouvait, sous le vernis d'une correction commerciale absolue, les traces des mêmes tendances, le sceau des mêmes préoccupations. Il y a peu de pays dans notre Occident où il soit plus difficile de mener à bonne fin une affaire sur des bases nettes, précises, sûres. Un Italien du Nord, un Lombard, un Piémontais devient l'étranger pour le Méridional... Des deux côtés l'on se tient pendant longtemps sur la défensive, l'on n'ose pas démasquer ses batteries : se connaissant probablement très bien, l'homme du Midi a la conviction qu'il est impossible d'avoir des pourparlers commerciaux sans s'efforcer de

se rouler l'un l'autre, et il ne peut s'empêcher de considérer celui qu'il a devant lui que comme un adversaire qui s'emploie à le tromper. Il essaye donc, même lorsque son flair l'avertit que le négoce est avantageux, de se ménager une porte de sortie, une issue qui lui permettra, à l'occasion, de résilier ou tout au moins de discuter encore le contrat. C'est la possibilité de la *combinazione*.

La *combinazione*! Le voilà, le vilain mot que les amis sincères de l'Italie voudraient voir bien vite disparaître de son vocabulaire. Il représente un mélange de faux-fuyants, de restrictions mentales, un amalgame de ces mille riens, nuances impalpables qui heurtent la transaction droite, simple, honnête : c'est trop souvent la grande entrave aux intentions les meilleures, aux dispositions les plus amicales.

Le Méridional a souvent la naïveté de ne pas dissimuler sa préoccupation constante, et sa sincérité est sa plus grande excuse.

Je me souviendrai toujours d'un conseil que me donnait un commerçant de ces parages avec qui j'étais en excellents rapports d'affaires.

— Avec nous, me disait-il, il faut toujours être sur ses gardes. Méfiez-vous de tout le monde, de ceux que vous croyez les plus sûrs. Et il ajoutait avec un bon sourire désarmant : Méfiez-vous de tous, méfiez-vous de moi-même!

Comment en vouloir à celui qui se découvre avec tant de candeur?

Mais on aurait grand tort de généraliser. Il n'y a pas de comparaison possible entre le boutiquier, le commerçant de l'Italie méridionale et ceux du Piémont, de la Lombardie, de la Vénétie, de la Ligurie, de la Toscane, en un mot ceux de la plus grande partie de l'Italie qui travaille. Nous retrouvons ici la même honnêteté, la même droiture commerciale, les mêmes mœurs qui rendent chez nous les affaires faciles et agréables. Les grands magasins de Milan, de Turin, de Gênes, ne diffèrent guère de ceux de Lyon, de

Bordeaux, de Toulouse. Peu à peu, on a su y abandonner la mauvaise habitude d'une majoration excessive des prix de demande qui entraînait de longs et ennuyeux marchandages.

Il n'y a pas bien longtemps, il était normal, pour le vendeur, de réclamer vingt pour obtenir une offre de quinze ou même de dix. L'acheteur, qui finissait par enlever l'objet marchandé au prix qu'il avait péniblement obtenu, s'en allait, peu satisfait, avec l'impression qu'il aurait dû faire une offre encore inférieure et que le marchand aurait aussi bien cédé. Le système du prix fixe s'est heureusement généralisé : on sait à quoi s'en tenir quand on fait un achat.

Si les affaires sont agréables avec le commerçant italien, elles ne sont pas faciles, surtout pour nous, Français, qui avons eu le grand tort de trop négliger un marché devenu important. Il ne faut pas en accuser la bonne volonté de nos voisins transalpins, mais la concurrence et nos mauvaises habitudes de vendeurs.

Dès que nos exportateurs essayent de s'introduire dans la clientèle italienne, ils sont obligés de constater la place prédominante que l'industrie allemande a pu s'y assurer. Non seulement elle a remplacé les importations françaises et anglaises pour bon nombre d'articles, mais elle réussit à battre en brèche la production nationale elle-même.

L'inlassable activité germanique ménage les plus effarantes surprises.

Il n'est pas rare de la trouver installée en maîtresse despotique là où la tradition, l'habitude, la nature même, paraissaient devoir lui défendre toute chance de succès.

A Florence, on a assisté à la décadence rapide du travail des orfèvres et des argentiers qui avaient une renommée séculaire : ils ne pouvaient plus lutter contre la concurrence allemande.

A Venise, les bijouteries en filigrane, que l'on rapporte volontiers comme un souvenir caractéristique et bien local, viennent directement des grands ateliers de la Prusse.

A Rome, les objets de piété, que se disputent les pèlerins dévots, sont de la bonne camelote de l'Allemagne protestante.

La quincaillerie, la bimbeloterie, la maroquinerie à bon marché qui se vendent en Italie, viennent en droite ligne de la Bavière. Sur les boîtes s'étale souvent la devise qui a encore de l'attrait : « Article de Paris, Nouveauté »; elle est naïvement démentie par un « Made in Germany » aussi insolent qu'indiscret.

Mais ce n'est pas seulement dans le petit commerce que l'on se heurte à l'étiquette triomphante de « Made in Germany », c'est dans toutes les branches de l'activité commerciale et industrielle. Les machines des installations nouvelles tout aussi bien que l'outillage des arsenaux? « Made in Germany. » La parfumerie, les chaussures? « Made in Germany. » Les poteries, les porcelaines, les appareils d'éclairage, les appareils orthopédiques, les machines à coudre, les dentelles, la soie artificielle? « Made in Germany, Made in Germany. » C'est toujours le même refrain qui devient une obsession, c'est le refrain qui poussait l'un de nos gros industriels français à s'écrier : « Mais laissez-nous la paix (il fut même plus énergique) avec votre clientèle italienne, elle n'existe que pour l'Allemagne! »

Cette suprématie absolue, cette affirmation d'une supériorité écrasante est le résultat d'un travail patient et souvent assez difficile, le succès d'une organisation admirable que nous ferions ou plutôt que nous aurions mieux fait d'imiter. Une véritable invasion d'Allemands en Italie a commencé par préparer le terrain : dans tous les bureaux des grandes organisations industrielles et commerciales des jeunes gens, des commis ont joué le rôle d'avant-garde. Ils ont étudié le pays, les mœurs, les goûts, ils se sont préparés à la lutte commerciale en procédant en même temps à une œuvre de semailles qui devait assurer les moissons futures. Les renseignements ainsi recueillis ont été précieux pour le fabricant allemand, qui s'est trouvé rapidement

en mesure de répondre aux exigences du nouveau marché.

Pendant de longues années, quand la nation était pauvre, ce fut le triomphe de la camelote, de l'article qui avait beaucoup d'apparence, de celui qui ne résistait peut-être pas à un examen attentif ou à un usage prolongé, mais qui coûtait peu. L'article solide, mieux fait, a remplacé lentement la camelote.

L'Allemand n'a pas perdu son temps à vouloir imposer son goût et son type de fabrication : il s'est efforcé, au contraire, de répondre aux désirs, souvent habilement devinés, de la clientèle qu'il se donnait la peine d'étudier sérieusement. La réussite a été rapide, et maintenant que le succès couronne ses efforts, le commerce germanique ne s'endort pas sur ses lauriers, mais continue à lutter comme si le marché restait encore à conquérir. Les commis voyageurs du Rhin envahissent à chaque saison la Péninsule, la parcourent, la fouillent dans ses recoins les plus éloignés, les moins abordables : toutes les grandes maisons d'exportation allemandes ont des succursales établies dans les centres importants, à Milan, à Turin, à Bologne, à Gênes : celles qui n'ont pas de filiales ont choisi avec soin de bons agents dépositaires auxquels elles confient un dépôt qui augmente au fur et à mesure que les affaires se développent. Les agents sont bien fournis de catalogues, rédigés en italien; leur œuvre est fortement appuyée par une savante réclame dans les journaux techniques et les revues spéciales de la Péninsule.

Que font nos maisons françaises? Le plus souvent, elles renoncent à la lutte et se rangent à l'avis de l'industriel qui nous sommait de lui laisser la paix! Je ne sais quel écrivain allemand a déclaré que le commerce et l'industrie de France étaient malades, mais que l'on ne pouvait encore se rendre compte s'il s'agissait d'un simple rhume ou de phtisie.

En voulant faire de la lourde ironie, ce docteur a raté son diagnostic.

Notre commerce extérieur souffre d'aboulie plutôt que de phtisie, il n'est impuissant que parce qu'il ne veut pas se donner la peine de réussir. La concurrence allemande n'est pas imbattable en Italie, pas plus qu'ailleurs, et j'en appelle à ceux qui ont essayé, aux représentants de quelques-unes de nos grandes aciéries par exemple, aux agences nouvellement installées de nos grands magasins parisiens.

Malheureusement, la majorité de nos industriels et de nos commerçants, se drapant dans les riches plis d'une ancienne renommée, n'aiment pas à se déranger. Une clientèle qui ne vient pas d'elle-même frapper à leur porte, n'est pas une clientèle intéressante...

Il y en a qui font un petit effort. Je reçois assez souvent des lettres de producteurs français qui me demandent de leur indiquer un agent, un représentant pour une partie de la Péninsule. J'ai toujours répondu en essayant de décider mon correspondant à venir lui-même en Italie non seulement choisir l'homme de confiance entre les mains duquel il veut remettre ses intérêts, mais étudier le marché, se rendre compte de ses besoins, de ses habitudes... Je dois avouer que je n'ai que très rarement réussi.

Lorsque l'on ne s'adresse pas à un Français habitant l'Italie, on écrit plus simplement encore au consul. Ce pauvre fonctionnaire devient alors responsable de tous les échecs, de tous les déboires. Les consuls ont peut-être eu tous les défauts que leur a reprochés M. Doumer, dans son rapport sur le budget des affaires étrangères en 1895; j'en ai connu, depuis, qui faisaient leur devoir d'une manière intelligente et habile, qui donnaient à leurs fonctions consulaires le caractère commercial qu'elles doivent avoir, qui trouvaient le temps de rédiger des rapports qui auraient été très intéressants si l'on s'était donné la peine de les publier et de les lire. Pas plus que leurs prédécesseurs, ils n'ont échappé aux doléances et aux critiques des commerçants français qui voudraient trouver dans les consuls de véritables agents de leurs

maisons, faisant ce qu'ils ne se décident pas à faire eux-mêmes tout en comprenant, par une vague intuition, que cela devrait être fait pour réussir.

Au point de vue commercial, nous avons le privilège de posséder en Italie une organisation admirable, la Chambre de commerce française de Milan : nos producteurs paraissent trop souvent l'ignorer. Pour se rendre compte de l'importance de cette institution, il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapports annuels présentés aux assemblées générales. La Chambre, qui a un millier d'adhérents, fournit plus de mille trois cents bulletins de renseignements confidentiels sur la clientèle italienne à des maisons françaises et rend, par le contrôle sévère de ses informations, de réels services aux firmes qui s'adressent à elle. Trois cents litiges ou faillites sont réglés annuellement par ses soins et la solution que reçoivent ces conflits prouve tout l'intérêt qu'apportent dans cette œuvre délicate et souvent peu agréable les membres de la compagnie qui se dévouent à leurs compatriotes. Des centaines de représentants sont annuellement indiqués à des maisons françaises non seulement à Milan, mais dans toute l'Italie.

Je tiens surtout à signaler ici le Bulletin mensuel de la Chambre de commerce de Milan. C'est la publication la mieux faite dans le genre, la plus complète que je connaisse en Italie. Aucun journal technique italien ne donne, à mon avis, des renseignements aussi précis, aussi sûrs à propos de toutes les questions économiques intéressant la Péninsule. Aucun problème, aucun article de valeur n'échappe à l'œil attentif et intelligent de sa rédaction, qui le traduit, le résume, le commente. Le *Bulletin de Milan*, qui fait le plus grand honneur à M. Hugon qui s'en occupe d'une manière spéciale, devrait être le bréviaire de tout commerçant et industriel français désirant s'introduire sur le marché italien; il constitue une mine inépuisable de documents, de précieuses informations, à laquelle, pour ma part, j'ai bien souvent puisé.

J'y ai trouvé, par exemple, une traduction de deux articles de la *Deutsche Export Revue* qui me permet d'aborder une question assez délicate qu'il est cependant nécessaire d'effleurer ici : celle des défauts de la clientèle italienne. Nul ne devrait mieux la connaître que les Allemands dont j'ai, à maintes reprises, eu l'occasion de signaler la prépondérance commerciale.

Voici les conseils que donne à ses compatriotes le périodique teuton :

« Les rapports avec la clientèle italienne sont très agréables. Les clients sont polis, et si la chose est possible de quelque manière, ils ne laissent pas partir le voyageur étranger sans un ordre... En général, la qualité de la clientèle devient plus mauvaise à mesure que l'on va vers le midi. La plus grande ville d'Italie, Naples, avec 700 000 habitants environ, doit spécialement être visitée avec la plus grande prudence. Les pertes y sont très nombreuses et les crédits très longs sont à l'ordre du jour. Il faut accorder le crédit avec beaucoup de prudence. Le mode de payement le plus usité est à quatre-vingt-dix jours. On a l'habitude de faire traite sur le client : les échéances sont souvent dépassées. »

Et dans un autre numéro, la *Deutsche Export Revue* revient à la charge dans des termes encore plus précis, sinon plus flatteurs.

« La clientèle italienne doit être sans cesse surveillée de très près, car le manque de sûreté des créances est toujours grand. Leur encaissement est allié à de nombreuses difficultés : le mode de payement préféré est la lettre de change que les banques sont de plus en plus prudentes à escompter. Les voyageurs qui ne vont que rarement en Italie risquent de perdre le contrôle des variations qui se produisent dans le crédit qu'ils peuvent accorder à leurs clients. Quelques avocats allemands qui s'installeraient dans ce pays pourraient y avoir une nombreuse clientèle. »

Je n'aurais jamais osé formuler des appréciations aussi brutales : elles sont du reste exagérées. S'il est

exact que le payement comptant se rencontre assez rarement en Italie et que, pour ceux à échéance, il arrive bien trop souvent que le débiteur se fasse tirer l'oreille, cela ne suffit pas pour conclure que la majorité des créances manque de sûreté dans la Péninsule. S'il en était ainsi, je me garderais d'engager les Français à y intensifier leur effort.

Le capital de roulement n'est abondant ni dans l'industrie ni dans le commerce et les effets de cette raréfaction de l'argent se font souvent sentir.

Ceci est un fait certain qu'il serait puéril de vouloir nier. D'autre part, des mauvaises habitudes ont pris pied sur le marché italien et il serait fort difficile de les changer. Il est cependant étonnant de voir les Allemands jeter la pierre à leurs excellents clients italiens, alors qu'ils sont en grande partie responsables des coutumes dont ils se plaignent maintenant amèrement. Lorsqu'il s'agissait de pénétrer dans la clientèle et surtout d'éliminer la concurrence anglaise ou française, ils ont accepté toutes les conditions que l'acheteur leur imposait, souvent dans l'espoir de se débarrasser des agents qui, avec une insistance aussi tenace qu'énervante, chaque mois, chaque semaine, venaient renouveler leurs offres et solliciter un ordre d'essai.

Les payements à longue échéance, qui soulèvent l'indignation de la *Deutsche Export Revue*, ont bien souvent eu leur première origine chez le vendeur qui les proposait à son futur client comme la meilleure preuve de sa bonne volonté et de son désir de boucler des affaires. Le système a été trouvé fort commode, et ce qui était une exception est devenu la règle.

Le public, l'acheteur au détail, a fait le reste. J'entendais dernièrement un grand couturier de Milan qui se plaignait d'avoir des factures que sa clientèle aristocratique ne lui soldait pas depuis deux et même trois années. Insister était s'exposer à perdre des clientes précieuses auxquelles un sentiment d'orgueil mal placé empêche de discuter 100 francs sur le prix

d'une robe ou d'un manteau, aussi il prenait son mal en patience et priait ses créanciers de patienter à leur tour. Un cercle vicieux se forme ainsi : les négociants retardent leurs payements parce qu'ils ont beaucoup de peine à encaisser leurs créances.

Surtout en ce qui concerne le grand marché septentrional, et c'est de beaucoup plus important, on a tort d'exagérer les craintes et de les généraliser. Les maisons de commerce parfaitement sérieuses et solvables ne manquent pas en Italie.

Les Français peuvent les connaître s'ils le veulent : notre commerce d'exportation a la possibilité de faire, dans la Péninsule, d'immenses progrès ; il est profondément regrettable, non seulement pour notre prestige, mais pour notre influence, de constater qu'actuellement il n'occupe en Italie qu'une place secondaire. Malgré les nuages qui assombrissent trop fréquemment le ciel franco-italien, on n'est pas mal disposé contre nous de l'autre côté des Alpes. Les Français habitant l'Italie se rendent mieux compte que tout autre des véritables sentiments d'un peuple qui a, avec nous, des affinités de race, d'habitudes, de goûts. La pénétration commerciale se réduit en somme à une question de volonté de notre part. Nous avons, ainsi que l'écrivait M. Picard, « l'intelligence, la probité, le goût natif. En France l'ingéniosité, l'esprit inventif, l'amour du beau se transmettent intacts de génération en génération. » On le sait et on le reconnaît en Italie, où nous avons un rang à reprendre : il suffit, je le répète, de vouloir.

CHAPITRE XIII

L'Émigration

Conséquences morales et matérielles de l'expansion extérieure. — Les Italiens dans la République Argentine. — Les causes de l'émigration. — La protection accordée aux émigrants. — L'avenir de l'émigration et la Tripolitaine.

Les émigrants! Ce mot évoque immédiatement dans l'esprit du lecteur, j'en suis convaincu, une théorie d'impressions assez tristes. C'est la ruée lamentable d'un peuple de miséreux à la conquête du pain que leur refuse la patrie marâtre; c'est l'exil vers des terres inconnues et souvent peu hospitalières, l'abandon du toit paternel, chéri malgré les douleurs qu'il abrite; c'est l'exploitation de la bête humaine par les ignobles marchands de bras qui trafiquent honteusement sur l'ignorance et la passivité de la masse naïve; c'est, en un mot, la nouvelle et très moderne contrefaçon de l'esclavage par laquelle la civilisation contemporaine tolère hypocritement le remplacement des noirs affranchis, par les ouvriers racolés et embarqués comme un bétail stupide.

Les émigrants! Qui de nous n'a contemplé les foules douloureuses de ces pauvres voyageurs parqués dans la salle d'attente d'une gare de frontière? ils avaient l'air égaré au milieu du bruit et du mouvement qui les entouraient en les affolant; les fumées du vin du départ vite dissipées, ils étaient là, hébétés, les yeux perdus dans leur rêve lointain, incapables même d'un regret, misérables, ne songeant qu'à surveiller les

quelques hardes qu'ils traînaient dans un sac de toile grise, harassés par les heures interminables de voyage à travers l'Europe, écrasés par la lassitude dès le début de leur randonnée. Ils attendaient avec une résignation fataliste pendant des nuits, pendant des journées entières, immobiles, silencieux, l'ordre qui les dirigerait vers un nouveau train où ils s'entasseraient sans murmures, comme s'ils n'étaient plus ni des hommes ni des femmes, mais des brutes, des choses !

Et quelques jours plus tard ce sera l'embarquement, la traversée... De Amicis, l'auteur délicat de ce petit chef-d'œuvre qui s'appelle *Cuore*, a chanté, dans sa jeunesse, la misère de ces voyages où les émigrants pleurent des larmes de sang, leur arrivée là-bas, « pauvres loques humaines décharnées, trahies par des négriers menteurs, objets de mépris et de honte, bêtes de somme, chair de cimetières, qui vont là où les autres sont morts, tel le mendiant aveugle et vagabond s'en va errant de porte en porte... »

L'émigration, s'écrie-t-on volontiers en France, voilà la plaie sanglante de l'Italie, la meilleure preuve de sa misère incurable, le démenti aux affirmations de progrès ! Une mère abandonne-t-elle ses enfants lorsqu'elle est en mesure de les nourrir?

Et M. Henry Joly se demande dans son enquête sociale sur l'Italie contemporaine, en parlant des gigantesques entreprises de redressement des provinces méridionales : « Pourquoi tant élargir et consolider des chemins alors qu'on voit s'approcher le moment où il n'y aura plus rien à y faire circuler? L'altération du sol et l'exode des habitants, qui s'engendrent et qui s'aggravent indéfiniment l'un l'autre, sans qu'on sache bien quel est celui des deux qu'il est le plus expédient d'enrayer pour enrayer aussi l'autre, voilà les calamités de l'Italie contemporaine ! »

Je ne crois pas qu'un écrivain, fût-il de grand talent, oserait à l'heure actuelle brosser un tableau des émigrants avec les couleurs sombres employées



Emigrants attendant l'embarquement.

par Edmond de Amicis. Toute l'opinion publique se soulèverait avec violence contre des affirmations qui non seulement ne répondent plus à la réalité des faits, mais heurteraient la conviction de la majorité.

Voici des lignes qui ont été accueillies avec sympathie : elles serviront de pendant à l'opinion de l'auteur de *Cuore* dont l'illustre Français, membre de l'Institut, paraît singulièrement se rapprocher.

Je les trouve dans un rapport de M. Coletti, professeur de statistique à l'Université de Pavie.

« L'émigration, dit-il, est le phénomène qui a donné à notre peuple une conscience plus éclairée de lui-même, par la somme de travail et d'initiative qu'elle révèle ; c'est le phénomène qui, faisant pénétrer l'idée et le sentiment de patrie dans un grand nombre d'esprits, a élargi les frontières mêmes de notre pays. L'émigration a eu des conséquences admirables pour l'Italie; ce qui pouvait à l'origine paraître une faiblesse, s'est affirmé comme une manifestation de la puissance morale et physique de notre peuple, de cette partie la plus modeste de notre peuple qui, résistant à la douleur et à l'adversité accumulées par les siècles, a trouvé le moyen de s'affranchir virilement et physiologiquement, en employant la seule richesse dont elle disposait, la richesse du travail. »

La grande majorité des économistes — et ils sont légion — qui, en ces dernières années, ont étudié sous ses divers aspects le phénomène de l'émigration italienne, partage, avec quelques réserves, l'opinion de M. Coletti et renie le sentimentalisme de de Amicis. On s'est rendu compte, avec raison, en Italie, que le devoir de la nation était beaucoup plus de songer à protéger les émigrants que de chercher à enrayer leur exode qui, loin de causer tous les dommages dont on se complaisait à l'accuser, est, somme toute, une source abondante de richesse et de prospérité pour la mère-patrie.

Sans vouloir me perdre dans une étude détaillée d'un fait social de la plus haute importance, étude

qui sortirait du cadre de ce modeste ouvrage, il était naturel que dans *l'Italie au Travail* une place fût faite à cette manifestation très caractéristique de la vigueur sociale de l'Italie contemporaine.

Il ne faut pas, en effet, vouloir s'obstiner à croire que seul le rebut de la population se trouve obligé, par la nécessité de manger et de vivre, à aller chercher à l'étranger le pain que lui refuse le sol natal.

M. Lémonon l'a fort bien noté dans ses pages sur l'avenir économique de l'Italie. Celle qu'il consacre à l'émigration est digne d'être transcrite : « Ces émigrants, dit-il, qui restent partout où ils se trouvent des Italiens, qui ne se laissent pas absorber par la race au milieu de laquelle ils vivent, mais qui, comme les colons anglais, gardent un amour tenace pour leur langue et leurs mœurs originaires, fondent de véritables colonies qui sont d'excellents clients pour la mère patrie. Et ce ne sont pas seulement les trois millions d'Italiens qui sont fixés au Brésil, en Uruguay et en Argentine qui achètent à l'Italie, c'est aussi la population tout entière de ces trois pays. Le fait est particulièrement sensible en Argentine. A Buenos-Ayres, plus du tiers de la population est italien, plus de la moitié du grand commerce est entre les mains d'Italiens : l'ensemble des maisons de commerce italiennes représente un capital de 750 millions. Les ouvriers sont, pour la moitié, des Italiens. La totalité du trafic fluvial, les deux tiers du cabotage sont faits par des Italiens; les quartiers neufs de Buenos-Ayres et de la Plata ont été presque entièrement construits par des architectes et des entrepreneurs italiens. L'agriculture des riches plaines du pays est exploitée par des Italiens : un propriétaire piémontais cultive en céréales 27 000 hectares, une maison génoise 5 000 hectares de foin; les plus grands vignobles de Mendoza, de San Juan, de Buenos-Ayres, qui produisent annuellement près de 2 millions d'hectolitres de vins, appartiennent à des Italiens. Il y a des Italiens dans la politique : un Italien a été président de la Répu-

blique ; plusieurs ont été ou sont encore ministres. De grands avocats, des écrivains célèbres sont Italiens. Et tous ces Italiens doivent à eux-mêmes la situation qu'ils se sont créée. La plupart, en quittant le sol natal, ne possédaient rien. Le principal agent de change de Buenos-Ayres s'est embarqué avec quelques lires en poche. Le « roi du blé » argentin, dont la fortune est évaluée à 50 millions, ne possédait presque rien. Un modeste ingénieur des chemins de fer sardes est aujourd'hui le plus grand entrepreneur de l'Amérique méridionale. Le propriétaire d'une petite usine de coton de Busto-Arsizio a fondé une filature qui est aujourd'hui la plus importante de l'Argentine et qui importe annuellement pour plus de 8 millions d'étoffes italiennes... »

Quelle merveilleuse leçon de travail et d'énergie ! L'Italie peut être fière de ses émigrants ; ses enfants ont peut-être traversé des heures de découragement et d'amertume : s'ils ont trouvé la juste récompense à leur labeur, ils n'ont pas seulement travaillé pour eux, mais aussi et surtout pour la gloire de leur patrie.

La théorie de ceux qui ne voient dans l'émigration qu'une conséquence immédiate de la misère italienne est du reste sérieusement battue en brèche par l'implacable statistique.

Les premières données ayant quelque valeur remontent à 1876. Elles indiquent, pour cette année-là, 108 000 émigrants ; pour la période 1876-1886, la moyenne atteint 135 000 ; ce chiffre est doublé pendant la période de 1886 à 1900 ; il atteint 700 000 en 1907 et dépasse 750 000 en 1912. La décroissance que marquaient les chiffres de 1908-1910 a été rapidement corrigée par ceux de ces dernières années. Le nombre des Italiens établis à l'étranger s'est élevé de 455 000 en 1871, à plus de 6 millons en 1913 !

Cette progression formidable, qui n'est pas proportionnée à l'augmentation de la population, ne pourrait s'expliquer, d'après les partisans de la thèse que émigrant équivaut à misère, que par la décadence con-

tinue des conditions économiques italiennes. Or la régénération intérieure de la Péninsule, parallèle à son expansion extérieure, s'affirme chaque année, aussi bien sur le terrain économique que sur le terrain social. C'est une constatation évidente que ne peuvent refuser d'enregistrer les critiques les moins bienveillants.

Quelles sont donc les causes qui poussent les Italiens à abandonner en si grand nombre le sol natal ?

J'ai eu l'occasion, dans un précédent chapitre, de rappeler deux enquêtes parlementaires faites dans les milieux agricoles — ceux qui fournissent le contingent le plus important à l'émigration — à trente années de distance : l'enquête Jacini et l'enquête Faina, pour les désigner d'après les noms des personnalités qui les présidèrent. Les rapports très fouillés des travaux de ces commissions constituent une mine précieuse non seulement pour l'économiste mais pour le psychologue. Ils permettent de se rendre un compte exact de la mentalité des individus dont on a tenu à relater fidèlement les réponses, souvent fort caractéristiques et imprévues.

En comparant celles que les enquêteurs ont provoqué sur le thème de l'émigration, on peut mesurer le chemin parcouru.

Qu'avaient répondu à Jacini les paysans auxquels il demandait pourquoi ils s'expatriaient?

Je choisis quelques épis dans la gerbe bien fournie :

— Les propriétaires sont méchants. Vois comme je suis maigre ! As-tu vu le ventre du maître ?

— Pourquoi resterais-je ici : ce serait malhonnête (l'adjectif est délicieux), je gagne 2 lires ici et 14 en Amérique.

— C'est la force qui nous entraîne en Amérique, c'est là où l'on trouve les 100 lires !

— Les Américains (les émigrants) qui ont la tête bien plantée font fortune et payent leurs dettes.

— Celui qui traverse les mers paye sa maison.

Quels sont les plus grands hommes, que tu connaisses ? demande-t-on à un berger.

— Jésus-Christ, Christophe Colomb et Garibaldi.

— Pourquoi ? insiste l'enquêteur.

— Jésus-Christ est notre Seigneur, Christophe Colomb a découvert l'Amérique, Garibaldi nous a donné la liberté d'y aller.

La note change trente années plus tard, et voici quelques réponses qui marquent l'évolution :

— L'émigration, dit un propriétaire, est née comme un besoin, elle a grandi comme un désir, elle est devenue une maladie infectieuse.

— Au début, répond le maire de San Fili dans la province de Cosenza, on partait par misère, l'on part aujourd'hui pour faire fortune.

— Les enfants sucent avec le lait le besoin d'émigrer.

— Nous émigrons parce que nous voulons mieux vivre.

— Pourquoi nos fils n'iraient-ils pas en Amérique ? l'exemple de leurs pères est bien fait pour les tenter.

Dans la première catégorie de réponses, dans celles plus anciennes, se révèle nettement la poussée impérieuse de la misère. Il n'y a pas d'équilibre entre les besoins et les ressources, et une partie de la population, bon gré mal gré, se voit obligée de le rétablir, en allant chercher ailleurs une nouvelle patrie. A cette force déterminante presque unique sont venues s'ajouter de nombreuses autres forces dont nous trouvons les traces dans les dernières réponses que j'ai transcrites. Désir, exemple : ces mots reviennent souvent et donnent la preuve de la puissance de celle que l'on a bien défini la contagion psychique. Le lent exode des masses italiennes a abouti dans les différents pays d'Europe où elles ont pris l'habitude de se diriger à la constitution de colonies souvent importantes, à une série de petites Italies étrangères qui ont une vie sociale pour ainsi dire individuelle. Les éléments qui les composent non seulement maintiennent entre eux un contact ininterrompu, mais les liens qui les unissent

à la mère patrie ne se relâchent pas. L'émigré continue, malgré son absence, à vivre chez lui : ses succès, sa réussite sont rapidement appris et commentés, ils viennent souvent à propos vaincre les dernières hésitations de ceux qu'il a laissés en arrière. L'émigrant se marie souvent avant son départ, dès qu'il a le pain assuré, sa jeune femme ne tarde pas à aller le rejoindre. Si sa position s'améliore, le père, la mère abandonnent à leur tour le village qui les a vus naître, sans se soucier de l'inconnu qu'ils affrontent, sans discuter la longueur du voyage ou les désagréments des traversées.

L'appât du gain, la perspective de la fortune rapide, la possibilité de revenir avec un petit pécule qui leur permettra d'acheter le coin de terre que toute âme de paysan rêve, vient s'ajouter à la force de l'exemple, à la contagion. N'oublions pas, en effet, que la grande masse des agriculteurs italiens, et surtout de ceux de l'Italie méridionale, ne peut en aucune façon être comparée à nos paysans de France, fermiers ou petits propriétaires. Ce ne sont que des « braccianti », des ouvriers agricoles, qui sont embauchés pour l'exploitation de la terre, au moment des semailles et des récoltes, à des salaires souvent très bas. L'Amérique représente pour ces hommes simples, non seulement la possibilité de satisfaire leur désir instinctif de posséder un champ, une parcelle qu'ils cultiveront eux-mêmes et dont les fruits leur reviendront exclusivement, mais encore l'émancipation des patrons qu'ils détestent et dont ils subissent le joug, assez dur, avec impatience. Un cantonnier, interrogé dans la Basilicate, a répondu crânement à un commissaire :

— L'émigration est une gifle donnée aux propriétaires, — et l'on sentait dans son accent haineux le furieux désir d'administrer cette gifle !

Si les agriculteurs fournissent la grande majorité des émigrants, un autre contingent important est donné par les terrassiers et manœuvres. C'est à ces humbles ouvriers que sont dus les grands ouvrages dont la civilisation moderne est si fière, le percement

du Gothard, du Loetschberg, du Simplon, dont les travaux ont été exécutés par une main-d'œuvre presque exclusivement lombarde et piémontaise. Les maçons qui s'expatrient en France, en Suisse, en Allemagne sont fort nombreux; les filatures de soie de l'Ardèche et de la Drôme attirent les fileuses du Piémont; les verreries d'Oullins et du Nord, les vitriers de Val Soana; les hôtels de la Côte d'Azur, les domestiques de la Ligurie...

Près de 500000 Italiens sont établis en France, 50000 en Algérie et 100000 en Tunisie. Le long du Rhin et en Bavière l'on compte 180000 Italiens, 160000 en Suisse, 20000 en Angleterre, 20000 en Turquie!

On a souvent accusé l'émigration de nombreux méfaits, soit au point de vue de son influence sur la moralité et la personnalité de l'individu, soit à celui des conséquences funestes qu'elle devrait avoir pour la métropole.

Ainsi que le fait remarquer justement M. Albert Dauzat dans son récent ouvrage sur *l'Expansion italienne*, il est un fait d'une vérité générale dans tous les pays : l'émigrant qui ne réussit pas, qui s'est ruiné ou qui est tombé dans la misère, ne revient presque jamais chez lui, malgré les facilités de rapatriement qu'on peut lui procurer, et cela pour des raisons psychologiques parmi lesquelles l'amour-propre figure en première ligne. En revanche quiconque rentre, après s'être expatrié, a presque toujours ramassé un petit pécule. D'autre part, l'exercice d'une profession saisonnière rapporte régulièrement un bénéfice net. Or il faut donc admettre, d'après la balance de l'émigration et de l'immigration, qu'une bonne moitié des Italiens partis pour l'étranger reviennent avec des économies. Cette preuve, ajoute M. Dauzat, peut être administrée autrement que par la statistique : il suffit de comparer, par exemple, dans le nord de l'Italie, les régions où l'on émigre et celles où l'on n'émigre pas. Ici, comme la Valteline, ce sont d'antiques villages vétustes qui

n'ont pas changé de physionomie depuis de longues années, pas plus que les habitants. Là — par exemple dans les provinces de Turin, de Novare — de coquettes maisons neuves surgissent partout, entre des jardinets, à la place des masures délabrées qui ont été jetées à terre; la population est plus aisée, mieux habillée, plus propre.

L'émigrant ne rapporte pas seulement de l'argent, mais encore des goûts d'ordre, de propreté, de bien-être et surtout des idées de progrès qui chassent la vieille routine. Les progrès sociaux, moraux, intellectuels du peuple italien, surtout sensibles dans le Nord, relèvent en grande partie de l'émigration.

Les milieux où se trouvent réunis les émigrants ne sont certainement pas des foyers de vertu et de morale sévère. Mgr Bonomelli, l'une des plus nobles figures contemporaines du clergé italien, qui a consacré une bonne partie de sa vie à ses compatriotes en exil et qui, par son activité d'un christianisme social pratique, a su mener à bonne fin une œuvre admirable, a écrit à ce sujet des pages d'un réalisme impressionnant. La promiscuité des logements, les mauvais exemples, les plaisirs faciles n'ont pas seulement pour conséquence la dégradation morale et physique de l'individu, mais favorisent le développement des trois plus graves maladies qui dissolvent la société moderne : la tuberculose, la syphilis, l'alcoolisme.

Les familles sont aussi troublées par les nombreux départs des chefs, les femmes abandonnées n'ont pas toutes la vertu de Pénélope. « L'Amérique nous a faits riches, s'écriait un paysan à la Commission d'enquête, mais elle nous a faits aussi cornards ! » Et M. Nitti, qui rapporte l'exclamation désolée, ajoute en bon pince-sans-rire : « Il y a peut-être là un peu d'exagération ! »

On a aussi prétendu que le séjour à l'étranger affaiblissait chez les émigrants le sentiment patriotique. J'ai déjà dit que l'Italien se laissait difficilement absorber par le milieu où il était transplanté. Ce n'est

qu'après un long séjour et, le plus souvent, à la deuxième génération seulement, qu'il consent à se faire naturaliser et à renoncer à sa qualité d'Italien. La guerre de Tripolitaine a permis de se rendre compte que l'on accusait injustement les émigrants d'oublier leur patrie et les devoirs qu'ils avaient envers elle. Voici ce qu'écrivait, le 25 décembre 1911, le correspondant de Tripoli, du *New-York-Herald* :

« J'ai trouvé à Aïn-Zara un grand nombre de soldats qui sont revenus des Etats-Unis en Italie pour faire leur service militaire. Un bon nombre parmi eux sont effectivement des citoyens américains et retourneront en Amérique après la guerre. Ces hommes sont venus ici volontairement pour remplir leur devoir. L'Italie doit être fière de ses enfants qui ont quitté leur pays d'adoption pour servir leur première patrie. Ils ont accompli un grand sacrifice en abandonnant pour l'armée les ateliers où ils travaillaient et les salaires élevés qu'ils gagnaient. »

M. Coletti avait raison : le peuple de travailleurs, qui passe par le creuset de la grande école de l'émigration, n'est pas un « absent » comme il l'était peut-être autrefois : il se sent indissolublement lié à ses compatriotes par le même esprit de sacrifice, dans un idéal commun.

Mais l'Italie contemporaine a des raisons plus constantes qui doivent la pousser à prouver la reconnaissance qu'elle doit à ses émigrants.

L'exode dont l'importance ne tend heureusement pas à diminuer est une soupape de sûreté indispensable à la vie sociale normale : une interruption dans son fonctionnement pourrait amener des désastres irréparables. La dépopulation qui nous préoccupe en France n'est pas à craindre ici, où les doctrines de Malthus n'ont encore aucune prise sur le peuple ardent et fécond.

Chaque année marque une augmentation de 400 000 habitants dans la Péninsule, et l'on peut se demander ce qu'il arriverait si ce formidable accroissement

n'était pas en quelque sorte compensé par le départ à l'étranger de ces armées de travailleurs qui vont offrir leurs bras aux pays qui ont peut-être une civilisation plus raffinée, mais beaucoup moins d'enfants.

Dans les années de crises agricoles et industrielles le chômage produit déjà en Italie des effets déplorables dont le Gouvernement est obligé de se préoccuper sérieusement. En 1913, en 1914, dans de nombreuses régions, les masses ouvrières ont réclamé impérieusement du travail et du pain. Le ministre de l'Intérieur et celui des Travaux publics ont cherché à calmer les protestations trop bruyantes par des promesses d'exécution immédiate de travaux importants dont, par économie, on espérait pouvoir retarder la mise en chantier. Ces mesures ne peuvent avoir qu'un caractère temporaire, et, sans l'émigration qui empêche la saturation constante du marché du travail, les multitudes affamées deviendraient inquiétantes pour l'ordre public : il serait souvent impossible de les calmer et de les faire taire.

L'expansion pacifique, qui augmente le prestige et l'influence de l'Italie à l'extérieur, diminue le paupérisme à l'intérieur et permet d'envisager avec moins d'angoisse la solution agraire méridionale.

J'ai employé le mot de prestige : il pourra paraître inexact ou pour le moins exagéré à quelques lecteurs. Je me permettrai de les inviter à repasser dans leur mémoire les événements balkaniques et la place que l'Italie y a occupée, malgré tous les obstacles que l'on n'a pas négligé de faire surgir devant elle. La Péninsule ne fait que commencer à recueillir les fruits d'une œuvre de patiente infiltration due essentiellement à son émigration. Les ports monténégrins et albanais ont été mis en valeur par des bras et par des cerveaux italiens : à Antivari, Dulcigno, Alessio, San Giovanni di Medua, Vallona, Santi Quaranta, ce sont des industriels et des commerçants italiens qui ont créé et qui exploitent l'outillage maritime et économique. Et non loin de ces régions, où l'Italie

défend avec une politique, qui manque peut-être de clarté, mais non de finesse, son influence et ses aspirations mal dissimulées sur toute la côte dalmate, dans les terres « irredente » qui frémissent sous le joug autrichien, les émigrants travaillent patiemment à une œuvre de longue haleine. Le Gouvernement de Vienne, tout en prodiguant les paroles de sympathie à son alliée, ne se fait aucune illusion sur le danger d'une pénétration pacifique qui a déjà réussi à s'opposer à la poussée slave... la lutte pour l'institution de l'Université italienne de Trieste n'est qu'un épisode d'une guerre de civilisations opposées.

La marée italienne monte sans arrêt, lentement mais sûrement, et l'aurore de la matinée de liberté radieuse à laquelle songent en secret beaucoup d'Italiens n'est peut-être pas si lointaine qu'on veut le dire.

Mais l'Italie reçoit de ses émigrants une preuve bien plus solide et tangible de leurs qualités. Nous rendons-nous compte, en France, de ce que peut rapporter financièrement à la Péninsule son émigration?

Près de 600 millions par an! Plus d'un demi-milliard de revenu.

Ce bon argent liquide vient d'Amérique, de France, d'Allemagne aux caisses d'épargne, aux caisses postales italiennes, aux familles des exilés. C'est le fruit de l'économie, le bénéfice que l'Italien, sobre et travailleur, se garde de dépenser inutilement, dont il ne se défait que pour l'envoyer chez lui : c'est de l'argent italien qui doit revenir en Italie, car c'est le pécule qui, grossissant chaque année, est destiné à former le capital rêvé, celui qui servira à acheter la maisonnette, le champ; c'est la liberté, l'indépendance.

Six cents millions! Ce chiffre est égal à celui de l'exportation totale de la plus importante industrie italienne, celle des soies et soieries, de cette industrie qui immobilise des centaines de millions en matière première, qui donne du travail à trois cent mille ouvriers, qui nourrit une bonne partie des provinces agricoles du Piémont, de la Lombardie, des

Romagnes, de la Toscane, de la Vénétie. C'est un fleuve d'or qui remplit la Caisse des dépôts et consignations et permet les emprunts pour les travaux d'utilité publique, c'est le fleuve d'or qui a rendu possible la conversion de la rente, c'est le fleuve d'or qui rétablit l'équilibre entre les exportations et les importations, ces dernières étant sensiblement supérieures aux premières, c'est le fleuve d'or qui modère le change, qui donne à l'Italie la possibilité de coter sa monnaie papier au pair!

Peut-on s'étonner, en présence des avantages énormes que le pays retire de l'émigration, de l'attention toujours plus vigilante et mieux coordonnée que lui prête le gouvernement? N'est-il pas de son devoir de se préoccuper d'une manière efficace d'assurer à la main-d'œuvre, qui se transporte sur les marchés de travail à l'étranger, un placement non seulement conforme à ses intérêts, mais à ceux de la nation?

La première loi italienne qui a apporté aux émigrants une protection sérieuse date du 31 janvier 1901. Elle a été complétée et mise au point par le décret du 10 juillet 1901, puis par une loi du 17 juillet 1910. Les services de l'émigration ont été concentrés par le législateur en une institution spéciale, le Commissariat de l'émigration. Sans entrer dans le détail de ces dispositions, voici comment M. Cabrini, député socialiste italien, les résume dans un rapport présenté à l'Association internationale pour la lutte contre le chômage :

« La loi du 31 janvier 1901, après avoir déterminé les limites entre lesquelles l'émigration est libre, contient une première disposition qui autorise le ministre des Affaires étrangères, d'accord avec le ministre de l'Intérieur, à suspendre l'émigration vers une région déterminée pour des motifs d'ordre public, et lorsque des dangers graves peuvent menacer la vie, la liberté, les biens des émigrants. La même loi porte que personne ne pourra recruter des émigrants pour des pays transocéaniques, s'il n'a obtenu du Commissariat la

patente de convoyeur d'émigrants, ainsi qu'une licence spéciale de ce commissariat, soumise à des garanties suffisantes.

Une autre disposition autorise le gouvernement à imposer des conditions de protection et des précautions spéciales pour le recrutement d'émigrants continentaux, fait par des agences d'affaires, des entreprises ou des particuliers, soit italiens, soit étrangers, avec un engagement déterminé de travail et de salaire ou de temps ou de lieu.

Des règles particulières sont applicables au recrutement des enfants mineurs. La loi du 17 juillet 1910 a accentué ces préoccupations et, comme les dispositions de la loi de 1901 sur les émigrants continentaux s'étaient montrées insuffisantes, elle a stipulé que le nouveau règlement, dans l'intérêt de tous les émigrants, pourra prescrire de nouvelles mesures sur le recrutement. Des mesures en ce sens sont, en effet, contenues dans le projet de loi approuvé par la Chambre des députés, le 15 juillet 1912.

Sur la base de ces dispositions, le Commissariat de l'émigration exerce une action de formes multiples, dont les principes directeurs sont les suivants :

1° Il est de l'intérêt de l'émigration italienne de se répartir sur les marchés étrangers en tenant compte des conditions de ces marchés ;

2° Il est de l'intérêt de la nation italienne que son émigration ne porte pas préjudice aux avantages conquis par les travailleurs des pays d'immigration (heures de travail, salaires, tarifs établis par contrats, etc.).

Jusqu'à présent, l'action du Commissariat de l'émigration s'est bornée à préparer le terrain au placement convenable des émigrants, par l'organisation de services chargés de recueillir à l'étranger et de faire parvenir en Italie des renseignements sur les marchés de travail.

A New-York, par un accord entre les institutions locales de patronage et le Commissariat, il s'est fondé,

il y a quelques années, un bureau de travail qui a pour mission de s'occuper du placement de la main-d'œuvre italienne, mais, après une courte période d'essais, le placement pur et simple fut abandonné pour faire place à un service de renseignements tel qu'il existe dans d'autres Etats où se rendent les travailleurs italiens.

Ces renseignements sont recueillis par les inspecteurs, par les attachés à l'émigration ou par les agents consulaires ; ils sont ensuite publiés soit dans des bulletins spéciaux, rédigés et imprimés par le bureau, soit à Rome dans le *Bollettino dell'emigrazione*, qui est répandu par les professeurs des chaires ambulantes d'agriculture, par les instituteurs, par les associations populaires.

Comme preuves évidentes de la tendance de l'État italien à exercer une influence spéciale sur la direction des courants d'émigration, M. Cabrini cite les faits suivants : l'arrestation des agents des organisations patronales allemandes de l'industrie du bâtiment qui étaient venus en Italie chercher des « jaunes » (on les appelle ici « Kroumirs ») pendant le lock-out de 1910 ; les instructions données pendant l'hiver 1912-1913 par le ministère aux préfets, les engageant à publier les informations relatives aux nouveaux tarifs de cette industrie en Allemagne ; la clause d'un contrat stipulé entre le Commissariat et une fédération de compagnies minières françaises ainsi conçue : « Le comité s'engage à ne pas recruter des ouvriers italiens pour tous travaux où seraient proclamés la grève ou le lock-out, exception faite pour les ouvriers qui se trouveraient sur la place au moment de la reprise du travail. »

Et cette tendance, bien faite pour calmer certaines alarmes de notre classe ouvrière et pour éviter le renouvellement de conflits, qui menacèrent autrefois sérieusement la cordialité des rapports de deux peuples, a été affirmée solennellement par le marquis de San Giuliano à la tribune de la Chambre.

« Il arrive souvent, a dit le ministre des Affaires étrangères, qu'un certain nombre de nos ouvriers sont recrutés par l'étranger, où les industries se servent d'eux pour abaisser le taux des salaires et augmenter la durée de la journée de travail et, le but atteint, jettent ensuite ces ouvriers sur le pavé. Je ne sais plus quel orateur a dit qu'il s'est trouvé quelqu'un, en dehors de cette enceinte, pour se réjouir de faits semblables, dont il faisait un titre de gloire et de louange pour les ouvriers italiens. Que d'autres s'en réjouissent; quant à moi, je m'en sens profondément attristé, car ces actes de « kroumirage » impriment à nos ouvriers, aux yeux des étrangers, un certain stigmate d'infériorité qui retombe sur le nom italien, et qui, en général, crée à l'égard de nos ouvriers de la haine et de l'aversion de la part des travailleurs étrangers, ce qui pourrait, à un moment donné, lorsque dans tel ou tel pays prévaudraient les courants démocratiques, fermer à nos travailleurs des débouchés dont ils ont besoin. »

L'œuvre du Gouvernement et du Commissariat de l'émigration est complétée par celle des institutions privées qui s'occupent d'organiser au mieux des intérêts généraux et particuliers le courant des expatriés, et de soulager leurs misères. L'Umanitaria de Milan a une belle page à son actif dans cette organisation, et l'œuvre de Mgr Bonomelli s'occupe aussi activement, et avec autant de succès que l'initiative socialiste, des malheureux qui partent sans pécule suffisant et sans métier rémunérateur; elles font connaître aux émigrants les ressources, les besoins, les exigences des pays vers lesquels ils se dirigent, leur prêtent au départ un appui moral et matériel, les protègent à l'étranger en facilitant leur rapatriement, en leur fournissant une utile assistance dans leurs différends avec les patrons, dans les contestations judiciaires, en cas de maladie, d'accident.

Grâce à ces œuvres, à celles des patronages et des syndicats ouvriers, l'émigrant qui ne part pas clandes-

tinement est entouré, surveillé, protégé depuis le moment où il achète son billet pour l'étranger, jusqu'à celui où il revient en Italie. Il n'échappe que volontairement à cette tutelle bienfaisante.

Encore un mot sur l'avenir de l'émigration italienne. La question est intéressante pour de nombreux pays qui doivent une grande partie de leur prospérité à ces migrations de travailleurs solides et persévérants.

Parmi les nombreuses raisons, plus ou moins exactes, qui ont été avancées en ces derniers temps pour justifier, non seulement l'expédition tripolitaine, mais la note assez douloureuse des frais qu'elle a entraînés, on a affirmé que sur la nouvelle colonie pourrait être dirigée, à brève échéance, une partie importante de l'émigration italienne. M. Giolitti, dont la prudence oratoire est cependant proverbiale, n'a pas hésité à annoncer, dans un discours, que plus d'un million de travailleurs trouveraient sur les côtes africaines la possibilité de faire valoir les excellentes qualités de labeur mises jusqu'à présent au service exclusif des terres étrangères.

A la séance de la Chambre des députés du 13 février 1914, deux orateurs appartenant à deux partis opposés ont combattu avec éloquence cette thèse qu'ils ont traitée de mirage dangereux.

Sur 1 million de kilomètres carrés qui constituent la superficie de la Libye, 50000 kilomètres carrés à peine sont cultivables et de nombreux colons italiens ne pourraient s'y installer qu'au prix de cruelles désillusions.

« Notre émigrant, a dit M. Mosca, qui un mois plus tard devait être nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère des Colonies, notre émigrant va en Amérique parce qu'il y trouve des salaires plus élevés que ceux qu'il gagne en Italie. La grande erreur de ceux qui considèrent la Tripolitaine et la Cyrénaïque comme un débouché possible pour notre émigration, vient du fait qu'ils ont confondu la possibilité de production d'une denrée avec la convenance économique





TRIPOLITAINE.
Coin d'oasis en automne.

de sa production. Je crois que de nombreuses cultures pourront être faites en Tripolitaine : très souvent cependant on fera beaucoup mieux en ne les exploitant pas. Il est certain, en effet, que si le prix de revient d'une denrée produite en Libye est supérieur à celui qu'elle a dans une autre région, ni le capitaliste ni l'ouvrier ne peuvent faire face à la concurrence sans s'exposer d'une part à la perte du capital et de l'autre à des salaires de misère qui ne justifieraient pas l'émigration. »

« Espérer que nos émigrants se dirigent vers la Libye ? Mais pourquoi ? s'écrie le leader socialiste, M. Labriola. En Tunisie, terre riche en phosphates, il y a 148 000 Européens dont 88 000 Italiens et 46 000 Français. En Algérie, nous sommes 45 000, en Egypte 35 000. Dans le bassin méditerranéen, en général bien plus fertile que la Tripolitaine, vous voudrez bien en convenir, 177 000 de nos compatriotes sont dispersés, chiffre assez modeste si on le compare au total de 6 millions et demi d'Italiens qui ont abandonné leur patrie. Les dunes de sable des nouveaux territoires que le sang de nos soldats a arrosées, ne peuvent exercer aucune influence sur la direction des courants migrateurs. L'Italien qui émigre se dirige vers les villes et non vers les campagnes. Le paysan n'abandonne pas la terre pour traîner une vie de misère sur de nouveaux labours. La Libye ne pourra jamais se prêter à une œuvre sérieuse de colonisation qui trouverait du reste, dans le climat meurtrier, un obstacle insurmontable. »

L'Italie a eu des raisons politiques qui l'ont décidée à occuper la Libye : cette région ne devait, ne pouvait appartenir à une autre puissance. Notre voisine cherchera certainement à tirer le meilleur parti possible de cette fraction importante du bassin de la Méditerranée : les ministres des Colonies, MM. Bertolini et Martini, ont tracé le programme par lequel la Péninsule est décidée à devenir l'éducatrice, la collaboratrice de l'Arabe, en développant les richesses du

pays, en les faisant valoir par des procédés nouveaux. Cette œuvre peut être accomplie sans détourner les émigrants de la Tunisie ou de l'Amérique, sans les aiguiller vers une terre qui aurait le mérite d'être italienne, mais qui les nourrirait moins bien et ne leur permettrait — du moins avant longtemps — de réaliser leur rêve de richesse qui se traduit actuellement en augmentation de prospérité et de bien-être pour toute la nation.

CHAPITRE XIV

Le Socialisme

Ses origines en Italie et son développement. — Réformistes et syndicalistes. — Les luttes agraires. — Les lois sociales et les assurances sociales. — L'avenir.

J'ai essayé, dans les chapitres précédents, de tracer quelques notes sur l'essor économique de l'Italie contemporaine. Malgré leur insuffisance, j'espère avoir réussi à prouver que l'Italie du vingtième siècle a su conquérir, par son effort tenace, une place qui s'impose à l'admiration et qui est faite pour nous réjouir, ne fût-ce que comme preuve nouvelle de la renaissance heureuse de l'énergie latine.

Le prince Giovanni Borghese affirme, dans son ouvrage *l'Italie Moderne*, que les résultats obtenus auraient pu être plus merveilleux encore si des influences hostiles n'avaient contrarié l'œuvre générale qui les préparait et les réalisait. Parmi ces facteurs néfastes, il place au premier rang les conséquences délétères qu'ont eues sur les populations les théories socialistes.

Je crois cette affirmation pour le moins exagérée. La grande majorité de la masse ouvrière italienne a suivi, jusqu'à présent, les conseils de la partie la moins avancée de ses bergers, et ceux-ci, au contact des réalités politiques et sociales, ont été amenés à atténuer singulièrement la violence des théories initiales. Assez souvent les chefs des organisations ouvrières ont pris volontairement une attitude de con-

ciliation modératrice qui a servi à briser la poussée aveugle du prolétariat, entraîné par sa nature et par ses passions à l'assaut brutal de la société. La démagogie moderne a dû, en Italie, comme partout ailleurs, mettre une sourdine à sa haine pour toute autorité, sous la pression d'un opportunisme utilitaire, qui lui a permis, du reste, une série de conquêtes fort appréciables.

Les troubles n'ont pas manqué; les grèves ont été, peut-être, aussi nombreuses et aussi violentes que dans d'autres pays, mais il ne faut pas oublier que l'Italie est née de la révolution. La réalisation de son rêve politique ne pouvait, comme par un coup de baguette magique, apaiser les ardeurs que le sentiment patriotique avait pendant une cinquantaine d'années presque jalousement encouragées. Les conspirations, les révoltes, les guerres, trop longtemps à l'ordre du jour, avaient bien préparé les esprits au levain nouveau qui avait déjà en lui la force suffisante pour faire lever la masse lourdement travaillée par la misère et par la faim.

Il est même étonnant de pouvoir constater que, désillusionné par la lenteur avec laquelle s'opérait la transformation sociale que des rhéteurs imprudents lui avaient promise à brève échéance, le prolétariat italien ne se soit pas plus vigoureusement cabré en brisant les rênes qui essayaient de calmer son impatience.

Depuis quelques années à peine — c'est-à-dire depuis trop peu de temps pour que le fait nouveau justifie les déductions du prince Borghese, — les éléments révolutionnaires ont gagné du terrain et paraissent déborder les efforts modérateurs de la tendance moins avancée.

C'est un danger pour l'avenir, un danger assez grave qui mérite d'être étudié dans ses origines et dans ses éventuelles conséquences.

Deux grandes organisations socialistes se disputent actuellement la direction des masses : la Confédération

du travail, qui représente la tendance réformiste, d'une part; l'Union syndicaliste italienne, qui arbore le drapeau sanglant de la révolution intransigeante, de l'autre.

Rappelons brièvement comment elles sont nées.

Ce n'est pas dans un centre industriel, dans un milieu ouvrier, qu'il faut chercher les premières manifestations du socialisme italien. Naples, la ville du soleil, de la douce indolence, a été le berceau de la première section italienne de l'Internationale. L'impétuosité généreuse de la nature méridionale, les conditions économiques déplorables du sud de la Péninsule, constituaient des ferments révolutionnaires de premier ordre, et le programme tracé en 1867 par Bakounine devait être accepté par un grand nombre d'adhérents.

« Nous défendrons, disait-il, exclusivement la cause du travail et les intérêts économiques, sociaux et politiques de la classe ouvrière. » Autour de lui se groupèrent des enthousiastes, des étudiants, des avocats, des professeurs... et très peu d'ouvriers. Garibaldi se rallia aux idées du premier prophète des théories marxistes. « L'Internationale est le soleil de l'avenir! » s'était écrié le grand patriote touché par la beauté de l'idéal poursuivi, et la phrase est restée célèbre.

Malgré le programme ouvrier de Bakounine, la première section napolitaine ne fut, en réalité, que le foyer d'un anarchisme intellectuel qui ne pouvait avoir de prise pratique sur la masse : sa propagande se dirigea plus contre les systèmes de gouvernement que contre ceux de constitution économique. Elle se heurta dans l'Italie septentrionale non seulement à la mentalité patriotique créée par les luttes de l'indépendance, dont l'écho n'avait pas eu le temps de s'affaiblir, mais à la tradition démocratique et républicaine des idées de Mazzini.

Dès que les progrès de l'industrie et de l'agriculture commencèrent à s'affirmer en Lombardie, en Piémont, en Romagne, entraînant avec eux la constitution d'une classe ouvrière plus importante et mieux groupée

qui avait déjà appris à se sentir les coudes dans de nombreuses sociétés de secours mutuels, la réaction contre le caractère intellectuel de l'Internationale de Naples se fit jour; elle aboutit, en 1882, à la fondation à Milan du Fascio Operaio Milanese et à l'élection des deux premiers députés socialistes : Andrea Costa et Antonio Maffi.

Dix ans plus tard, en 1892, la scission entre l'élément ouvrier et les anarchistes fut prononcée officiellement et au congrès de Gênes fut fondé le Parti socialiste des travailleurs italiens. L'organisation méridionale devait sombrer en 1894 dans la répression sanglante des émeutes siciliennes.

Les prolétariats rural et industriel se groupèrent en vue d'une amélioration de salaires en ligues de résistance ou fédérations de métiers. Les syndicats ouvriers s'organisèrent localement, sur le type des bourses de travail françaises, en des chambres de travail, qui, à leur tour, constituèrent, en 1903, une fédération.

Les ligues agricoles se fédérèrent en une organisation nationale des travailleurs de la terre et les syndicats ouvriers décidèrent en 1902 la création d'un grand organe de coordination, destiné à unifier le mouvement, qui prit le nom de Secrétariat central de la résistance.

Le Secrétariat de la résistance fut enfin transformé en 1906 en un organisme nettement calqué sur notre C. G. T., qui s'intitula Confédération du travail. La C. G. T. italienne a un programme réformiste : elle ne vise pas à la révolution sociale, mais tout en acceptant la lutte de classes, ainsi que l'a déclaré son secrétaire général, M. Rigola, « elle n'entend pas refuser le concours des forces bourgeoises qui viennent à l'aide des travailleurs, poussées par l'élan de leur cœur ou la largeur de leur esprit ».

Ce programme qui n'a rien de dangereux était peu fait pour satisfaire tout le monde, et le fossé qui séparait les réformistes des révolutionnaires continua à se creuser chaque jour davantage.

M. l'avocat Olivetti, le distingué secrétaire de la puissante organisation patronale, la Confédération italienne de l'industrie, qui a eu l'amabilité de me fournir les éléments de ce chapitre, trace avec précision les caractéristiques du mouvement ouvrier italien.

Le parti ouvrier, dit-il, quoique ayant eu son origine dans le parti socialiste, s'est développé dans des organisations n'ayant, en apparence, aucune finalité politique. Ses origines et les opinions de ses membres ne pouvaient manquer cependant de donner aux fédérations de métiers une empreinte essentiellement socialiste : elles devaient en outre fatalement subir le choc en retour des nombreuses discussions, des luttes qui divisaient le parti socialiste. Tout en proclamant son caractère « apolitique », l'organisation ouvrière a continué à être le champ de bataille où se heurte la tendance transigeante à celle exclusiviste.

Les syndicalistes ne pouvaient se résigner à subir longtemps le joug de la majorité réformiste et ils se détachèrent en 1907 de la Confédération du travail, qu'ils accusaient « de vouloir étrangler légalement tout mouvement ouvrier et de ne s'inspirer que d'un mercantilisme éhonté et sans bornes (Lanzillo) ». « Nous ne nous habillons pas, s'écrie M. de Ambris, chez le tailleur qui vend cette marchandise avariée que l'on appelle la paix sociale! » Les adversaires de toute « activité réformatrice en régime bourgeois » fondent, en 1907, l'Union syndicale italienne, qui a déclaré une guerre sans merci à la Confédération du travail et à son action sociale.

La majorité de la classe ouvrière est encore actuellement ralliée à la Confédération du travail, qui compte 400 000 adhérents contre 98 000 qui se rattachent à l'Union syndicale italienne (1913).

Il faut signaler cependant une contradiction étrange. La Fédération nationale des travailleurs de la terre, qui a adopté depuis quelques années les méthodes de lutte révolutionnaire, continue à adhérer à la réformiste Confédération du travail.

Le mouvement agraire est certainement celui qui plus que tout autre attire l'attention des socialistes et des sociologues en Italie. Tandis que le mouvement d'organisation des ouvriers de l'industrie ne présente aucune différence avec le même phénomène dans les autres pays, l'Italie a la triste supériorité des révoltes agraires les plus violentes et les plus dangereuses.

Bakounine avait deviné juste lorsqu'il affirmait que les paysans représentaient pour la révolution la force dynamique la plus intéressante et lorsqu'il prévoyait que « dirigée par le prolétariat urbain et organisée par la jeunesse révolutionnaire, la masse des paysans italiens formerait une armée qui serait invincible ». En Emilie, dans le Ferrarais, dans les Romagnes, depuis 1908, l'état de grève est un état normal. Dans le Ferrarais, où le contrat de participation entre le propriétaire et le locataire (mezzadria) est peu répandu à cause des latifundia, créés par les « bonifiche », les revenus de la terre n'étant pas partagés, la lutte a pris des caractères absolument féroces.

Des enquêtes assez récentes ont révélé des épisodes impressionnants de cette guerre sans quartier. Les organisateurs prêchent la classique *interdictio aqua et igni* sous la forme plus moderne du boycottage.

Le propriétaire est mis non seulement dans l'impossibilité de pratiquer toute opération de culture, mais sa vie familiale elle-même est suspendue.

Il est défendu au boulanger de lui livrer du pain, le boucher ne peut lui fournir de la viande, le tailleur, le cordonnier, le barbier sont mis en demeure de lui refuser leurs services. Le boycottage a été étendu jusqu'au médecin, et une famille boycottée, frappée par un deuil, n'a pu trouver personne acceptant de procéder au transport du corps du défunt.

Le boycottage n'est qu'une des formes de la lutte : les organisations socialistes ont de nombreuses cordes à leur arc. Elles veulent essentiellement obliger les propriétaires à céder leurs terres en location aux con-

ditions qu'elles jugent favorables. La chambre du travail pose au propriétaire un véritable ultimatum. S'il refuse, les syndiqués abandonnent les moissons, désertent les étables. Si la résistance se prolonge, il trouvera un beau matin ses vignes arrachées; le lendemain, il assistera à la destruction « par combustion spontanée » de ses meules de foin. Les ouvriers qu'il embauche sont menacés, soumis au « massage hygiénique des coups de poing et de bâton ». Et si tout cela ne suffit pas à persuader le propriétaire et ses acolytes, si le boycottage proclamé ne le décide pas à courber la tête, en s'avouant vaincu, l'on sème des clous dans les champs pour saboter les machines agricoles, l'on incendie les fermes, l'on détruit méthodiquement les récoltes et les bois.

Les exigences des organisateurs syndicalistes n'ont pas de bornes. La ligue des paysans de Molinelle a adressé aux propriétaires une circulaire ainsi conçue : « Il est défendu d'introduire dans les communes où il existe des machines appartenant à l'organisation ouvrière d'autres machines sans autorisation préalable du comité de l'organisation. Les propriétaires qui *essayeraient de contrevenir à cet ordre* s'exposeront à des ennuis qui pourraient troubler l'ordre public. » Autorisation, contravention, ordre public! ne dirait-on pas qu'il s'agit de dispositions venues d'une autorité à laquelle l'État aurait délégué ses pouvoirs?

En réalité les ligues des travailleurs de la terre constituent un véritable Etat dans l'Etat. Voici ce que l'une d'entre elles écrit à un journalier : « Si vous ne payez pas avant trois jours votre cotisation, nous vous défendrons de travailler. »

Une autre signifie au propriétaire « que dans la dernière séance il a été statué définitivement sur le prix de location de ses terres » et lui donne huit jours pour l'accepter « sans discussion ». Une autre encore déclare devant le préfet « qu'elle permettra pendant quatre jours aux ouvriers non syndiqués d'abandonner la région » et fait télégraphier par ce même préfet à un

maire « que les nécessités de l'ordre public imposent l'éloignement des ouvriers non syndiqués ».

Ces ligues ont des tribunaux : on y discute les différends, on y inflige des amendes, on y décrète des boycottages.

Et toute cette lutte sans merci n'a pas pour but une amélioration matérielle des conditions des paysans : les questions de salaires sont très rares. Les syndicalistes visent plus haut, plus loin. Ils ont déclaré la guerre au capital; ils sapent la base de la société en dirigeant tous leurs efforts vers un but unique : l'expropriation des moyens de production.

La triste influence de l'élément syndicaliste n'avait eu guère de prise, jusqu'en 1912, sur l'élément ouvrier industriel. Les réformistes avaient souvent contribué à faire échouer les mouvements fomentés par les révolutionnaires. Les ouvriers, nous l'avons vu, avaient dans leur grande majorité, accepté la thèse de la collaboration des classes, et celle de la négation de l'action directe des travailleurs. On a pu croire que les syndicalistes se limiteraient pendant de longues années encore dans le champ industriel, à une politique de prudente temporisation et à un programme que M. Labriola a osé définir par les adjectifs de « pédagogique et éducateur »! Mais la victoire des révolutionnaires au congrès de Reggio, en 1912, victoire qui a modifié la couleur du parti socialiste officiel, paraît avoir décidé les syndicalistes à travailler plus sérieusement la masse ouvrière industrielle. Le premier acte de la nouvelle direction a été l'envoi significatif à la Confédération du travail d'un télégramme où elle saluait fraternellement le prolétariat organisé *en lutte de classes*.

Malgré la crise industrielle, les premiers essais de boycottage et de sabotage ont été faits à Milan en 1913 et en 1914, dans les grandes usines métallurgiques. Des grèves sans nombre ont éclaté; dans les établissements Miani et Silvestri, prenant pour prétexte le renvoi non justifié d'un des leurs, les ouvriers ont mis

le feu à des machines, ont brisé l'outillage. Les meneurs ont prêché publiquement la légitimité du sabotage, réclamant ce droit pour l'ouvrier en lutte contre le patron... Seule, l'attitude ferme et résolue de l'organisation patronale a évité que l'on sanctionnât officiellement cette théorie anarchiste que les grévistes voulaient voir admettre par l'industriel.

Le gouvernement — prétextant la nécessité d'une neutralité absolue dans les conflits entre travail et capital — a laissé faire et laissé dire... et il est regrettable de devoir rappeler, qu'à peu de mois de distance, il s'était opposé brutalement à la possibilité d'un look-out de défense préparé par les industriels à Turin, ce qui, pour le moins, prouve qu'à Rome il existe dans les questions ouvrières deux poids et deux mesures.

Que réserve l'avenir, si l'élément révolutionnaire parvient à s'imposer à la masse ouvrière? Le prince Borghèse aurait-il raison en affirmant « qu'en Italie on est réduit, hélas, à ne pouvoir compter que sur les abus monstrueux de cet état de choses pour produire dans le pays la réaction salutaire qui en arrêtera le développement »?

Ne faut-il pas plutôt compter sur le bon sens ouvrier pour empêcher les abus monstrueux de se produire? Les réformistes ont eu le grand mérite d'encourager l'extension progressive de la coopération en Italie. Les syndicalistes l'ont sans cesse combattue en reprochant aux coopératives de ne pouvoir garder leur caractère combatif et de se transformer rapidement en entreprises capitalistes. Mais, ainsi que le fait remarquer M. Lémonon, la coopération est l'une des sources les meilleures auxquelles s'abreuve le peuple italien; elle a eu une heureuse influence sur l'âme populaire; elle a appris à la foule à mieux connaître et apprécier ses intérêts, elle lui a appris les bienfaits de la paix sociale, elle lui a appris que l'amélioration de la vie quotidienne s'obtient plus par l'aide mutuelle que par la lutte de classes et la révolution.

La tendance réformiste plutôt qu'à la lutte de classe

brutale et violente dirige ses efforts vers une habile politique de classe. D'après elle, l'ouvrier a non seulement besoin de toucher des salaires élevés et de réduire le nombre des heures de travail, mais le devoir de s'instruire, de protéger sa santé, de limiter le travail des femmes et des enfants, de s'assurer contre les risques d'accidents, de maladie. De cette conception naît la politique sociale et la longue théorie des lois que le prolétariat a conquises, quelquefois avec la collaboration des classes plus aisées, mais dont le mérite remonte essentiellement à la volonté tenace et jamais lassée de ses chefs. Les syndicalistes les acceptent, mais dédaignent en tant que dégénération réformiste tout effort en vue de les préparer, de les améliorer. Elles représentent, pour ces ennemis irréductibles de la paix sociale, un anesthésique des ardeurs révolutionnaires, un moyen de prolonger artificiellement la vie du régime bourgeois.

Peut-on admettre que le prolétariat italien sera, dans l'avenir, non seulement assez ingrat, mais assez peu soucieux de son véritable intérêt pour renier les chefs qui l'ont jusqu'à cette heure, en somme, admirablement dirigé, pour se lancer aveuglément dans l'aventure syndicaliste qui ne pourrait qu'aboutir à la réaction invoquée par le prince Borghèse ?

Est-il possible qu'il préfère pendant longtemps à la réalité pratique des conquêtes sociales et à l'amélioration de ses conditions matérielles le romantisme nébuleux de quelques intellectuels anarchistes ?

Pour se rendre compte du chemin parcouru, grâce aux efforts réformistes depuis une trentaine d'années, il est intéressant de rappeler l'état actuel de la législation sociale en Italie.

Le parti socialiste ne peut revendiquer la paternité exclusive de ces initiatives humanitaires et sociales. En 1858, Cavour posait les bases d'une Caisse de retraites pour la vieillesse et écrivait :

« Nous voulons affirmer la nécessité qu'il y a d'établir dans tous les pays qui ont atteint un degré suffisant

de prospérité et de richesse, sur des bases solides et prudentes, le principe de la charité légale qui sanctionne comme un devoir social absolu les mesures de prévoyance destinées à éviter à tout citoyen la possibilité de succomber dans la misère. »

Cavour ne devait pas réaliser son projet. L'Italie n'avait pas encore atteint « le degré nécessaire de prospérité » qu'il avait entrevu réalisable dans un avenir trop rapproché; elle devait non seulement secouer le joug de l'oppression étrangère mais songer à se constituer économiquement. Ce ne fut que trente ans plus tard que, à la suite d'une enquête sur les conditions hygiéniques des travailleurs de la terre, on vota une loi réglementant l'assistance aux indigents, loi qui pourrait encore servir de modèle à de nombreuses nations.

Les premiers essais de législation sociale — exception faite pour quelques dispositions sur l'âge et l'horaire de travail des enfants dans les mines, qui datent de 1873 — remontent à 1886. Les députés ouvriers, qui avaient été accueillis avec une sympathique déférence par leurs collègues, avaient apporté à la Chambre les doléances et les réclamations du prolétariat italien. Les problèmes du travail étaient à l'ordre du jour depuis les discussions qu'avait soulevées la politique sociale de Bismarck et de Guillaume Ier en Allemagne.

En 1886, l'on fonde en Italie la Caisse nationale des accidents qui a pour but de développer l'assurance facultative contre les accidents du travail et l'on vote la loi qui limite le travail des femmes et des enfants. C'est un premier pas qui soulève de nombreuses oppositions : l'élément libéral est encore hostile à toute intervention de l'Etat dans le champ du travail.

Depuis cette époque on a parcouru un grand chemin, on est allé quelquefois même bien vite. Les différents ministères qui se sont succédé de 1886 à 1914 — et spécialement ceux présidés par M. Giolitti — l'homme qui domine toute la politique de l'Italie contemporaine

— ont souvent coqueté avec l'extrême gauche et se sont volontiers, sous prétexte d'une tendance démocratique, soumis à ses exigences, sans toujours se rendre compte si la nation était en état de supporter les nouvelles charges que les dernières lois lui imposaient.

Les lois qui ont pour but de réglementer le travail ont été forgées sans interruption. En 1907, c'est celle sur le travail des femmes et des enfants qui limite à douze ans l'âge minimum auquel ces derniers peuvent être admis dans les fabriques, détermine l'horaire maximum en fixant la journée de onze heures pour les enfants et de douze heures pour les femmes mineures, et défend le travail de nuit aux deux catégories. Cette loi a depuis été complétée, en ce qui concerne les enfants, en subordonnant leur admission au travail à certaines conditions d'instruction obligatoire.

La loi sur le travail dans les rizières marque peu de temps après un sensible progrès. Non seulement le législateur est intervenu dans la détermination de l'âge des ouvriers et dans la limitation des heures de travail, mais il a obligé le propriétaire à fournir aux salariés des locaux d'habitation hygiéniques, des paillasses pour dormir; le contrat de travail a été, dans ce cas spécial, étudié et réglé dans ses détails les plus minimes.

La loi générale sur le contrat de travail dans l'industrie n'a pas encore été abordée : il y a bien eu des études, des projets déposés. On a eu, jusqu'à présent, le bon sens de comprendre que l'Italie est encore industriellement un peuple trop jeune pour résoudre ce grave problème. Les conditions de milieu, les habitudes y sont trop diverses pour songer à réglementer d'une manière uniforme les circonstances variées qui accompagnent les rapports entre patrons et ouvriers. L'Etat s'est limité à instituer une magistrature spéciale, les *Collegi di probiviri*, sortes de conseils de prud'hommes, qui jugent les différends sur l'interprétation et l'application des contrats individuels ou collectifs.

En 1908, une loi nouvelle a — sans se préoccuper des traditions et des usages — défendu le travail de nuit dans les boulangeries. La loi de 1907 sur le repos hebdomadaire a rendu obligatoire une interruption de vingt-quatre heures consécutives dans le travail de tout salarié. L'Italie a, en 1909, ratifié la Convention de Berne, en interdisant le travail de nuit aux ouvrières. En 1910, elle interdit l'emploi du phosphore blanc dans les industries.

Si nous passons aux assurances sociales, nous constaterons qu'en 1904 l'Italie a admis le principe de l'assurance obligatoire contre les accidents sur le travail, et qu'en 1912 elle a précédé les nations les plus avancées par la loi sur la maternité.

La loi de 1907 avait rendu obligatoire pour les femmes en couches un repos de quatre semaines, après leur délivrance : celle de 1912 a déterminé les allocations qui leur sont dues pendant cette période. La caisse de la maternité est alimentée par les cotisations des ouvrières et des patrons et par une contribution de l'Etat. Le premier projet de loi, qui avait soulevé de nombreuses oppositions de la part des industriels, n'admettait pas cette subvention de l'Etat et rejetait toute la charge de l'assistance aux femmes en couches, sur les patrons et sur les ouvrières. C'était un principe dangereux surtout pour l'avenir, en prévision des futures et inévitables formes d'assurance obligatoire qui finiront par être proposées et adoptées en Italie.

Les organisations ouvrières continuent, en effet, a exercer une pression formidable sur le gouvernement pour obtenir de nouvelles dispositions législatives en faveur du prolétariat. Si le budget italien présentait un peu plus d'élasticité la question des retraites ouvrières aurait certainement déjà été abordée. M. Sonnino, l'ancien président du Conseil, a timidement proposé, avant les élections, de commencer à assurer à tout ouvrier âgé de soixante-cinq ans une retraite de 30 centimes par jour. Le parti socialiste a accueilli le projet Sonnino avec un éclat de rire homérique.

Le moment serait du reste mal choisi pour vouloir obtenir les retraites et les dirigeants s'en rendent compte : ils ne manqueront pas de profiter des circonstances dès qu'elles seront favorables et sauront une fois de plus imposer leur volonté. Ils ont pour ainsi dire à leur disposition le laboratoire où se préparent silencieusement les lois sociales. L'Ufficio del Lavoro et le Consiglio superiore del Lavoro, constitués en 1908, ont une tendance socialiste évidente, à laquelle essayent inutilement de s'opposer les représentants des classes patronales agraire et industrielle.

La première loi qui sera mise à l'étude — et, avouons-le, avec beaucoup plus de bon sens que celle des retraites — sera celle qui pourvoira à l'assurance contre les maladies. Le programme tracé par l'ex-ministre du Commerce, M. Nitti, sera certainement celui de ses successeurs. Avant de songer à donner, disait-il, une retraite aux hommes et aux femmes de soixante-cinq et de soixante-dix ans, nous avons le devoir de défendre la famille et la stabilité des revenus des familles ouvrières contre les embûches de l'adversité. L'assurance contre les maladies permettra de modifier la loi sur l'assurance contre les accidents qui donne lieu actuellement à des abus insupportables.

M. Geisser, dans un article sur le livre *Ce que deviennent les lois sociales*, affirmait dernièrement que seule l'assurance contre les maladies répond à une véritable nécessité pour l'Italie moderne. Il souhaitait de ne plus devoir être obligé de constater que les lois sociales, engendrées par l'un des plus beaux sentiments humanitaires, sont trop souvent défigurées par des imperfections techniques ou administratives et finissent par produire des effets moralement et socialement délétères.

Tous les amis sincères de ce beau pays doivent s'associer au vœu de l'éminent économiste.

L'Italie, après l'effort magnifique qu'elle a donné et qui a si bien réussi, a non seulement besoin de paix sociale, mais d'une période de recueillement qui lui

permettra de reconquérir quelques avantages qu'elle possédait sur les autres nations et que son trop rapide progrès a atténués.

Les lois sociales, les assurances sociales, se traduisent généralement par de nouvelles charges imposées à la classe industrielle et agricole. Les ouvriers qui, théoriquement, en supportent une partie, savent à brève échéance, obtenir de larges compensations par des augmentations de salaire. Toutes ces mesures ont pour conséquence définitive un accroissement des frais de production. Cet accroissement se traduit par un renchérissement du prix de revient qui se répercute sur le prix de vente et rend la concurrence avec les produits fabriqués à meilleur compte toujours plus difficile.

Nous avons entendu les industriels italiens se plaindre amèrement de la bureaucratie encombrante de leur gouvernement; elle était fatale : l'Etat, après avoir légiféré, pour assurer l'exécution de la loi, a été obligé d'accroître le nombre des inspecteurs du travail qui, pour avoir de bonnes notes, ne se gênent pas pour faire de l'excès de zèle; toutes les nouvelles réglementations ont entraîné le développement de la paperasserie administrative.

Or, l'Italie a plus que jamais besoin, en ce moment, d'augmenter les débouchés de son industrie et de son agriculture, de débarrasser son activité impatiente des entraves inutiles.

En Italie, comme en France, la réglementation outrancière du travail a, à côté des répercussions matérielles, des répercussions morales dont on s'apercevra moins rapidement, mais qui n'en sont pas moins très profondes et très mauvaises[1]. Il n'y a pas que le chef qui peut être découragé par toutes les gênes des textes sans cesse modifiés et multipliés, mais du fait de toutes ces réglementations il s'élabore une mentalité nouvelle dans le monde ouvrier. L'idée de la respon-

1. Cfr. Edouard Payen, *Réglementation du travail*,

sabilité individuelle, l'amour-propre du bon ouvrier, l'ardeur à bien faire, toutes ces qualités sont appelées à s'émousser.

Le législateur met l'ouvrier sous une tutelle de plus en plus étroite au moment même où il prétend avoir fait pour son instruction et son indépendance intellectuelle et morale les sacrifices les plus larges et les plus heureux. Il y a ici une contradiction flagrante qui est une condamnation de l'une et l'autre prétentions.

Pour notre compte, nous sommes convaincus qu'avec les moyens dont disposent maintenant les ouvriers pour s'éclairer et pour faire triompher leurs réclamations, l'intervention de la loi est inutile et ne peut que paralyser l'essor industriel et commercial.

Les conclusions de M. Payen contre la tendance à la réglementation outrancière du travail que démontrent depuis quelques années les pouvoirs publics en France, peuvent fort bien s'appliquer à l'Italie où la mauvaise besogne aurait encore de plus déplorables conséquences.

La nation sera ainsi amenée à recueillir les fruits abondants de son énergie et de sa vaillance. Elle a prouvé en ces derniers cinquante ans qu'elle avait les enthousiasmes sympathiques de la jeunesse qui a confiance en son avenir. Tout porte à croire qu'elle n'est pas exposée à de cruelles désillusions.

Le peuple, qui, après avoir fait son unité politique, ne s'est pas contenté de conquérir son indépendance économique, mais a voulu à l'occasion de la guerre de Tripolitaine affirmer son unité morale, est digne de notre plus sincère admiration. Il a le droit de demander à la sœur latine aînée, qu'il aime même quand il la boude, de lui tendre loyalement la main pour marcher avec elle, de pair, dans le large chemin de la paix et du progrès, où il y a de la place pour tous, et où la France a toujours prouvé qu'elle voulait aller de l'avant, sans jalousie, sans méfiance envers les peuples qui veulent comme elle le triomphe de la cause latine.

Table des Matières

13f

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris.

Collection " LES PAYS MODERNES "

La France au Travail : 1° **Lyon, Saint-Etienne, Dijon, Grenoble,** par Victor CAMBON, Ingénieur E. C. P. Un vol. in-8° écu, 20 photogravures hors-texte et 1 carte. Broché . . . . 4 fr.

2° **En suivant les côtes : De Dunkerque à St-Nazaire**, par M.-A. HÉRUBEL, Docteur ès-sciences. Un vol. in-8° écu, 20 photogravures hors-texte et 1 carte. Broché . . . . 4 fr.

3° **Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice**, par Victor CAMBON, Ingénieur E. C. P. Un vol. in-8° écu, 22 photogravures hors-texte, 1 carte. Broché . . . . 4 fr.

L'Amérique au Travail, par JOHN FOSTER FRASER, traduit par M. SAVILLE. Un vol. in-8° écu, 32 grav. (*12e édition*). Broché . . . 4 fr.

La Belgique au Travail, par J. IZART, Ingénieur civil. Un vol. in-8° écu, 20 planches hors-texte (*4e édition*). Broché . . . . . 4 fr.

L'Allemagne au Travail, par Victor CAMBON, Ingénieur E C. P.. Un vol. in-8° écu, 24 planches hors-texte (*12e édition*, revue et augmentée) Broché . . . . 4 fr.

Aux Pays Balkaniques après les guerres de 1912-1913, par A. MUZET, ingénieur civil. Un vol. in-8° écu, 26 photogravures hors-texte et 1 carte. (*Nouvelle édition 1914.*) Broché. . . . . . 4 fr.

Panama : l'œuvre gigantesque, par J. FOSTER FRASER, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY. Un vol. in-8° écu, 20 photogravures hors-texte et 1 carte (*2e édition*). Broché . . . . 4 fr.

Aux Pays de l'Or et des Diamants : *Cap, Natal, Orange, Transvaal, Rhodésie*, par H. H. FYFE, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY. Un vol. in-8° écu, 22 grav. hors-texte, 1 carte (*4e édition*). Broché . . . . 4 fr.

La Russie et ses richesses par E. TARIS, Ingénieur. Un vol. in-8° écu, 24 photogr. hors-texte, 1 carte (*4e edition*). Broché. . . 4 fr.

Les derniers progrès de l'Allemagne, par Victor CAMBON, Ingénieur E. C. P.. Un vol. in-8° écu avec 21 photogravures, graphique et plans (*6e édition*). Broché . . . . 4 fr.

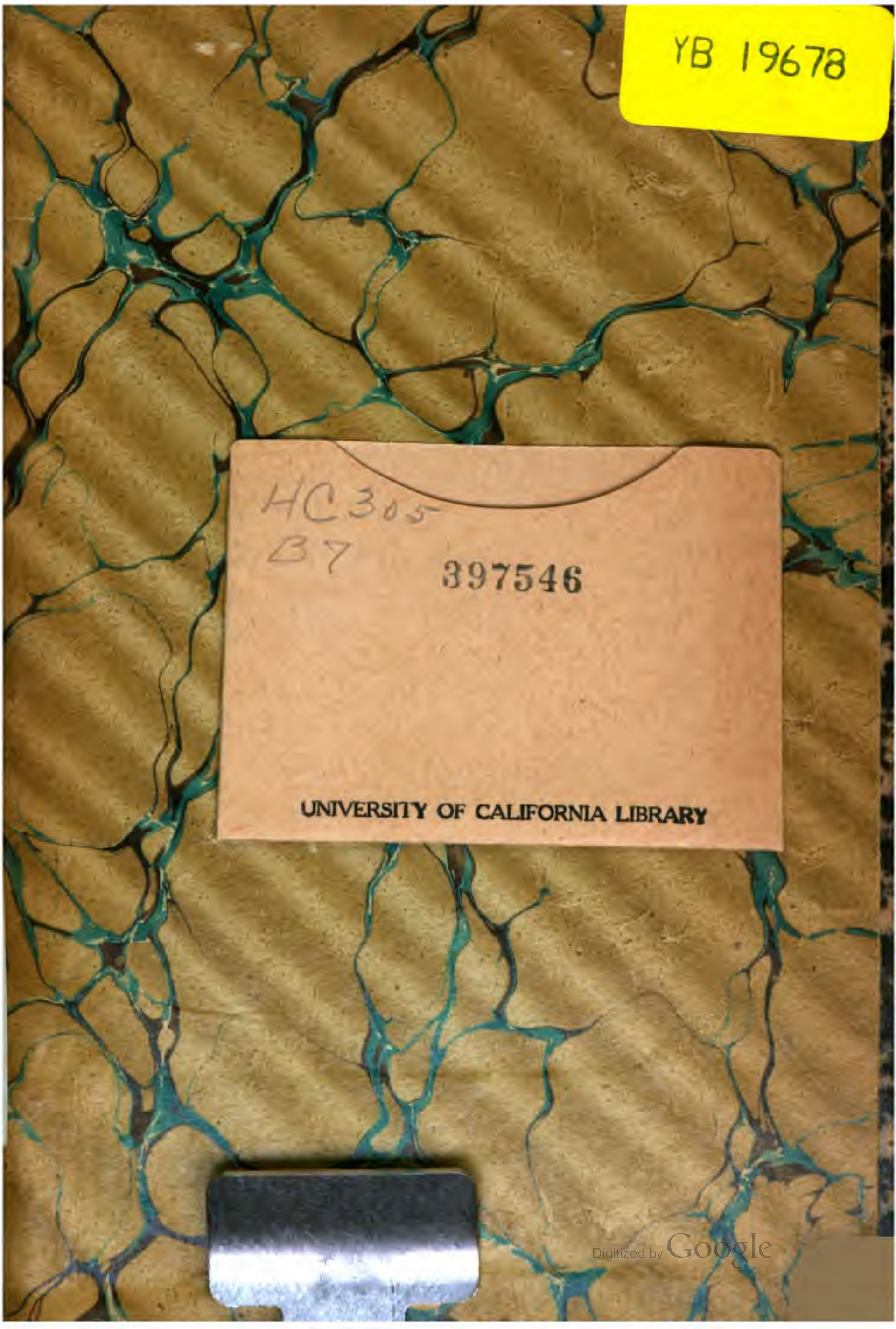
L'Australie ; comment se fait une nation, par J. FOSTER FRASER, adapté de l'Anglais par G. FEUILLOY. Un vol. in-8° écu, 20 gravures hors-texte et 1 carte (*4e édition*). Broché . . . . 4 fr.

La Chine Moderne, par Edmond ROTTACH. Un vol. in-8° écu, 26 gravures hors texte et 1 carte (*4e édition*). Broché. . . . . . 4 fr.

Le Canada : Empire des bois et des blés, par A.-G. BRADLEY, traduit de l'anglais par G. FEUILLOY, 20 photogravures hors-texte, 1 carte (*5e édition*). . . . . 4 fr.

Le Mexique moderne, par BIGOT, Ingénieur A. M., 26 photogravures hors texte (*4e édition*). Broché . . . . 4 fr.

Les Cinq Républiques de l'Amérique centrale, par le Comte M. de PERIGNY. Un vol. in-8° écu, 26 grav. hors-texte, 1 carte (*épuisé*).



YB 19678
HC305
B7
397546
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

